COMPLICE !..

... Ce soir-là, le vent sifflait, gémissait, hurlait ; par soubresauts, il bondissait contre la maison, l'étreignait, la secouait furieusement ; puis, c'était un silence lassé, comme pour reprendre haleine, et après, une rage, avec des râles et de rauques gémissemens.

Dans la salle basse, l'horloge, une vieille horloge de famille, incrustée de cuivre, grinçant de tous ses ressorts selon son habitude chagrine, avait laissé tomber du haut de la corniche neuf fois les notes criardes de sa voix fêlée. Et, au même moment, ma gouvernante, Ludivine (quel nom, bonté céleste !), m'avait souhaité le bonsoir, après avoir placé à ma portée le thé, le sucre et le rhum, et elle s'était retirée dans sa mansarde pour y dormir jusqu'au matin, de son imperturbable sommeil de vierge quinquagénaire et immaculée. L'heure était venue, l'heure de prédilection, où seul près de mon feu, les pieds sur les chenets, j'allais savourer le silence de la maison assoupie, fumer un peu, rêver beaucoup. Rêver?.. est-ce bien le mot? A quarante-sept ans, l'imagination a l'haleine courte et se prête mal à l'illusion infinie du rêve. Penser?.. Méditer? C'est trop solennel pour rendre ce va-et-vient d'impressions, de souvenirs, de réflexions brèves, d'idées indécises, à peine ébauchées, cette songerie molle, flottante, qui tourne sur elle-même, s'aventure ou s'arrête, s'élève et retombe en toute liberté et sincérité. C'est dans le domaine de la pensée quelque chose comme un « tour du propriétaire, » pacifique et nonchalant. J'y prenais, ce soir-là, un plaisir plus vif encore, au bruit de la tourmente, des branches rompues qui craquaient et s'abattaient lourdement, des

tuiles dégringolant au long du toit, du crépitement de l'averse fouettée par l'ouragan. De larges gouttes d'eau et de grêle tombaient par la cheminée et grésillaient dans la flamme. Combien alors me pénétrait doucement l'atmosphère attiédie de mon humble logis, le calme caressant des objets familiers rangés en ordre autour de moi ! Un léger frisson de volupté paisible me chatouillait agréablement : — « Va ! démène-toi... Rugis à ton aise, bête brute ! » pensais-je en écoutant au bas des portes, à toutes les fissures des volets, le souffle haletant de la bourrasque, comme si quelque mufle formidable poussait du dehors contre les clôtures ; fais ton sabbat ! je ne te crains pas. Ma maison vieillotte et décrépite en a vu bien d'autres... Et son maître aussi... Combien de fois t'avons-nous entendue rugir ainsi, ô tempête d'automne ! rouler tes tourbillons à travers la lande et venir te briser ici, contre cette misérable bicoque !.. Combien de fois me suis-je endormi bercé par ta chanson d'enfer, depuis les lointaines années de mon enfance !.. Car, j'ai été enfant, moi aussi ; j'ai porté des robes comme une fille et mangé des tartines de confitures qu'on m'obligeait de tenir à l'envers les jours où je n'avais pas été sage... Et je me revoyais, dans cette même salle, entre mon frère à peine plus âgé que moi et ma petite sœur Loulou, toujours blottie entre les jambes de mon père. Je le revoyais aussi, trait pour trait, le vieux marin, avec ses cheveux blancs frisés court, son visage hâlé, sa large poitrine bien ouverte, en avant, comme pour faire toujours face au danger, et cette manche repliée sur le bras gauche mutilé. Il nous contait ses voyages, ses combats, ses naufrages, tandis que ma mère travaillait à quelque ouvrage de couture, penchée vers la lampe... Elle était petite, avait l'air très jeune et craintif... Tout ce que j'ai pensé ce soir-là est resté ineffaçablement gravé dans ma mémoire. Jusqu'à Marengo, notre chat, et Laska, la grande chienne épagneule couleur canelle, je les revoyais tous !.. Et tous, maintenant, bêtes et gens, étaient morts... La douceur traîtresse de ces souvenirs m'avait attendri, et pour faire diversion, car je hais l'attendrissement, je me mis à préparer mon thé, à le doser méthodiquement selon ma coutume ; mais quand l'écluse aux souvenirs est ouverte, ne la referme pas qui veut... C'était comme un défilé de tableaux de jeunesse...

Je faisais mon droit, j'étais à Rennes, et... j'avais une maîtresse. Oui, moi, Charles Lambel, receveur de l'enregistrement en retraite et marguillier de ma paroisse, j'ai eu jadis une folle maîtresse. Oh ! cette Lolotte !.. Nous eûmes un jour une fameuse idée : nous décidâmes de donner une grande soirée dans ma chambre d'étudiant à nos amis des deux sexes, avec accompagnement de thé, de gâteaux et de tartines.

Lolotte, dont le père était maçon, ne savait pas ce que c'était que du thé, mais elle se serait fait hacher menu comme chair à pâté plutôt que d'en convenir. Sans hésiter, elle se chargea de confectionner le régal, et je la vois encore, avec ses accroche-cœurs bien collés sur les tempes, son nez en l'air de jeune carlin effronté, la bouche pincée, les coudes en arrière, versant intrépidement, du bout de ses doigts gantés de mitaines en filet, l'abominable drogue sortie de son laboratoire. Il y avait de tout dans ce thé, surtout de la fumée et de la cendre, — un vrai coulis de lessive! Avons-nous ri, ce soir-là... Cette Lolotte! elle était vaine, têtue et bornée, mais quelle taille! quel teint! quelle fraîcheur!.. L'ai-je assez adorée! Ai-je commis assez de sottises pour cette gueuse-là,.. qui me trompait, du reste; — et c'était bien fait!

Cependant que ma pauvre sainte mère, devenue veuve, s'épuisait en combinaisons, en prodiges d'économie pour m'envoyer quelque argent, ramassé centime par centime. Et ce fruit de ses privations me servait à festoyer avec une Lolotte; ça ne faisait qu'un déjeuner pour ses petites dents blanches de jeune carnassier! Chère adorable mère! pas un seul jour elle n'a douté de moi! pas une seule fois elle n'a soupçonné mon misérable égoïsme! Elle est morte pleine de foi et de tendresse. Mais, maintenant, dans cette terre inconnue où se déchirent tous les voiles, où les ombres se dissipent, maintenant elle connaît la vérité; elle sait quel affreux polichinelle était alors son fils bien-aimé. Et cette pensée ne laissait pas que de me causer un certain malaise; mais, bast!.. une mère!.. elle a dû me trouver mille excuses dont je n'ai pas la moindre idée...

Je commençais à m'attendrir encore, quand un vigoureux coup de cloche à ma porte coupa court subitement. Qui pouvait venir à pareille heure et par ce temps? Toutes les impossibilités m'apparurent à la fois; La Marlette, — c'est le nom de ma demeure, — est assez éloignée de la grande route, assez humble et cachée dans les arbres pour échapper à la visite des vagabonds et des mendians. D'autre part, je n'ai pas de voisins, sauf un à quatre kilomètres, et encore ce voisin est une voisine. Or le moyen d'imaginer la noble demoiselle de Kerréan sonnant à ma porte, la nuit? Une pieuse et chaste demoiselle chez un célibataire! Cela n'avait pas le sens commun. — « C'est le vent qui a poussé le battant de la cloche, » pensai-je; et, certes, il en était bien capable, je vous assure. La maison frémissait jusqu'au faîte, toutes les jointures craquaient.

J'avais repris ma tasse tranquillement et je commençais à déguster mon thé, quand un second appel plus net, plus impérieux, accompagné de coups précipités dans la porte, me dressa subitement debout... Ah çà! qu'est-ce donc?.. Serait-il arrivé malheur à Tréminit, et M[lle] de Kerréan envoie-t-elle quérir de l'aide: son co-

cher peut-être ou le jardinier? Je saisis la lampe et me précipitai vers l'antichambre. Mais, ô vanité! je pris le temps de revenir tout doucement sur la pointe du pied me planter devant le miroir et donner, à tout hasard, je ne sais quel mouvement agréable à mes cheveux, comme si... Enfin, c'était idiot; et cela sembla long à celui qui cognait au dehors, car les coups de cloche et de poing continuaient leur tintamarre, auquel Mahmoud, mon chien, répondait furieusement du haut de l'escalier.

— Qui est là? criai-je impatienté de ce tapage; et, sans attendre une réponse que le bruit du vent m'eût empêché d'entendre, j'ouvris la porte. J'avais eu pourtant la précaution de ne pas détacher la chaîne qui l'assujettissait à l'intérieur, et bien m'en prit: la poussée du dehors fut si impétueuse que j'aurais été renversé. Ma lampe s'éteignit, et le vent me crachait au visage des flots d'eau glacée et de grêle; la nuit, d'un noir d'encre, ne me permettait de rien distinguer.

— Qui est là? demandai-je de nouveau.

La voix d'un homme, tout près de moi, collé contre la porte, répondit :

— Des voyageurs en détresse, qui demandent un abri pour la nuit.

— Ma maison n'est pas une auberge.

— Je le sais... Je vous supplie de ne pas me repousser; j'ai avec moi une jeune femme à demi morte de fatigue et de froid. Où aller si vous nous fermez votre porte?.. Ne nous laissez pas périr sur votre seuil.

Je ne suis pas un capitaliste et j'ai peu de chose à craindre des rôdeurs de grand chemin. Je détachai la chaîne et livrai passage; une masse noire, informe, se précipita dans le vestibule avec un tourbillon de pluie, de graviers et de feuilles jaunies maculées de boue. Après avoir refermé à grand'peine, je m'étais empressé de rallumer la lampe, et je vis alors un homme de taille moyenne qui, de ses doigts raidis, s'efforçait de détacher un lourd manteau tout ruisselant d'eau; des plis de ce manteau sortit alors une petite créature mince, fluette, toute frissonnante. Avec des mouvemens d'oiseau qui secoue ses plumes, elle souleva du bout des doigts les plis de sa robe, lissa ses cheveux, cambra sa taille en y appuyant les deux mains pour rajuster sa ceinture; puis, sans attendre d'y être invitée, elle courut dans le salon s'agenouiller devant la flamme du foyer. Je l'avais suivie, et, à la clarté de cette flamme qui jetait sur son visage des reflets roses, je pouvais voir qu'elle était fort jolie et très jeune, quinze ans, — peut-être moins. — Une pointe de dentelle blanche mousseuse et légère, tombée en arrière, découvrait ses cheveux noirs, noués simplement sur la nuque, à

la grecque; des sourcils très déliés s'ouvraient, avec le mouvement de deux ailes, sur des yeux sombres, étroits et longs. Elle avait, dans toute sa personne, la svelte délicatesse de l'extrême jeunesse; ses attitudes étaient d'une élégance, d'une précision gracieuse qui faisaient songer à certaines statuettes de Tanagra. Je lui offris du thé, qu'elle accepta avec une vivacité si joyeuse, que je la soupçonnai de n'avoir pas dîné. Son compagnon en convint et m'avoua qu'ils mouraient de faim autant que de fatigue. Je courus à l'office, où j'eus la satisfaction de trouver un perdreau rôti et un morceau de jambon, et j'apportai le tout triomphalement, en même temps qu'une miche de pain de ménage. J'y ajoutai du beurre frais et une bouteille d'excellent vin de Saint-George. La jolie petite inconnue jeta des cris de joie à la vue de ces trésors, et sa gaîté me fit tant de plaisir que je me précipitai de nouveau dans l'office; et, sans souci du désespoir où ce pillage jetterait Ludivine, j'ouvris l'armoire aux provisions et je m'emparai d'un pot de confitures, d'une boîte de bonbons à la fleur d'oranger réservés pour les solennités et d'un immense bocal où je crus voir des prunes à l'eau-de-vie. Il se trouva par malheur que c'étaient des cornichons au vinaigre... Au moment où je rapportais en courant mon butin, j'aperçus, par l'entre-bâillement de la porte, la jeune étrangère tendrement appuyée sur la poitrine de son compagnon, et tous les deux se becquetaient comme des colombes... Il l'enlaçait de son bras et l'embrassait, l'embrassait si longuement, que je fus obligé de tousser en manière d'avertissement, moins par discrétion que pour m'épargner un embarras tant soit peu ridicule. Je déposai mon fardeau sur la table et commençai gauchement à tout disposer pour me donner une contenance; la tendresse de ces tourtereaux m'avait assombri... Ils auraient bien pu attendre, que diable!

— Voici votre souper, dis-je de l'air le plus gracieux que je pus prendre; c'est bien peu, mais c'est tout, hélas!

— Que vous êtes bon! s'écria-t-elle avec un doux rire enfantin... C'est un vrai festin!

— Ceci prouve, dit l'autre sentencieusement, qu'il ne faut jamais désespérer : on croit tout perdu, un secours arrive... Nous n'avions tout à l'heure ni gîte ni souper, voici maintenant tous les biens à la fois... Aller,.. aller devant soi, toujours, à tous risques,.. et oser, oser!.. c'est le secret de la vie, n'est-il pas vrai, monsieur?

Il s'était tourné vers moi, et alors seulement je l'observai; je m'étais jusqu'alors laissé absorber par sa jeune compagne. L'examen ne lui fut pas favorable: robuste, trapu, les épaules épaisses, la tête carrée, un teint brun, un front large et bas, marqué vers le milieu par une dépression singulière qui ajoutait à l'expression rembrunie et méditative de sa figure, tel il me parut. Placé comme

il était, le dos à la lumière, je ne pouvais voir ses yeux, que je devinais perçans, sous des sourcils touffus, croisés à la racine du nez. Il portait la moustache en brosse. Ses vêtemens, d'étoffe et de coupe communes, lui donnaient l'aspect assez vulgaire; je l'aurais pris pour un subalterne chargé de veiller aux difficultés matérielles du voyage, mais le baiser,.. le tendre baiser de la jeune belle?..

Il demeurait tourné vers moi :

— Oui, la fortune est aux braves. *Audaces fortuna...* Vous vous rappelez, n'est-ce pas?

— Vous savez le latin? demandai-je avec un étonnement assez maladroit.

Il répondit d'un ton sec : « Évidemment! » Comme s'il voulait dire : « Pour qui me prenez-vous? »

J'avais placé devant lui le perdreau et le couteau à découper; mais il s'y prenait avec tant de maladresse, que je dus lui venir en aide.

— Je suis confus de vous donner cette peine, dit-il alors; je n'ai jamais su faire œuvre de mes dix doigts... Il faudra bien m'y mettre,.. et pour des besognes plus rebutantes,.. autrement difficiles, probablement, que de découper un oiseau.

Il soupira; et, après un silence :

— Nous allons en Amérique chercher fortune, — cette fortune qui rit aux audacieux.

— Et vous ne craignez pas la fatigue et les dangers d'un si long voyage,.. madame?

Je m'étais arrêté sur ce mot avec une hésitation interrogative; elle paraissait si jeune!.. Bien que je me fusse tourné vers elle et que j'attendisse une réponse, elle n'en fit aucune. Et ce fut son compagnon qui parla pour elle :

— Rose est courageuse... Et puis, nous n'avons pas le choix, ajouta-t-il avec un rire nerveux.

Il mangea quelques instans en silence, le front bas, agité de contractions involontaires. Il réfléchissait, en proie, à ce qu'il me parut, à quelques perplexités pénibles... Ne sachant trop que dire, je fis plusieurs questions sur les incidens qui les avaient amenés chez moi.

— Rien n'est plus simple, répondit-il; nous voyageons à petites journées, en voiture particulière, et nous comptions coucher ce soir à Vannes; notre cocher, aveuglé par la pluie, étourdi par le vent, nous a menés de travers et versés dans un fossé... Les brancards se sont brisés, et nous nous sommes trouvés, cette pauvre enfant et moi, au milieu de la route, en rase campagne, à longue distance, nous a-t-on dit, de tout village et de toute hôtellerie... Et

vous savez par quel ouragan! L'homme qui nous conduisait connaît un peu le pays,.. il nous a conseillé de venir frapper à votre porte et nous a indiqué le chemin... Nous n'y serions pas arrivés si l'on n'avait eu la bonne idée de découper un trèfle dans vos volets, et c'est la faible lumière filtrant par cette ouverture qui nous a guidés... Je peux dire aussi que c'est notre bonne étoile.

— Et votre voiture?

— Elle est dans le fossé avec nos bagages... Le garçon est parti sur le cheval pour chercher un charron quelque part... On travaillera cette nuit, et demain, à la première heure du jour, la voiture restaurée nous attendra sur la route...

— Et, jusque-là, nous sommes obligés de vous demander l'hospitalité, monsieur, murmura la jeune Rose avec un gentil sourire un peu confus.

— J'y compte bien;.. mais, si votre cocher connaît le pays, comment ne vous a-t-il pas adressés de préférence au château de Tréminit, chez Mlle de Kerréan?.. La société d'une demoiselle eût été plus convenable, plus agréable aussi pour une jeune dame, que celle d'un vieux célibataire morose tel que je suis,.. sans parler du confort...

— Permettez-nous de ne rien regretter, reprit-elle avec grâce.

— Le château de Tréminit? Une grande bâtisse séparée de la route par des quinconces de grands arbres?.. C'est une espèce de vieille folle qui habite là, m'a-t-on dit.

— Une folle?.. Mlle de Kerréan?.. m'écriai-je indigné... C'est la personne la meilleure, la plus digne, la plus sensée du monde... Et je ne comprends pas...

— On nous l'a peinte comme une vieille dévote, entichée de noblesse,.. fort avare, uniquement occupée à entasser trésors sur trésors...

— C'est un tissu d'absurdités,.. d'abominables mensonges... Elle est la charité même, la providence du pays...

— Vous la connaissez?

— J'ai cet honneur...

— J'aurais dû le penser... Entre voisins... Il y a une lieue à peine d'ici à Tréminit?

— Cinq kilomètres,.. sans compter les quinconces...

— Alors rien n'est vrai de tout ce qu'on m'a dit?

— Absolument rien, — sauf qu'elle est pieuse et de noble naissance.

— Et riche? Est-il vrai qu'elle enfouisse son or dans des cachettes, sous la garde miraculeuse de je ne sais quel saint du cru, sans aucune autre protection moins surnaturelle?

Je haussai les épaules.

— Et qu'elle habite là, au milieu des bois, — seule, — presque sans domestiques? C'est là ce qu'on nous a conté.

— Cela est faux,.. ridiculement faux... Elle est, au contraire, fort craintive, et deux domestiques, la femme de charge et son mari, couchent dans une chambre qui défend la sienne et par où l'on doit nécessairement passer pour pénétrer chez elle.

— Diable!.. voilà qui ne serait pas commode pour les galans.

— Les galans, s'ils avaient la malencontreuse idée de s'y risquer, seraient mal reçus à Tréminit, je vous l'assure... Mais, Mlle de Kerréan ne peut inspirer que les sentimens de la plus profonde vénération...

— Vieille et laide, alors?.. Et de plus dévote; c'est complet.

— Je ne sais ce que vous appelez vieille... Mais, si je n'avais sous les yeux ici un modèle de grâce et de beauté, je dirais que Mlle de Kerréan est la plus charmante femme que j'aie jamais rencontrée...

J'avais répondu avec une certaine vivacité, car j'aimais d'une amitié très tendre ma voisine. Il se pencha vers moi, ses yeux perçans et gouailleurs fixés sur les miens :

— La plus charmante femme? Ah bah!.. vraiment? Mais, dites donc, eh? Voisins de campagne... Un célibataire,.. une demoiselle charmante,.. eh! eh!.. cela donne à penser...

— Bien à tort, monsieur le voyageur, m'écriai-je dans une protestation sincère. Je ne suis l'égal de Mlle de Kerréan ni par la naissance ni par la fortune, et je ne pourrais sans ridicule présomption aspirer à l'honneur d'une alliance...

— Oh! je connais mieux que personne la force des préjugés qui séparent d'ordinaire les riches des pauvres... Je sais tout ce qui peut rompre l'élan légitime des cœurs. Mais enfin elle est libre, elle!..

Je secouai mélancoliquement la tête...

— Du reste, continua-t-il, il y a d'autres liens aussi forts, aussi doux...

— Monsieur!.. vous ne connaissez pas...

— Je ne connais pas Mlle de Kerréan... Mais je ne crois pas vous faire injure ni à elle en supposant que,.. bâti comme vous l'êtes... Un gaillard! vrai!

Je rougis d'avouer que cette grossière flatterie ne me trouva pas insensible... Malgré moi, je souris, et ce fut d'un ton moins gourmé que je répondis :

— Bâti comme je suis, je n'ai pourtant, hélas! jamais reçu le moindre encouragement...

— Allons donc!

— Je vous le jure, dis-je avec solennité... — Et je soupirai.

— Dame!.. Si vous ne lui avez rien demandé?

— Je m'en suis bien gardé.

Il se renversa en riant sur le dossier de son fauteuil, et je sentis son regard impertinent se promener ironiquement sur toute ma personne.

— Ah! mais... Vous êtes,.. vous êtes un bien brave homme!

Je ne puis rendre tout ce qu'il y avait d'ironie, de pitié méprisante dans ces quelques mots; ils me cinglèrent comme un coup de fouet et me piquèrent comme un aiguillon... Le sang me monta à la tête en même temps qu'une bouffée de dépit et de colère, quand je vis sur les lèvres de Rose errer un demi-sourire très gai...

— De quoi vous sert donc cet agréable voisinage? reprit l'indiscret personnage. Quel rôle jouez-vous près de cette chaste vierge?

— Monsieur, répondis-je avec beaucoup de dignité pour imposer silence à cet effronté,.. je ne joue aucun rôle. Je suis, en toute sincérité de cœur, un ami dévoué et plein de respect.

Il n'en continua pas moins de rire :

— C'est beau! dit-il, étonnamment beau!.. Je ne vous aurais pas cru homme à vivre dans un désert, — car ce pays est un vrai désert, — en tête-à-tête avec une dame agréable,.. en qualité d'ami intime,.. sans obtenir quelques petites gratifications amicales... Voyons!.. en cherchant bien?.. A moins d'être un pur esprit... que diable?..

Il faisait une grimace si comique, si irritante en même temps, la vue de Rose aussi, le souvenir du baiser, m'avaient mis les nerfs dans un tel état que je n'y pus tenir; l'envie, l'amour-propre, me firent sortir de mon caractère, qui est d'ordinaire discret et modeste; mon âme s'ouvrit toute grande au démon de la vanité, et je commençai à bavarder comme un pinson, sur toutes sortes de choses délicates, sur ma pauvre amie, notre longue amitié, j'énumérai tous les témoignages d'affection qu'elle m'avait donnés, entassant détails sur détails, aveux sur confidences, indiscrétions sur indiscrétions. A mesure que je parlais, une voix en moi criait : « Ce que tu fais est horrible; mon ami Charles, tu te conduis comme un animal; » j'étais lancé,.. et il suffisait d'un sourire de l'inconnu, d'une syllabe jetée en l'air avec étonnement ou dédain, pour me faire repartir de plus belle... Ce que je n'aurais jamais dit à mon meilleur ami, je le confiai ce soir-là à cet étranger, à ce passant, un vagabond peut-être. Et, chose étrange! c'était justement cette qualité de passant qui m'encourageait : — « Qu'importe tout ce que je peux dire? Cela ne tire pas à conséquence; il sera loin demain... » — J'allai jusqu'à conter que j'avais un jour embrassé M[lle] de Kerréan, et cela, je n'en avais jamais ouvert la bouche à personne, pas même à mon confesseur, parce qu'en effet il n'y avait pas trop de quoi s'effaroucher ou se van-

ter... C'était à la fête patronale, au pardon, et je lui avais offert le bras pour ouvrir la danse, une de ces rondes bretonnes sur un chant mélancolique, où l'on se tient coude à coude et où l'on balance sur place en avançant d'un pas à chaque refrain... Elle fut vite lasse et voulut se retirer... — Pas avant le baiser, — lui dis-je en riant, car il est d'usage d'embrasser sa danseuse en la reconduisant.

— Prenez-le tout de suite, me répondit-elle en me tendant la joue avec simplicité ; et je l'avais baisée très chastement devant l'assemblée entière... J'eus le triste courage de tirer vanité de ce baiser, et je fis et dis bien d'autres choses encore que j'ai oubliées, car j'étais à la lettre hors de moi. Je ne m'arrêtai qu'en voyant la tête de mon sardonique interlocuteur s'abaisser sur sa poitrine. Je crus qu'il s'était endormi. Je me tus... Le silence succédant brusquement au flot de mon intarissable bavardage le rappela à lui-même.

— Eh bien! donc, dit-il en faisant effort comme pour secouer l'engourdissement du sommeil ou de quelque profonde méditation, il résulte de ces... discrètes confidences que vous partagez avec saint,.. comment nommez-vous ce saint dont le nom est si drôle?

— Saint Gobrien?

— Oui; vous partagez avec saint Gobrien la confiance de cette noble demoiselle... Ne m'avez-vous pas dit qu'elle lui a élevé un autel?..

— Elle lui a consacré un oratoire... dans une petite tourelle attenante à sa chambre... C'est son lieu de prédilection... Elle s'y retire pour prier et méditer. La grossière imagination populaire en a conclu qu'elle s'y enferme pour compter son argent... De là cette absurde légende...

— Oui, dit-il toujours rêveur... Toutes les légendes ont, sans aucun doute, pour point de départ quelque fait réel, quelque circonstance fort simple parfois... Il s'agit de démêler le faux d'avec le vrai... Il parlait languissamment comme s'il pensait à autre chose et qu'il voulût pourtant prolonger la conversation. — Ainsi, reprit-il, vous la voyez souvent,.. et vous êtes son conseil,.. en même temps que son ami?.. C'est un poste fort doux à remplir...

— Délicat,.. infiniment délicat, lorsqu'il s'agit d'administrer une grosse fortune, placer des capitaux, assumer des responsabilités...

Il s'était levé et se promenait de long en large, et s'arrêtait par instans devant les gravures et les tableaux ; mais je crois qu'il ne les regardait pas. Rose s'était endormie, la tête penchée sur l'épaule, dans une attitude pleine de grâce et d'innocence.

— Alors, c'est vous qui la guidez dans ses placemens?

— Depuis longtemps déjà elle ne prend pas d'autre avis que les

miens, et vous comprenez quel souci pour moi... Autrefois, c'était bien simple... On achetait de la terre,.. ou de la rente. Mais la terre ne rapporte plus rien, et la rente ?.. Par ce temps de conversions et de révolutions!... cela ne vaut pas mieux qu'autre chose... Je le lui disais encore dimanche : « Attendez une occasion,.. un emprunt, par exemple! Le gouvernement ne manquera pas d'en faire un d'ici à peu de temps... C'est plus avantageux et guère moins sûr... »

Il s'était arrêté et me regardait fixement... Je ne sais pourquoi ce regard étincelant et sombre coupa subitement mon bavardage. Il s'en aperçut et reprit :

— Guère moins sûr... Vous avez raison... Le tout est de saisir les occasions...

Je crus qu'il allait m'en indiquer quelqu'une, et j'étais déjà sur mes gardes, l'oreille ouverte ; mais il recommença à se promener quelques instans en silence. Puis il dit de ce même ton distrait et machinal qu'il avait pris déjà plusieurs fois : — Donc, vous êtes le conseiller intime,.. c'est vous qui indiquez les bons placemens,.. — et c'est saint Gobrien qui tient les clés de la caisse ?..

— Comment le savez-vous? m'écriai-je étourdiment.

— C'est une façon de parler : je ne sais rien... Ah! décidément,.. vous êtes un bien brave homme!

Il s'était planté devant moi, et riait, et me couvrait de son inexprimable mépris... — C'est possible, dis-je d'un ton piqué ; mais ce sont de ces qualités dont on n'aime pas à s'entendre louer... par le premier venu. — J'étais fort rouge, et je me levai pour faire entendre que je désirais mettre fin à un entretien où j'avais joué un médiocre personnage. Il ne sembla remarquer ni mon intention ni mon humeur :

— Vous avez été soldat? dit-il en s'arrêtant devant une modeste panoplie qui ornait un des panneaux de mon petit salon.

— Pas du tout... J'ai servi dans l'enregistrement,.. une morne et pacifique carrière d'où je me suis évadé dès que je l'ai pu.

— Vous avez là des armes curieuses...

— Elles viennent de mon père, qui était marin et les avait rapportées de ses voyages.

— Voilà une fameuse lame! Il avait détaché un beau couteau catalan dont le manche d'ivoire jauni était incrusté d'argent, et il en essaya la pointe sur son doigt. — Vous ne vous en êtes jamais servi, j'imagine?

— Pas jusqu'à présent... Mais je saurais le faire,.. et fort proprement,.. à l'occasion...

Il le replaça avec un geste de dégoût.

— Moi,.. j'ai des nerfs de femme... Je ne puis voir une lame sans

un frémissement de toutes mes moelles... Et pourtant j'ai été soldat... Et... un homme comme moi devrait être prêt pour tous les métiers...

Je ne répondis pas et restai debout, avec le désir manifeste de terminer la conférence... J'étais blessé, irrité, mécontent de mon hôte et de moi-même...

— Décidément, vous n'êtes pas curieux! dit-il avec un rire forcé. Nous tombons chez vous comme des aérolithes, et vous ne vous informez ni d'où nous venons ni qui nous sommes.

— De quoi me servirait la curiosité? répliquai-je assez brutalement. Ne serais-je pas obligé de croire tout ce qu'il vous plairait de me dire?.. Je ne suis ni garde champêtre ni gendarme pour exiger vos papiers... Et le léger service que j'ai l'avantage de vous rendre me fait un devoir de respecter vos secrets... Du reste, ajoutai-je plus gracieusement, vous avez avec vous le plus sûr des passeports... Fussiez-vous le diable en personne, qui donc aurait le courage de refuser un abri à cette pauvre jeune femme écrasée de fatigue?..

— Cela fait honneur à votre humanité,.. et je ne veux pas rechercher s'il n'y a pas, sous cette délicatesse, beaucoup de dédain... Je ne suis pas en mesure de m'arrêter à des susceptibilités... Veuillez donc, je vous prie, monsieur, mettre le comble à vos bons procédés en consentant à m'écouter.

Ce disant, il s'assit, et je fus, avec assez de mauvaise grâce, contraint d'en faire autant. Il reprit : — J'ai des devoirs envers cette pauvre enfant, dont le sort est lié au mien... Monsieur, continua-t-il avec une exaltation vraie ou feinte, le scrupule de n'y pas manquer est le tourment de ma conscience... Qu'est-ce, selon vous, que le devoir, monsieur?.. Qu'est-ce, je vous prie?

Je me demandai si je n'avais pas affaire à un fou :

— Je ne suis pas très expert en formules, dis-je enfin; il me serait, je crois, plus facile d'accomplir mon devoir à l'occasion que de le définir... Il me semble cependant que faire son devoir, c'est agir, en toutes choses, conformément à la loi, sans calcul des avantages ni souci des inconvéniens.

— A merveille!.. C'est cela même : agir en conformité avec la loi. Mais quelle loi, s'il vous plaît? Pensez-vous qu'il n'y ait qu'une seule loi sous le soleil, un absolu immuable s'appliquant indifféremment à tous les hommes, à tous les peuples, à tous les temps? Il serait absurde de le prétendre. L'histoire et le bon sens protestent. La loi est variable, sujette à d'infinies modifications... Et où trouver le code de cette loi souveraine et changeante, sinon dans notre conscience? Chacun de nous le porte en soi, ce code suprême, chacun est son propre juge et ne doit compte qu'à soi-même... Mais,

monsieur, l'interprétation de cette loi à travers la dangereuse complexité des événemens?.. Mais le discernement de la conduite qu'il convient de tenir? Cela n'est point un jeu d'enfans... Quel sujet de préoccupations toujours renaissantes!.. — Vous vous expliquerez mieux, monsieur, les troubles, les inquiétudes dont mon esprit est harcelé, cette habitude d'analyser, de désarticuler, si je puis dire, mes impressions et mes mouvemens, même les plus spontanés, quand vous saurez que j'ai passé une longue partie de mon existence au séminaire, et qu'il s'en est fallu de peu que je ne sois prêtre à l'heure qu'il est!

Ce fut mon tour de rire, et je pris le ton badin pour répondre : — « L'esprit est prompt, mais la chair est faible, » n'est-il pas vrai, mon cher monsieur?.. On ne saurait dire du moins, ajoutai-je avec un coup d'œil vers la jolie dormeuse, « que vous ayez jeté le froc aux orties. »

Il ne comprit pas tout d'abord ma plaisanterie; quand il l'eut saisie : — Vous voulez dire que j'ai jeté ma soutane aux pieds de Rose? Il n'en est rien, monsieur. Un temps fort long, plusieurs années, se sont écoulées entre ma sortie du séminaire et ma première rencontre avec elle... Non, les séductions de la chair n'ont été pour rien dans mon affaire... Ce serait plutôt l'orgueil, l'orgueil de l'esprit, comme on dit en style ecclésiastique... En deux mots, voici mon histoire. J'avais trois ans quand un vieux prêtre me ramassa un soir d'automne dans la boue où m'avait laissé choir ma mère ivre-morte... J'ai un vague, très vague souvenir qu'elle avait été battue, rouée de coups par l'homme avec qui elle vivait, — mon père peut-être? — je ne sais. Il la frappait parce qu'elle avait bu... Il la jeta à la porte et moi avec elle... La pluie tombait à verse... Je me souvenais de cela ce soir, au milieu du clapotis sinistre de l'eau ruisselant de partout, dans cette humidité glacée qui réveillait une lointaine sensation de détresse. Ma mère me traîna, me porta tant qu'elle put, marchant au hasard, sans autre idée, j'imagine, que de fuir son bourreau, jusqu'à ce qu'enfin elle tomba sur le sol fangeux et y demeura inanimée... Un prêtre passa... Il vit cette femme, la fit porter à l'hôpital, où elle mourut dans le délire de la fièvre, sans avoir repris connaissance.

Le prêtre se chargea de moi, me fit élever, m'instruisit, et plus tard me mit au séminaire, où j'ai appris le latin, le grec, la théologie... Les braves gens qui m'entouraient firent de leur mieux pour m'inspirer le goût du sacerdoce; de mon côté, je ne demandais qu'à entrer dans les ordres. Je fis, pendant longtemps, tous mes efforts pour leur persuader, pour me persuader à moi-même que j'avais la vocation. Peine inutile!.. L'indépendance de mon ca-

ractère, celle plus redoutable encore de mon esprit, opposèrent des obstacles invincibles. Je ne pouvais me plier à la discipline, mon intelligence résistait à la foi... Je discutais, j'argumentais, je poussais la logique à outrance ; j'avais des idées neuves, originales, hardies. J'ai dû, plus d'une fois, j'en conviens, épouvanter mes honorables maîtres... Et leur patience, à la fin, se lassa. Après bien des tentatives pour me ramener à l'humble obéissance de la foi, après des luttes, des tiraillemens sans nombre, je dus quitter le séminaire.

— C'était le meilleur parti à prendre.

— Probablement... Mais, monsieur, me trouver seul, à vingt ans, sur le grand chemin de la vie, sans ressources, sans famille, c'était une terrible aventure...

Le plus dur, c'est que je tombai immédiatement sous le coup de la loi militaire. Je fus incorporé dans l'infanterie. Peu importe le régiment et le nom de la ville où je fis garnison... J'y ai laissé de médiocres souvenirs, j'en ai emporté de pires... Il ne me fallut pas longtemps pour reconnaître que je n'avais rien gagné à changer le séminaire contre la caserne... Je n'avais guère plus de liberté qu'avec les curés et j'étais traité avec moins de douceur... Il ne s'agissait plus de controverses théologiques, mais d'obéissance passive; on l'imposait avec brutalité, et mon indépendance, ma dignité, y souffrirent le martyre; constamment j'étais puni, emprisonné, bousculé, et finalement on m'expédia en Afrique, dans une compagnie disciplinaire... Je peux dire que j'ai connu l'adversité... Mon passage au régiment me valut, du moins, l'affranchissement moral; je me débarrassai une fois pour toutes des vieilles doctrines, des dogmes caducs dont on m'avait barbouillé l'esprit... Je fis des lectures qui m'éclaircirent les idées, m'ouvrirent des perspectives nouvelles... Je fis aussi l'apprentissage des passions et m'y lançai, l'esprit libre et dégagé du bagage écrasant des préjugés de la morale étroite, rédigée en formules.

— Vous êtes devenu libre-penseur... Êtes-vous plus heureux?

— Je le serais sans nul doute, si l'élargissement de mes idées n'avait eu pour conséquence l'élargissement naturel de mes désirs. Il se fit en moi comme une dilatation soudaine de mes facultés, y compris celle de jouir... J'avais, vous le pensez bien, du temps perdu à compenser. Et je sortis du régiment avec une fureur de plaisir, une rage d'être heureux, et sans aucun moyen, bien entendu, de me procurer ni jouissance ni bonheur, pas même le nécessaire... Je n'entrerai pas dans le détail de mes misérables efforts, toujours trahis, des expédiens, plus ou moins humilians, auxquels je dus recourir, de divers accidens que j'eus à subir dans une société où la hautaine vertu, bien rentée, se fait juge de la

conscience du pauvre... Je me sentais méprisé, et tout mon être s'insurgeait contre ce mépris, dont, malgré moi, je subissais le martyre. Oui, monsieur, j'ai souffert dans ma dignité, dans mon orgueil, si vous voulez, des tourmens inexprimables; j'y aurais succombé peut-être, si je n'avais eu à un degré supérieur le sentiment de ma valeur morale; j'insiste sur ce mot... Seul, je la connaissais; pour le reste du monde, elle disparaissait sous les haillons de la misère, parmi tous les hasards de ma lamentable destinée... Moi, je pesais mes motifs et mes actes, je les examinais, les jugeais et je m'absolvais... J'avais contracté au séminaire l'habitude de l'examen consciencieux; pour des esprits soumis aux prescriptions d'une morale fixe, d'une loi révélée, ce peut être une école d'humilité, d'abaissement. Affranchi comme je l'étais, seul juge de mes intentions et des circonstances, j'y puisais une force, un contentement, une assurance, une liberté inconnus à la plupart des hommes... Cependant, l'existence me devenait chaque jour plus difficile, impossible... J'étais harcelé, repoussé, je mourais de faim... Je me décidai à retourner au pays natal, et, non sans quelque répugnance, j'allai frapper à la porte du séminaire... Je dois avouer que j'y fus accueilli avec bonté; et comme j'avais, de tout temps, manifesté un goût vif pour la musique, le supérieur me recommanda à l'un de ses amis, organiste dans une petite ville voisine, et qui, par bonheur pour moi, était malade et demandait un auxiliaire... J'aspirais à une vie régulière, posée; je m'appliquai à ma tâche qui, d'ailleurs, me plaisait, et j'eus le bonheur de réussir... L'année suivante, l'organiste étant mort, je pris sa place, et personne, je puis le dire hautement, n'eut un reproche à me faire... Les appointemens étaient médiocres, mais peu à peu j'eus quelques leçons en ville... C'est ainsi que j'ai connu Rose...

Il s'arrêta et demeura un moment pensif:

— Ses parens, reprit-il, appartiennent à la bourgeoisie riche, l'étroite, guindée et bégueule bourgeoisie de petite ville... Elle avait à peine quinze ans, monsieur, et je l'aimai!.. Cet amour n'a pas besoin d'excuse, je suppose... Bientôt aussi elle me donna son cœur... Élevée sévèrement, seule, entre un père aveugle et une mère bigote, elle était affamée de gaîté, de tendresse.

Pendant des jours et des mois, notre attachement alla grandissant; notre vie était délicieuse. Je lui donnais chaque semaine deux leçons de piano, que je prolongeais comme vous pouvez le croire. On ne nous laissait jamais seuls. Le plus souvent, c'était l'aveugle qui demeurait près de nous, tandis que la mère vaquait à ses occupations, et vous ne sauriez croire, monsieur, avec quelle finesse de perception, quelle défiance maligne, cet infirme nous surveillait; la moindre interruption, le plus léger ralentissement, lui étaient

suspects ; il en demandait les raisons et frappait de la main le bras de son fauteuil pour marquer la mesure. Les points d'orgue l'exaspéraient; il les trouvait toujours trop longs... Malgré cela, nous passions des heures ravissantes l'un près de l'autre ; quelquefois je coulais mon bras autour de sa petite taille, je baisais ses cheveux ou ses doigts au vol, sans interrompre d'une note les exercices de Kalkbrenner. Elle riait, amusée par ces badinages, qui n'étaient pour elle que malices d'écolière. Peu à peu, elle devint plus craintive, elle riait moins; son innocence se troublait. Elle essaya de s'opposer à mes furtives caresses ; mais il était trop tard... J'étais devenu le maître de son cœur, de sa volonté... Je l'adorais, monsieur...

Un jour, tandis qu'elle jouait la marche du *Prophète*, je fus saisi d'un tel délire d'amour que, perdant toute prudence, je la pris dans mes bras, et, mes lèvres sur les siennes, je la tins ainsi toute frémissante sur ma poitrine. Naturellement, la marche du *Prophète* n'avait pas résisté à cet emportement. Nous n'y prenions pas garde, perdus dans notre extase. Mais voilà le bonhomme qui s'alarme, qui gronde, qui demande l'explication de ce brusque silence. Rose s'était vite remise en place et s'évertuait à reprendre le rythme; ses doigts tremblaient, son trouble était inexprimable... J'avais essayé d'expliquer l'incident en affirmant qu'elle s'était cassé un ongle entre deux touches... Le vieux restait morose, perplexe, et me pria sèchement d'abréger la leçon. Je pressentis que c'en était fait de nos beaux jours. J'eus la présence d'esprit d'écrire précipitamment au crayon quelques lignes où j'indiquais à mon amie le moyen de correspondre secrètement, car j'avais au plus haut point, monsieur, le sentiment de ma responsabilité envers cette pauvre enfant... Oh ! je devine votre secrète objection, monsieur : pourquoi m'étais-je fait aimer de cette enfant? Tout est là, en effet... Avais-je le droit d'aimer,.. d'être aimé?..

— C'est une question que votre conscience dut se poser avec angoisse en cette circonstance...

— Sans doute... Mais quelle est, je vous prie, la loi par excellence qui domine toutes les autres, la loi universelle, souveraine, celle qui ne relève d'aucun culte, d'aucune philosophie, d'aucun code politique ou social ?.. N'est-ce pas la grande loi d'amour? Dépositaires des germes de la vie, enivrés de ses philtres, poussés l'un vers l'autre par toutes les forces de l'instinct, par tous les prestiges de la nature, les amans, en se donnant l'un à l'autre, ne font qu'accomplir la loi. Toutes les créatures y sont soumises, à cette loi, toutes en observent les rites ; quels que soient le temps, le pays, les coutumes ou les dogmes, la mode et les préjugés, les fils d'Adam aiment et aimeront les filles d'Ève... Que peut-on dire à cela?..

Pourquoi, je vous prie, aurions-nous été, Rose et moi, déshérités du droit de tous, du droit de nous aimer?..

— Mais,.. si les parens l'avaient permis,.. rien à dire, en effet.

— La famille?.. les parens?.. Comment ces bourgeois orgueilleux, égoïstes, se seraient-ils résignés à voir leur fille unique éprise d'un homme de rien, d'un pauvre diable sans le sou, sans famille, sans respectabilité apparente... Eh bien!.. morbleu! tant pis pour eux! monsieur, tant pis vraiment! La grande loi de l'amour les condamne; elle foule aux pieds leurs misérables calculs de convenances, de fortune, leurs préjugés de caste.. Nous étions jeunes, l'instinct primordial de la nature nous poussait l'un vers l'autre; notre droit, — je dirai mieux, — notre devoir, était d'y céder. Je sus le faire comprendre à Rose; je l'entraînai... Vous aussi, j'en suis sûr, vous auriez agi comme moi!

— Je ne le crois pas; je... je suis un vieux solitaire, élevé dans le culte de ce que vous appelez préjugés et superstitions; je suis de l'école du respect: respect des lois de mon pays, des droits de la famille, de la conscience, de la religion; et, je l'avoue, la séduction d'une enfant de quinze ans!.. Excusez ma franchise...

— Évidemment, nous ne pouvons nous entendre... Vous êtes un partisan de l'absolu!.. Vous croyez à un absolu qui légifère d'en haut et qu'on ne peut discuter... Moi, je ne crois qu'à la vie, à ses inspirations, à ses droits. Elle seule ne trompe pas... En dehors d'elle, tout n'est que rêveries et mensonges... Vivre, entretenir, élargir les conditions de l'existence, voilà l'unique devoir, clair, précis, sans nuages ni symboles, dont la voix parle dans nos instincts, dans nos appétits, dans nos désirs. C'est à nous de l'entendre, c'est à nous d'obéir...

— Vous parliez cependant tout à l'heure des perplexités de votre conscience?

— Et vous avez cru à des scrupules, à des délicatesses, sur des pointes d'aiguille, sur les plaisirs permis et les voluptés défendues? Non, non, nous n'en sommes plus là... Le drame est autrement tragique et grandiose; il s'agit tout simplement, de développer la vie, non pas seulement par la durée, mais aussi par la jouissance, en long et en large, à tous risques... C'est la guerre, je le sais, l'état de guerre en permanence, la lutte pour le bonheur, pour l'amour, pour la fortune, la lutte toujours et partout. Contre la vieille société hypocrite et féroce cantonnée dernière ses bastilles caduques, codes de lois et de morale religieuse, philanthropie, que sais-je?..

J'étais à la lettre suffoqué, épouvanté...

— Enfin, monsieur, repris-je, cette jeune femme... que vous semblez aimer?

— Je l'adore, s'exclama-t-il avec un accent passionné.

— Eh bien!.. n'a-t-elle pas des droits, elle aussi?.. Doit-elle les immoler aux vôtres?..

— Rose m'appartient; elle est mienne, la chair de ma chair, le sang de mon cœur... L'amour n'a fait qu'un de nous deux; elle se fond dans l'unité... La plaignez-vous, par hasard? reprit-il avec emportement. N'a-t-elle pas la part la plus belle? se laisser aimer, protéger, conduire. Toutes les angoisses, je les garde pour moi; je lui cache nos dangers, les épouvantes de l'avenir... Pour elle, j'ai sacrifié ma position, si chèrement conquise, j'ai quitté tout ce que je possédais, renoncé au repos, abandonné mon port de salut pour me rejeter dans la hideuse mêlée... Je me suis aliéné à jamais mes protecteurs... Comment recourir à eux désormais?.. Détournement de mineure!.. Mon cas est grave... Je brave tout pour elle et ne lui demande en récompense que sa beauté... Regardez-la dormir, paisible comme un enfant dans son berceau... Moi, je me ronge le cœur, je pense aux jours qui vont suivre, à cette lutte de géant qu'il me faut soutenir, seul, car tout m'est ennemi de tous côtés; toutes les forces de notre vieux monde sont liguées contre moi... Comme un cerf chassé par les chiens, je fuis devant la meute hurlante,.. cherchant, désespéré, un asile,.. une patrie,.. un moyen de défense... Car il faut que je la sauve, monsieur,.. il faut que je triomphe avec elle;.. ou bien, il ne nous reste qu'à mourir, elle et moi!..

— La situation est terrible, j'en conviens... Pourquoi ne pas ramener cette enfant à sa mère? Après l'esclandre de votre fuite, on ne saurait vous la refuser...

— Détrompez-vous, monsieur... Ah! que vous les connaissez mal, ces bourgeois ambitieux, ces cervelles têtues... Ils aimeraient mieux voir leur fille morte que dans mes bras... Pour elle, le couvent, la prison pour moi: voilà ce qui nous attend chez eux. En tout cas,.. la séparation!..

Son visage s'était contracté et, malgré l'antipathie violente qu'il m'inspirait, j'étais attendri de pitié, surtout pour la jolie Rose, pour le sort qui l'attendait en des mains si dangereuses. Je ne pus me retenir de lui faire quelques offres de service. Son regard étincela :

— Vraiment! pourriez-vous m'aider?.. J'avais donc raison d'espérer en vous? Je suis sans le sou,.. je dois au voiturier qui nous mène depuis deux jours, par des voies détournées, une forte somme, quatre-vingts francs... Et il me faut gagner le littoral,

Brest ou Saint-Nazaire, et me procurer sans retard l'argent de notre passage jusqu'à New-York...

— Je suis loin d'être riche, et je le regrette en ce moment, dis-je en ouvrant ma modeste caisse, où je découvris avec confusion qu'il ne restait que deux cents francs. Je les lui offris en m'excusant. Il les prit d'un air sombre :

— C'est beaucoup pour vous, qui ne nous devez rien, dit-il; malheureusement, c'est trop peu pour moi.

Il plia les billets pourtant et les serra dans son portefeuille avec un soupir; son visage avait une expression dure, avec je ne sais quoi de désespéré et de fou.

— Je vous devrai quelques heures de répit; merci... Plus tard,.. si je vis, je vous rendrai cet argent,.. si je réussis!.. Et je réussirai, à tout prix!.. Je veux qu'elle soit heureuse par moi,.. je veux être heureux avec elle... Faut-il que j'aie dans la poitrine un cœur brûlant de tendresse, un sang jeune et chaud dans les veines,.. des nerfs tout vibrans aux appels de la volupté, pour végéter en paria parmi les joies de la terre? Non, non,.. j'en jure par cette créature charmante,.. adorée,.. nous serons heureux ensemble, ou je périrai!

Il avait, d'un geste violent, porté la main à son front et saisi ses cheveux dans une forte étreinte, comme s'il voulait jeter sa tête en enjeu à la destinée.

Cette déclamation me laissa froid; il me parut qu'il jouait un rôle, qu'il cherchait à m'en imposer par son attitude dramatique. Depuis, j'ai pensé qu'à ce moment il était sincère; mais ce ton exalté, ces sentimens excessifs étaient trop en dehors de mon caractère et de mes habitudes pour ne pas me paraître factices. Je fus plus touché quand je le vis effleurer d'un léger baiser, avec un soupir, le front de Rose, et la réveiller en lui murmurant des syllabes caressantes. Je crois qu'il l'aimait beaucoup.

La jeune femme s'efforçait de secouer la torpeur de fatigue et de sommeil où elle était plongée, elle semblait tout engourdie, brisée. Il la souleva dans ses bras; et, bien qu'il fût de moyenne stature, l'emporta avec une facilité qui me surprit. Plus grand que lui, aussi robuste en apparence, je ne l'aurais pas fait avec tant d'aisance. Je conduisis mes hôtes dans la chambre réservée aux étrangers, la seule qui fût en état de les recevoir.

— Nous ne vous reverrons pas, me dit alors mon hôte. Nous partirons demain avant le jour; laissez-moi vous serrer la main et vous remercier de votre hospitalité et des preuves de bienveillance que vous m'avez si libéralement données.

Je touchai sa main, qui était dure et sèche; je ne puis dire que je l'aie serrée avec sympathie. En revanche, je ne reçus pas sans

émotion les adieux et les timides remercîmens de Rose. Elle me regardait avec ces yeux agrandis, un peu effarouchés, d'un enfant endormi qui s'efforce de faire contenance. Elle s'était mise instinctivement devant le lit, comme pour m'en dérober la vue. Pauvre petite Rose! sa pudeur souffrait en ma présence. Pour la mettre à l'aise, je me hâtai de sortir :

— Adieu! dormez bien... Si vous aviez besoin de moi, ma chambre est là, en face, de l'autre côté du palier.

Il me tendit de nouveau la main, secoua la mienne deux fois avec force, comme s'il scellait un pacte. Je trouvais qu'il abusait un peu des effusions. Enfin, les poignées de main devaient être rares sur la route où il s'acheminait; il faisait sans doute ses provisions de voyage.

Mahmoud m'attendait grondant sur le paillasson, devant ma porte. Il n'était pas plus que moi habitué à héberger des inconnus et n'en prenait pas aisément son parti.

De peur qu'il ne troublât le sommeil des voyageurs, je le fis entrer dans ma chambre. Il obéit, tête et queue basses, et se coucha sur le tapis, au pied de mon lit, non sans protester sourdement. Il est vrai que les sifflemens du vent et les craquemens des portes et des volets contribuaient à le rendre nerveux. Il s'était étendu la tête allongée sur les pattes, et je voyais ses prunelles luire d'instant en instant entre ses paupières inquiètes... Je n'avais guère non plus envie de dormir; les aventures sont rares dans ma vie, et l'arrivée de ce jeune couple incorrect et fugitif en était une de premier ordre... J'essayai de lire, mais je pensais à Rose, à son jeune visage délicat, à sa fine taille ronde serrée par un ruban flottant. Tout en elle me plaisait, m'intéressait... J'eusse voulu la garder près de moi, la voir vivre à loisir, contente et paisible, la gâter... Ma folle cervelle s'évertuait à imaginer des hasards qui me la ramèneraient, — mais sans son déplaisant compagnon, — des événemens romanesques dont je savais toute l'absurdité, et qui pourtant m'amusaient. J'avais soufflé ma bougie depuis longtemps et je commençais à m'assoupir, quand un rauque aboiement de Mahmoud me réveilla. Il était sur ses pattes, allait et venait dans les ténèbres, grondant et aboyant... Je me dressai; mais le moyen d'entendre quelque chose avec cette gémissante complainte du vent dans les branches flagellées et le clapotis de la pluie sur le sol saturé d'eau!.. J'allumai ma bougie. Je pensais que peut-être un de mes hôtes s'était trouvé indisposé et avait besoin d'aide... J'ouvris la porte; rien ne bougeait... Tout semblait calme, en ordre. Je revins me coucher, et Mahmoud, remis de son alerte, reprit son somme interrompu.

Ce fut lui pourtant encore qui plus tard me réveilla, et ses aboie-

mens étaient, cette fois, si impérieux, si formels, que je sautai du lit et cherchai mes allumettes. Le diable s'en mêlait : je ne pouvais arriver à mettre la main dessus, et, tandis que je les cherchais, j'entendais distinctement des pas dans la maison, des portes ouvertes et fermées. Impatienté, je courus à la fenêtre et poussai les volets... Il me semblait que j'avais dû dormir longtemps, et je ne me trompais pas : le jour commençait à poindre ; il devait être environ cinq heures ou cinq heures et demie. La tempête avait cessé ; la nature se reposait dans une sorte de stupeur lassée, avec cet aspect de désordre, de flétrissure qui suit les grandes orgies. Des branches brisées, des tuiles, des pierres arrachées jonchaient le sol, et, le long de la maison, ma belle bordure de chrysanthèmes était saccagée, les tiges hachées, les belles houppes roses et blanches traînaient dans la boue. Tout cela m'apparut dans une aube livide, à travers un brouillard humide qui voilait les lointains... En portant mes regards vers l'avenue, cependant, je distinguai, se mouvant dans l'épaisse brume, deux ombres noires, de tailles inégales, qui allaient s'éloignant, et bientôt s'effacèrent à mes yeux... C'étaient les deux amans qui s'en allaient vers leur destinée.— Adieu donc, pensai-je, quand disparut la légère et mince silhouette de Rose ; adieu, pauvre oiseau voyageur, folle hirondelle arrachée de ton nid !.. Que Dieu te bénisse, charmante créature !..

Le brouillard, qui s'épaississait en averse et m'éclaboussait le visage, m'obligea de refermer la fenêtre... J'allumai le feu, je pris ma pipe et je restai à rêvasser ainsi jusqu'au moment où Ludivine m'apporta mon café au lait. Je vis au premier regard qu'elle avait sa figure de bataille :

— Monsieur ne doit pas avoir faim, dit-elle d'un ton rogue,.. puisque monsieur a festiné cette nuit.

— Vous vous trompez, Ludivine, j'ai fort bon appétit.

— Après avoir saccagé le garde-manger... et l'armoire aux provisions ?

— Vous exagérez, Ludivine...

— Enfin !.. Monsieur est bien libre de réveillonner avec ses amis, si cela lui plaît... Seulement, si monsieur m'avait prévenue, il n'y aurait pas eu tant de dégâts...

— Je n'ai pas réveillonné, Ludivine... J'ai ouvert ma porte à des voyageurs surpris par la bourrasque, et...

— Ah !.. très bien,.. si monsieur reçoit maintenant les vagabonds,.. les saltimbanques, il ne manquera pas de bouches pour dévorer ses provisions... Mais vous vous ferez arriver malheur, monsieur Charles, . vous vous ferez arriver malheur,.. c'est moi qui vous le dis !..

— Bast!.. On ne meurt qu'une fois...

Vers neuf heures, le temps se releva, et la pluie ayant cessé, je chaussai mes guêtres, pris mon fusil et sifflai Mahmoud... Sur la table du salon, bien en évidence, je trouvai un bouquet de chrysanthèmes roses, noués avec un long cheveu noir... Oserai-je avouer que je baisai avec une sorte d'attendrissement cet humble souvenir de la pauvre fugitive, et je le serrai dans un tiroir avec quelques menues reliques, moins innocentes peut-être que celle-là..

Instinctivement, je suivis l'avenue, cherchant dans l'herbe mouillée la trace des petits pieds de Rose, et, au bout de l'avenue, je me mis à marcher le long de la route, sans trop m'avouer pourquoi... J'avais comme un pressentiment que j'entendrais parler de Rose,.. quelque passant aurait rencontré les voyageurs et pourrait m'en donner des nouvelles. Mais la route était déserte, et j'allais revenir sur mes pas, quand j'aperçus, dans un champ, un homme qui bêchait des pommes de terre. Je reconnus Gaspard, le jardinier de M[lle] de Kerréan, et l'idée me vint d'aller déjeuner à Tréminit et faire ma confession à ma voisine, car j'avais sur le cœur toutes mes indiscrétions de la nuit. Je hélai Gaspard et lui fis part de mon intention, en le chargeant d'en prévenir au château :

— Faites excuse, monsieur Charles, répondit-il; mademoiselle va déjeuner aujourd'hui chez M. le curé de Saint-Jean.

— Quoi?.. est-elle déjà partie?..

— Oh! que non!.. Mademoiselle est encore à dormir ou à ses dévotions... Elle ne descend jamais si matin... Mais elle a commandé la voiture pour onze heures.

J'étais désappointé; j'avais, je l'ai déjà dit, un sentiment très tendre pour M[lle] de Kerréan... Ce n'était pas, si l'on veut, de l'amour, au sens où on l'entend quand on est jeune. M[lle] Aimée de Kerréan n'était pas jolie; grande, maigre, le teint un peu couperosé, la figure ronde, les yeux ronds et doux, la bouche ronde avec des lèvres légèrement froncées par une expression habituelle de réserve pudique. Elle était bonne, indulgente, un peu craintive, avait de l'esprit et, par momens, des échappées de saillies qui attestaient un fonds de gaîté naturelle. Je lui avais voué une grande amitié, et si je n'avais été retenu par toutes les raisons que j'avais énumérées la veille à mon hôte improvisé, nul doute que je me fusse risqué à aspirer à sa main... Mais tout s'était borné à des relations de bon voisinage, et de ma part à une prédilection contenue par le respect.

— Eh bien! repris-je après un moment de déconvenue, j'irai alors dîner à Tréminit et j'amuserai mademoiselle d'une petite aventure qui m'est arrivée cette nuit. Dites-le-lui par avance.

Je chassai tout le jour; j'eus la chance d'abattre quelques pièces,

parmi lesquelles je choisis un lièvre et deux perdrix que Ludivine empaqueta proprement et, à la chute du jour, je m'acheminai vers Tréminit.

Il n'y avait autour de l'habitation ni murs ni grilles ; de simples lices de bois blanc séparaient le jardin des quinconces de chênes et de hêtres qui formaient une avenue de la route au château, un grand corps de logis carré, flanqué d'un haut pigeonnier et d'une petite tourelle en surplomb, à mi-hauteur de la façade ; c'est dans cette tourelle que M[lle] de Kerréan avait fait son oratoire... Je poussai la barrière mobile et m'avançai par l'allée tournante, à la façon anglaise, que l'on avait récemment dessinée autour de la pelouse. J'étais étonné de ne pas voir accourir au-devant de moi le vieux Milord, qui, d'ordinaire, saluait mon arrivée par ses jappemens et ses cabrioles de bienvenue. C'était d'autant plus surprenant qu'il y avait réunion nombreuse à Tréminit. Deux voitures stationnaient devant le château, et dans la salle à manger éclairée, je voyais passer et repasser des figures dont les silhouettes se dessinaient sur les rideaux. J'hésitais à entrer, car j'étais venu en voisin de campagne et nullement en tenue de gala. Je me dirigeai donc vers la cuisine pour m'informer et, s'il y avait lieu, déposer mon lièvre et mes perdrix, puis me retirer discrètement.

La cuisine était déserte ; une petite lampe fumeuse y brillait solitairement, et la cheminée froide et noire ne révélait point les préparatifs d'un festin. Saisi d'étonnement et d'inquiétude, je gravis le perron, traversai le vestibule et j'entrai dans la salle à manger. L'éclat subit des lumières m'éblouit, et sans distinguer aucun visage, je vis autour de la table huit ou dix personnes debout, groupées autour de trois personnages assis, dont l'un écrivait. Tous les regards s'étaient tournés vers moi ; j'étais sur le seuil, très troublé, cherchant une figure de connaissance. Une voix au bout de la salle prononça mon nom, et aussitôt, avec un sanglot, elle s'écria :

— Mademoiselle,.. notre bonne maîtresse, hélas ! hélas !.. elle est morte, pauvre demoiselle !

— Morte ?.. dis-je tout saisi et balbutiant, mademoiselle ?.. Comment ?.. De quoi est-elle morte ?

— De cela, dit une voix sèche ; — et l'un des hommes qui étaient assis jeta devant moi sur la table, où il résonna lugubrement, un objet que je reconnus sur-le-champ. Je jetai un cri d'horreur. — Mon couteau !.. mon couteau catalan ! — Et, chancelant en arrière, je m'évanouis. Mon Dieu ! oui,.. je perdis connaissance comme une simple fillette, pas assez vite cependant pour ne pas entendre la même voix sèche dire : — Qu'on ne perde pas de vue cet homme.

Quand je revins à moi, j'étais entre deux gendarmes. A mes côtés, Manon et Marianne, la femme de chambre et la cuisinière

de ma pauvre voisine, me frottaient les tempes de vinaigre, et, dans leur émotion, m'en emplissaient les yeux. — C'est donc vrai? demandai-je en gémissant. — A peine eus-je parlé que la voix sèche et désagréable cria : — Faites avancer cet homme.

Je me levai tout chancelant et m'approchai de la table. Je n'attendis pas les questions pour raconter, sans rien omettre, mon aventure de la nuit. Le cœur me saignait en me rappelant avec quelle effroyable imprudence, quelle inconcevable légèreté j'avais inconsciemment fourni à l'assassin des indications sur ma pauvre amie, sur ses habitudes et la disposition de sa demeure. Qui sait si je n'avais pas, sans m'en douter, suggéré l'idée du crime à ce misérable aventurier, sans ressources, prêt à toute besogne même la plus atroce, dans le désespoir où il était acculé. J'étais accablé de remords, comme d'une sorte de complicité abominable.

C'est par l'oratoire que s'était introduit le meurtrier, après s'être débarrassé du chien, dont le cadavre éventré fut trouvé caché sous un buisson de lauriers-cerise. Il avait atteint la tourelle à l'aide de deux échelles de jardinier liées ensemble avec un cordeau à étendre le linge, puis brisé l'étroite verrière et pénétré dans le petit sanctuaire, dont la lampe allumée lui servait de fanal; le fracas de la tempête avait couvert le bruit de son escalade; aucun des domestiques, ceux mêmes couchés dans la chambre contiguë à celle de Mlle de Kerréan, n'avaient rien entendu. Ce fut assez tard qu'on s'aperçut du crime, l'assassin ayant pris la précaution de reporter les échelles sous le hangar, et les dégâts qu'il avait faits se confondant avec ceux commis par le vent.

Mlle de Kerréan, de santé délicate, se levait tard; ses gens ne s'étaient point étonnés d'abord de ne pas la voir paraître. La femme de chambre avait frappé plusieurs fois doucement à sa porte et, ne recevant pas de réponse, elle avait conclu que sa maîtresse dormait.

Cependant la matinée s'avançait, la voiture attelée attendait pour la conduire à Saint-Jean; on prit le parti de la réveiller. Mais le meurtrier avait eu soin de mettre le verrou à l'intérieur. Les domestiques, très alarmés, n'osèrent enfoncer la porte; on envoya le cocher à la ville, distante de dix kilomètres, avec ordre de ramener un serrurier et un médecin. Ce ne fut donc que dans l'après-midi que l'on put pénétrer dans la chambre et constater le crime. Les bahuts étaient ouverts, le meurtrier avait, — grâce à moi, — su trouver la clé sous la statue de saint Gobrien; la cassette de fer, une cassette à secret que j'avais donnée à Mlle de Kerréan et dans laquelle elle serrait ses valeurs, avait disparu avec tout ce qu'elle contenait. Le drame avait été accompli avec une force, un sang-froid vraiment extraordinaires.

Il est probable que l'assassin avait quitté ma demeure vers une heure du matin, au moment où mon chien aboya la première fois; j'avais alors regardé ma montre, elle marquait une heure moins cinq, et la pendule une heure quatre minutes. J'avais fait en moi-même la remarque qu'elles étaient rarement si près de s'accorder. Le chien resta tranquille jusqu'à cinq heures; c'est donc dans cet intervalle assez court que le crime s'était accompli : l'homme avait trouvé le temps de franchir les cinq kilomètres qui séparent La Marlette de Tréminit, de pénétrer dans le château, de faire sa besogne sanglante et de revenir en moins de quatre heures... Rose l'attendait-elle au dehors? Comment l'avait-elle rejoint?.. Quelle part avait-elle dans l'horrible événement? Tout en moi protestait de son innocence; j'aurais donné ma vie en gage... Mais le magistrat, je dois l'avouer, ne semblait pas partager absolument ma conviction, et ses soupçons me faisaient un mal affreux... Du reste, je lui étais moi-même suspect!.. L'ingénuité de ma déposition, la sincérité et la violence de mon chagrin, surtout mes antécédens immaculés et la considération dont je jouissais dans le pays, m'épargnèrent seuls la disgrâce d'être arrêté préventivement. Je fus cependant gardé à vue pendant quarante-huit heures, jusqu'à ce que le charron qui avait réparé la voiture des fugitifs et le voiturier qui les avait amenés de Rennes, ayant été retrouvés, confirmèrent mon récit. Le meurtrier et sa compagne, en sortant de chez moi, s'étaient fait conduire à Vannes, où leurs traces se perdaient...

Tous les efforts pour les retrouver ont été depuis lors inutiles. Qu'est devenu l'assassin? A-t-il emmené sa jeune compagne en Amérique, comme il en avait le projet? Vivent-ils paisiblement cachés dans un coin obscur de la France ou dans quelqu'une des îles anglaises?

Le même mystère plane sur le passé; leur nom est demeuré inconnu. D'où venaient-ils? Comment le récit du crime, répété par tous les journaux, n'a-t-il pas pénétré dans la province qu'ils habitaient précédemment et provoqué des révélations? C'est un fait bien étrange... Sans doute, les parens de Rose avaient su garder le secret de sa fuite par crainte du scandale, et dans l'espoir de la retrouver, de la ramener un jour. S'ils furent instruits, comme il est probable, de l'abominable drame, ils ne purent se résoudre à mettre la justice sur les traces de leur fille et préférèrent l'abandonner à son affreux destin... Qui sait si la pauvre enfant, abusée, ne vit pas heureuse, sans défiance ni soupçon, près de ce monstre?

* * *.

LA

CROIX ROUGE DE FRANCE

III[1].

AU-DELA DES MERS. — LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES. — LE COMITÉ DES DAMES. — LE TRÉSOR DE SECOURS.

VII. — AU-DELA DES MERS.

La Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer ne s'est pas contentée, depuis la fin du conflit franco-allemand, d'étudier les questions techniques, de réunir un matériel important et de former un personnel apte aux services exigés; elle a donné aide à la France engagée dans des combats d'outre-mer; fidèle à son titre, elle a été maternelle pour nos soldats et pour nos marins. Une sorte de croisade permanente semble ouverte contre les peuples infidèles; on se soucie fort peu de modifier leurs croyances religieuses, mais on ne dédaigne point d'acquérir leurs territoires, de s'y installer, d'y prospérer, s'il se peut, et de s'y maintenir en vertu d'un droit barbare que l'on conteste lorsqu'on est le plus faible, que l'on acclame lorsque l'on est le plus fort et qui n'est autre que le droit de conquête. Ce que la morale y gagne, je ne saurais le dire; mais cela développe la marine, le commerce, la richesse générale

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 15 novembre.

des nations, et c'est pourquoi l'on n'a point scrupule de se faire écumeur de rivages et détrousseur de pays, au mépris du précepte, perpétuellement méconnu : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse. » Il est difficile de ne point sourire en se rappelant que Désiré Nisard a été conspué pour avoir dit, en une heure de franchise, qu'il existe deux morales. Il a nié le propos, et il a eu tort; je le reprends pour mon compte, et j'affirme que, si un individu se conduisait à l'égard de son semblable, comme les peuples, représentés par leurs gouvernemens, se conduisent vis-à-vis les uns des autres, la peine qui le frapperait serait si sévère qu'il n'aurait plus occasion de tuer les gens pour s'approprier leurs biens. Considération superflue que peut formuler la conscience d'un philosophe grognon, mais que la politique n'admettra jamais, ne serait-ce que par respect pour une tradition qui date des premiers jours du genre humain.

Ce qui a été acquis par la violence ne se conserve que par la force; aussi, lorsque dans les colonies l'élément autochtone n'a pas été anéanti, l'état de guerre est presque l'état normal. Sous prétexte d'assurer la sécurité des frontières, on les recule sans cesse au détriment des voisins, que l'on traite volontiers d'insurgés ou de rebelles lorsqu'ils défendent le sol natal et obéissent ainsi au plus sacré des devoirs. Il y a cent trente ans, les Anglais commencèrent à s'établir au Bengale ; c'était une acquisition nouvelle exposée à des revendications; pour en mieux conserver l'intégralité, ils ont conquis l'Inde entière, qui est à eux avec 200 millions de sujets auxquels toute velléité de patriotisme est interdite, ainsi que le démontre la répression de l'insurrection des Cipayes en 1857, insurrection motivée par l'annexion peu volontaire du royaume d'Aoude. Il n'est pas une nation européenne, une nation civilisée, qui n'ait de pareils faits sur la conscience, qui n'en tire profit et ne s'en vante dans son histoire. Une épidémie de colonisation sévit en Europe depuis une quinzaine d'années ; c'est à qui s'en ira vers les terres noires, vers les terres jaunes, du côté de l'Afrique et de l'extrême Orient, pour s'y tailler des possessions où l'on pourra écouler quelques marchandises, après y avoir fait tuer bon nombre de soldats qui ne demandaient qu'à vivre. La France n'est pas demeurée en reste dans ce mouvement d'expansion, et c'est pourquoi notre Société de la Croix rouge a expédié tant de ballots dans des pays lointains.

Un coup d'éventail injurieusement donné à un consul provoqua des représailles qui entraînèrent la prise d'Alger et du territoire adjacent. Il en résulta une colonie que l'on dut protéger vers l'ouest en s'emparant de la province d'Oran, vers l'est en prenant la province de Constantine, vers le sud en débordant jusqu'aux marges

du grand désert. Ce que cette conquête a coûté à la France d'efforts, d'hommes et d'argent, les lecteurs de la *Revue* savent que M. Camille Rousset l'a raconté d'une façon magistrale. Notre sécurité exigea, paraît-il, un développement de frontières du côté de l'Orient, et nous avons étendu une main bienveillante sur la Tunisie, à peu près comme l'Angleterre honore l'île de Malte de son protectorat. Les choses n'allèrent point toutes seules, et les Tunisiens nous accueillirent avec un empressement mélangé de coups de fusil. Qui ne se rappelle les Kroumirs, ces fameux Kroumirs dont la résistance fut si redoutable dans les journaux? Peu ou prou, on se battit; des soldats français étaient en guerre, la Société de secours aux blessés intervint, et elle proposa ses services au ministre. Celui-ci les accepta, mais en les limitant. Il ne crut pas devoir accueillir le concours sans réserve qu'offrait la Société; il estima que les ressources hospitalières dont disposait le corps expéditionnaire suffisaient à tous les besoins, et il n'autorisa que l'envoi de certains dons en nature. Si les ambulances de notre Croix rouge ne se montrèrent pas en Tunisie à la suite de nos soldats, c'est qu'il ne leur fut point permis d'y paraître; je le regrette, car elles n'y auraient point fait mauvaise figure. A défaut de ses tentes, de ses cacolets, de ses infirmiers, elle envoya des médicamens et beaucoup de ces objets qu'une administration soucieuse des deniers publics doit considérer comme superflus, mais qui nous semblent de nécessité première pour les malades et les convalescens. On sut y joindre, sans malice, mais avec habileté, une centaine de brancards qui furent utilisés, quoique le matériel sanitaire de l'armée fût au complet. Tous les envois étaient dirigés sur les comités de la Société, à Marseille, à Toulon, à Oran, à Alger, à Bône, à Tunis, qui les faisaient parvenir et distribuer dans le sud oranais où nous étions en lutte contre les indigènes, en Tunisie dont on nous disputait mollement la possession. Toutes les caisses, tous les colis timbrés de la Croix rouge portaient à nos soldats l'assurance que la Société de secours veillait de loin sur eux, puisqu'elle n'avait pas été admise à les faire accompagner par ses délégués. Il est fâcheux que des considérations d'un ordre probablement supérieur l'aient éloignée de cette incursion en pays à conquérir; elle y eût sans doute perfectionné une expérience qui n'eût pas été stérile pour l'avenir. Le *fit fabricando faber* est vrai pour l'hospitalier comme pour le forgeron.

L'énumération des objets expédiés par le comité central de Paris est intéressante, car elle répond avec intelligence aux besoins du soldat en marche de guerre, que n'épargnent ni les blessures, ni les maladies, ni le dénûment, et que trop souvent reçoit l'ambulance temporaire en attendant l'hôpital. J'y vois 6,314 objets d'habillement, où dominent les chemises et les ceintures de flanelle, qui devraient être

« d'ordonnance » dans les campagnes où l'on couche en plein air, dans les pays que visite fréquemment la dysenterie; 3,150 pièces de literie, draps et couvertures de laine; 1,840 kilogrammes de linges à pansemens, 100 appareils à fractures, 9 matelas à eau, 400 mètres de toile imperméable, 130 filtres à charbon, qui sont le plus précieux préservatif contre les contagions que charrient les eaux infectées de microbes; les conserves alimentaires sont en nombre qui ne se compte pas et forment, avec 11,700 litres de vins de Bordeaux et de Provence, une bonne ressource alimentaire. Les substances pharmaceutiques n'ont point été oubliées; les fébrifuges y tiennent bonne place et aussi les calmans, les anesthésiques, — laudanum, chloral, éther et chloroforme, — auxquels tout blessé a droit aux heures de la souffrance ou de l'opération. Afin de combattre la soif si dure, sous le ciel d'Afrique, pour les fiévreux à peine abrités par la tente, on a ajouté 336 litres de jus de citron concentré, à l'aide duquel on peut rapidement obtenir des limonades faites avec de l'essence de fruits et non point avec de l'acide sulfurique, qui si souvent la remplace dans les cafés et même dans les hôpitaux. On a pensé aux heures languissantes de l'ambulance, à l'ennui du désœuvrement, à l'oisiveté qui, pour le convalescent, appelle la tristesse, le regret, « le mal du pays, » si périlleux que bien souvent il retarde la guérison en paralysant la réaction vitale, et l'on a envoyé aux malades de quoi « tuer le temps : » des jeux de dominos, de dames, d'échecs, quelques collections de volumes à la fois instructifs et amusans, romans d'aventures, récits de voyages, histoires militaires qui raniment le courage en racontant les hauts faits des devanciers; le tabac ne manquait pas non plus, car on sait à la Société de secours qu'il est indispensable au troupier qui en a contracté l'habitude.

En expédiant ces « douceurs » à nos soldats manœuvrant sur les territoires *ubi Carthago fuit*, notre Croix rouge s'imaginait qu'elle concourait simplement au soulagement des malades et des blessés; elle eût été sans doute fort étonnée si on lui eût prédit que, par son action seule, elle allait participer à la conquête et soumettre des tribus réfractaires. Tout invraisemblable que le fait puisse paraître, le fait n'en est pas moins certain; si l'on en doutait, j'invoquerais le témoignage du général Riu, que nul ne récusera. Dans cette campagne qui fut si précipitée qu'on put la croire inopinée, il se produisit, au début surtout, quelque indécision dans les services auxiliaires de l'armée. On guerroyait dans l'extrême sud, à plus de 500 kilomètres de la base d'opérations; les médicamens, le matériel de pharmacie, n'y parvenaient point facilement, s'égaraient sur les routes indécises du désert et se faisaient parfois attendre plus qu'il n'eût convenu dans l'intérêt des malades et des

éclopés. L'administration militaire s'évertuait à parer à ces inconvéniens et n'y réussissait pas toujours; « elle était quelquefois paralysée par l'insuffisance même des ressources dont elle disposait, dit le général Riu; ce n'est pas avec la modeste somme de 1 fr. 25 par jour que le soldat évacué sur les ambulances du littoral pouvait trouver dans son long et pénible voyage de quoi s'assurer tout le bien-être qu'exigeait son état (1). »

Un jour, dans une de ces heures d'inquiétude et de malaise comme il en sonne trop souvent au cours des expéditions militaires, surtout dans les contrées de civilisation incomplète, on aperçut un convoi qui se dirigeait vers le campement. On s'interrogeait, on regardait, et l'on finit par distinguer la bannière de la convention de Genève. Il n'y eut qu'un cri : « C'est la Croix rouge! » Oui, c'était la Croix rouge qui, à travers mille obstacles, sous la conduite d'un de ses délégués, M. Gandolphe, arrivait avec un ravitaillement de bouteilles d'eaux minérales, de médicamens, de substances alimentaires et quelque argent pour les soldats dénués. Il fut le bienvenu, ce convoi inespéré, car les boîtes de pharmacie étaient vides et l'eau des mares saumâtres était périlleuse à boire. La provision de sulfate de quinine était ample et dépassait les besoins de la brigade que la Société de secours venait de rencontrer, après de dures étapes, dans un pays plus que stérile. Sur ces terres mal remuées depuis des siècles, l'air que l'on respire est l'haleine même de la fièvre; le sulfate de quinine y est plus précieux que l'or. J'ai traversé jadis des douars arabes atteints par la fièvre : les hommes hâves, les femmes décharnées, les enfans au ventre ballonné accroupis près des tentes, semblaient attendre que l'ange noir les eût touchés. Nulle défense, nulle résistance contre le mal; à quoi bon? ils savent depuis longtemps que la récitation des versets du Coran, que les incantations du sorcier sont impuissantes à détruire « la bête jaune » qui les mange; mais ils n'ignorent pas que le roumi possède une poudre blanche qui chasse la fièvre, et cette poudre magique, ils n'en ont pas; donc ils se résignent. Mais la résignation des musulmans ne va pas jusqu'à dédaigner le merveilleux antidote, et lorsqu'ils le reçoivent, en temps de maladie, leur gratitude est sans bornes. Des tribus belliqueuses, qui avaient résisté à nos fusils et à nos obusiers de montagne, se sont soumises et sont restées fidèles en échange de quelques paquets de quinine. Admirable guerre que celle-là où il n'y a d'autres vaincus que l'épidémie! Grâce à la Croix rouge, nous avons, en Tunisie, remporté une de ces bonnes victoires. La tribu des Souassi était plus que boudeuse et mécontente; elle

(1) *Société de secours*, etc., troisième délégation; comité départemental de Loir-et-Cher, assemblée générale du 4 avril 1886, p. 24, *Allocution du général Riu*.

était indocile et tout près de faire parler la poudre; on la surveillait, car son agression eût été à redouter, si, à ce moment même, elle n'avait été décimée par la fièvre. Un médecin-major partit en reconnaissance, n'ayant d'autres armes que du sulfate de quinine; il s'attaqua à l'ennemi, il combattit pour l'humanité, et il se trouva qu'il avait fait d'emblée une conquête qui, sans lui, eût peut-être coûté bien du sang. C'est la quinine de la Société de secours aux blessés qui fut victorieuse; elle mit la fièvre en fuite, et, du coup, s'empara de toute une tribu en lui rendant la santé. C'est un peu l'histoire du lion d'Androclès. Les barbares, ainsi que nous appelons les hommes qui ont d'autres mœurs que les nôtres, résistent à la force, se révoltent contre la violence et se donnent parfois sans esprit de retour, pour reconnaître un bienfait. C'est un genre de civilisation qui en vaut bien un autre.

Du 10 mai 1881 au 9 mars 1882, c'est-à-dire en moins d'un an, le conseil central de la Société dirigea quarante-deux expéditions d'objets sur la Tunisie, sans compter trois expéditions de matériel directement faites par les comités de Lille, de Calais et de Bordeaux. Ce ne sont pas seulement les campemens disséminés dans la Régence, les ambulances temporaires établies çà et là pour recueillir les malades et les blessés qui profitèrent de la générosité de notre Croix rouge, ce fut l'hôpital même de Tunis qui se trouva heureux de participer à ces largesses secourables et qui les méritait, car plus d'un de nos soldats y avait trouvé un asile et des soins. Dans cette œuvre d'expansion française, qui se termina par l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie, la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer eut sa part d'influence, et j'oserai dire sa part de gloire, de cette gloire pacifique, humaine et civilisatrice qui est la meilleure de toutes. Non-seulement elle a aidé à soulager ceux qui souffraient, mais elle a calmé les rancunes, apaisé les ressentimens, désarmé des projets d'insurrection en portant le salut là où l'on redoutait la guerre.

De même que, pour garantir l'Algérie de toute incursion des tribus orientales, on a dû s'emparer de Tunis, de même la possession de la Cochinchine nous a engagés à faire la conquête du Tonkin. Ce qui résultera plus tard de ce contact et de cette lutte avec la race jaune, si nombreuse, si alerte, si apte aux éducations rapides, sera peut-être grave pour le monde européen, mais ce n'est point le lieu de discuter cette question grosse d'éventualités. Ici nous ne faisons point de politique, nous ne nous occupons que de bienfaisance; ce qui n'est pas la même chose. Le terrain seul sur lequel nos marins et nos soldats allaient combattre est tellement malsain, si fréquemment envahi par les épidémies de choléra et de fièvres, baigné d'humidités amollissantes, selon les saisons, ou brûlé par un

soleil mortel pour des hommes du Nord, qu'il devait être plus redoutable à nos armées que les populations que l'on voulait soumettre. Tout dans ce pays est contraire à nos habitudes, à notre hygiène, tout y est hostile à notre existence; nous nous y usons par le fait même du séjour; on dirait que l'air n'y est pas fait pour nos poitrines et que l'eau des fleuves y est un poison. Contre ces conditions rebelles il fallait lutter, et la Société de secours s'empressa. Elle s'offrit au ministère de la marine; elle sollicita l'honneur d'être autorisée, comme elle l'avait été en Tunisie, « à faire des envois de diverses natures, particulièrement de ces objets extra-réglementaires, de ces douceurs et de ces élémens de distraction, qu'il entre si bien dans la mission de l'œuvre de la Croix rouge d'ajouter au régime de l'ambulance (1). » Le ministre accepta les propositions de la Société, qui déjà s'était assurée d'un représentant à Saïgon, et qui trouvait au port d'embarquement, dans le comité de Toulon, un auxiliaire intelligent et dévoué. Le ministre de la marine accrédita la Société de secours auprès du gouverneur de la Cochinchine, auprès du général-commandant le corps expéditionnaire, qui furent chargés de recevoir les dons et de les répartir dans les meilleures conditions possibles. Les transports de France au Tonkin s'effectuèrent avec régularité: les colis, frappés d'une étiquette uniforme, adressés au vice-amiral commandant en chef le cinquième arrondissement maritime, à Toulon, étaient embarqués sur les navires de l'état et transférés à destination.

Une fois arrivés à Saïgon et Hanoï, il était difficile de les suivre au milieu des convois qui devaient les distribuer dans les ambulances ou dans les hôpitaux improvisés. Des malades, des blessés ramenés en France, ont raconté que bien des cigares, bien des paquets de tabac, bien des bouteilles de rhum et de vin s'était égarés et n'avaient jamais été remis aux convalescens qui les attendaient. Le fait n'a rien d'improbable; il y a loin de Paris à Lang-Son ou à Tuyen-Quan; les routes ne sont pas sûres, les objets passent par bien des mains, les soldats en campagne ne sont pas toujours scrupuleux et les cantiniers excellent à acquérir sans bourse délier, au détriment du voyageur, des bouteilles de vin qu'ils revendent à celui-ci plus cher qu'elles n'ont primitivement coûté: j'en ai fait jadis l'expérience en Algérie, au camp des Oliviers. J'imagine que ces petites aventures n'ont point été rares au Tonkin; les colis de la Croix rouge ont dû tenter bien des gosiers altérés et bien des lèvres privées de tabac depuis longtemps. Ne soyons pas trop sévères. Dans ces contrées impitoyables, le soldat souffre de tant de façons

(1) *Compte-rendu des opérations de la Société pendant l'année* 1883, présenté au nom du conseil, le 20 mai 1884, par M. le duc de Nemours, président, p. 7.

qu'il peut être considéré comme un malade; dès lors il a quelque droit de prise sur les envois de la Société de secours aux blessés.

Ces larcins qui, à proprement parler, ne sont que des filouteries, ont cela de grave qu'ils portent préjudice aux ambulances. Ailleurs qu'au Tonkin et dans une guerre où les armes françaises n'étaient point engagées, des désordres considérables se produisirent; les diverses sociétés européennes de la Croix rouge s'en émurent, et, au congrès de Carlsruhe, en 1887, on agita la question de savoir s'il ne convenait pas de faire convoyer par des agens spéciaux les expéditions de matériel faites par les comités de secours. La question a été posée, discutée; je ne crois pas qu'elle ait été résolue. Quoi qu'il en soit, la Croix rouge française a fait son devoir en créant des dépôts en Cochinchine, au Tonkin, en Annam, au Cambodge et à Formose. Nos matelots, nos soldats l'ont bénie; ils savent que sans elle, plus d'un qui a revu le pays serait resté là-bas dans la fosse anonyme dont on oublie jusqu'à l'emplacement. Il me semble qu'à ces longues distances et sous ces climats meurtriers, la Croix rouge, infatigable pourvoyeuse de salut, représente la patrie qui veille sur ses enfans, les soigne, les réconforte et les sauve. Ses archives seront plus tard un précieux document pour l'histoire de la bienfaisance dans la seconde moitié du XIXe siècle. Puisse cette bienfaisance ne se jamais lasser et traquer le mal partout où il se manifeste !

Un *ordre général* daté de Hanoï, 3 février 1886, rend justice à notre Croix rouge; le commandant du corps expéditionnaire signale « la sympathie et la sollicitude incessantes de la Société française de secours aux blessés militaires et lui donne un témoignage public de la reconnaissance des troupes de l'Annam et du Tonkin. » Hélas ! on ne se battait pas seulement sur les bords de la rivière Rouge et de la rivière Noire, où « les Célestes » nous ont souvent tenu tête plus solidement qu'on ne l'aurait supposé lorsque l'on se souvenait de la bousculade de Palikao; on guerroyait aussi ailleurs, à Madagascar, qui semble avoir de tout temps exercé une sorte d'attraction sur la France. Nous y sommes, non sans lutte. Y a-t-on retrouvé quelques souvenirs de Maurice Béniowski? Celui-là ne fut pas un aventurier vulgaire, et le seul résultat de son invraisemblable existence sera peut-être d'avoir fourni à Boieldieu le sujet d'un opéra comique aujourd'hui oublié. Après avoir été fait prisonnier, en Pologne, par les Russes, lors de la guerre de 1769, après s'être évadé de Kamtchaka, s'être presque emparé de l'île de Formose et être venu en France, il fut chargé d'une mission politique et militaire à Madagascar. Il fonda une colonie à Foulepointe et, en 1776, il fut élu *ampascabe*, c'est-à-dire roi de l'île. Il n'était point Polo-

nais pour rien; il réunit ses sujets, les Malgaches, les Hovas, les Seclaves, les Antavars, les Betimsaras, et leur fit prêter serment de fidélité à la confédération de Bar, ce qui ne souleva aucune difficulté parmi les indigènes. Lorsqu'il fut tué par les Français, en 1785, il n'avait que quarante-quatre ans. Certes, ce n'est point pour rechercher ses restes et les vestiges de sa domination éphémère, ce n'est pas non plus pour donner force de loi à l'édit royal de 1642, qui déclarait Madagascar dépendance de la couronne de France, que nous avons débarqué nos troupes sur ces côtes. J'imagine que c'est plutôt pour saisir et pour garder la rade de Diego-Suarez, une des plus belles, une des plus sûres du monde. Nos matelots, nos fantassins de marine, — mathurins et marsouins, — n'ont point failli au devoir; ils ne se sont point demandé si la cause était juste, si l'on avait le droit de s'imposer à des populations qui n'avaient adressé aucun appel à des élémens étrangers; ils ont mis au service du pays leur bravoure et leur dévoûment; ils ont obéi sachant qu'ils devaient obéir, et ne se souciant de rien que de bien faire leur métier de marins et de soldats. Ils combattaient au nom de la France: notre Croix rouge ne les oublia pas, et ils reçurent les secours auxquels ils avaient droit. L'agression contre le Tonkin, l'Annam, Formose, Madagascar, est désignée, dans les procès-verbaux de la Société, sous la dénomination de campagne de l'extrême Orient. Or, du 30 juin 1883 au 30 juin 1888, cette campagne a été l'objet de 130 expéditions de matériel, de vêtemens, de vivres, de linge, de tabac, de boissons et de livres (1). On n'a rien omis, car à côté de 60,542 bouteilles de vin, de 8,743 bouteilles de liqueurs alcooliques, je vois figurer des moustiquaires et des appareils à fabriquer la glace. Les envois d'argent se sont élevés à la somme de 51,500 francs, dont une partie a été consacrée à l'aménagement d'une petite flottille appropriée au transport des blessés par eau.

J'ai lu attentivement et avec intérêt la liste des objets que notre Croix rouge expédie à nos soldats qui font campagne contre les Arabes, contre les Madécasses, contre les Pavillons-Noirs; le choix en est judicieux, mais on devine tout de suite qu'il est limité; ces objets ne sont et ne peuvent être qu'extra-réglementaires. Or, parmi les effets « d'ordonnance » adoptés par le ministère de la guerre, uniformément reproduits sur un modèle déterminé, il en est un que la Société de secours n'a pas le droit de distribuer; je

(1) 53 expéditions ont été faites par le conseil central de la Société de secours aux blessés et 77 par les comités de province: Le Havre, 11; Nancy, 10; Bordeaux, 8; Lille, 7; Marseille, 10; Toulon, 6; Cherbourg, 5; Grenoble, 5; Châlons-sur-Saône, 2; Tourcoing, 2; Rennes, Montpellier, Toulouse, Pau, Oran, Troyes, Lorient, Calais, Hazebrouck, Blois, Montauban, chacun 1.

m'en afflige, car il serait pour nos soldats un bienfait sans pareil : je veux parler de la chaussure. De grands progrès ont été accomplis dans nos armées sous le rapport de l'équipement ; le vêtement est supérieur à celui d'autrefois ; il est ample et commode, c'est un costume de combat et non plus un costume de parade, comme il y a une vingtaine d'années. L'armement, dit-on, est parfait et redoutable ; la coiffure légère a remplacé avantageusement les shakos massifs, les bonnets à poils absurdes qui produisaient peut-être bonne impression dans une revue, mais qui chargeaient inutilement le soldat, l'alourdissaient et le protégaient peu. Tout cela est bien, et il faut louer ; mais la chaussure reste ce qu'elle était : détestable. Je demandais un jour à un vieux brave qui avait fait beaucoup de campagnes et qui avait ramassé ses trois étoiles d'or sur les champs de bataille en Algérie, en Crimée, en Italie : Quelle est l'arme la plus meurtrière ? est-ce le fusil, est-ce le canon ? Il me répondit : « Pour le fantassin, l'arme la plus meurtrière, c'est le soulier. » Je ne serais pas étonné que cette boutade ne fût l'expression de la vérité. Au mois de mai 1859, j'étais à Suze, lorsque la première brigade de notre avant-garde y arriva après avoir gravi et descendu le Mont-Cenis sur une route excellente. On avait beau « battre la boiteuse, » les hommes éparpillés, appuyés sur des bâtons, se traînant, oscillaient plutôt qu'ils ne marchaient, éclopés, écorchés au talon, car, avant la première étape de montagne, on avait commis l'imprudence de leur faire chausser des souliers neufs. L'état de cette troupe désunie était si lamentable, qu'elle n'eût été capable que de bien peu de résistance si l'ennemi lui eût barré le chemin. A la vue de ses soldats désemparés, le général Bouat, qui les commandait, eut un accès de colère que termina une attaque d'apoplexie foudroyante.

On peut offrir et donner une récompense nationale à celui qui inventera la chaussure du soldat, — soulier, demi-botte napolitaine, brodequin ou botte montante ; — cette récompense, fût-elle de plusieurs millions, ne sera jamais équivalente au service rendu. Bien souvent, en campagne, le soldat manque de chaussure et n'en souffre que plus. En Italie, à une demande de 150,000 paires de souliers, on répondit que l'on n'en pouvait livrer que 10,000. Je voudrais que la Société de secours aux blessés, qui, en tant de circonstances, a témoigné de son esprit d'initiative et de son intelligence, mît à l'étude la question de la chaussure du fantassin ; je voudrais qu'elle ouvrît un concours, sous l'invocation de saint Crépin et de saint Crépinien, d'où sortirait peut-être le modèle rêvé, le modèle entrevu et que nul encore n'a pu réaliser. Le prix de revient devrait être déterminé avant toute autre condition, car le bon marché s'impose aux fournitures soldées par

l'état. Si le ministère de la guerre payait les souliers militaires ce que nous payons nos brodequins de chasse, les soldats auraient les pieds indemnes, mais il ferait banqueroute en peu de temps. Le problème mérite que l'on s'efforce de le résoudre, il a de quoi tenter notre Croix rouge. Dans le conseil central, il ne manque pas d'officiers glorieux qui ont porté haut le renom de nos armes; interrogez-les; ils vous diront que, malgré la gymnastique, les exercices répétés, l'entraînement prolongé, le fond même du soldat, ce qui le fait capable de tout effort, c'est la soupe et le soulier, car la faim l'affaiblit et la blessure aux pieds le neutralise (1).

Si la Société de secours était maîtresse en cette occurrence, je crois bien savoir ce qu'elle ferait; elle estimerait que c'est une sage économie de dépenser de l'argent à pourvoir le soldat d'un équipement supérieur, et que cela vaut mieux que d'avoir à payer des journées d'hôpital. Il est peu probable qu'elle soit jamais appelée à donner son avis sur cette question, où elle apporterait sa compassion et sa clairvoyance; elle n'a pas du reste le temps de chômer, car nos expéditions lointaines ne lui ont pas épargné la besogne depuis quelques années. Cette besogne cependant ne lui a pas suffi, elle en a recherché une autre, plus large, plus humaine, car elle a dépassé les bornes de la patrie. Elle s'est souvenue que la convention de Genève était internationale et que les sociétés qui s'y rattachent revêtaient le même caractère. Elle a pensé qu'elle se devait à ceux qui souffrent des maux de la guerre, même lorsque la guerre, inique en son principe, a été provoquée par eux. Elle a sagement agi. Elle n'a pas oublié qu'en nos heures de détresse l'Angleterre était venue à notre aide, et elle lui en a témoigné sa gratitude.

Au mois de novembre 1849, j'étais à Alexandrie, en visite chez le colonel Gallis, qui entourait la ville de fortifications. Il parlait de ses travaux avec maussaderie et disait : « Tout ce que je fais là sera pour les Anglais. » Il avait vu juste. L'Angleterre, ayant pris l'Indoustan pour garantir ses possessions du Bengale, devait s'emparer de l'Égypte, devenue la route de Mer-Rouge par le percement de l'isthme de Suez, afin de mieux assurer la sécurité des Indes; il lui convenait de ne laisser à personne la clef de sa maison, et elle l'a mise dans sa poche. Pour parvenir à ce résultat, l'action diplomatique ne fut point compliquée. On bombarda Alexandrie, ce qui fut une abomination; on livra un semblant de bataille à Tell-el-Kébir, et le tour fut joué. On se rendit maître, sans grand péril, de la terre des

(1) On dirait que la grande préoccupation du soldat en campagne est bien moins la recherche de la gloire que la recherche du pain. Lisez *les Cahiers* du capitaine Cogniet, le simple pousse-cailloux; *la Campagne de France*, par Goethe, l'ami des princes; *the Autobiography of sergeant William Lawrence*, le grenadier anglais qui, de la bataille de Waterloo, ne se rappelle que la conquête d'un jambon.

Pharaons, des Ptolémées et des khalifes ; la vieille Isis prit rang parmi les divinités anglaises ; cela n'empêcha pas Gordon d'être massacré à Khartoum, car la tardive expédition qui avait reçu mission de le délivrer échoua plus piteusement encore qu'elle n'avait été menée. La Croix rouge française se mit donc à la disposition de la Croix rouge d'Angleterre et lui proposa ses services; la réponse fut courtoise; la campagne avait été si rapide et si peu meurtrière que la Société de secours de Londres n'avait eu qu'à envoyer un petit nombre d'infirmiers en Égypte; néanmoins, quelques bouteilles de vin de Bordeaux seraient reçues avec plaisir par les soldats de la Grande-Bretagne déjà rapatriés et soignés à l'hospice de Netley. Au lieu de quelques bouteilles, on chargea le comité de la Gironde d'expédier à destination des caisses de vin de choix. Ceci n'était en quelque sorte qu'un échange de bons procédés; le comité de Marseille eut une tâche plus lourde.

Il recueillit les réfugiés qui, échappés d'Alexandrie après le bombardement, étaient venus demander un asile à la France. Il fallut pourvoir à tout, vêtir, nourrir, abriter ces infortunés. Beaucoup d'entre eux, désespérés d'une ruine imméritée, harassés d'émotions, vaincus par les privations, étaient malades ; tout de suite on disposa pour eux une ambulance de 50 lits, qui bientôt fut insuffisante ; on en ouvrit une seconde de 70 lits ; l'hospitalité y fut généreuse et large, car elle se chiffra par 5,575 journées d'infirmerie. Le président du comité avait réuni les dames de Marseille adhérentes à la Croix rouge ; il n'eut pas à leur indiquer leur devoir : elles furent admirables. Ce n'est pas seulement dans la guerre anglo-égyptienne que notre Croix rouge est intervenue comme une sœur de charité qui s'empresse là où l'on souffre. Je l'aperçois en Bulgarie, en Serbie; je la vois aux pieds des Balkans offrant ses dons aux Russes comme aux Turcs, fidèle à son mandat et ne négligeant aucune occasion de l'exercer. En agissant ainsi, elle est bien de notre pays. Partout où il y a du bien à faire, il est naturel que la France y soit; j'estime également, — quoique le dieu Mars me fasse horreur, — qu'elle était dans l'exercice de sa mission à Navarin, pour délivrer la Grèce; à Anvers, pour compléter la Belgique; à Solferino, pour rendre l'Italie à elle-même. N'est-elle pas, tout entière, une Société de secours aux blessés ?

VIII. — LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES.

Au milieu de ses différens travaux, tout en accordant des allocations renouvelables aux impotens, aux veuves, aux orphelins de la guerre franco-allemande, tout en regardant au-delà des mers, afin de donner aide à nos soldats conduits à de lointaines aventures, la

Société de secours aux blessés poursuivait avec persistance sa réorganisation, que, toutes proportions gardées, elle voulait rendre et qu'elle a rendue analogue à celle de l'armée française. Il ne fallait plus être surpris, comme en 1870, ne savoir où courir, s'apercevoir de nouveau que le bon vouloir et la charité sans limites ne peuvent, pour les services hospitaliers militaires, tenir lieu d'expérience, de règlemens et de préparation réfléchie. Afin d'établir utilement ses divisions et ses subdivisions, qui, en temps de guerre, peuvent avoir une importance capitale, la Société de secours n'avait rien de mieux à faire que de se modeler sur l'armée elle-même; car là où sont nos soldats, elle doit être, avec un personnel et un matériel en rapport avec le nombre des troupes. Non loin des canons doivent apparaître les ambulances; le pansement doit toujours être à portée de la blessure. Je me figure la Croix rouge comme un pompier qui escorte des matières inflammables : que le feu éclate ou n'éclate pas, la pompe est gréée et prête à fonctionner.

La question était grave, car, selon le sens dans lequel elle serait résolue, il en pouvait résulter de grands bienfaits ou de grands inconvéniens. On discuta avec sagesse; toutes les éventualités furent successivement examinées, et l'on détermina un programme qui ne pouvait, naturellement, recevoir exécution qu'après avoir été approuvé par les autorités compétentes, c'est-à-dire par le ministre de la guerre et par le ministre de la marine. Des pourparlers furent engagés qui durèrent longtemps; les premières conférences me semblent dater de 1877, et c'est seulement le 3 juillet 1884 qu'elles aboutissent au décret signé E. Campenon, E. Peyron, J. Grévy, « portant règlement pour le fonctionnement de la Société de secours aux blessés militaires (1). » Les prescriptions du décret sont libérales; elles laissent la Société se mouvoir dans d'assez larges limites, mais elles la rattachent hiérarchiquement à l'autorité militaire, ce qui était indispensable pour éviter toute confusion. Ce décret donne gain de cause à la Croix rouge sur le fait primordial de son organisation. En France, la Société, représentée par ses comités, se divise en autant de régions qu'il y a de corps d'armée : dix-huit corps d'armée, dix-huit délégations régionales; en outre, et ceci est très important, elle est autorisée à se faire représenter auprès du commandant en chef de chaque corps d'armée, auprès de chaque préfet maritime, par un délégué du comité de la région. Elle a donc sa place déterminée, son intervention reconnue, ses

(1) Le décret du 3 juillet 1884 avait été précédé d'un décret, daté du 3 juin 1878, dont il reproduit les dispositions. Il est à remarquer, cependant, que le décret de 1878 admettait, — à titre exceptionnel, il est vrai, — la Croix rouge sur le champ de bataille; le décret de 1884 l'en écarte absolument.

relations officielles dans l'armée française, ce qui lui constitue des fonctions parallèles mais extérieures à celles du service de santé militaire. Donc, même en temps de paix, elle est considérée comme une institution de guerre ; elle appartient en quelque sorte à l'état, malgré son initiative individuelle ; elle est une force sur laquelle et avec laquelle on compte ; l'assimilation est complète ; l'article 7 du décret ne laisse aucun doute à cet égard : « Le personnel de la Société de secours, lorsqu'il est employé aux armées, est soumis aux lois et règlemens militaires. Il est justiciable des tribunaux militaires par application des articles 62 et 75 du code de justice militaire. » En somme, elle est à l'ensemble du service de santé ce que la réserve est aux troupes en ligne ; elle est un corps hiérarchisé, dont l'intervention peut fixer la victoire ; or la victoire qu'elle cherche et sait obtenir est le contraire de celle que remporte la violence.

Chacune des délégations régionales, correspondantes à la distribution des corps d'armée sur le territoire français, est munie d'un matériel qui offre un spécimen complet de l'outillage de notre Croix rouge. C'est une sorte d'exposition provinciale et permanente des modèles d'infirmerie militaire, depuis les brancards, les tentes d'ambulance, les voitures de transport, les fourgons de cuisine, jusqu'à la boîte de chirurgie, jusqu'au sifflet à l'aide duquel le soldat blessé peut attirer l'attention des brancardiers parcourant le champ de bataille. Si, aux jours des grandes manœuvres, les délégués de la Société de secours sont autorisés par les commandans en chef à mettre leur ambulance en mouvement et à suivre le quartier-général, cela n'en vaudra que mieux ; je ne cesserai de le répéter, car cette éducation pratique est supérieure à toutes les théories développées dans des salles de conférence. Vivre de la vie du soldat, en partager les fatigues, en apprécier les périls, c'est accroître sa propre commisération et apprendre à quel degré de dévoûment doit s'élever « le frère de charité » qui portera le brassard de Genève. Le soldat lui-même ne sera-t-il pas plus ferme à la lutte lorsqu'il saura que le brancardier, l'infirmier, le chirurgien sont là, non loin de lui, prêts à le ramasser, à le recueillir, à le panser ? Il est bon d'apprendre au soldat à faire le sacrifice de son existence, mais il est également bon de lui faire savoir que rien ne sera négligé pour la lui conserver, si elle n'est pas anéantie du premier coup.

Le rôle des présidens de délégations régionales est important. Quoique rattachés au conseil central siégeant à Paris, ils ont une initiative qui, dans certains cas, peut s'exercer d'une façon très active. Tant vaut l'homme, tant vaut la fonction. Si le cœur est ardent et l'intelligence ouverte, il est facile de parvenir, en peu de temps,

à créer une organisation qui est bien près d'être irréprochable. L'exemple a été donné; on n'a eu qu'à s'y conformer. Le marquis de Forbin d'Oppède, président de la quinzième délégation régionale, chargée de veiller sur le territoire occupé par le quinzième corps d'armée (1), a fondé dans chacun des départemens dont se compose sa circonscription, — j'allais dire sa juridiction sanitaire, — un comité; dans chacun des cantons du département, il a institué un correspondant choisi parmi les notables personnes. Les correspondans cantonaux transmettent les observations et les demandes au comité départemental, qui en donne connaissance au président de la délégation, lequel en réfère au conseil central. C'est l'organisation même de l'enquête charitable et, par conséquent, de la distribution des secours : « Par ce mécanisme, a dit le duc de Nemours dans un de ses rapports, il n'est pas de hameau où notre œuvre ne puisse être appelée à soulager une misère, pas une partie de la France où elle ne répande, avec les preuves de notre action pendant la paix, les principes de charité dont la Croix rouge est le symbole. » Au premier appel de guerre, les correspondans de canton réunissent les objets recueillis dans les communes et les adressent au chef-lieu de la délégation, d'où ils sont dirigés selon les instructions émanant du conseil central. On a ainsi créé un système de canalisation bienfaisante par laquelle le plus petit village est en relation directe avec Paris où sont les magasins-généraux, la réserve du matériel, la caisse et le moteur qui donne l'impulsion à tous les adhérens de la Croix rouge. Existe-t-il encore une seule bourgade de France qui n'ait entendu parler de la Société de secours aux blessés? Je ne le crois pas.

Dans l'état actuel de la civilisation, qui semble être l'étude des moyens les plus propres à employer pour procéder scientifiquement à une boucherie générale, le premier devoir d'un peuple est de se préparer à la guerre, s'il ne veut être écrasé dès la première rencontre. Dans les divers pays d'Europe on y songe, on s'y applique; l'art de tuer fait tous les jours des découvertes dont l'homme s'enorgueillit et dont l'humanité se lamente. Les anciennes méthodes ont été renouvelées, car elles n'étaient plus en rapport avec les progrès modernes, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas assez meurtrières : aux prochaines batailles, les survivans seront moins nombreux que les morts; l'ange exterminateur passera sur les armées, la vieille Bellone battra des mains et rira de joie en comptant les monceaux de cadavres. Les moyens sanitaires destinés à réparer une partie du mal ont donc été augmentés dans une certaine pro-

(1) Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var, Basses-Alpes, Vaucluse, Ardèche, Gard, Corse.

portion, mais dans une proportion, je le crains bien, qui restera inférieure à celle de la destruction. Là aussi les règlemens en usage ont été jugés insuffisans; ils l'étaient depuis longtemps, nous l'avons démontré plus haut en parlant des campagnes de Crimée et d'Italie; mais il a fallu le désastre de 1870-1871, il a fallu le service militaire obligatoire, pour briser la routine et donner aux élémens de salut une partie de l'ampleur qu'ils auraient dû toujours avoir. Treize ans après la signature du traité de Francfort, le 25 août 1884, on promulgue le « décret portant règlement sur le service de santé des armées en campagne. » C'est l'abrogation du règlement du 4 avril 1867, qui n'était plus en rapport avec les principes posés par la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée. Dans ce nouveau règlement, une large part est faite à la Société de secours aux blessés ; elle n'arrive qu'en seconde ligne, mais on peut dire que c'est à ses soins qu'est confié tout blessé évacué du champ de bataille.

Un croquis « figuratif du service de santé en campagne (1) » explique et détermine le rôle réservé à la Croix rouge de France. Les chirurgiens militaires sont chargés du « service de l'avant ; » ils sont au combat, ou tout au moins sur le terrain de la lutte. Les dispositions sont ingénieuses, elles semblent avoir tout prévu et être appelées à être d'une utilité irréprochable, si le mouvement des batailles ne vient pas les déranger. Immédiatement derrière les troupes engagées, représentées sur le plan par deux divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie, sont établis les postes de secours régimentaires; au-dessous, à portée de communication facile, trois ambulances, dont une réservée pour la cavalerie; plus bas et assez près, on établit la grande ambulance du quartier-général. Ces postes et ces ambulances sont en contact avec l'armée qui est au feu; entre eux et elle, le va-et-vient doit être perpétuel si le service des brancardiers a été bien organisé et s'il est fait par des hommes dévoués. A distance, encore près du champ de bataille, mais assez loin pour n'être pas sous la trajectoire des projectiles, ni être exposés à des « houzardailles, » je vois quatre hôpitaux de campagne qui peuvent communiquer facilement avec un hôpital « à destination spéciale » et avec un hôpital d'évacuation. C'est là que se trouve « la tête d'étapes de route ; » c'est aussi « la limite de la zone du directeur des étapes. » C'est-à-dire, si je ne me trompe, c'est là que s'arrête, théoriquement du moins, l'action du service de santé militaire ; au-dessous de cette zone, le champ appartient aux hôpitaux auxiliaires, ce qui, en langage officiel, signifie

(1) Ministère de la guerre : *Règlement sur le service de santé de l'armée*, deuxième partie. — *Service de santé en campagne*. Paris, L. Baudoin, 1884, p. 3.

à l'hospitalité de la Société de secours aux blessés : c'est elle qui a charge des infirmeries de gare et des baraquemens, rapidement construits, où elle a rangé ses lits, 200 au plus, 20 au moins (art. 157 du règlement). Entre les hôpitaux de campagne fonctionnant derrière les ambulances de combat et les maisons hospitalières des villes situées loin du théâtre des hostilités, la Société formera une chaîne ininterrompue de secours; si une bataille avait lieu sous Lille et que des blessés fussent évacués sur Nice ou Perpignan, de station en station ils trouveraient la Croix rouge prête à les réconforter et, s'il le fallait, prête à les recueillir et à les héberger. Il suffirait aux présidens des délégations régionales d'avertir les comités de villes, pour que ceux-ci fussent à leur poste avec des vivres, des médicamens, les médecins et les infirmières, qui se gêneraient peu pour apporter « les douceurs » chères aux malades.

Les hôpitaux auxiliaires organisés par la Société seront-ils toujours astreints au « service de l'arrière, » et ne seront-ils jamais employés au « service de l'avant? » J'en doute, et telle circonstance se présentera qui, malgré le décret de 1884, les mettra directement en contact avec les troupes engagées. On semble avoir prévu l'éventualité, car il est dit à l'article 157 du règlement : « Ces hôpitaux peuvent être employés à relever les hôpitaux de campagne, et ils fonctionnent alors dans les mêmes conditions que ces derniers. » Or je lis dans l'article 90 : « En cas d'engagement meurtrier, ou lorsque le front de bataille est très étendu, des hôpitaux de campagne peuvent être placés de façon à recevoir des blessés apportés directement des postes de secours sans passer par les ambulances. » J'en conclus que, dans certains cas qui se présenteront fréquemment à la guerre, la Société de secours ne sera pas seulement à la peine, mais qu'elle sera aussi à l'honneur. Ce ne sera pas le seul emprunt qui sera fait à notre Croix rouge sur les champs de bataille. Les brancardiers militaires sont-ils en nombre suffisant? 52 pour les régimens d'infanterie, 17 pour les bataillons de chasseurs à pied, 17 pour les groupes d'artillerie divisionnaire, 9 pour le groupe des batteries de corps. Et la cavalerie? elle n'a point de brancardiers; qui pourrait la suivre et en ramasser les blessés, lorsqu'elle charge? « Le transport des blessés y est assuré par des voitures légères d'ambulance. » (Art. 34.) J'imagine que l'on ne compte pas trop sur l'intervention de ces « voitures légères, » car l'article 68 dit : « Lorsque les corps de cavalerie combattent avec l'infanterie, leurs blessés sont recueillis et soignés par le personnel attaché aux corps d'infanterie. Lorsqu'ils opèrent isolément, leurs blessés sont recueillis par les ambulances ou dirigés en arrière par les soins des médecins des corps; en cas de nécessité, ils sont remis aux municipalités, qui en assurent le traitement. » C'est fort

bien, et j'ai confiance dans les municipalités; mais qui conduira ces malheureux à l'ambulance ou à la mairie de la commune voisine? car la guerre fait toujours naître « le cas de nécessité. » Voilà encore un sujet d'étude propre à éveiller l'émulation : comment relever promptement et transporter hors du terrain de combat les cavaliers blessés? Je crois qu'en un jour de bataille, et pour les seuls fantassins, on ne tarderait pas à constater que des brancards supplémentaires ne seraient point superflus. On n'aura pas à chercher longtemps pour les découvrir; la Société offrira ses brancardiers, qui s'empresseront, et si elle désigne un délégué pour les précéder et les guider, nul n'en sera surpris; mais il y aura rivalité parmi les concurrens pour ce poste de combat.

Lors de la mobilisation du 17e corps d'armée (septembre 1887), le comité de la dix-septième délégation avait ouvert une infirmerie de gare à Toulouse dans l'espoir de l'utiliser. Un ordre fort inattendu, expédié de Paris au dernier moment, lui prescrivit de la fermer. Le comité fut contraint de modérer son zèle et de se contenter de parer au service d'évacuation et d'établir une buvette de ravitaillement. La Croix rouge n'en fit pas moins œuvre recommandable; car, par ses soins, sur 210 soldats malades arrivés à Toulouse du 1er au 10 septembre, 150 ont été conduits à l'hôpital, et 60, continuant leur route, après avoir été réconfortés, ont été évacués sur leurs dépôts respectifs. Autant que l'on peut comparer la période de guerre à la période de paix, cette expérience trop restreinte a été concluante, et le docteur Naudin, qui la dirigeait, en a été satisfait. Elle est de bon augure; mais elle devrait être étendue et souvent renouvelée, afin de permettre au personnel de la Croix rouge d'acquérir l'aplomb, l'adresse, la rapidité dont il n'aura que trop besoin lors des grandes poussées produites par l'entrée des armées en campagne et par l'encombrement inévitable qui résulte du mouvement des troupes aux jours de batailles.

Le matériel employé à Toulouse, pour les évacuations, appartenait exclusivement à la Société de secours aux blessés; il doit en être ainsi dans les établissemens qu'elle crée. Cependant on a prévu certains cas d'urgence dans lesquels l'administration de la guerre peut prêter à la Société une partie du matériel indispensable à l'aménagement des hôpitaux ou des ambulances; la Société est alors responsable des objets qu'on lui a confiés et dont un inventaire, dressé contradictoirement, est rédigé en triple expédition. De même, dans les localités où elle a installé des maisons ou des étapes hospitalières, « elle est tenue de fournir, avec ses propres ressources, les denrées et objets de consommation nécessaires au traitement des malades. » Dans une seule circonstance, l'admi-

nistration vient à son aide : « Par exception, si la Société desservait des établissemens dans une place investie où les ressources lui feraient défaut, l'administration militaire pourrait lui fournir les denrées et objets de consommation reconnus nécessaires. Ces fournitures, délivrées sur bons régulièrement établis et visés par le sous-intendant militaire, seraient effectuées contre remboursement par la Société dans la limite de ses ressources financières (article 14 du règlement). » L'état intervient en temps de guerre, régulièrement, dans une certaine mesure, pour reconnaître les services que lui rend la Société de secours. Celle-ci reçoit 1 franc par journée de malade traité dans ses établissemens, et 1 franc par jour pour tout militaire évacué dans un de ses trains sanitaires; en revanche, elle reste chargée des frais d'inhumation et de service funèbre pour tout soldat décédé entre ses mains. De ce qui précède on doit conclure que la Société de secours aux blessés ne sera jamais aussi riche qu'il le faudrait pour remplir son devoir tel qu'elle l'envisage, c'est-à-dire avec générosité et sans modération dans le bien.

Si les expériences faites ont permis de concevoir toute espérance pour l'heure de l'action de guerre, l'émulation de la Société de secours aux blessés n'en a pas été ralentie, au contraire; notre brave Croix rouge s'en est sentie stimulée, car elle ne cesse de se perfectionner et d'augmenter son matériel; deux fois par an elle adresse un rapport au ministre de la guerre pour lui faire connaître avec précision les ressources qu'elle tient à sa disposition. Notre armée sait donc toujours sur quelle réserve sanitaire elle peut compter, et chaque corps d'armée a été à même d'apprécier l'excellence du matériel déposé près de chaque délégation régionale. Ce matériel n'est qu'un *minimum*; c'est un matériel de paix, en un mot, qui, à l'heure de la lutte, recevrait un accroissement considérable, comme le cadre d'une compagnie est complété par l'appel du contingent de guerre. Ce matériel, on l'a divisé en quatre sections qui correspondent aux quatre services principaux dont la Croix rouge serait chargée : 1° matériel pour évacuations voisines du champ de bataille; 2° pour évacuation par chemin de fer et par canaux; 3° pour ambulances de gare; 4° pour hôpitaux provisoires; la dépense, pour les dix-huit régions, est de 687,600 francs. Le matériel ne suffit pas; il doit être mis entre les mains de gens habiles, formés, aptes aux fonctions de chirurgiens, de médecins, de pharmaciens, de comptables, d'infirmiers, de brancardiers instructeurs; or, pour desservir dans les dix-huit délégations régionales les quatre catégories d'opérations sanitaires que je viens d'énumérer, il faut le concours de 3,600 personnes ayant toutes reçu l'éducation préalable qui leur permettra d'être à

la hauteur de leur mission et de ne point tromper la confiance qu'inspire leur bonne volonté.

IX. — LE COMITÉ DES DAMES DE LA CROIX ROUGE.

Il est facile de faire construire des voitures d'ambulance, d'acheter des boîtes de chirurgie et de former ainsi un magasin de secours où l'on n'aura qu'à puiser en cas d'alerte; mais il est impossible d'attacher et de fixer à la Croix rouge un personnel hospitalier qui soit toujours prêt à l'action et qui se réunisse au premier appel, comme un bataillon se rassemble au signal du tambour. Les médecins, les chirurgiens, les pharmaciens, qui, dans le courant normal de l'existence, sont en exercice permanent auprès de leur clientèle, représentent une troupe scientifique que l'on pourra sans peine grouper et distribuer selon les exigences de la guerre et les instructions du ministre. Ceux-là, on sait où les trouver. Une lettre de service suffira pour les diriger là où l'on aura besoin d'eux. Quant aux aides indispensables, quoique secondaires, il ne peut en être ainsi; car, dans la vie de tous les jours, ils n'ont pas de fonctions analogues à celle qui leur est réservée pendant la période des hostilités; en temps de paix, ils n'ont point de lit d'hôpital à surveiller, ils n'ont point de blessés à recueillir, à placer sur un brancard, à transporter. La Société de secours peut donner une instruction sommaire aux infirmiers et aux brancardiers; mais lorsque les canons se taisent et que les sabres sont au fourreau, elle ne peut les utiliser et les tenir en haleine, assemblés autour d'elle; il en résulte que le jour où elle mettra en mouvement le matériel des ambulances et des hôpitaux auxiliaires, elle devra le faire accompagner par des recrues qui seront obligées de s'initier à un service dont elles ignoreront les détails et l'importance.

C'est là l'inconvénient qui frappe toute société secourable organisée en vue d'une circonstance spéciale, lorsque cette circonstance ne se produit pas. Malgré les améliorations incessamment apportées à la construction, souvent fort dispendieuse, du matériel supérieur de l'œuvre, celle-ci restera toujours impuissante à maintenir en permanence, sous sa direction immédiate, un personnel composé de volontaires qui est dans la nécessité de pourvoir aux besoins de l'existence, et pour lequel toute perte de temps est un sacrifice que, sous peine de ruine, la caisse de la Société ne peut compenser. Au jour du péril, les infirmiers ne manqueront pas, ni les brancardiers non plus; on n'aura que l'embarras du choix de ceux qui demanderont à se joindre aux frères de la doctrine chrétienne; il en viendra par humanité plus que l'on n'en

voudra, et aussi pour des causes sur lesquelles il vaut mieux ne pas s'appesantir. On peut être certain, du moins, que les abus signalés pendant la guerre de 1870 1871 ne se renouvelleront plus. Le décret du 3 juillet 1884 y a mis ordre dans l'article 4 : « Nul ne peut être employé par la Société de secours s'il n'est Français ou naturalisé Français, et s'il n'est dégagé de toutes les obligations imposées par la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée, et par la loi du 3 brumaire an IV sur l'inscription maritime; » en d'autres termes, s'il n'a épuisé les différens modes du service militaire que tout Français doit actuellement à son pays.

Pour obvier, dans une mesure, aux inconvéniens que je viens d'indiquer et qui ont préoccupé les sociétés de la Croix rouge en Europe, on distribue aux hommes sur lesquels on est en droit de compter, lorsqu'il s'agira d'aller prendre le « service de santé de l'armée, » un livre publié par l'initiative du comité de Nancy, comité de frontière qui se tient prêt à tout événement. C'est un *Manuel du brancardier* (1), qui est la propriété de la Société de secours. Je l'ai lu avec une extrême attention, et j'estime qu'il est excellent. Il me paraît impossible de réunir en 194 pages in-16 plus de notions meilleures, à la fois très précises, très claires, sans pédantisme, à la portée de toutes les intelligences et aptes à faire un brancardier modèle de celui qui s'en sera pénétré. Les gravures ont la valeur explicative d'un plan d'architecture ; on n'a rien sacrifié au pittoresque, on n'a cherché que l'exactitude, une exactitude que l'on peut qualifier de scientifique, et on l'a saisie. Dans ce petit volume pratique, on apprend bien des choses. Pour me servir d'une expression de troupier, je dirai qu'il est avant tout « débrouillard; » il enseigne à utiliser les pièces de l'équipement même du blessé pour lui venir en aide. Après avoir lu les explications du docteur Gross et regardé les planches de M. Auguin, on saura se servir du ceinturon, des bricoles du sac pour faire un pansement; employer le sabre, les piquets de tente pour remplacer des attelles; on saura construire un brancard avec deux fusils reliés à distance par leurs bretelles disposées en double croix. Je ne parle pas du mouchoir, ni de la cravate, ni de la ceinture de laine, ni de la capote, qui, pliés de certaines manières, se prêtent à des combinaisons où le soldat blessé trouvera du soulagement. C'est plus que le manuel, c'est le code du brancardier, et j'entends du brancardier apte à reconnaître une blessure, expert à un premier pansement, adroit et habile au transport. Si jamais on établit des

(1) *Manuel du brancardier*, par le docteur F. Gross, professeur à la faculté de médecine, membre du comité, *avec 92 dessins originaux, dont 23 tirés hors texte*, par E. Auguin, ingénieur des mines, membre du comité. Nancy, au siège du comité, 1884.

examens pour les candidats aux honneurs du brancard de guerre, ce livre en sera le programme. Je ne doute pas qu'il n'ait été lu et médité par les douze cents brancardiers-infirmiers qu'un engagement volontaire rattache actuellement à la Société de secours, mais dont le nombre serait plus qu'insuffisant si l'ère des batailles s'ouvrait encore.

Les femmes, — la plupart du moins de celles qui, s'étant données à la Croix rouge, sont prêtes à la suivre, — échappent aux nécessités imposées à l'homme. Elles ne sont qu'exceptionnellement astreintes à ces fonctions rétribuées d'où dépend le pain quotidien. Surveillance de ménage et de famille, devoirs de monde, réunions de plaisir, cela n'exige ni un travail assidu ni une distribution de temps dont on ne peut rien distraire. Chez la femme la plus mondaine et la plus « répandue, » chez la femme la plus sédentaire et la mieux consacrée aux soins de la maison, il reste toujours une part de loisir assez considérable, et cette part on la consacre à la Société de secours, qui en profite et en fera profiter les blessés. Dans les heures de solitude, qui ne sont pas rares au cours de la journée, lorsque les enfans prennent leurs leçons et que le mari est hors du logis pour ses affaires, le soir, autour de la table éclairée par la lampe, il est si doux de travailler pour les malheureux, il est si facile de montrer l'agilité de la main en taillant les bandes, en coupant les compresses, en ourlant les serviettes à pansement, et même en tricotant le gilet de laine que le convalescent sera heureux d'endosser en sortant de l'hôpital. J'ai vu plusieurs femmes, et c'étaient de grandes dames, — comme Buridan disait dans *la Tour de Nesle*, — qui se réunissaient pour coudre la grosse toile, dure à leurs doigts délicats, la toile revêche des draps destinés aux couchettes des ambulances. Par ce travail de lingerie qui, peu à peu, accumule des richesses où les victimes de la guerre trouveront l'apaisement et le bien-être corporel, la femme est en relation constante avec la Croix rouge; elle en est la pourvoyeuse et l'économe, elle en est la perpétuelle bienfaitrice. Plus tard, lorsqu'elle prendra son poste d'infirmière aux chevets sanglans, peut-être retrouvera-t-elle avec émotion les pièces de pansement qu'elle aura confectionnées elle-même et qui lui rappelleront les heures paisibles employées à préparer les instrumens de salut que sa charité utilise. Elle aura été ouvrière d'infirmerie avant d'être infirmière, avant de faire la correspondance du pauvre soldat dont elle aura à prendre soin et qui voudra recevoir des nouvelles du « pays. » Cette triple obligation, dont l'une est incessante et à laquelle la paix n'enlève rien de son importance, est réservée aux femmes de la Croix rouge. On le leur a expressé-

ment dit, au mois d'avril 1883, lorsque l'on a procédé à la réorganisation du comité des dames, où brillent les plus grands noms de la marine et de l'armée françaises. Dans un règlement rédigé pour elles, on leur trace leur ligne de conduite aux temps de la paix et de la guerre. En accomplissant les devoirs qui leur sont offerts, elles se seront associées à l'œuvre et lui auront apporté le plus précieux des concours, celui du cœur et du dévoûment.

Grandes-maîtresses de la lingerie pendant la paix, grandes-maîtresses de la charité pendant la guerre, elles n'ont point accompli toute leur mission. Une part d'action, la plus fructueuse, la plus importante leur incombe encore. Je vois en elles des agens de propagande d'une puissance irrésistible. La plupart d'entre elles sont sœurs de bienfaisance, elles quêtent pour les indigens, elles visitent les malades et pourvoient aux orphelins. Elles savent comment l'on remue la torpeur des indifférens, comment l'on ouvre les bourses closes, comment l'on entre-bâille les coffres-forts égoïstes. Si elles parlent au nom du petit soldat qui a tant marché pour rejoindre l'ennemi, qui a si durement peiné sous le poids du fourniment au long des étapes, qui a dormi sur la terre nue, qui s'est battu le ventre creux, qui sans reculer d'une semelle a fait face au danger, qui revient blessé, affaibli, estropié, que n'obtiendront-elles pas; car, parmi ceux qu'elles invoqueront, nul ne pourra dire qu'au jour du combat il n'aura pas un parent ou un ami sous les armes. Elles doivent être avant tout les quêteuses de la Croix rouge : « Pour les pauvres blessés, s'il vous plaît! » Qui donc osera détourner la tête et refuser son aumône? Il est des heures qu'il faut savoir choisir, heures qui se représentent fréquemment dans la vie des hommes, où l'âme est plus compatissante, où le cœur est instinctivement attendri; ces heures sonnent aux jours des fêtes de famille, des mariages, des naissances, des anniversaires. La femme, à laquelle on ne peut reprocher de manquer de finesse, saura bien les choisir, ces heures propices, et les rendre fécondes pour l'œuvre qu'elle a prise sous son patronage. Toute femme de la Croix rouge devrait porter une aumônière à la ceinture : ce serait à la fois un insigne et une invite. Si elle craint de se montrer indiscrète et de se heurter à un refus, qu'elle se rappelle le vieux dicton de la galanterie française : Ce que femme veut, Dieu le veut.

D'autres sociétés, je ne dirai pas rivales, encore moins hostiles, d'autres sociétés indépendantes se sont créées. Au lieu de faire cause commune, ce qui était si simple, on a voulu faire cause séparée. Pourquoi donc deux ou trois bannières? Celle de la Croix rouge de France était assez large pour abriter tous les dévoûmens. L'esprit d'initiative suffisait, l'esprit de particularisme est superflu, puisque

le but visé est le même. Abondance de biens ne nuit pas, on le dit et je le crois; mais, en guerre, divergence d'action peut nuire; car les efforts risquent de s'égarer et de demeurer stériles, s'ils ne convergent pas vers le même point. Quelle cause a déterminé un certain nombre de femmes à se constituer en groupes isolés? je l'ignore. Le cœur des femmes est, il me semble, trop haut placé pour avoir été mu par des considérations secondaires. Les questions de rang, de situation sociale, de relations du monde, n'y sont pour rien, j'en suis persuadé. Dans les communautés religieuses de bienfaisance, les lavandières côtoient les duchesses et les appellent : ma sœur; elles sont égales l'une à l'autre, sous des guimpes semblables et dans des actes pareils. La charité, comme la religion, confère l'égalité à ceux qui la pratiquent; dans l'œuvre du bien, on ne doit considérer que le bien; il n'y a ni sectes ni castes : le gros sou de l'ouvrière a autant de valeur morale et souvent plus que le double louis de la marquise. C'est cela que l'on ne doit jamais oublier lorsque l'on veut participer aux bonnes œuvres; au seuil des institutions secourables, il convient de laisser tomber ses préjugés. Est-ce donc la politique, l'odieuse politique, qui a rendu divergentes des volontés animées d'intentions secourables? Une telle hypothèse est inadmissible. Aristocrates, démocrates, ce sont là des dénomination vaines qui servent peut-être à constater les habitudes d'opposition chères à notre race, mais que l'on dédaigne promptement lorsque l'honneur ou le salut de la patrie est engagé. Les anciens zouaves pontificaux n'ont pas fait mauvaise figure pendant la guerre franco-allemande, non plus que les mobiles bretons, qui priaient en allant au combat côte à côte avec les soldats républicains chantant *la Marseillaise*. Petites chapelles ne valent pas une grande église, et les tentatives disséminées restent fatalement inférieures à un effort d'ensemble. Cette sorte de rivalité établie sur le même terrain, sur un terrain où l'action doit être combinée si l'on veut obtenir un grand résultat, cette rivalité qui n'a rien d'inquiétant en période de paix, aurait de graves inconvéniens à l'heure des hostilités; il n'y a pas lieu, je crois, de s'en préoccuper, car la guerre la ferait cesser. On rappellerait le décret de Gambetta, et tous les groupes dissidens créés en vue de venir en aide aux victimes des batailles seraient rattachés hiérarchiquement à la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer. La Société elle-même, en vertu du décret du 3 juillet 1884, serait soumise à la haute direction du ministre. De cette façon, il y aurait unité d'action, ce qui est indispensable à la guerre, et le secours aux blessés en est un des plus précieux élémens.

X. — LE TRÉSOR DE SECOURS.

Le neveu de Charlemagne, « doux empereur à la barbe fleurie, » Roland, celui dont l'Arioste a conté les aventures, défit et tua Cimosque, roi de Frise, qui possédait « une arme fatale dont les anciens ni les modernes, hors lui, n'avaient même connaissance : c'est un fer creux dans lequel on met une poudre qui chasse une balle avec impétuosité. » Roland, vainqueur, s'éloigna sur un navire, et quand il fut arrivé là où l'on n'aperçoit ni rocher ni rivage, il jeta l'arme à la mer, en s'écriant : « O maudite et abominable machine qui fut forgée dans le fond des enfers, de la propre main de Belzébuth, pour être la ruine du monde, je te rends à l'enfer d'où tu es sortie (1). » Pauvre Arioste, que dirait-il, lui qu'un fusil à mèche indignait, et que dirait Montaigne, qui estimait que « l'arquebuse n'est faite que pour l'étonnement des oreilles? » Toute chevalerie a disparu ; aujourd'hui c'est la science et l'industrie qui donnent la victoire; les hauts faits d'autrefois, les belles luttes corps à corps, où brillait du moins le courage personnel, ne se reproduiront jamais en terre civilisée, l'arme blanche a fait son temps; on peut supprimer les baïonnettes, elles ne serviront plus. La cruauté des moyens de destruction actuels rendra la guerre impossible, on le dit, on le répète : n'en croyez rien; je connais ce paradoxe, il avait déjà cours quand j'étais au collège. Un général d'artillerie, nommé Paixhans, inventa je ne sais quel canon qui lançait des bombes; il s'enorgueillissait, disant : « Quel bienfait pour l'humanité; cette arme est tellement meurtrière que désormais les nations n'oseront plus combattre les unes contre les autres! » Ceci se passait vers 1835. Énumérez les guerres qui, depuis cette époque, ont ensanglanté le monde et, si vous l'osez, comptez les victimes qu'elles ont faites.

Il faut en prendre son parti, l'homme, sous l'influence de ses passions, redevient ce qu'il a été jadis, un animal féroce; il est agressif et la lutte est dans ses instincts. Malgré les philosophies qui tâchent de l'adoucir, malgré les religions qui lui disent : Tu ne tueras pas! malgré les souffrances endurées, les humiliations subies, malgré les deuils supportés avec désespoir, la manie de la guerre n'est pas près de disparaître. Ce ne sera pas, en tout cas, la doctrine de Darwin qui la diminuera : la théorie du combat pour l'existence et de la sélection mènent tout droit aux batailles et au despotisme. Ils sont nombreux, à l'heure présente, ceux qui rêvent de mar-

(1) *Roland furieux*, chant IX, str. 27-91.

ches, de contre-marches, de dynamite, de projectiles, d'extermination. Si on les rappelle à des sentimens d'humanité, ils sont tentés de répondre, comme Frédéric le Grand à l'intendant Séchelles : « C'est le royaume des cieux qui se gagne par la douceur, ceux de ce monde appartiennent à la force (1). » Et cependant qui de nous n'a rêvé de paix et de fraternité universelles; quel cœur, si endurci qu'il soit, si désillusionné, n'a battu à la pensée que les égorgemens prendaient fin et que la guerre irait retrouver dans les catacombes du passé les sacrifices humains des cultes disparus? Je disais cela à un vieux moraliste morose qui, du haut de sa misanthropie, contemple les événemens, comme Siméon le Stylite, du haut de son pilier, regardait passer les voyageurs. Il m'écouta, leva les épaules et me répondit : « Lorsqu'il n'y eut que deux hommes sur terre, l'un tua l'autre; quand il n'y en aura plus que deux, le dernier tuera l'avant-dernier et se tuera de désespoir de n'avoir plus personne à tuer. Civilisez la guerre, si vous pouvez; mais perdez l'espoir de la détruire, elle est le premier besoin de l'homme. »

Civiliser la guerre, cela n'est pas facile, car elle est précisément l'inverse de la civilisation. Ce sera l'honneur de la fin du XIX[e] siècle de l'avoir essayé, car la convention de Genève est la seule tentative sérieuse à laquelle les peuples se soient ralliés. L'idée émise par le docteur Palasciano, propagée par M. Dunand, développée par M. Moynier, a été successivement adoptée par toutes les nations qui cherchent à se débarrasser des barbaries primitives. Il y a partout rivalité pour le bien; à côté des armées qui s'exercent à tuer selon les règles, on voit la Croix rouge qui s'empresse au salut selon les préceptes de l'humanité. Elle s'élève comme un signe d'espérance derrière les armes qui tonnent comme une promesse de mort; elle s'associe à la guerre pour en diminuer les horreurs; elle est à la fois un secours et une protestation; elle pourrait prendre pour devise la parole de Xénophon : « Il est plus glorieux de se signaler par des actes de bonté que par des talens militaires; ceux-ci n'éclatent que par le mal que l'on fait aux hommes, ceux-là se manifestent par le bien qu'on leur fait (2). » Entre la guerre et la Croix rouge, l'émulation est vive; plus l'une s'efforce de détruire, plus l'autre s'ingénie à sauver. Le jour où je lisais dans *le Moniteur universel :* « Des expériences d'une nouvelle matière inflammable, très utile en temps de guerre, ont eu lieu hier. Le nouveau produit, enfermé dans des cartouches et lancé à de grandes distances, propage l'incendie autour de lui avec une rapidité incroyable » (26 avril 1884), je lisais dans un autre journal que l'on

(1) Cité par le duc de Broglie : *Frédéric II et Marie-Thérèse*, tome II, page 198.
(2) *Cyropédie*, VIII, 4.

venait de construire des wagons qui assurent aux blessés un transport plus rapide et plus doux. Hélas! la croix de Genève a beau redoubler d'efforts, elle ne pourra jamais que réparer le mal, elle est impuissante à le conjurer; car la guerre a pour alliées toutes les formes de la mort : la maladie, le froid et la famine.

Aujourd'hui, les peuples sont à l'œuvre; ils interrogent les hommes techniques, ils interrogent les savans, ils interrogent les femmes, car ils n'ignorent pas que le cœur de celles-ci est fertile en charité; chaque jour ils réalisent quelque progrès et étendent le domaine de leur action bienfaisante. Jaloux de leur suprématie, réelle ou prétendue, ils dissimulent avec soin leurs améliorations militaires, — je ferais mieux de dire leurs péjorations, si le mot était français; — ils mettent leurs canons sous clé, cachent leurs cartouches et déguisent leurs fusils; ceci est nécessaire en des temps où la force matérielle prime encore la force morale et détermine, sinon la grandeur, du moins la prépondérance des nations. Mais il ne peut en être ainsi pour l'outillage qui sert à combattre la mort et souvent à la vaincre. Tout progrès accompli dans un dessein humanitaire, c'est-à-dire dans le dessein supérieur par excellence, doit être exposé, communiqué, au besoin commenté, afin que tous en profitent. Il a été question de créer un musée des modèles adoptés dans les différentes sociétés qui mettent en pratique les principes de la Croix rouge; le projet est toujours en suspens et n'a pas encore reçu exécution. Je le regrette. Montrer le bien que l'on peut faire, c'est propager l'envie de faire le bien. En matière de commisération internationale, toute susceptibilité, toute vanité nationale doit s'effacer; il serait puéril d'élever des prétentions qui pourraient retarder l'institution d'une œuvre excellente. Si le musée des modèles doit être établi quelque part, c'est en pays neutre, c'est à Genève, ne serait-ce que par reconnaissance pour la ville où fut conclue la convention qui porte et glorifie son nom.

Lorsque ce musée sera installé, la France s'y tiendra en bon rang; nous sommes loin des jours de juillet 1870, et, actuellement, notre Société de secours aux blessés, égale à toute autre, est supérieure à plus d'une. Aux conférences de Genève (1883) et de Carlsruhe (1887), elle a été accueillie avec déférence et a reçu des témoignages d'estime qui n'ont point été ménagés. Ses délégués, à leur retour, lui dirent la place que les questions de philanthropie militaire tiennent dans les préoccupations des gouvernemens et des peuples; et ils « signalèrent, au point de vue de l'assistance du blessé, les grands efforts d'organisation que multiplie dans tous les rangs, sous le patronage des chefs d'état, le patriotisme le plus clairvoyant. Ils insistèrent sur ces progrès dans une mesure dont notre émulation n'a pas à s'alarmer, mais qui, pourtant, doit nous

tenir en éveil, si nous avons à cœur de n'avoir que des imitateurs ou des émules sur le terrain de la charité (1). » Non, notre Société de secours aux blessés n'a pas à être inquiète; elle poursuit sa mission et ne s'en laisse point détourner; ses opérations pendant la dernière année sont là pour le démontrer. Les sommes distribuées en secours s'élèvent à 131,381 francs, représentant des allocations renouvelables et des envois faits au Tonkin. L'organisation des infirmeries de gare a été continuée avec activité; sur trente-cinq points du territoire, « sièges d'un transit fréquent ou de bifurcations importantes, » une réserve de médicamens ou de ravitaillement est installée, prête à donner aide à des trains n'emportant pas moins de 200 blessés; le personnel supérieur de ces infirmeries est désigné dès à présent; les médecins et les aumôniers savent qu'au premier signal ils doivent se rendre à leur poste, et ils s'y rendront. Dans les gares mêmes, à portée du convoi qui s'arrête, un local est réservé aux mandataires de la Croix rouge; ceux-ci ne manqueront pas au jour de la compassion; le clergé se promet sans réserve; un évêque a écrit : « Je veux m'inscrire au premier rang de vos infirmiers. »

La Société ne s'est pas contentée de se préparer à réconforter les blessés évacués par les chemins de fer et à les confier aux 600 médecins qui forment son état-major scientifique, elle s'est assurée, dans presque tous les départemens, de locaux où elle pourrait établir des ambulances qui permettraient de soigner les malades loin des champs de bataille, de les disséminer, d'éviter l'agglomération propice aux épidémies et de les maintenir dans des conditions hygiéniques exceptionnellement favorables. Partout elle a vu ses demandes accueillies avec empressement; les villas, les communautés religieuses, les écoles, les manufactures, les châteaux, loin de se refuser, se sont offerts, mus par un sentiment de charité et aussi peut-être par le désir de s'abriter sous la sauvegarde de la Croix de Genève, qui garantit la neutralité des établissemens hospitaliers. Pour meubler ces maisons et les rendre aptes à recevoir les blessés de l'avenir, on s'est adressé à la générosité du bon peuple de France. Actuellement, on est en possession d'engagemens fermes qui garantissent 30,000 lits à la première réquisition. Quelques comités de province ont, en cette circonstance, déployé une activité que l'on ne saurait trop proposer en exemple. Dans l'Ille-et-Vilaine, M. Armand Duval fait souscrire des promesses pour plus de 5,000 lits; la ville de Lyon en réunit 3,000; à Reims, M. Adolphe Dauphinot taxe la valeur d'une couchette de blessé à

(1) *Compte-rendu des opérations de la Société pendant l'exercice* 1887-1888, présenté au conseil par le maréchal de Mac-Mahon, pages 18 et 19.

150 francs, obtient des souscriptions pour 200, dont la moitié payée d'avance et, de ce chef, verse 30,000 francs dans la caisse de son comité; à Bordeaux, sous l'impulsion du vicomte de Pelleport, on a fait un prodige : 94 hôpitaux divisés en six groupes pourront recevoir 6,955 blessés; on s'est mis à l'œuvre : 18 hôpitaux, contenant 1,127 lits, sont déjà prêts à fonctionner sous la direction de 36 médecins; le service religieux est assuré par suite d'une entente avec l'archevêque, ainsi qu'avec les consistoires protestans et israélites; le personnel administratif est engagé, et 200 infirmiers, qui seront placés sous la surveillance des religieux, des sœurs de charité et des dames du comité bordelais, seront au chevet des malades aussitôt qu'on les appellera. En vérité, si les bruits de guerre, que des effaremens ou des tripotages peu avouables font périodiquement courir, n'avaient eu pour résultat que de stimuler à ce point le patriotisme et l'ardeur à bien faire, il faudrait les bénir.

La Société de secours aux blessés aurait-elle pu donner plus d'ampleur à son œuvre et subvenir, mieux encore qu'elle ne l'a fait, aux nécessités qu'une guerre ferait immédiatement surgir? La question est délicate, mais ne peut pas être éludée. J'y répondrai avec une franchise qui me sera d'autant plus facile que nul reproche ne peut être adressé aux comités, pas plus à celui de Paris qu'à ceux de la province. S'il y a faute, elle ne leur incombe pas, et ils sont les premiers à en souffrir. L'abnégation, l'intelligence, l'assiduité ne suffisent pas pour mettre à exécution les projets que l'on a conçus, pour lutter contre la barbarie et l'amoindrir. Bien souvent le cœur reste impuissant lorsque l'escarcelle est vide; notre Croix rouge le sait, car ses charges sont lourdes et ses ressources sont limitées. Sous peine de faire banqueroute et d'être en défaillance à l'heure du péril, elle est contrainte à n'être prodigue que de son dévouement. Elle n'est point comme le roi Midas et ce qu'elle touche ne se change pas en or; elle a beau être parcimonieuse des deniers sacrés dont elle a l'administration, elle est souvent embarrassée pour faire face à certaines dépenses qui s'imposent; disons le mot tout net : elle est pauvre, elle est beaucoup trop pauvre, malgré les dons et malgré les legs que des gens de cœur ont tenu à gloire de lui faire. Ses ressources se composent d'un minime capital inaliénable en temps de paix, des cotisations annuelles et du produit de certaines fêtes de charité. La dernière a été un admirable carrousel militaire donné, les 16 et 17 avril de cette année, dans le Palais de l'Industrie; les élèves des Écoles de Saumur, de Fontainebleau, de Saint-Cyr, les officiers de l'École supérieure de guerre ont fait assaut d'adresse et d'habileté; c'était un tournoi *pro domo suâ*. Il a valu 55,000 francs à la caisse de secours aux blessés. Plus tard, peut-être, quelque fringant sous-

lieutenant d'aujourd'hui, devenu colonel, étendu sur le lit d'ambulance, soigné par l'infirmerie de la Croix rouge, se souviendra qu'il a franchi des haies et fait des voltes pour venir en aide à ceux qui devaient être blessés au service de la France.

En dehors de sa réserve, dont j'ai fait connaître la valeur et l'emploi usufructuaire, la fortune la plus sérieuse de notre Croix rouge consiste dans les cotisations annuelles; or, ces cotisations ne peuvent être qu'en rapport avec le nombre des souscripteurs. Ce nombre, j'ai honte de le dévoiler, car il est misérable : 22,000 pour toute la France, qui compte 200 comités provinciaux gravitant autour du conseil central siégeant à Paris. 22,000! la proportion est dérisoire, non-seulement avec le chiffre de la population, mais avec celui de nos soldats. Comment n'a-t-on pas compris qu'en ce temps de service militaire obligatoire, le service des secours aux blessés était obligatoire aussi? Est-ce donc que la cotisation est si onéreuse qu'elle effraie les bourses moyennes et ferme les petites bourses? Non pas. Membres fondateurs : 30 francs par an; membres souscripteurs, 6 francs par an. Pour les premiers, trois sous tous les deux jours; pour les seconds, un sou tous les trois jours. Franchement, c'est de la philanthropie à bon marché, et même au rabais; il faut être bien avare, bien indifférent ou bien misérable pour s'en refuser le plaisir. J'ai été plus qu'étonné en constatant que les registres ne contenaient pas la liste d'un million au moins de souscripteurs.

Puisque le budget de la guerre est permanent, celui de la charité militaire doit l'être aussi. Ce sacrifice, si léger qu'il serait nul pour le tiers de la population, chacun a le devoir de se l'imposer volontairement, car au jour de la guerre toute famille aura ses représentans engagés au feu; que deviendront-ils si l'on n'a versé la prime de bienfaisance qui leur assurera les soins dont leur vie peut dépendre? Aux jours de la guerre de cent ans, en 1364, il n'y eut femme de France qui ne filât pour aider à payer la rançon de Duguesclin; aujourd'hui, quelle femme de France refuserait d'économiser 6 francs sur ses besoins ou sur ses fantaisies, afin de panser les blessures de ceux qui tombent en faisant face à l'ennemi? Quel homme ne se priverait de quelque plaisir pour venir en aide à ceux qui sont frappés en protégeant son existence, son champ, son outil, ses loisirs et son honneur? Tout argent versé entre les mains de la Société de secours acquitte la dette contractée envers ceux qui se battent pour sauvegarder le foyer commun. Cette contribution de la charité patriotique, qui allège les charges de l'impôt du sang, ne peut-on l'établir sans léser aucun intérêt, par libre consentement? Les entrées dans les cercles ne peuvent-elles être majorées de la petite somme de 6 francs qui seraient destinés à la Croix

rouge? les officiers de terre et de mer qui ont eu et qui auront tant à se louer d'elle ne peuvent-ils, à partir du grade de capitaine, abandonner sur leur solde un sou tous les trois jours, moins que le sou de poche du soldat, pour aider à la construction des ambulances où plus tard ils seront recueillis? Il suffirait qu'un cercle, qu'un état-major de régiment ou de navire donnât l'exemple pour que chacun s'y conformât, car en terre de France, le bien est contagieux. La question est à étudier, car jamais une Société de secours aux blessés ne sera assez riche, si elle veut remplir sa mission qui n'a point de limites, puisque les maux de la guerre n'ont point de bornes. Ce n'est pas seulement à notre pays que je parle ; je voudrais que ma voix fût entendue, fût écoutée de toute nation qui, derrière le campement de ses armées, fait flotter l'étendard de la Croix rouge.

J'estime aussi qu'il serait bon que, sur ce problème et sur bien d'autres, les délégués des diverses sociétés de secours aux blessés militaires fussent appelés à discuter en commun. Les réunions internationales sont beaucoup trop rares : deux seulement depuis la paix de Francfort ; ce n'est pas assez. Tous les ans, comme certains congrès littéraires et scientifiques, les Croix rouges devraient se réunir, ne serait-ce que pour se communiquer les progrès accomplis, en préparer de nouveaux, entretenir leur mutuelle émulation et stimuler leur zèle. En se fréquentant, en échangeant des pensées inspirées par l'amour du prochain, en s'efforçant d'éveiller la commisération pour le soldat blessé, bien des préjugés vivaces s'étioleront, et la haine, mauvaise conseillère, s'affaissera d'elle-même. Tout en conservant l'amour-propre national, les délégués apprécieront les fortes qualités des autres nations, et l'estime remplacera le dédain qui est rarement justifié. A force de chercher à amoindrir les conséquences des luttes à main armée, de les considérer dans tout leur aspect et dans toute leur horreur, ils en arriveront à trouver la guerre si laide, si peu chevaleresque avec les engins modernes, si antihumaine par ses résultats, qu'ils iront répandre dans leur pays les idées pacifiques dont ils seront animés. Si l'armée de la paix s'accroît par leur influence, l'armée de la guerre restera l'arme au pied, et les grandes ruines seront évitées pour longtemps. Les mandataires des sociétés de secours aux blessés peuvent devenir les apôtres de la charité universelle, fondée sur le respect de la vie humaine ; car le meilleur moyen de remédier aux maux de la guerre, c'est de les empêcher de se produire. Cette vérité ne serait pas désavouée par M. de La Palisse, je ne l'ignore pas, et je sais aussi qu'il coulera encore bien des flots de sang avant qu'elle n'ait force de loi ; mais il y a certaines paroles qu'il ne faut cesser de répéter ; elles finissent par pénétrer les âmes les plus rebelles :

c'est parce que les Hébreux ne se sont point lassés de sonner de la trompette que les murailles de Jéricho se sont écroulées.

Dans son récit de la campagne de France, de cette incursion prussienne à laquelle la canonnade de Valmy fit faire volte-face, Goethe a écrit : « Les longues calamités de la guerre ravissent à l'homme toute croyance à l'humanité. » Goethe ne penserait plus ainsi; les choses ont bien changé depuis un siècle; ce sont précisément les longues calamités de la guerre qui ont ranimé l'humanité dans les cœurs et lui ont tracé son devoir. Lorsque je dis : humanité, je veux parler de cette passion magnanime qui force à aimer les hommes malgré leurs fautes et leurs crimes, car elle n'est soulevée qu'à la vue de leur débilité, de leur infortune et par la croyance en leur vertu possible. L'idée de la convention de Genève, l'idée à jamais féconde, à jamais bénie de la Croix rouge, a germé sur le champ de bataille de Solferino. Cette idée est, en principe, si bien hostile à la guerre que les hommes de guerre l'ont d'abord repoussée. Aujourd'hui encore, ils la subissent plutôt qu'ils ne l'acceptent. Ils signalent dans son application mille inconvéniens qui, en réalité, se neutralisent, puisqu'ils sont égaux pour les armées en présence. Ce qui a vaincu leur mauvais vouloir, ce qui les a contraints à donner place à la Croix rouge, c'est l'humanité, c'est ce sentiment intime, vibrant au plus profond des cœurs, qui domine tout par la pitié, s'émeut à la souffrance et ne recule devant rien pour la soulager. C'est une sorte de religion universelle, refuge des âmes aspirant au bien, « religion inaccessible à la rivalité des églises, des nations et de la politique. » Le mot m'a été écrit par une très grande dame qui participe avec une tendresse énergique au développement de la Croix rouge de son pays, j'allais dire de ses états. C'est le propre même de l'humanité de repousser ce qui divise les hommes et de rechercher ce qui les unit. « Secourez-vous les uns les autres; » c'est le commencement de la sagesse, et la sagesse, c'est l'oubli des haines, c'est la tolérance, c'est la paix.

J'ai eu sous les yeux un spectacle que je n'ai point oublié. Au lendemain de la bataille de Magenta, au-delà de Ponte di Buffalora, dans une des rizières qui bordent les remblais de la route, j'ai vu deux cadavres enlacés : un soldat autrichien, un grenadier de la garde impériale française. Sur leur visage, nulle expression de colère, mais une tristesse résignée. Blessés, sentant venir la fin, ils s'étaient traînés pour rapprocher leur misère, ignorant pourquoi ils avaient tué, pourquoi ils étaient tués. Obéissant à l'impulsion qui rassemble les hommes à l'heure des grandes infortunes, ils étaient morts dans les bras l'un de l'autre, apitoyés sur leur sort mutuel, ne sachant plus s'ils avaient été ennemis et s'endormant

de l'éternel sommeil après avoir fait leur devoir auquel ils n'avaient rien compris, sinon qu'ils en périssaient. C'est l'humanité, c'est le sentiment supérieur à tout autre qui les avait réunis dans une étreinte suprême, et ce sentiment est d'une invincible puissance. Il est d'autant plus impérieux qu'il porte en lui quelque chose d'idéal qui plane au-dessus des préoccupations vulgaires et les domine. Il agit à la fois par la révolte contre l'injustice de la violence aveugle, par la compassion pour la faiblesse de l'homme, par le désir d'en adoucir la peine et de lui donner le bonheur que l'on a rêvé, que l'on a vainement cherché et que l'on ne désespère jamais de découvrir. A certains instans, ce sentiment surgit avec une force spontanée; l'homme alors obéit, presque malgré lui, au précepte : « Aime ton prochain comme toi-même. » Que de fois on a vu des soldats blessés ramper et aller placer leur gourde sur les lèvres d'un ennemi mourant qui criait la parole que jadis le Calvaire a entendue : «J'ai soif!» A ce sentiment qui semble le parfum du souffle dont fut animé le moule d'argile aux jours de la création, la Croix rouge a donné un corps.

Malgré les obstacles que les sociétés de secours aux blessés ont, en Europe, rencontrés dans plus d'un mauvais vouloir administratif et militaire, elles ont persisté, elles ont appuyé leur œuvre sur de solides assises, elles continueront leur travail réparateur, car aujourd'hui rien ne peut les remplacer; elles répondent au besoin le plus exigeant des armées; elles sont indispensables, et par elles l'humanité prévaudra. Elles ont été bien lentes à se formuler, à naître, à grandir, à s'affirmer; mais elles sont indestructibles parce qu'elles sont. Il en est d'elles comme de la solution d'un problème de mathématiques, qui est acquise à jamais dès qu'elle est découverte. La bannière de la convention de Genève marchera dorénavant auprès des armées en campagne; c'est l'humanité même qui la porte; elle ne se la laissera pas enlever : *in hoc signo vinces*. La France la tient ferme par la main de sa Société de secours aux blessés. J'ai dit, et je crois avoir prouvé, que notre Croix rouge est irréprochable et qu'elle n'épargne rien pour rester digne de son apostolat. Je voudrais qu'elle eût son trésor de secours comme la Prusse a son trésor de guerre; je voudrais qu'elle fût très riche, afin d'être plus bienfaisante encore et afin de démontrer que, lorsqu'il s'agit de charité, de patriotisme et de dévoûment, nous ne cédons à personne l'honneur de nous devancer.

MAXIME DU CAMP.

DEMOISELLE MICIA

MŒURS GALLICIENNES.

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

— Mlle Hélène est-elle encore souffrante ?

C'est pour la vingtième fois, au moins, depuis trois semaines, que Stanislas pose cette question, et toujours il est accueilli par le même sourire obséquieux et affirmatif du laquais qui le débarrasse de ses fourrures, le même visage finement malicieux de la soubrette accourue en éclaireur. Aujourd'hui, cependant, la réponse tant redoutée d'ordinaire lui cause un indéfinissable allégement. C'est qu'il a pris, dès le matin, une résolution suprême et vient officiellement demander la main d'Hélène. Il sera refusé, soit, du moins le doute intolérable, l'angoisse infernale de l'attente cesseront.

Et, hâtivement, il rajuste devant le miroir de l'antichambre son col immaculé, lisse sa barbe d'or; puis, très pâle, le torse moulé dans sa redingote, le chapeau à la main, il pénètre au salon, où la comtesse, tremblante, se lève pour le recevoir.

Avec cette intuition admirable des mères qui ont la fièvre de marier leur fille, elle a tout de suite compris que ce visage si blême et si résolu, cette tenue si particulièrement correcte, le cé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

rémonial inusité de cette entrée, sont autant de preuves indéniables d'une imminente demande en mariage; et, énergiquement, elle appelle à la rescousse son aplomb, sa confiance dans l'avenir et dans le sens pratique d'Hélène, tandis que ses lèvres agitées murmurent une impérieuse invocation à saint Joseph, le patron de l'hyménée. Puis, les mains tendues, un encourageant sourire dans les yeux, elle s'élance vers ce gendre si désiré; et, d'une voix pateline, comme à un enfant qu'on craint d'effaroucher :

— Asseyez-vous donc là, tout près de moi, mon bon ami, vous avez bien des choses à me dire ?

Chez Hélène, l'heure du combat a sonné; il ne s'agit plus désormais de jouer la comédie, d'essayer la puissance de ses charmes sur tel ou tel de ses adorateurs, au risque de laisser peut-être à ce jeu cruel quelque lambeau sanglant de son cœur. Le moment est venu de prendre une décision. Depuis trois semaines, elle a tenu, par son mutisme, la maison en suspens; aujourd'hui, on lui accorde trois jours pour en sortir : « M. Zaremba nous fait l'honneur de demander votre main; j'espère que vous allez vous montrer digne des sacrifices... » Mais, d'un geste impérieux, elle a interrompu sa mère :

— Pour Dieu !.. laissez-moi, si vous ne voulez pas que je fasse un malheur.

— Soit, je vous donne trois jours.

La porte se referme, et Hélène demeure muette, exaspérée.

Oh! les nuits sans sommeil, les cauchemars affreux où toujours la même idée fixe revient, tenace, impitoyable ! Faut-il rappeler Conrad, refuser le banquier? Si du moins les six mois qui précèdent pouvaient s'effacer de sa mémoire, avec quelle superbe indifférence elle affronterait les conséquences de ce mariage de raison; mais, hélas! par une moquerie impitoyable du sort, son cœur, fermé jusqu'ici, s'est éveillé brusquement, et elle aime avec toute la fougue de sa jeunesse, toute la violence de son tempérament de fille des steppes. Elle aime, et vénalement elle va se donner à un autre ! Pourquoi donc est-elle pauvre? Pourquoi son père, ce grand seigneur, imprudent et magnifique, dont le nom reste en Ukraine le type légendaire du magnat polonais, a-t-il follement dissipé la dot princière de son enfant? Avec quel sarcasme, quelle âpre sévérité elle le juge, ce père frivole et prodigue ! On élève une jeune créature dans le luxe le plus inouï, on l'entoure d'invraisemblables raffinemens, jamais son pied n'a touché le sol; à l'écurie, sa jument favorite est ferrée d'argent. Dans l'immense cour du *dwor*, six Cosaques attendent, près de leurs chevaux tout sellés, que le bon plaisir des maîtres les envoie à l'autre extrémité du

pays. Et puis un jour, alors que cette enfant arrive à l'âge d'être mariée, on la jette brutalement sur le pavé : « Va, cherche à plaire, trouve un épouseur !.. car tu es pauvre, la fortune est perdue, mais ta royale beauté t'achètera un mari. » Et depuis lors elle court en effet, d'une course vertigineuse, à travers le monde : l'hiver, elle est de tous les bals, de toutes les fêtes ; l'été, elle brille aux eaux, dans les kursaals. Et, dans ce cruel arrangement de sa vie, quelqu'un a-t-il songé que son cœur pourrait, lui aussi, battre un jour?.. Misère !

Si elle pouvait dormir, oublier ! mais, dans son cerveau surexcité, d'inexorables visions d'avenir passent et repassent sans cesse, et c'est la noce d'abord, splendide, le soir, à l'église des jésuites. Quelques hommes sont en frac, d'autres ont revêtu le superbe costume polonais, le *kontusz* à longues ailes flottantes, qui, rejetées fièrement sur l'épaule, découvrent la manche de couleur vive ; à la ceinture l'écharpe tissée d'or, la carabelle enchâssée de gemmes précieuses, et sur la tête la haute *czapka* à aigrette de diamans. Les dames, bavardes et rieuses, étincellent de brillans et de fleurs. Leurs épaules nues frissonnent, à peine enveloppées dans un léger tissu. Et sous le couvert de l'orgue qui ébranle la nef, Hélène croit entendre monter jusqu'à elle leurs voix railleuses :

— Elle a fini par se décider, la belle Halka; il était temps vraiment ! Vingt-trois ans, elle commençait à monter en graine ! Voilà cinq carnavals que sa mère la traîne de ville en ville pour la marier !

— Est-il riche, le banquier?

— Oui, et très amoureux.

— Elle en vaut la peine ; mais cela ne rachète pas les quelque vingt ans qu'il a de plus qu'elle, et, dame ! vous comprenez qu'à la longue?..

— Et avec sa coquetterie !..

Les hommes ricanent d'un petit air suffisant, les femmes se voilent la face derrière leur éventail en minaudant.

A présent, Hélène marche à l'autel, entre ses deux garçons de noce, comme un supplicié monte au gibet. Derrière elle, Stanislas, conduit par deux filles d'honneur, s'avance radieux. Avec une surprenante lucidité, elle suit jusqu'au moindre détail de la cérémonie. Dans la foule compacte, de blanches jeunes filles distribuent des sourires et des bouquets. Elle entend le chevrotement sénile de l'évêque, son grand-oncle, bégayer les formules du mariage.

Enfin l'irrévocable « oui » est prononcé, quelque chose se brise en elle, et maintenant le tourbillon de la vie peut la saisir. Elle s'y jette tête baissée, avide d'inconnu et d'oubli. Des chevaux l'emportent, elle roule, roule sans trêve, loin des horizons de neige, multipliant les rivières, les pays, les montagnes, entre elle et son

misérable amour. Elle visite des contrées étranges, entend des langues inconnues, cueille des fleurs à l'arome ignoré, s'étourdit de nouveauté, se grise de soleil et de ciel bleu, essaie d'oublier, oublie, peut-être! Et puis... une interruption. Brusquement, elle se revoit en Gallicie, l'été, à la campagne. C'est le soir, la grande véranda est ouverte, elle est seule. Tout à coup, distinctement, une ombre se profile sur la muraille. Conrad est devant elle. Elle se retient aux meubles pour ne pas tomber. Que lui veut-il, ce Conrad? Une douleur aiguë déchire son cœur, et les mots de reproche meurent sur ses lèvres. Elle ferme les yeux pour ne plus le voir; mais, dans la peureuse angoisse qu'il ne disparaisse, elle étend les bras. Lui aussi, Conrad, a avancé les siens, et leurs mains s'enlacent, leurs têtes se rapprochent, leurs lèvres se confondent!..

Folle!

Hélène se réveille, se met sur son séant. Une sueur moite baigne son front brûlé par la fièvre. Oui, folle, folle!.. Que signifie donc ce flot de pensées mauvaises qui hante son cerveau? D'où lui viennent ces hordes d'hallucinations malsaines? Le bruit sourd d'une vieille horloge à moitié détraquée, sonnant douze coups, à la façon d'un rauque aboiement de chien, résonne péniblement comme un glas de mort.

Minuit seulement!

La chambre, tout ensevelie d'ombre, dort.

Seule, une petite lampe, suspendue devant une image de la Vierge de Czestochova, envoie au plafond une lueur allongée et mobile.

Hélène regarde la Madone.

Est-ce là tout le secours que lui envoie, à l'heure de la tentation, cette suprême consolatrice, cette Vierge qu'elle n'a cessé d'invoquer, à laquelle sont allées tant de neuvaines ardentes et de suppliques? Et une colère la prend contre cette Madone noire à la face trois fois balafrée, qui étincelle là, sourde, muette, impuissante, dans son nimbe d'or. A quoi bon la prière, alors? Et elle cherche ce qui pourra, dans cette nuit interminable, éloigner d'elle ces cauchemars. Un livre peut-être, un de ces romans parisiens qui font oublier les heures. Et, avec un geste de défi à la Madone, elle s'enveloppe rapidement d'un peignoir de laine blanche, se glisse hors de la chambre et se dirige vers le salon. C'est là que la comtesse a coutume de serrer les derniers envois de son libraire parisien.

Tout est calme dans le vaste appartement; seule, la respiration bruyante des filles de service, entassées dans la chambre qu'on désigne encore, comme au XVIIe siècle, sous le nom de la garde-robe, met un souffle de vie au milieu de ce recueillement. Un rayon de lumière, venant d'une pièce éloignée, indique pourtant que la maréchale veille encore.

A l'extérieur, la neige tombe sans relâche, ouatant silencieusement le sol qui s'exhausse toujours.

Toute frissonnante, Hélène pénètre au salon. La grande pièce, avec ses recoins mystérieux où les meubles font de larges taches noires, est glacée. Et elle regarde, à la lueur tremblotante de sa bougie, les hautes tentures qui semblent se mouvoir. Dans cette obscurité, sa robe accroche un guéridon et renverse, avec un bruit sec, une corbeille pleine de cartes de visites. Effrayée, elle se baisse pour les ramasser. Elle a rapproché son flambeau, et, machinalement, ses yeux cherchent à déchiffrer les noms gravés sur ces petits cartons : voilà d'abord le comte Ladislas, qui lui fait depuis un an une cour effrénée, sans jamais se déclarer; le beau prince Paul, un de ses adorateurs passionnés, bien que dûment marié et père de famille; le jeune Augustinowicz, un Arménien; Leczynski, Majewski, tout le menu fretin de ses conquêtes. Ils sont tous là, au grand complet, avec leurs noms patronymiques, leurs noms de blason, leurs armes et leurs titres : ceux du nouveau régime se faisant sottement précéder d'une particule française, et s'intitulant en français : chevaliers, comtes ou barons; les nobles de vieille roche jetant simplement leur nom sur le bristol, avec la fière assurance qu'ils sont d'assez haute lignée pour se passer de commentaires.

C'est étrange, aucune carte de Conrad ne se trouve parmi celles-là! Aurait-il réellement accepté sans révolte son ordre de bannissement?

Depuis trois semaines, Hélène, avec un stoïcisme héroïque, a volontairement renoncé à s'informer de lui; mais l'idée qu'il s'est résigné tout bonnement à son arrêt l'exaspère, et, fiévreuse, elle fouille les meubles, les coffrets. Rien!.. Ses yeux sont secs et son cœur bat de colère.

— Il m'a bien vite oubliée!

Sur une petite table se dresse la corbeille à ouvrage de sa mère. Brusquement, elle la renverse. Qu'est cela?.. Des cartes tombent, qui toutes portent la même suscription, et à la flamme vacillante elle lit : Conrad Mirski,.. Conrad Mirski! Il est donc venu, et venu souvent? Puis... il s'est lassé, car les cartes portent dans un coin le *p. p. c.* conventionnel.

Avidement, elle presse contre sa joue empourprée les petits cartons froissés. Qui donc a si adroitement dérobé les indices de ces visites? La comtesse sans doute, la soupçonneuse comtesse, qui feint de tout ignorer et à qui rien n'échappe. Et une rancœur lui monte à la gorge devant cet excès de ruse maternelle. Oh! ce Conrad, comme elle l'aime! Elle le revoit penché sur elle, si ardent et si humble : « Dans quatre ans, moi aussi, je serai un épouseur; dites, ne voudrez-vous pas de moi, alors? »

Et elle ne lui a pas crié : « Reste, je t'aime, je t'attendrai!.. Peu m'importe la misère avec toi!.. »

La bougie achève lentement de se consumer, et elle reste là, repliée sur elle-même, les coudes sur les genoux, les poings dans les yeux, abîmée de douleur, laissant rouler lentement d'amères larmes entre ses doigts.

— Hélène, ma chérie, tu pleures?

Effrayée, elle se redresse. Elle n'a pas vu la porte s'entr'ouvrir et la figure de la maréchale s'approcher doucement.

— Que fais-tu ici à cette heure, ma pauvrette? Conte tes chagrins à ta vieille tante; tu sais bien qu'elle comprend tout, elle a été jeune, elle a aimé, parle-lui... Ça soulage d'ouvrir son cœur;.. dis,.. tu aimes quelqu'un?..

Mais d'un geste affolé, Hélène lui ferme la bouche :

— J'aime M. Zaremba, ma tante, vous le savez bien, puisque je vais l'épouser.

— Tais-toi, tu blasphèmes, et je préfère cent fois ton silence à ces fanfaronnades. Comme si je ne lisais pas le mensonge dans tes yeux, sur ta bouche. Mais explique-toi donc franchement! Voici vingt jours que tu nous tiens tous en suspens. Ta pauvre mère en deviendra folle.

— Oh! ma mère!..

Et, dans ces trois vocables, la jeune fille a mis tout ce que son cœur contient d'amertume.

— Écoute-moi, Halka. L'idée d'épouser le banquier t'exaspère, et cependant tu n'as pas le courage de le refuser. Quelle espèce de créature es-tu donc?

Un ironique sourire passa sur les lèvres d'Hélène :

— Oh! tante, si la comtesse vous entendait, elle dirait que vous mettez encore une fois des bâtons dans les roues de ma fortune.

— Tu me navres. Crois-tu donc que j'aie le cœur aux plaisanteries? Eh! peu m'importe ce que dira ta mère; il s'agit ici de ton bonheur. Et, tiens, je vais te dire mon sentiment : toute vieille que je suis, je ne comprends, moi, que les mariages d'amour; c'est sain, c'est honnête, ça réchauffe le cœur!

Hélène s'était affaissée; un long sanglot lui déchira la poitrine. Tendrement, la maréchale l'entoura de ses bras:

— La! la! que te disais-je? Mais, malheureuse enfant, tu nous trompes, tu te trompes toi-même. Qui aimes-tu? Est-il si indigne que tu n'oses me dire son nom?

Mais, par un nerveux effort de volonté, elle avait repris son calme, et très sèchement, avec un éclat de rire qui sonnait faux :

— Vous serez toujours la plus jeune de la famille, chère tante; dites à la comtesse que je suis prête à épouser son banquier, à la condition toutefois qu'elle m'épargne l'exultation de son triomphe.

Entre vous et moi, je me marie pour un morceau de pain!.. Mais dispensez-moi au moins de la honte d'en rougir.

La maréchale s'était relevée désolée. Elle se sentait impuissante devant cette misère voulue.

— Va, tu es trop forte pour moi, ma pauvre enfant!.. Si tu crois te préparer des élémens de joie domestique, tu te trompes, et je plains ton pauvre mari! Ma vie a été triste, j'ai versé bien des larmes, j'ai perdu les êtres qui m'étaient le plus chers, mais j'aime mieux mon malheur, avec tous ses doux souvenirs effondrés, que le frêle bonheur doré auquel tu aspires.

Lentement elle marcha vers la porte, se retournant parfois, dans l'espoir d'avoir vaincu l'enfant rebelle. Quand elle fut sous la portière, elle ne put s'empêcher de lui jeter encore ces mots :

— Ah! tu es bien la fille de ta mère, toi!

Hélène se redressa impétueuse :

— Avec cette différence que les sacrifices ne lui coûtent pas à elle!.. tandis qu'à moi!..

Mais les larmes étouffaient sa voix, et elle se sauva en courant.

Le lendemain, au saut du lit, la comtesse Wanda entrait dans la chambre de la maréchale :

— Je n'ai pas fermé l'œil toute cette nuit; je vous entendais causer avec elle; dites-moi, au nom du ciel, ma chère, ce qui s'est passé? Si vous saviez comme mon tendre cœur de mère souffre, je suis brisée; mais vous ne pouvez comprendre cela, vous, pauvre amie, vous avez perdu vos enfans !

Une parole de révolte, vite refoulée, était montée aux lèvres de la digne maréchale. Il lui eût été si facile de jeter à terre ce vain étalage sentimental; mais son grand cœur eût dédaigné une pareille lutte. Elle prit la main de Wanda, et, d'une voix sourde, hésitante, laissant tomber les mots un à un, comme à regret :

— Hélène consent ;.. vous pouvez prévenir M. Zaremba.

La comtesse eut un soubresaut d'effarement joyeux :

— Enfin! cria-t-elle. Ah! mon adorable amie, que je vous aime! Et elle se jeta, à demi pâmée, dans les bras de sa parente.

La maréchale la regardait :

— Insensée! mais votre fille pleure, elle se ronge, elle nous cache quelque chose. Avant de l'enchaîner à une destinée irrémédiable, allons lui arracher son secret.

— Ta, ta, ta! j'ai bien élevé ma fille, elle n'a pas de secrets pour moi; si elle pleure, c'est d'émotion. Je ne l'en blâme pas. Et puis, voyez-vous, dans la vie, ma chère cousine, mieux vaudra encore pour elle essuyer ses larmes avec de la batiste qu'avec un grossier mouchoir de toile!..

X.

Ce fut une joie folle et inespérée pour Micia que ce voyage à Lemberg, dans cette ville couronnée de verdure, où sa petite enfance triste s'était écoulée, et qui rayonnait au fond de ses lointains souvenirs d'une teinte à la fois mélancolique et charmante. Et puis sa jalouse tendresse aspirait à reprendre enfin sur son père des droits qu'avec une précocité instinctive et toute féminine elle voulait exercer sans partage.

Mais à mesure que le temps s'écoulait, sa déception allait grandissant. Elle voyait, heure par heure, minute par minute, ce père ingrat lui échapper. Il devenait soucieux, irritable, bien différent de ce qu'il était autrefois. On eût dit qu'un chagrin lent le minait. A peine s'apercevait-il de la présence de sa fillette. Le plus souvent, il lui lançait distraitement une phrase, toujours la même, et qu'elle redoutait :

— Veux-tu que je te mène chez la maréchale? — Et quand elle revenait, c'était un assaut de questions fiévreuses, saccadées : —Avait-elle vu Halka? que faisait-elle, que disait-elle? paraissait-elle très malade? — Mais en général ses réponses étaient brèves. Elle avait passé tout son temps dans la chambre de la maréchale; Mlle Halka s'était à peine montrée.

Pourquoi donc son père s'intéressait-il tant à cette demoiselle maussade qui, elle, au contraire, se souciait si peu de lui?

Pavlova avait accompagné l'enfant à Lemberg. Un soir qu'elle la bordait, elle lui fit cette singulière question :

— Pour sûr, demoiselle Micia serait bien aise d'avoir une nouvelle mamoucia?

L'enfant se fâcha tout rouge. Était-il possible qu'une femme sensée comme Pavlova pût dire une sottise pareille? Et d'abord c'était laid et méchant de parler ainsi!

— Est-ce que tu crois donc que mon papa en voudrait d'une nouvelle femme? Est-ce qu'on remplace comme ça les pauvres morts? Promets, nourrice, que tu ne parleras plus jamais de cette chose!

Elle était cramoisie et des larmes brûlantes jaillissaient de ses grands yeux.

Pavlova, toute confuse et très effrayée, se le tint pour dit. Mais c'est étrange comme un mot jeté en l'air a le pouvoir de nous hanter. Micia songeait à cette « chose, » elle en rêvait la nuit, le jour, et un indéfinissable pressentiment la troublait. Peu à peu, ce malaise prit plus de corps, et se transforma en une invincible nostalgie, et elle se prit à languir après les vastes horizons de neige de Biala-Gora, le doux foyer domestique où ses chers vieux l'atten-

daient patiemment, et surtout et avant tout après cette tiède atmosphère d'amour dans laquelle elle avait vécu et dont son cœur avait besoin.

. . . .

— Je veux retourner chez grand-père !

Il est neuf heures du matin, M. Zaremba dépouille son courrier. Une enveloppe portant un long chiffre doré s'est glissée parmi les nombreuses lettres d'affaires, et il l'examine inquiet, hésite à l'ouvrir; ses doigts tremblent, il songe avec un effroi mêlé d'amertume à la déception cachée sous ce pli armorié. Lentement, il se décide à déchirer l'enveloppe... Ses yeux voient trouble :

« Elle sera à vous, mon cher ami, » disent les pattes de mouche de la comtesse. Mais les mots dansent si fort devant lui qu'il doit s'y remettre jusqu'à trois fois pour se bien pénétrer du sens de la lettre.

— Tu m'as parlé, je crois, Micia?

Sa voix vibre d'une façon extraordinaire, et il est obligé de tousser pour se donner une contenance. « Elle sera à vous, » dit la lettre, *vous*, c'est *lui!..* Mon Dieu! mais c'est un rêve!..

— Je voudrais retourner chez grand-père, répète la voix dolente de l'enfant.

Cette fois, il a bien entendu :

— Qui est-ce qui parle de quitter son père?

Et, passionnément, il enlève Micia dans ses bras, la couvre de baisers, de caresses ; elle est pâle, elle est triste, il l'a bien négligée tous ces jours-ci, mais elle doit lui pardonner, il était si malheureux. A présent, c'est fini, c'est passé, il n'a plus ni souci, ni chagrin, et il va s'occuper de sa Micia chérie.

L'enfant le regarde avec ravissement; son petit cœur, gonflé de reconnaissance, bat tumultueusement, et de grosses larmes perlent au bord de ses cils.

— Et d'abord, continue-t-il, lundi je te mène en traîneau à la montagne de sable ; ça, c'est promis! Et puis il y aura une grande surprise : on écrira à grand-père et à Malvine de venir passer les fêtes de Noël. Nous ferons un arbre de Noël, on chantera des *kolenders*, Malvine mettra sa robe de soie puce... et son bonnet à pivoine!

Micia éclate de rire; tout son gros chagrin s'est dissipé, comme une ondée d'avril, sous les chaudes caresses paternelles. Elle a caché sa petite figure dans la soyeuse barbe d'or, et indifférente au reste de l'univers, elle écoute ravie les douces paroles qui la bercent si délicieusement. Qui donc ose prétendre qu'elle a voulu quitter son père? Et dans la plénitude de sa joie, elle a oublié même le nom de son chagrin!

XI.

Trois jours plus tard, par un soleil flambant, un traîneau, attelé de superbes arabes, emporte Micia radieuse, assise à la droite de son père. Un pimpant cocher *krakoviak,* dont la pèlerine cramoisie est chamarrée de broderies et de paillettes d'or, se tient fièrement campé debout sur le devant de l'attelage. Les chevaux vont comme le vent.

Soudain, ils tournent rapidement à gauche. Pourquoi à gauche, se demande l'enfant, quand la montagne de sable est à droite? Le jardin des jésuites apparaît bientôt comme un cimetière de neige. Voilà la maison de la maréchale!

Le cocher arrête.

Micia a un serrement de cœur et, d'un regard inquiet, elle interroge son père :

— Tu veux bien, mignonne, que nous emmenions Hélène? dit-il avec son plus tendre sourire. Elle a été malade, tu sais?.. ça la distraira!..

Micia se mord les lèvres, sa gorge se serre. La pensée de partager son bonheur la fait souffrir; mais, tout de suite, elle se reproche cette minute égoïste :

— Va vite la chercher, père, dit-elle bravement.

Elle est bien lente à venir, Halka, et le banquier s'attarde indéfiniment. Enfin, les voilà! La porte cochère s'ouvre. Un traîneau contenant la maréchale et la comtesse Wanda passe d'abord, puis Hélène arrive très rouge, son joli bonnet de loutre sur les yeux, sa grande pelisse brune l'enveloppant toute; Stanislas la suit transfiguré par la joie, l'orgueil. L'enfant s'est blottie entre eux deux, sous l'épaisse peau d'ours.

— *Vio!*

— Si nous faisions le grand tour? dit la voix un peu basse et hésitante d'Hélène.

Et Stanislas comprend qu'elle redoute de s'afficher déjà en pleine ville avec lui.

— Tu prendras par le Yanowski, Matciek.

Et encore une fois le traîneau bondit sur la neige; les passans s'arrêtent pour regarder ce scintillant attelage qui glisse dans les rues silencieuses, en agitant ses grelots, sous la poudre d'or du soleil.

Voici l'église Sainte-Anne; le Cracovien ôte dévotement son bonnet carré. C'est un endroit populeux, encombré de véhicules de toute espèce, parmi lesquels le traîneau se fraie difficilement un passage. Matciek, impatienté, brandit désespérément son fouet. Quelle idée son maître a-t-il eue de passer par ce quartier excentrique?

Sur la route blanche, venant de la petite ville de Yanow, une longue file de traîneaux chargés de bois avance péniblement. Les conducteurs ont quitté leurs sièges et cheminent à côté des chevaux. Ils ont grand air, ces représentans du sol slave, drapés dans leur *kozuch* de peau de mouton, la *czapka* noire fièrement posée sur leurs cheveux, coupés à ras des sourcils et des épaules. Ils marchent graves, insoucians des progrès de la civilisation qui fermente autour d'eux. Demain, le sort les jettera peut-être sur un champ de bataille, et ils combattront simplement, avec cette héroïque abnégation des humbles qui paraît presque sans mérite, tant ce courage fait partie d'eux-mêmes. Et puis, si par hasard la mort les épargne, ils rentreront dans leurs foyers, toujours calmes, toujours impassibles, reprendre leur rude vie dans l'étroit sillon tracé par leurs pères.

Matciek a pu enfin se trouer un passage. Le ciel est d'un bleu sans nuages; dans la cour d'une maison, un orgue de Barbarie lance les notes perçantes d'une valse de Strauss, et le soleil darde avec tant de force ses rayons sur les toits, que la neige fondue s'engouffre violemment le long des gouttières qui crachent, sans crier gare, leur contenu dans les jambes des passans.

Micia rit de tout, jacasse, interroge. Son gentil babil sert de trait d'union entre Hélène et son compagnon, qui ont à peine encore échangé une parole. Ils s'observent tous les deux.

— Oh! papa! le triste cortège!

La grande porte d'un bâtiment de lugubre apparence est ouverte; ce sont des prisonniers qui vont enterrer l'un des leurs. Il y en a une dizaine tout au plus. Le mort est porté par quatre compagnons vêtus de grosse bure grise. Derrière eux marchent ceux qui sont chargés de la bêche, de la corde et de la grossière croix de bois. De chaque côté se tient un soldat, le fusil sur l'épaule, prêt à tirer au moindre signe d'évasion; et la petite troupe avance lentement, tête basse, humiliée d'afficher ainsi sa honte en pleine lumière.

Le traîneau s'est arrêté. Tous les hommes se découvrent. Mais c'est un contraste à la fois navrant et étrange que de voir ce féerique attelage tout scintillant d'or et de chamarrure qui se range pour laisser passer ces déshérités de la vie, tristes parias suivant péniblement une route morne qui mène d'une tombe à une autre.

Le traîneau a repris sa course, il est en plein quartier juif à présent; des inscriptions hébraïques se balancent par-dessus chaque porte. Des femmes au teint hâve, aux yeux rouges, haranguent le public en nasillant. Sur leur tête rasée, une grosse tresse de cheveux roussâtres s'enroule en guise de perruque. Dans la neige à demi fondue piaillent des essaims d'enfans.

L'horizon s'éclaircit, et la montagne de sable, le *Haut-Château*, apparaît dans un nimbe de lumière. L'air devient plus vif.

— Vous n'avez pas froid, Halka?

C'est la première fois qu'il ose lui donner ce nom diminutif et plus familier, et l'inflexion lui en paraît douce aux lèvres.

Elle fait signe que non, mais un muscle a frémi sur son visage pâle; est-ce parce que ce nom lui a soudain rappelé l'intimité nouvelle, les journées précédentes si pénibles et l'anneau échangé?

Les chevaux sont arrivés sur un plateau de la montagne et se reposent. Du *Haut-Château* il ne reste plus que d'informes décombres, masqués sous les ronces et la neige. A travers une large baie pratiquée dans le taillis, le splendide panorama de la ville apparaît baigné dans le ruissellement d'or du soleil. Tout scintille, tout s'embrase : clochers, maisons, vitres. Les arbres blancs des remparts tordent leurs branches cristallisées; sur les toits gris ou rouges, la neige fondue fait de larges déchirures. Et là-bas, tout en haut, dans la gloire d'un ciel adorablement pur, se dresse, de l'autre côté du versant, la magnifique église ruthène de Saint-Yur, avec son saint George de pierre, ses constructions inégales, piquées d'une infinité de lanternes délicatement sculptées et masquées çà et là par une frange noire de sapins.

— C'est beau! murmure Hélène.

— Oui, dans la magie de ce soleil, Saint-Yur ressemble un peu à l'église de la Superga de Milan.

— Vous avez été en Italie?

Elle s'accroche à cette phrase banale, afin de permettre à la conversation de se généraliser. L'Italie! c'est là qu'il voudrait la conduire. Et il essaie de le lui dire des yeux, des lèvres, sans trop se trahir pourtant, à cause de l'enfant assise là entre eux, et qui écoute gravement, en fixant sur eux ses larges prunelles innocentes. Elle ne sait rien encore, songe Hélène; craindrait-il de le lui dire? Et sa fierté saigne à l'idée que Stanislas cache peut-être son mariage à sa fille.

Le cocher a mis les chevaux au pas. Lasse enfin de son immobilité, Micia s'agenouille sans façon sur la banquette, et, enhardie par le grand silence des taillis blancs, elle rejette en arrière ses boucles châtains, et fredonne d'une voix moqueuse ce refrain de paysans :

J'avais un fiancé,
Il s'est noyé dans la citerne,
Et j'ai tant pleuré, tant pleuré,
Qu'à force de danser,
S'est effondré le plancher.
Non je ne prendrai pas le deuil pour toi,
Car mon cœur ne t'aimait pas!

— Qui donc t'a enseigné ces sottises? Ça n'a ni queue ni tête!.. On veut donc faire de toi une rustique campagnarde? Ah! il faudra que tout cela change!

— Attends, petit père, je vais t'en chanter une plus belle.

Et tout de suite elle entonne d'un accent très doux et langoureux :

Le vent souffle,
Le vent siffle,
Il fait plier les grands arbres.
Et moi, je suis dolente.
Mais mes larmes ne veulent pas couler!
Où es-tu, mon bien-aimé?
Reviens, reviens et regarde
Comme je me languis après toi.

Où donc cette petite enfant a-t-elle appris à moduler d'une façon si poignante cette plaintive chanson d'amour? Sait-elle qu'en l'écoutant le cœur d'Hélène se serre horriblement?

— Silence, maintenant, Micheline, c'est assez! murmure sévèrement le banquier. Au trot, Matciek!

Le cocher fouette les chevaux, et le traîneau dévale rapidement, si rapidement même que les promeneurs peuvent à peine garder leur équilibre. Les visages se déridont. Micia part d'un fou rire, et tous trois, cahotés et bousculés, arrivent au bas de la côte au milieu de fusées d'éclats de rire.

Sur la route unie, un petit traîneau bas, mené par un Juif, s'avance portant deux militaires. Le véhicule approche, on distingue les visages.

— Hurrah! c'est Conrad Mirski et le jeune Yurkiewicz!

Hélène a blêmi, l'éclat de rire s'étrangle comme un hoquet dans sa gorge : Conrad! elle le croyait absent, loin, loin!

Lui, très martial dans sa capote d'officier, la considère un peu étonné; il ne saisit pas très bien d'abord par quelle coïncidence elle se trouve là, dans le traîneau des Zaremba, comme en famille. Il a bien entendu son camarade lui crier : « Voilà les fiancés! » mais, dans le premier moment, le sens intuitif de cette phrase lui avait échappé; il n'en avait retenu que la vague assonance. A présent, voici que la lumière jaillit dans son esprit comme si soudain la faculté réflexe lui était rendue, et, nerveusement, il éclate d'un rire convulsif. Le banquier cause très gaîment; jamais il n'a été plus en train; il est fier de montrer son bonheur :

— Vous serez ici pour Noël, messieurs?

— Moi, non, Dieu merci! s'écrie Conrad.

— Eh bien! bonnes fêtes alors! Nous nous reverrons pendant le carnaval!

Conrad s'est penché rapidement sur Hélène, et, d'une voix sifflante:

— Tous mes complimens, madame!

Les chevaux ont repris le trot, toujours précédés par le traîneau de la maréchale.

— Ce petit Mirski, murmure le banquier, je parie que son vieil original de père n'a eu garde de lui écrire qu'il est en passe de faire fortune? Il paraît, d'après les ingénieurs, que sur le domaine de Grande-Pola, on a découvert toute une zone de terrains pétrolifères. Si le vieux rétrograde avait du flair, il enverrait son fils en Amérique y étudier les meilleurs modes d'exploitation; il y a là-bas des puits de deux mille pieds.

Mais il pourrait parler longtemps, Hélène ne l'entend plus. Les traits contractés par une indicible souffrance, elle a toujours devant les yeux le flamboyant regard chargé de sarcasme; elle entend grincer à son oreille les paroles acerbes. Elle songe qu'il lui a offert sa vie et qu'elle l'a refusée. Elle songe à tout cela et se dit que, même à présent, si elle voulait revenir en arrière et le rappeler, il est trop tard.

XII.

Malgré le désir qu'avait eu le banquier de célébrer chez lui la *vilia* (veille de Noël) en grand apparat, il n'avait pu résister à la pressante invitation de la maréchale.

— Fi! Stanislas! refuserez-vous de rompre pour la première fois le pain bénit chez votre fiancée?

Et, tout de suite, la digne matrone était entrée en conférence avec Daniel, son cuisinier, afin d'élaborer l'interminable menu traditionnel, qui ne doit pas se composer de moins de douze plats, en l'honneur des douze apôtres. Dans la cuisine était amoncelée une vraie pêche miraculeuse. Les mannes de poissons débordaient : carpes d'or bruni, perches à la crête épineuse, tanches et brèmes nacrées d'argent, brochet de taille colossale. Tous gisaient sur le flanc, pêle-mêle, les ouïes sanglantes raidis par la gelée.

— Combien y a-t-il là de poissons, Daniel?

— Quarante livres, Excellence, y compris ceux de la seconde table.

En France, les mots veille de Noël évoquent tout de suite à notre esprit d'affriolantes réminiscences de banquets pantagruéliques, des visions étourdissantes de réveillons monstres, servis, soit à l'issue de la messe de minuit, soit après une profane réunion joyeuse. Et à travers l'illusion du souvenir, l'âpre senteur des buissons d'écrevisses, le fumet onctueux des dindes marbrées de truffes, des faisans mordorés, chatouille encore agréablement notre odorat. En Gal-

licie et dans toute la Pologne, on procède à rebours; point d'hécatombes de gibier, point de massacres de volailles. Au lieu d'enterrer l'Avent sous l'éclosion naissante du « carnaval, » le souper d'usage met au contraire un sceau aux quatre semaines d'abstinence, et se transforme en une orgie de poissons. Ces repas, qui ont lieu le soir à l'apparition de la première étoile, ont un caractère essentiellement patriarcal et presque sacré. On n'y convie que le groupe restreint des proches. C'est la fête familiale par excellence, le triomphe de l'aïeul et de l'enfant. Adorables fêtes qui, malgré les bouffées de scepticisme venant d'Occident, ont su rester debout. Et ces fêtes auxquelles la domesticité prend part, qui voient souvent quatre générations réunies, créent, en se renouvelant ainsi chaque année, de ces liens tendres et inextricables qui rendent difficiles les brouilles tenaces ou les dissensions.

Cette année-là, le thermomètre descendit brusquement, le 24 décembre, à 15 degrés au-dessous de zéro. Un âpre vent du nord soufflait depuis le matin, et la neige, amoncelée de chaque côté du trottoir, atteignait déjà trois pieds de haut. Cependant, en dépit de ces rafales impitoyables, de ce froid noir qui mettait aux moustaches des hommes et aux voiles des femmes de véritables stalactites, toutes les physionomies rayonnaient. On devinait, à l'air empressé de ces gens emmitouflés jusqu'au cou dans d'énormes fourrures, que, ce soir-là, riche ou pauvre, chacun avait sa place marquée à quelque chaud foyer. La nuit venait très vite, déjà s'égrenaient dans l'air les joyeuses sonneries de Noël, mêlées aux voix traînantes des petits chanteurs de *kolenders*, qui parcouraient les rues en exhibant leurs crèches minuscules et leurs lanternes de couleur.

Chez la maréchale, la plupart des convives étaient arrivés. Il y avait d'abord M. Jean Savinski, très décoratif dans sa *chamarka* à soutaches noires, agrafée de nielles d'argent. Il causait amicalement avec son hôtesse, tout en observant du coin de l'œil Hélène, adorable ce soir en simple robe de linon blanc. Elle était enfoncée dans les coussins d'un divan, et écoutait, avec une nonchalante condescendance, les propos amoureux du banquier, qui courbé vers elle, enivrait ses yeux de toute l'exquise grâce de sa personne. Il la trouvait, ce soir, belle, charmante, et surtout bien meilleure que la veille, où elle avait été morne et inabordable.

Et ses nuits, il les passait un peu à rêver d'avenir et beaucoup à se demander comment elle serait demain.

Sur un canapé, Mlle Malvine, à qui la comtesse Wanda avait absolument voulu céder la droite, après mille révérences et cérémonies mutuelles, miroitait superbe dans sa robe à falbalas et sa coiffure papillon.

Micia, toute rose et pensive, se tenait debout près d'elle, rame-

nant de l'un à l'autre ses grands yeux interrogateurs. Les projets de son père, elle les ignorait encore. Au moment de l'en instruire, on avait cédé aux supplications de sa nourrice, encore sous l'impression de son récent désespoir.

— Laissez-la s'habituer peu à peu à notre future jeune dame, avait dit Pavlova; de retour à la campagne, on lui expliquera ça en douceur.

Les derniers invités venaient d'arriver : un grand dominicain à l'allure militaire et deux neveux de la comtesse, pensionnaires en ville.

On annonça le souper.

Alors, solennellement, la maréchale prit une assiette où se trouvaient des oublies bénites aux empreintes sacrées, s'approcha de chacun de ses hôtes en particulier, et partagea avec lui le pain bénit. Tous en firent autant avec leurs voisins, en échangeant des souhaits de bonheur; et ce fut une minute de douce expansion toute fraternelle.

Dans la salle à manger, la nappe avait été tendue sur une couche peu épaisse de foin, afin de rappeler la crèche. A l'office, au contraire, on en avait mis une quantité si exagérée, que ni verres ni bouteilles n'étaient en équilibre.

Les invités prirent place, les dames à droite, les hommes à gauche, par rang d'âge et de position.

On servit deux potages au choix : soupe aux amandes, consommé de poissons.

— J'ai bien failli ne pas venir, disait, entre deux cuillerées, le prieur dominicain; un pauvre religieux français se meurt au couvent, le vieux Maison-Neuve, vous savez bien, celui que les pères n'ont jamais pu nommer autrement que père Mayonnaise!.. Mais, Dieu merci, ce n'est pas encore cette nuit qu'il ira boire la bière chez Abraham!

— Quel tour vous nous auriez joué, père Calixte! exclamait la voix chantante de la comtesse; nous serions en nombre impair pour la *vilia;* il aurait fallu faire asseoir à table une femme de chambre.

Peu à peu, les conversations s'engageaient. Lentement, deux laquais offraient les plats, décorés avec beaucoup de goût. Après un aspic de truites légèrement sucré, l'apparition d'un brochet monstre, dressé à la juive, souleva un murmure flatteur.

— Voyons, père prieur, disait le banquier en lui versant un verre de tokai, n'oubliez pas que *Post pisces, vinum misces!*

— Parfaitement, répondait gaîment le dominicain en avalant d'un trait son verre et le tendant de nouveau, mais le vieux proverbe polonais dit mieux encore : « Après le poisson, jamais d'eau! Après le chou, point de vin, et tant qu'il y aura des jeunes filles, ne t'éprends pas de vieilles femmes! »

Un joyeux rire courut tout autour de la table.

M. Jean éleva son verre en lançant à Stanislas un regard d'intelligence :

— Bravo ! vous êtes dans les bons principes, père Calixte !

Hélène était devenue pourpre ; elle sentait que tous les yeux se tournaient vers elle. Micia, qui l'examinait de ses yeux d'enfant terrible, lui dit tout haut :

— Comme vous êtes devenue rouge ?

Les plats de poissons se succédaient toujours avec une remarquable diversité. Un ragoût de carpes au miel, assaisonné de raisins et d'amandes, eut un véritable succès ; puis vinrent les fritures et les compotes.

On avait servi le dessert.

M. Jean et le père Calixte causaient maintenant, absorbés dans les réminiscences de leurs campagnes ; et, à mesure qu'ils s'échauffaient, on voyait un à un les profils se tourner vers eux.

— Oui, c'était un grand mouvement, disait, de sa belle voix grave, le dominicain ; et il contait, au hasard des souvenirs, un trait de bravoure, un détail humoristique. Et c'étaient d'abord ses allocutions au peuple, là-bas, en plein midi, dans l'herbe foulée des tombes, la croix à la main : audacieuses harangues vibrantes de jeunesse, où l'âme, avide de sacrifice, passait tout entière sur les lèvres. Ensuite, il narrait les combats sublimes d'insurgés presque sans armes, vêtus de loques, affamés, tombant sous la mitraille sans un mot, sans une plainte ; et puis, plus tard, à bout de force, la fuite, affreuse, la nuit, à travers les marais, où les jambes enfonçaient jusqu'au ventre : double lutte horrible de l'homme traqué par l'homme et par la nature.

Au bout de la table, Micia et les jeunes étudians pétillaient d'enthousiasme.

La maréchale avait les larmes aux yeux.

— Quelle époque douloureuse ! murmura-t-elle.

— Eh ! madame, ces momens-là sont notre couronne à nous ! les seuls qui valent la peine d'avoir été vécus !

La comtesse Wanda, qui interrogeait Malvine sur la noblesse des environs de Biala-Gora, s'interrompit :

— Père Calixte, je vous en prie !.. dit-elle en minaudant, contez-nous votre singulière réception au couvent, quand votre ordre a été chassé du Lubelski...

— J'ai été fort mal reçu, en effet, dit le dominicain en souriant ; les bons pères, tous Allemands, me considéraient un peu comme un aventurier, et c'est d'un air méprisant que le portier me jeta presque le soir dans ma cellule une couverture usée et un vieux coussin d'évangile pour reposer ma tête. Quelques jours plus

tard, — c'était justement la veille de Noël, — le révérend père Ladislas tomba gravement malade. Il devait prêcher le lendemain! Grand émoi dans le couvent!.. Que faire?.. que devenir?.. Quelqu'un se hasarda à dire au prieur que je savais prêcher.

— Prêcher, lui!.. Avez-vous perdu la tête?.. un sabreur!.. un harangueur de populace!.. Oui,.. pour mettre le feu au couvent!

— Mais en lui faisant bien la leçon d'avance?..

L'heure pressait; il n'y avait pas d'autre moyen d'en sortir. Le prieur me fait appeler; il avait le sourcil froncé :

— Vous savez, père Calixte, que ce n'est pas à des butors de paysans que vous aurez affaire demain,.. c'est à une société éclairée, distinguée, aristocratique;.. il ne faut pas déshonorer le couvent, entendez-vous?..

— Si monsieur le prieur veut bien me dire seulement sur quel sujet je devrai parler?

— Voilà le texte : *Jésus est l'oint du Seigneur envoyé pour apporter aux pauvres la bonne nouvelle.*

Le lendemain, jour de Noël, pas un père ne manquait à la messe, et je voyais glisser leurs robes blanches entre les colonnettes des stalles. Enfin, au milieu d'un religieux silence, je commence, un peu bas d'abord, car j'étais réellement ému. Mais, à mesure que je parlais, je sentais le sujet m'emporter, m'électriser; je ne voyais plus personne, il me semblait que c'était moi l'oint du Seigneur, moi, le choisi entre mille pour apporter à mes frères, à mes compatriotes, la bonne nouvelle!.. Alors, oubliant toute mesure, je me laissai aller à l'entraînement de mon cœur...

Quand j'abaissai les yeux sur l'assistance, elle était tout en larmes!.. Effaré, je regagnai ma cellule à la hâte, prévoyant déjà quel orage j'avais amassé sur ma tête! Le prieur entre enfin chez moi;.. mais voilà qu'il se jette dans mes bras, les yeux mouillés, et me dit en français, avec son accent allemand : « Che suis gontent de vous!.. »

Alors, un peu malicieusement, je lui dis :

— J'aurais peut-être fait encore mieux, mon père, si j'avais pu lever les bras...

Et je lui montre la manche de ma robe tout en lambeaux!..

Le lendemain, j'avais une robe neuve... et un oreiller!..

— Et vous n'ajoutez pas, père Calixte, que depuis lors on vous a réélu prieur jusqu'à trois fois de suite.

La maréchale s'était levée. Tous les convives l'imitèrent, et, au milieu d'un grand brouhaha de chaises, ils se saluaient et se remerciaient. Puis ils défilèrent devant leur hôtesse, qui, debout, appuyée au chambranle de la porte, recevait, avec la grâce exquise d'une dame de l'autre siècle, les baisemains d'usage. Au

salon, les hommes allumèrent des cigarettes. Une lassitude prenait chacun, après ce repas de longue haleine ; et, comme M. Jean proposait un whist, on s'attabla en silence. Zaremba ne jouait pas ; il cherchait à se rapprocher d'Hélène, mais elle se refaisait précieuse. Bloquée derrière le piano, entre les deux étudians, elle leur chantait en sourdine des noëls mélancoliques ou de plaintives *dumkas* d'Ukraine. Très maussade, le banquier prit le parti d'aller finir sa cigarette tout seul dans le fumoir.

De loin, les chants d'Hélène lui arrivaient avec des modulations d'une tendresse infinie. Que de facettes multiples dans la nature de cette fille indéchiffrable ! L'aimait-elle ? Certes, la voix qui vibrait là venait d'une âme aimante, passionnée. Le jour viendrait-il jamais où cette altière créature immolerait sa fierté, s'humilierait, aimerait enfin !

Brusquement la voix cessa. Le cœur de Stanislas se mit à battre : viendrait-elle maintenant à sa recherche ? Il ne bougea pas néanmoins, s'obstinant à rester dans ce fumoir sombre, où il convenait à sa bouderie de s'isoler. Et, cependant, un désir intense de la voir le mordait. Un bruit léger comme un frôlement d'ailes lui fit lever les yeux, et il la vit là, toute blanche, dans le cadre de la porte. Elle ne pouvait le voir, et il n'osait parler, de peur de la faire envoler. Elle s'avançait très calme, de son pas de jeune reine. Il retint son souffle, car elle approchait toujours.

Alors, quand il la sentit à sa portée, il tendit les mains, et comme un voleur les abattit sur elle.

Elle ne poussa pas un cri, mais il la sentit trembler entre ses bras.

— Je vous tiens ! dit-il très bas.

Déjà elle s'efforçait de se dégager.

— Si vous voulez que je reste, il faut faire de la lumière, dit-elle impérieusement.

Sans lâcher sa petite main, il alluma une bougie.

— Était-ce pour me chercher que vous êtes venue ? demanda-t-il en rapprochant son visage du sien.

D'un mouvement instinctif, elle se rejeta en arrière.

Il eut un frémissement.

— Quelquefois, je rêve que vous me haïssez, dit-il.

Sa voix était amère.

Elle protesta en ricanant, mais une colère la prenait contre ce banquier sentimental. Se figurait-il à présent qu'elle allait jouer avec lui la comédie d'une idylle amoureuse !

Et, comme il essayait de passer un bras autour de sa taille, elle eut un mot sanglant : — Vous ne savez pas, Stanislas, combien ce rôle est ridicule à votre âge !

Il avait rougi, cinglé par ce coup de fouet brutal. Nerveusement

il la saisit par les poignets, et moitié riant, moitié suffoqué par la colère que ses sarcasmes et sa résistance excitaient en lui :

— Je vous jure que vous ne sortirez pas sans m'avoir embrassé !..

— Ah ! par exemple !

Elle aussi souriait, un peu pâle, baissant la voix, honteuse d'ébruiter cette scène qui devenait ridicule. Mais comme il ne la lâchait toujours pas, et au contraire essayait de l'attirer plus fort :

— Prenez garde, siffla-t-elle les dents serrées, j'appellerai !

Tout à coup, un cri déchirant retentit :

— Non, non! père! oh! non!

Stanislas, dégrisé, avait abandonné la taille d'Hélène.

Devant lui, Micia tremblante, déchevelée, le regard brouillé, se dressait, les bras tendus, sanglotante. Il la repoussa avec rudesse, horriblement vexé. — Pourquoi Micia était-elle ici? que signifiait cette scène?

— Je ne sais pas ;.. j'étais fatiguée, j'ai dormi. Oh! père, père, je ne veux pas de nouvelle mamoucia!

Les cris de l'enfant avaient attiré tout le monde. On se pressait, on l'interrogeait.

Vertement la comtesse Wanda l'interpella :

— Se taira-t-elle à la fin, cette petite mijaurée !

Elle voyait avec effroi se dresser une rupture.

M. Jean, comprenant l'effet déplorable de cette scène, enleva l'enfant dans ses bras et courut la déposer dans une chambre éloignée. Malvine et la maréchale l'avaient suivi, laissant derrière elles le banquier désespéré, qui cherchait en vain à calmer Hélène.

Quand la porte fut close, les trois vieillards se serrèrent les mains. L'enfant, pelotonnée sur les coussins d'un divan, reposait inerte. Tout à coup elle se redressa, et regardant fixement M. Jean :

— C'est vrai, grand-père ?

Tout ému, il se pencha sur elle, et de sa bonne grosse voix :

— C'est vrai, dit-il ; mais nous sommes toujours là, nous!

Alors, silencieusement, Micia cacha sa tête dans ses mains. Mais, cette fois, ce n'étaient plus les pleurs passionnés d'une enfant jalouse qui coulaient, c'étaient de vraies larmes, des larmes humaines, puisant leur amertume à la source même de la vie.

Et, devant cet innocent petit être qui pleurait déjà le second gros chagrin de sa courte existence, les regards des vieux se mouillèrent.

XIII.

Quand l'enfant sortit de sa longue crise de larmes, elle n'eut qu'un seul mot : — Partons.

Mais, à peine ramenée chez son père, des frissons de fièvre la

prirent, et pendant plusieurs semaines sa petite figure triste, émaciée par une tension farouche de l'esprit, reposa sur l'oreiller. Elle ne parlait pas, ne se plaignait pas ; toute différente de soi, elle se contentait de suivre d'un œil sévère les allées et venues de son père quand il venait par instans demander de ses nouvelles. Dans sa cervelle enfantine, le fait de prendre une seconde femme constituait un acte de trahison noire vis-à-vis de la morte, et elle ne pouvait pardonner le crime d'introduire une étrangère au foyer qu'avait occupé sa mère.

Vers les approches du carême, comme elle allait mieux, on décida qu'elle retournerait à Biala-Gora, sans assister au mariage. Hélène respira ; l'outrecuidance de ce petit être qui osait s'ériger en reproche vivant la crispait. Ce départ détendit également les nerfs du banquier. Il éprouvait la soulageante impression d'un détenu qu'on aurait débarrassé de son geôlier. Sans qu'il eût osé l'avouer à personne, la présence de ce jeune mentor lui pesait aussi. Il put désormais hâter activement les apprêts de son mariage.

Ce fut dans la première quinzaine d'avril, un soir, à l'église des jésuites, ainsi qu'Hélène en avait eu la vision anticipée, au milieu des souffles attiédis du printemps, qui entraient par les larges portes ouvertes, que fut célébrée la cérémonie. Et si alors, dans la plénitude extatique de son bonheur, Stanislas vit peut-être passer devant ses yeux une ombre fugitive, un peu triste et très vite effacée, ce fut sans doute le souvenir de la petite exilée dont le regard sévère semblait formuler un reproche.

A Biala-Gora, M. Jean fut effrayé de l'indifférence morbide de l'enfant. Elle ne jouait plus, ne chantait plus, souriait à peine. Il fallut un soir la rencontre fortuite de la Tarasia, qui herborisait mystérieusement au coin d'un bois, pour faire spontanément sortir l'enfant de son marasme.

— Tu lui permettras de me montrer où on cueille ces belles fleurs, dis, grand-père? pour que j'apprenne aussi à guérir avec...

Et les yeux étincelans, elle se suspendait au cou du vieillard.

En voyant s'illuminer enfin ce pâle petit visage, il n'avait pas eu le courage de repousser sa prière.

. . . .

— Je vous prie, madame, c'est cette Tarasia qui apporte des fleurs pour demoiselle Micia.

Mlle Malvine avait levé la tête.

— Qui ça, Tarasia?

La nourrice fit une moue dédaigneuse :

— Oh! une pas grand'chose, celle qu'on nomme au village la femme pâle, une espèce d'aventurière qui jette des sorts.

Mais Micia, rouge de plaisir, avait bondi au milieu de la chambre :

— Oui, oui, je sais, je la connais! Oh! laisse-moi y aller, cousine Malva, grand-père l'a permis; je l'aime tant cette femme, elle connaît tous les secrets du bon Dieu!

— Et ceux du diable aussi, grommela tout bas Pavlova d'un air méprisant.

— Toi,.. tu n'as pas la parole, cria l'enfant; et elle lui ferma la bouche avec les fleurs, puis s'élança dehors.

C'est ainsi que Tarasia obtint le grade de professeur agrégé en botanique, tandis que M[lle] Malvine conservait toujours celui de maîtresse ès sciences en titre.

Oh! les délicieuses parties dans les bois de sapins et le long des ruisseaux aux cailloux polis, ou bien au fond des vallées sauvages où les blocs énormes de granit faisaient des coins d'ombre fantastique à côté des clairières ensoleillées! Malvine s'asseyait sur un tertre moussu, et l'enfant, accompagnée de sa pâle compagne, courait les sentiers, grimpait les côtes, fouillait les buissons, et elle revenait ensuite pleine d'ardeur, une brassée de fleurs lui montant jusqu'aux yeux.

—Vois, cousine, les belles saxifrages blanches, et ces scabieuses bleues pour la vieille Yasova qui a la peau enflée! Ça, c'est de la petite centaurée rose pour la fièvre, et puis du plantain pour les plaies.

Et elle classait, d'un petit air entendu, les étoiles indigo des gentianes, les cloches pourprées des digitales, à côté des aigrettes d'argent de la clématite sauvage et de l'or des renoncules.

De son regard adoratif, Malvine contemplait sa chérie:

—C'est qu'elle nous est vraiment revenue tout à fait, notre Micia!

Et l'enfant, agenouillée devant elle, toute rose, un sourire malicieux dans ses yeux brillans, disait:

— Ma chère Malva sait-elle comment on guérit très, très sûrement un étique? Non? Voilà: on déshabille le malade, on le met dans un bain avec un chat, pauvre chat! on les plonge ensemble dans l'eau, et la bête prend la maladie. C'est tout simple! Tarasia l'a dit! Et là-dessus, au milieu de fusées de rire, elle repartait en quête de fleurs nouvelles.

Mais si la gaîté de Micia avait reparu, elle n'en était pas moins obstinément muette sur la chapitre de son père. Et lorsque son aïeul, qui tenait à la familiariser petit à petit avec sa situation nouvelle, lui racontait les incidens survenus aux voyageurs, ou lui lisait des fragmens de lettre, elle affectait un petit air de victime si résignée, qu'à la longue même son bon grand-père en était impatienté et fronçait le sourcil.

Un dimanche, après vêpres, qu'elle avait laissé Malvine assise au bord du chemin et s'était aventurée avec Tarasia jusqu'aux alentours du cimetière pour y recueillir des pommes épineuses, elle se sentit

envahie par une grande tristesse, sans savoir pourquoi. Était-ce la mélancolie ambiante de ce champ des morts qui l'attendrissait? Et sans préambule, prise d'un désir irraisonné de dire sa peine à sa simple compagne, elle vint s'asseoir auprès d'elle et lui ouvrit son cœur. Tarasia, accroupie sur le tertre pierreux du cimetière, l'écoutait, tandis que ses longs bras allaient et venaient entre les blancs daturas aux calices empoisonnés ou qu'elle recueillait avec soin les graines stupéfiantes de jusquiame, dont les petites fleurs jaunes striées de brun rampaient à ses pieds avec des allures de minuscules serpens.

Et Micia disait l'amertume de sa petite enfance, son esseulement, la triste mort de sa mère; puis elle contait, avec des larmes retenues à grand'peine, ce qu'elle nommait la trahison de son père!

Au loin, le soleil, écarlate et boursouflé, descendait lentement derrière les montagnes, et, dans le silence, la voix morne de Micia tombait en phrases brèves, dolentes, avec des entrecoupemens de sanglots étouffés.

Quand elle eut fini, elle ajouta, les lèvres frémissantes :

— C'est mal, n'est-ce pas, d'oublier les morts?

La Tarasia s'était relevée; elle paraissait plus grande et plus blême encore, sur ce ciel rouge où des envolées noires de corbeaux esquissaient comme un large éventail; mais, sans répondre à la fillette, elle la regarda quelques instans de ses yeux vagues et dit seulement :

— Le chien ne juge pas l'enfant, l'enfant ne juge pas l'homme, l'homme ne juge pas Dieu.

Et comme Micheline, interloquée, demandait une explication, elle lui montra un saule pleureur dont les branches balayaient la terre :

— C'est de la main du cadavre d'une mauvaise fille qu'est né cet arbre, dit-elle. A cette heure, cette fille pleure, elle gémit, elle se tord, mais il est trop tard... Il ne faut pas juger son père.

Micia avait écouté, stupide. Une rougeur couvrait son front; elle cacha sa tête dans ses deux mains, fort embarrassée. Cette femme avait d'un mot bouleversé tout son petit horizon d'idées.

Lentement cependant, à la fin, elle écarta les doigts; mais Tarasia n'était plus là, et sur la route, trottant de son pas un peu lourd, Mlle Malvine arrivait. Micia s'élança vers elle. Mais en passant devant le saule qui frémissait sous les rafales légères du vent, il lui sembla distinctement entendre, parmi le chuchotement des branches, une voix qui lui soufflait : « Mauvaise fille! Mauvaise fille! » Alors, honteuse, hésitante, affolée, elle courut se jeter en pleurant dans les bras de la vieille demoiselle, et elle répétait à travers ses sanglots : — Je veux bien que papa se marie! Oh! je ne serai plus jalouse!.. Qu'il me pardonne, qu'il me pardonne!

La réconciliation eut lieu à Lipova, au château que le banquier possédait aux portes de Lemberg et où il venait de s'installer avec sa jeune femme.

En d'autres circonstances, Micia eût peut-être observé l'air contraint de son père et de sa belle-mère, l'étiquette froide et cérémonieuse de la maison, qu'elle se rappelait vaguement autrefois comme une oasis de soleil et de gaîté. Mais toute à son élan de tendresse enthousiaste et au désir de se faire pardonner, les choses extérieures glissaient pour elle inaperçues.

C'est qu'elle ne faisait rien à demi, cette Micia! Et puis son père la comblait de caresses, Hélène lui avait permis de la nommer Halka; elle s'en retourna ravie et le cœur léger à Biala-Gora.

Au printemps suivant, comme elle atteignait ses douze ans, elle fit sa première communion. Cet acte, auquel l'avait sérieusement préparée le curé de la ville la plus proche, la transfigura. Elle y mit tout ce que sa nature ardente contenait de ferveur et de dévotion. Simplement vêtue d'une petite robe bleue, la face irradiée d'une lumière intérieure, et nullement distraite par de vaines préoccupations de toilette, elle alla s'agenouiller, son cierge à la main, parmi les pauvres et les humbles; et, avec la clairvoyance lucide de son âme large d'enfant, élevée sous le grand ciel et entourée d'êtres bons, elle comprit la majestueuse grandeur de ces agapes universelles auxquelles sont conviés, sans distinction, le riche et le déshérité, où il n'y a ni places privilégiées, ni rangs hiérarchiques, et point, comme chez les hommes, de premières et de secondes tables!

XIV.

A certaine époque fixe de l'année, un petit frère quêteur, rose et joufflu, avait coutume d'arriver régulièrement à Biala-Gora, et c'était dans le domaine un signal d'allégresse. A l'avance, on allait guetter à la tombée du jour, sur le tournant de la côte, le chariot, capitonné de regains coupés, où se dandinait douillettement la joviale personne du petit frère Ignace. Et bien vite chacun s'assurait qu'il tenait sur ses genoux le précieux coffret où était enfermé le violon dont il tirait de si jolis airs.

A peine débarqué, le joyeux frater commençait par distribuer à tout le personnel force petits chapelets et images aux vives enluminures. M. Jean l'introduisait au château, puis on servait le souper, toujours trop long ce soir-là, au gré de chacun. Enfin, on passait au salon. Lampes et girandoles étaient allumées. Les portes-fenêtres, largement ouvertes sur le parc, laisaient pénétrer de chaudes senteurs de tilleuls et de roses.

M. Jean et ses hôtes se plaçaient en cercle sur des sièges, tandis que derrière les colonnettes de la véranda les gens de service et les paysans se massaient curieusement.

Enfin, au milieu d'un religieux silence qu'entrecoupait à peine un bruissement léger de feuilles ou le papillonnement des phalènes autour des bougies, le frère Ignace préludait.

Il commençait par tirer des sons un peu vagues, comme qui dirait pour se bien mettre en train; et puis tout d'un coup il criait :

— Je vais vous jouer une kolomeyka! ou bien une mazourka!

Et c'est qu'il avait un crâne coup d'archet, le petit frater! Ses doigts grassouillets couraient sur les cordes, son bras montait et redescendait avec une rapidité à donner le vertige, et, tout en jouant, il rejetait en arrière ses épais cheveux blonds.

Alors, mus comme par des ressorts enchantés, les jambes des auditeurs invisibles, filles de service et paysannes, valets ou marmitons, se mettaient en branle, et le long des couloirs, sur le perron ou dans les parterres, baignés des rayons de lune, c'étaient de silencieuses sarabandes, des danses échevelées, où les pieds nus se soulevaient avec des effleuremens d'ailes.

Et le petit frater, comme pour aiguillonner l'ardeur de ses danseurs, qu'il pressentait à travers la muraille, trépignait ou lançait tue-tête un cri de bravoure.

A la fin, Micia, émoustillée par cette cadence endiablée, se levait avec un sourire, courait à son grand-père la main tendue, et lui ne résistait pas.

— Allons, je vais te donner une leçon.

Il saisissait la petite main, s'élançait en avant avec la fougue d'un jeune homme :

— Mazourka! criait-il de sa voix éclatante.

La fillette, très légère, presque pas gauche, les lèvres entr'ouvertes, un rayonnement au fond de ses yeux sombres, glissait, laissant ses petits pieds encore inexpérimentés suivre la mesure.

— Très bien! Micheline, criait M. Jean un peu essoufflé, le corps en arrière, les bras arrondis, des oppositions!

Un soir que le *dvour* se livrait à une de ses fugues chorégraphiques, on annonça des visiteurs :

— M. Mirski et son fils Conrad.

Le propriétaire avait sa mine grognon habituelle.

On causait beaucoup dans le district des dissensions survenues entre le père et le jeune ingénieur à propos du forage des puits que le vieil arriéré prétendait confier entièrement aux soins de son rusé avocat Yasowicz, sous le prétexte que son fils voulait bouleverser le pays par des inventions trop hardies.

— Soyez les bienvenus, mes amis; vous voyez que nous ne boudions pas quand vous êtes arrivés.

Conrad paraissait soucieux; M. Jean le prit vivement à part :

— Eh bien! qu'as-tu résolu? Iras-tu en Amérique?

— Je compte partir cette semaine, en dépit des foudres paternelles. Quand j'aurai acquis la pratique nécessaire, je reviendrai; si l'entêtement de mon père n'est pas modifié, eh bien! j'en serai quitte pour offrir mes services à d'autres!

Cependant la musique avait repris avec un nouvel entrain.

— Allons, Conrad, secoue tes papillons noirs et prends ma place; je commençais à souffler un peu, mais ma petite-fille est une infatigable.

Quel Polonais, fût-il même maussade, est capable de résister aux accords magiques d'une mazourka bien rythmée?

Conrad s'empara de la main de Micia, et, frappant le parquet de ses talons, il entraîna la fillette à l'autre bout de la salle. Elle, très interdite d'abord, rouge, et le cœur battant, cambrait sa taille, raffermissait ses pas, tournait au bras de son cavalier pour retomber en cadence, s'enhardissant peu à peu, et, selon que la musique était ardente ou langoureuse, penchait mélancoliquement sa jolie tête ou la redressait avec un éclair joyeux dans ses prunelles violettes. Et ceux qui étaient là admiraient ces deux êtres charmans, qui, les mains enlacées, glissaient comme emportés dans une adorable féerie.

— Bravo! disait M. Jean.

Le vieux Mirski lui-même manifestait son enthousiasme.

— A la bonne heure! Voilà une noble danse qui n'a pas sa pareille! Parlez-moi de nos danses polonaises! Et d'abord aux noces de Cana,.. qu'est-ce que Madame la Vierge et Monseigneur Jésus dansaient?.. Certes, ce n'était ni la polka tremblante, ni le galop, où le danseur attrape malhonnêtement sa dame par la taille et la fait sauter : hop! hop! tout autour de la chambre!.. Et le vieux gentilhomme sautait grotesquement sur place. — Non, c'était la majestueuse polonaise, la noble mazourka!.. Ram ta tam, ta tam!.. Et il esquissait des gestes et des pas pleins d'auguste désinvolture.

Le frère Ignace donna un dernier coup d'archet, et Conrad, ayant enlevé sa mignonne danseuse dans une étourdissante pirouette finale, mit gravement un genou en terre et baisa respectueusement sa petite main. Toute confuse, Micia s'était esquivée sur la véranda, en dérobant ses mains sous les plis de sa robe. Conrad l'avait rejointe; il s'assit auprès d'elle sur un banc du perron :

— Quand je reviendrai d'Amérique, demoiselle Micia sera grande.

Elle releva les yeux sur lui :

— Vous partez?.. C'est donc pour ça que vous êtes triste?

— Comment savez-vous cela?

— Oh! moi, je vois tout.

Il sourit un peu amèrement :

— Mais vous êtes toujours gaie, vous!

— Pas toujours. — Une ombre avait passé sur son front. — J'ai eu du chagrin... au mariage de père; et puis elle ajouta, comme si un doute était resté au fond de son esprit : Il est très heureux, n'est-ce pas?

— Certes, il doit être très heureux, dit Conrad.

Mais Micia ne sentit pas le sarcasme de ces paroles.

— Je prie tous les jours pour lui, ajouta-t-elle innocemment.

Il s'était levé :

— Voudrez-vous prier un peu pour moi, demoiselle Micia, quand je serai sur la mer?

Elle le regarda sérieusement :

— Oui, dit-elle, je ne l'oublierai pas.

Une heure plus tard, Pavlova, qui aidait l'enfant àse dévêtir, lui dit avec cet air finaud et ce manque de tact dont elle était coutumière :

— Quand demoiselle Micia aura vingt ans, M. Conrad sera juste un mari pour elle, et ce sera un beau couple!

XV.

M. Zaremba n'avait plus essayé de modifier l'éducation de sa fille, et elle grandissait petit à petit dans ce milieu patriarcal, s'initiant chaque jour davantage, selon la sage coutume slave, à tous les secrets d'une fermière châtelaine. Chaque matin, elle accompagnait Malvine au vaste garde-manger, pour y mesurer, peser, distribuer les provisions nombreuses qui devaient alimenter les trois tables. Elles surveillaient ensuite ensemble l'écrémage du lait, s'occupaient du fruitier et des conserves d'hiver, et savaient ordonner l'importante confection des tablettes de bouillon, celle du fromage, de l'amidon et bien d'autres encore. Les études commençaient alors. Micia était toujours une liseuse acharnée; elle interprétait Chopin d'une petite façon personnelle qui faisait relever la tête à ceux qui l'écoutaient, et parlait indistinctement trois ou quatre langues.

Son père, qui suivait étonné et charmé ce développement rapide, riait à présent de ses absurdes appréhensions d'autrefois; c'est qu'il comprenait à la fin que cette Micia, avec sa grâce fière et son enfantine candeur, était loin de ressembler aux poupées qu'il voulait lui donner pour modèles. Elle était bien la personnification idéale

et à peine éclose de la vraie femme de foyer, unie à la grande dame polonaise : femme de devoir toujours, de sacrifice au besoin. Figure exquise où le sourire d'une duchesse s'allie à l'abnégation de la sœur de charité, faite de séduction et de simplicité, de charme suave et souvent de virile grandeur.

— Un peu romanesque, notre demoiselle Micia, disait en lui tapant sur la joue le vieux Mirski, quand il venait exhaler sa bile auprès de ses amis de Biala-Gora.

Et malicieusement la fillette, avec une inflexion câline de son joli cou, lui demandait :

— Sont-ce les nouvelles de votre fils Conrad ou bien vos puits de pétrole qui vous causent de l'ennui aujourd'hui, respecté monsieur Mirski ?

Alors le vieux grincheux fronçait le sourcil :

— Et d'abord pourquoi demoiselle Micia me parle-t-elle en français ? Je n'entends point cette langue-là ! Quel diable de manie ont tous mes compatriotes de s'affubler d'un langage d'autrui ! Et jusqu'à la fille de mon Juif qui laisse traîner sur le comptoir du cabaret des dictionnaires et des vocabulaires ! Je serais vraiment curieux d'aller un peu voir en France si les Parisiens causent polonais entre eux !

Quant à mes puits, je ne connais encore, jusqu'à présent, qu'une chose, c'est l'argent qu'ils me coûtent !.. Tout ça, ce sont des pièges à honnêtes gens ; aussi, quand monsieur mon fils reviendra, qu'il se le tienne pour dit, et ne vienne pas mettre le nez chez moi ; je serai inexorable !

XVI.

C'était bien un mariage de convenance qu'avait fait Hélène : une de ces unions boiteuses aux réveils amers ! Après six mois de tête-à-tête conjugal à travers l'Europe, elle rapportait un écœurement inénarrable, quelque chose comme une déchéance de soi, un effondrement de l'être.

A cette révolte intime se joignait l'âpre regret d'avoir sacrifié Conrad. A présent, elle voulait se reprendre, protéger sa vie contre l'envahissement d'un amour qu'elle ne partageait pas, et ce fut avec une recrudescence d'ardeur qu'elle se jeta cet hiver-là dans le tourbillon du monde. Tout lui fut prétexte pour reconquérir son indépendance : tyranniques exigences mondaines, quêtes ou ventes de charité ; puis ce furent les mille détails de sa demeure nouvelle qui l'absorbèrent. En revenant d'Italie, elle avait été frappée par le contraste entre le fouillis artistique des salons vénitiens et la solennité de ses immenses halls polonais cirés comme des miroirs

où quelques meubles de forme banale étaient rangés symétriquement. Avec un flair artistique, elle alla retirer de coffres oubliés de vieux *makats* polonais, des tapisseries précieuses qu'elle accrocha à la muraille. Elle joncha le parquet de superbes peaux de fauves, dernières épaves de l'héritage paternel, entassa les étoffes chatoyantes, les tissus lumineux parmi les bibelots et les faïences. Et puis, dans ce tohu-bohu, jeta à foison des touffes de roses, des gerbes d'azalées.

Sa fièvre de bouleversement s'étendit jusqu'au domaine de Lipova, et elle courut des lieues à cheval pour découvrir de ces gracieuses tentures ruthènes dont les harmonieuses combinaisons de couleurs ont une saveur tout orientale ; ou bien c'étaient les naïves poteries du paysan Bachminski (1) qu'elle recherchait. Cet étrange bonhomme, si férocement jaloux de son art, qu'il est mort sans laisser le secret de son émail, et qui répondait d'un ton goguenard à ceux qui l'imploraient de le leur léguer : *Bih meni to daw!* c'est-à-dire : « Dieu me l'a donné à moi! » parodiant, sans s'en douter, le « Ce m'est venu de nuit, » de l'inoubliable Valmajour.

Elle voulut avoir aussi un attelage ukrainien à quatre, tout harnaché de bleu, avec deux Cosaques debout par derrière. Stanislas souriait à tous ses caprices et l'admirait... Dans son adoration, il y avait un peu d'indulgence et beaucoup de fierté pour cette chère femme, artiste, oui, vraiment, qui introduisait dans son pays les raffinemens du luxe exotique, à peine encore répandu ; car, en Gallicie, comme au bon vieux temps de Batory et des Sobieski, le faste consiste plutôt dans une large hospitalité, de superbes haras, et un luxe presque fabuleux de serviteurs.

Un soir qu'Hélène respirait des verveines dans une potiche du balcon, elle vit distinctement en bas dans la rue, adossée à la muraille du jardin d'en face, une ombre arrêtée. Et comme d'instinct elle se retirait avec un peu de hâte, elle crut reconnaître, à la faible lueur du réverbère, le profil de Conrad.

D'un geste de folle, elle comprima à deux mains son cœur, qui s'était mis à battre avec épouvante.

— Juste Dieu! que lui voulait-il? Pourquoi était-il là à cette heure? Désormais ne pourrait-elle plus le voir sans trembler comme une criminelle? Elle s'était effacée dans les ténèbres, et restait debout, appuyée à la fenêtre, pour ne pas chanceler. Seuls, les pas de quelques passans attardés résonnaient dans la rue. Calmée enfin, elle jeta un regard furtif au dehors ; il n'y était plus. Mais des pampres de vigne vierge, qui traînaient jusqu'à terre, faisaient

(1) Le potier Bachminski, surnommé le Palissy de Kossova, est mort en 1882 à Kossova (Gallicie autrichienne orientale).

sur la muraille une tache noire allongée. S'était-elle donc trompée? Oui, certes! Elle eut un éclat de rire, et, furieuse contre elle-même, elle ordonna, malgré la chaleur, de fermer les fenêtres et de tirer les rideaux.

Mais, le lendemain, comme elle regardait par hasard, à la même heure, elle le revit.

Sa gorge se serra. Il l'aimait donc toujours, ce Conrad? Il lui avait pardonné sa trahison de naguère? Sans un geste, sans un mouvement, elle demeura tapie, effarée et tremblante, dans l'encoignure sombre de la fenêtre. Trois jours durant, elle le guetta, puis, un soir, il ne vint pas, et le lendemain, aux courses, comme elle écoutait, à moitié distraite, les mille riens que lui débitait un *sportman* à la mode : — A propos, lui dit-il en riant, savez-vous que ce bon Conrad Mirski est parti, ce matin, pour l'Amérique, et qu'il y restera deux ou trois ans? Il va, dit-on, y étudier les systèmes nouveaux pour l'extraction du pétrole.

Elle blémit horriblement.

Rentrée chez elle, elle pleura de rage, et puis... elle l'attendit.

Mais, de ce moment, l'excentricité de son caractère s'accrut davantage. Elle eut cent caprices nouveaux, plus fous les uns que les autres, et pour un carlin qu'elle prétendit avoir sur l'heure, elle alla à Cracovie et en revint exténuée le même jour.

Comme son mari la grondait de cette extravagance, disant qu'elle se tuerait :

— Qu'importe que je vive ou que je meure! dit-elle de sa voix des mauvais jours.

Le cœur du banquier se serrait; il commençait à s'apercevoir de l'énorme distance qui se creusait entre eux, et maintes fois lui revenait à la mémoire le conseil du vieux philosophe Rey : « Si tu te maries, médite profondément, car il ne s'agit pas seulement d'une paire de manches, mais de tout un habit polonais. » La bonne maréchale essayait de le consoler comme elle pouvait :

— Il y a un peu d'hérédité paternelle dans ce cerveau déséquilibré, et la folle comtesse, pour sa quote-part, n'a pu y ajouter que du gâchis; mais le cœur est bon, ne vous découragez pas, mon pauvre Stas.

XVII.

Ce fut dans un bal public que brutalement, sans avoir été prévenue de son retour, Hélène se retrouva face à face avec Conrad. Il s'avançait d'un pas mesuré, au bras d'un personnage très chamarré d'ordres, et causait avec animation. Tous les yeux étaient braqués sur lui.

Elle le trouva étrangement beau, presque grandi, et si mâle, avec son teint bronzé par le soleil et sa moustache blonde aux fins contours!

Parmi les femmes, un murmure flatteur courait : il était charmant! L'Amérique en avait fait un homme! Et on se chuchotait à l'oreille mille aventures étonnantes sur son compte. Il avait dû fameusement s'amuser là-bas, au-delà des mers, avec ces jolies Américaines aux petits pieds!

Pour dissimuler le trouble qui la bouleversait, Hélène s'éventait à grands coups de ses marabouts blancs. Quand il fut tout près d'elle, il releva la tête par hasard, fixa un instant sur elle son regard sérieux, un peu triste et, l'ayant reconnue, la salua d'une inclination profonde, presque froide, comme si un courant transatlantique eût figé sur ses lèvres son beau sourire d'autrefois.

Une souffrance indicible envahit Hélène; l'orchestre entamait une valse, et autour d'elle ses danseurs attitrés se groupaient avec impatience. Lui ne l'invitait pas, et, comme elle se laissait entraîner, la mort dans l'âme, par le premier cavalier choisi dans le tas, elle l'aperçut plus loin qui se penchait vers une adorable jeune femme blonde, l'emmenait en souriant et s'élançait à son tour.

Et, parfois, quand le hasard de la valse les rapprochait, elle voyait sous les lumières, dans le gai tourbillon, leurs deux faces radieuses, très près l'une de l'autre, qui se confondaient.

Au milieu du bal, le sort les rassembla de nouveau. C'était dans la dernière figure d'un quadrille, sorte de farandole où tous les couples se donnent la main et parcourent les salons en une interminable bande.

Il arrivait à elle en courant, la main tendue, les yeux animés par la danse, tirant après lui toute une chaîne de joyeuses « paires. »

L'avait-il reconnue? Mais elle vit bien que non à la nuance respectueuse qui glaça tout de suite son regard, quand il s'aperçut que c'était sa main qu'il tenait.

Et elle sentit au cœur une douleur aiguë, pareille à la fine piqûre d'une pointe d'acier qu'on retournerait.

Le tourbillon les emporta. Mais en vain s'efforçait-elle de maîtriser son agonie. Il s'aperçut qu'elle souffrait, et lui demanda avec bonté si elle voulait passer dans une autre salle.

— Merci,.. non,.. ramenez-moi à ma place; je voudrais ma voiture...

Sa voix était saccadée, elle se sentait mourir.

Ils rompirent la chaîne. Elle mit ses doigts tremblans sur la manche de son habit, et ils tâchèrent de se frayer un chemin à travers l'enchevêtrement bruyant des danseurs.

Une glace, en passant, leur envoya leur image enlacée. Ils échan-

gèrent un rapide regard. Elle était effroyablement pâle, et ses artères battaient à se rompre.

Quand elle fut à sa place, il lui fit un salut cérémonieux, auquel elle répondit du haut de la tête, et il partit en quête de sa voiture.

Mais, cette nuit-là, de retour chez elle, dans le silence et les ténèbres, elle eut un effroyable désespoir. Au milieu des angoisses déchirantes et des sursauts de sanglots, elle se demandait le pourquoi de ce changement, d'où venait cette indifférence froide après ses muettes extases d'avant le départ. Et tour à tour elle s'attendrissait, ne voulant pas admettre, dans le trouble maladif de son exaltation, qu'il eût pu l'oublier. Le lendemain elle s'éveilla toute ranimée. Il ne l'aimait plus,.. soit, mais il l'aimerait !.. il l'aimerait !.. L'amour est un aimant, il attire, et elle l'aimait follement. Cette prétendue froideur qu'il avait affectée vis-à-vis d'elle n'était après tout peut-être qu'une ruse,.. une bouderie, et elle convenait qu'elle l'avait méritée. Dans la journée, elle courut aux nouvelles, et apprit qu'il s'établissait définitivement à Lemberg ; elle respira. De plus en plus en désaccord avec son père, il s'était mis, disait-on, au service momentané du gouvernement, et était chargé d'explorations scientifiques aux sources des Balkans, des Karpathes et du Caucase...

Quelques jours plus tard, il vint lui faire sa première visite, visite cérémonieuse, il est vrai, mais où elle crut lire un monde de promesses. Désormais, sa vie eut un regain d'intérêt, un but. Elle le suivait partout, s'initiait à son existence, à ses voyages, et cette constante préoccupation avait quelque chose de doux et de cruel à la fois... Au reste eût-elle même cherché à fuir son souvenir que le monde se fut chargé de le lui rappeler : les journaux tout d'abord, qui publiaient les tournées scientifiques du jeune ingénieur, et en avaient fait l'homme du jour ; la chronique mondaine, qui prétendait voir en lui un de ses lions, et lui prêtait maintes bonnes fortunes ; les dames surtout, qui l'adoraient. Hélène accueillait tous ces bruits avec un sourire tantôt plein d'orgueil, tantôt incrédule et moqueur ; ne savait-elle pas, bien mieux que tous ceux-là, ce qui en était ? — Et ce qu'il y avait de profondément tenace, tout au fond de son être, n'était-ce pas l'angoisse délicieuse et apaisante de le sentir là, pas trop éloigné d'elle,.. et libre toujours !

M. Poradowska.

(La dernière partie au prochain n°.)

JOSEPH DE MAISTRE

Il y a eu un moment, vers 1830, où il n'était pas très malaisé d'écrire une étude sur Joseph de Maistre ; il y a en a eu un autre, de 1850 à 1860, où il devenait de plus en plus difficile de faire son portrait. On ne s'y reconnaissait plus ; on ne le reconnaissait plus ; il avait changé. Après *les Considérations sur la France, les Soirées de Saint-Pétersbourg, le Pape, l'Église gallicane*, sa figure se dessinait très nettement à tous les yeux en deux ou trois traits si accusés qu'il y avait plaisir à le peindre, surtout pour ceux qui ne l'aimaient pas. Absolutiste féroce, théocrate enragé, légitimiste intransigeant, apôtre d'une trinité monstrueuse faite du pape, du roi et du bourreau, partisan en toutes choses des dogmes les plus durs, les plus étroits et les plus inflexibles, sombre figure du moyen âge où il y avait du docteur, de l'inquisiteur et de l'exécuteur, voilà quel était l'homme qu'on se figurait communément, même, quelquefois, après l'avoir lu. — Et puis ses papiers posthumes virent le jour, et, si son *Examen de Bacon* ne changea rien, et pour cause, à l'opinion courante, ses *Mémoires et Correspondances diplomatiques*, et ensuite ses *Lettres et Opuscules*, vinrent tout brouiller, et déranger un peu ceux qui avaient leur siège fait et leur article écrit. On se dit des choses dont on était tout étonné en les disant : « Mais il est charmant ! Mais il est aimable ! Mais c'est un ami délicieux,.. un père adorable, d'une tendresse, d'une inquiétude, d'une anxiété, d'une indulgence !.. Et un voisin de campagne exquis,.. et un gentilhomme du XVIIIe siècle, qui tourne une plaisanterie gauloise de la meilleure grâce. — Et savez-vous bien qu'il est libéral ? — Comment donc ! ses amis de Lausanne, vers 1795, l'appelaient le « jacobin. » — Mais, en effet, il est pour le comité du salut public. — Et pour la France contre la coalition. Personne n'est moins « émigré » que lui. — Les émigrés, il les déteste ! — Du reste,

vous avez vu que M. Albert Blanc, qui publie ses mémoires, le tient pour un précurseur du saint-simonisme. » — Il y avait de quoi douter de soi ou de lui. « Allons, disait Sainte-Beuve, avec son sourire, *le voilà en train de changer de parti;* » d'autant mieux que lui même, dans son article de 1851, l'avait tout doucement tiré au bonapartisme, ce qui était un peu fort, mais non pas beaucoup plus faux que le reste. — Et en vérité ce nouvel aspect de Joseph de Maistre n'était pas plus trompeur que le premier. Oui, Joseph de Maistre est l'homme de l'infaillibilité, de l'absolutisme, de l'inquisition, de la révocation de l'édit de Nantes. Il est même, si l'on veut, l'homme du bourreau, bien que cette page du bourreau, qui, à le bien entendre, n'est qu'une saillie d'*humour* un peu patibulaire, à la Swift, ait eu un peu trop aux yeux de nos pères le caractère d'une leçon en Sorbonne ou d'un discours du trône à prendre au pied de la lettre; car il ne fallait pas plaisanter avec nos pères. Oui, Joseph de Maistre est tout cela, et il est aussi un homme très abordable, qui n'est point séparé de nous par un fleuve de sang. Nous le rencontrerions que nous n'aurions pas peur d'être brûlés vifs ; d'abord parce qu'il est bon, quoi qu'on en dise, et un peu quoi qu'il en ait, ensuite parce qu'il est intelligent, enfin parce qu'il a de l'esprit; et je ne sais pas laquelle de ces trois raisons est la meilleure. — Il est très bon, d'une bonté qui a plus de profondeur que d'extension, et qui ne déborde pas sur le monde, je le sais; mais le cœur est chaud, l'affection énergique, l'attache solide, la fidélité inflexible. Il aime pieusement, toute sa vie, des personnes qui ne sont pas de sa religion, chrétiens grecs de Russie ou protestans de Suisse, et cela est bien significatif; et pour ces amis de son cœur, qui ne sont pas ceux de son esprit, il est ingénieux en bons offices et en consolations. — Il est intelligent; il sait très bien qu'on ne peut pas gouverner après la révolution française comme auparavant : « Vous me dites que les peuples auront besoin de gouvernemens *forts...* Si la monarchie vous paraît forte à mesure qu'elle est plus absolue, dans ce cas Naples, Madrid et Lisbonne doivent vous paraître des gouvernemens vigoureux... Soyez persuadé que pour fortifier la monarchie il faut l'asseoir sur les lois, éviter l'arbitraire... » On dirait un *libéral;* c'est simplement un homme qui sait ce que c'est qu'un gouvernement. — Il est spirituel, homme de bonne compagnie, capable de sourires, et même d'échappées de bonne humeur un peu libre, dans la mesure qui sied, c'est-à-dire rarement, mais sans pruderie : « En vérité ce que je vous demande vaut à peine la galerie de Mlle *Amphitrite* (un vaisseau qu'on avait lancé la veille avec quelque difficulté) qui fit hier tant de grimaces, comme toutes les femmes, pour la chose du monde dont elle avait le plus d'envie. » Il demande à son gouvernement un secrétaire de légation. Il

lui faudrait un homme jeune, très aimable, bon danseur, joli meuble de salon, enfin un de ces hommes « qui savent par les femmes le secret des maris. » Le plaisant, c'est qu'on finit par lui envoyer son fils. Ce ne fut pas intentionnel. Il n'est que le hasard pour avoir de ces traits d'esprit. — Et voilà bien des contrastes ; il faut tâcher de voir comme ils se sont unis et accordés dans un seul homme.

I.

Il me semble qu'il faut dans Joseph de Maistre étudier le théoricien politique avant le philosophe et le théologien ; car il paraît bien, même à première vue, que c'est le philosophe et le théologien qui se sont modelés sur l'homme politique, et que peut-être sa philosophie et sa religion ne sont que des formes et des développemens de sa politique. Remarquez au moins que c'est par des réflexions politiques qu'il a commencé. *Considérations sur la révolution française*, voilà son livre de jeunesse, et tous ses autres livres sont les ouvrages de son âge mûr. Une foi de sentiment et d'éducation sur laquelle il semble ne pas encore réfléchir, un système politique très modifié et très creusé, voilà sa jeunesse ; — un système politique qu'il continue d'élaborer et un système religieux qu'il commence à méditer et à approfondir, et sur lequel, probablement, je ne dis encore que probablement, son système politique depuis longtemps arrêté a dû avoir son influence, voilà le milieu et la fin de sa vie. Commençons donc par voir ce qu'il a pensé en politique, sans trop craindre de nous tromper en nous réservant d'étudier sa philosophie, comme une sorte de prolongement de ses idées sociales.

Joseph de Maistre a une place à part dans la classification des théoriciens politiques et même tout simplement, parmi les hommes qui se mêlent à la vie nationale : c'est quelque chose comme un patricien qui n'est pas aristocrate ; et cela lui fait une originalité complexe qui est très curieuse à examiner.

C'est un patricien. Il l'est de naissance. Il est né avec le mépris du peuple et le sentiment qu'il n'en est pas, qu'il n'en a jamais été, même avant de naître. Sa famille est ancienne, connue, honorée, noble, plus que noble, car elle appartient à la magistrature héréditaire. Le sentiment patricien est plus fort dans une magistrature héréditaire ou dans un clergé héréditaire que dans une noblesse. On sent là qu'on est plus qu'une classe, qu'on est une caste ; qu'on est non-seulement noblesse ancienne, mais savoir accumulé, habitude accumulée de juger, de diriger, d'éclairer, de faire penser les hommes, corps gardien d'un certain nombre de règles et de rites mystérieux, indéchiffrables au vulgaire et dont il dépend,

aussi éloigné de lui que possible et beaucoup plus, par exemple, que ceux qui le mènent au combat. Joseph de Maistre est né dans cette caste et dans les idées de cette caste. Son tempérament s'y accommodait au plus juste ; il en a pris le pli tout de suite. Son enfance a été labeur énorme et obéissance absolue. Ce sont les deux traits essentiels de l'enfant de caste, bien né pour en faire partie. Acquérir de très bonne heure le savoir traditionnel qui est la force de cette caste, s'inculquer les rites, les formules et les interprétations ; d'autre part, se donner l'aptitude essentielle de l'homme qui doit commander au nom d'un corps et au nom d'un texte, c'est-à-dire savoir obéir. C'est l'éducation d'un magistrat héréditaire ; ce pourrait être celle d'un lévite.

Il lut avidement, brutalement, servi par une complexion vigoureuse et par une mémoire qui a été une des plus belles du siècle, en un temps où on avait encore de la mémoire ; et il ne lisait, chose qui le peint bien déjà, que *ce qui était permis*. A vingt ans, étudiant à Turin, il n'ouvrait un livre qu'après avoir demandé à sa mère et obtenu l'autorisation de le lire. Il sera toujours ainsi ; vieux, il aura une autre mère à qui il demandera toujours ce qu'il doit lire et ce qu'il doit croire. — Puis, il fut magistrat lui-même, mais, au contraire de Montesquieu, magistrat aimant son métier. Il s'y plaisait, il s'y appliquait, il s'y renfermait. Il n'était point mondain, point amateur de sciences, point petit écrivain satirique. Il vivait chez lui, n'écrivait point de *Lettres persanes*, ne disséquait pas de grenouilles ; trouvait la jurisprudence une science très belle et très conforme à sa nature d'esprit, à ce point qu'il aura toujours en lui un pli de subtilité juridique et de chicane captieuse. Procès, rapports, beaux jugemens en langue grave et claire, quelques discours d'apparat, immenses lectures, il eût volontiers passé toute sa vie dans ces occupations sévères et nobles. Un heurt survint, comme il en survient presque toujours un dans la vie des grands écrivains, sans lequel ils n'eussent probablement pas écrit. En général, ce sont les petits penseurs qui ont la vocation de penser pour les autres ; les grands se contenteraient aisément de penser pour eux. Ils sont assez forts pour s'accommoder d'une obscurité laborieuse, d'une profession régulière, utile, honorable, et laissant quelques loisirs pour philosopher seul à seul. Un tout jeune homme, qui de ferme propos se destine à être écrivain, peut être doué de grandes qualités littéraires qui se déclareront plus tard, mais, en attendant, ne donne pas une marque éclatante de jugement. D'ordinaire, c'est une circonstance, un hasard impérieux qui a forcé les grands écrivains à le devenir, quand ils étaient loin d'y songer. Pour de Maistre, ce fut la révolution française. Invasion de son pays, confiscation, persécution, exil, le voilà « émigré, » sans pa-

trie, sans biens, sans famille, sans occupations, dépaysé à Lausanne, en terre protestante. Que vouliez-vous qu'il fît? Écrire est une façon d'agir. C'est une façon aussi de ramasser ses idées en les exprimant, quand, sous le coup des événemens, on sent comme le besoin de s'en rendre compte plus précisément et rigoureusement qu'à l'ordinaire. Il écrivit *les Considérations*. Comme tous les esprits qui sont surtout des machines de précision appliquées à la logique, dès son premier volume il se donnait tout entier. Le patricien intelligent, sans orgueil sot, sans puérilité, sans aveuglement, sachant se rendre compte des choses; mais le patricien convaincu, entier, tranchant, capable d'accommodement dans la pratique, mais non de transaction dans les idées, se manifestait complètement. Nous pouvons déjà le considérer d'ensemble.

Unité, continuité, c'est tout de Maistre. — Un état est un corps qui doit obéir à une intelligence unique pour rester un, et à une pensée traditionnelle pour continuer d'être. Il doit recevoir la vie d'un centre, et non essayer de constituer sa vie par le concours de cent mille volontés particulières. Ce concours ne peut pas exister; car consulter le peuple, ce n'est pas faire concourir les volontés particulières, ce n'est que les compter; et une addition n'est pas un organisme. Vous comptez 50,000 suffrages dans un sens, 49,000 dans un autre, à quoi arrivez-vous? A régulariser l'oppression de 49,000 citoyens, qui, du reste, peuvent être les meilleurs, et à rien autre. Ce n'est pas même une addition, c'est une soustraction : vous vous demandez à intervalles égaux combien de citoyens vous pouvez bien retrancher du corps social et priver, pour ainsi dire, de cité. Votre système de gouvernement est une organisation de l'ostracisme.

Du reste, vous qui ne savez que compter, que comptez-vous? Des volontés? A peine. Des raisons? Jamais. Vous comptez des velléités et des instincts. La pluralité, c'est le peuple, et le peuple, c'est ce qui n'est pas la raison; car c'est ce qui n'est ni un ni continu. C'est la diversité, c'est la dispersion et c'est le caprice. Vous avez de singuliers abus de termes; vous confondez *mandataire* et *représentant* du peuple. Mais le représentant est précisément un homme qui représente celui qui ne peut donner de mandat. « Tous les jours dans les tribunaux, l'enfant, le fou et l'absent sont *représentés* par des hommes qui ne tiennent leur mandat que de la loi : or le peuple réunit éminemment ces trois qualités; car il est toujours enfant, toujours fou et toujours absent. » — Ah! si les hommes étaient des quantités mathématiques, elle ne serait pas mauvaise, votre politique par comptabilité. Si les hommes étaient tous semblables, tous ayant mêmes droits (et pour qu'ils eussent mêmes droits il faudrait qu'ils eussent même intelligence), mêmes devoirs (et pour qu'ils eussent devoirs égaux, il faudrait qu'ils eussent

égales puissances), mêmes aptitudes, même valeur personnelle, je consentirais qu'on les comptât; ce serait légitime, et même inutile; car il est probable qu'étant si pareils, ils auraient tous pareille volonté, et qu'on saurait, sans addition, ce qu'ils veulent. Oui, l'égalité est chose juste, mais seulement en cas de similitude. Aussi bien, c'est là précisément votre erreur. Sans bien vous en rendre compte, si vous voulez les hommes égaux, c'est qu'au fond vous les croyez pareils. Vous parlez des droits de *l'homme*, vous faites une constitution pour *l'homme*. Cela s'entend; c'est que vous croyez que d'un homme à un autre, il n'y a point de différence, et qu'un homme et un homme cela fait *l'homme*. C'est inexact; je veux bien vous apprendre « qu'il n'y a point d'homme dans le monde. J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes; je sais même, grâce à Montesquieu, qu'on peut-être Persan; mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie; s'il existe, c'est à mon insu. »

Revenons donc à la vérité. Vous fondez votre état sur la dispersion, ramenée à une unité factice par un procédé grossier. Vous demandez aux extrémités consultées sur leurs penchans de former un cœur. Vous comptez les grains de sable et vous croyez que le total est une maison. Je fonde mon état sur une unité vraie et une continuité réelle. Un état est un organisme, et, comme tout organisme, il vit d'une force puisée dans un passé lointain qu'il ne connaît pas, et d'un principe organisant intérieur qu'il ne connaît pas davantage. Il y a un mystère au fond de son unité, et au principe de sa continuité un autre mystère. Ce n'est pas clair, c'est précisément pour cela que c'est vivant; car la vie repose sur un principe absolument insaisissable. Vous croyez, avec Rousseau, que la société sort d'une délibération : on se réunit, on se consulte, on se compte, on fait le départ des droits et des devoirs, et en voilà pour jamais. C'est très clair, mais c'est monstrueusement faux. « Jamais une société n'est sortie d'une délibération. » Cette délibération suppose déjà une société parfaitement organisée. Il a fallu un état, une civilisation, un gouvernement et une police rien que pour se réunir. Loin que la société naisse d'une délibération, il serait plus juste de dire qu'elle en meurt. Quand vous réunissez une nation à l'effet de *se constituer*, qu'est-ce lui dire, sinon que, jusqu'à l'issue de cette délibération, elle n'existe pas? — Mais le lendemain? — Le lendemain, les mécontens songeront à une délibération nouvelle, les satisfaits se diront qu'ils peuvent d'un jour à l'autre n'être plus la majorité, tous auront ce sentiment qu'en exerçant le pouvoir constituant on ne l'épuise pas, et que d'autres délibérations pourront venir. — Et, en effet, elles viendront; car il faut bien voir de temps en temps si la majorité n'a pas changé; et encore une fois, puis une autre

encore, la société cessera d'exister pour recommencer à être. Vous faites naître l'état tous les dix ans. C'est précisément dire qu'il ne vit pas et l'empêcher de vivre. Vous êtes l'enfant qui déplante et replante son arbrisseau tous les matins pour mesurer ses racines. — De même vous croyez que l'état repose sur une constitution écrite. C'est une autre forme de la même erreur. « Toute constitution écrite est nulle. » On la connaît trop; elle est trop claire; elle n'a de mystère pour personne. On n'obéit vraiment, du fond du cœur, on n'obéit *activement* qu'au mystérieux, qu'à des forces obscures et puissantes, mœurs, coutumes, préjugés, état général des esprits et des âmes, qui nous enveloppent, nous pénètrent et nous animent à notre insu. Elles seules sont indiscutables, en raison de leur obscurité. On discute un texte, on songe à l'amender; comme on y sent la main humaine, on songe à y mettre la main. Il est exécuté, il n'est pas respecté; à proprement parler, on ne lui obéit pas, on lui cède. De cette obéissance passive rien ne sort qui soit vivant, qui, pour ainsi dire, soit réel. Un texte n'est pas une âme.

L'âme d'un peuple, ne me demandez pas quelle en est l'essence; car l'essence d'une âme est insaisissable; mais je vous dirai quels en sont les attributs. L'âme d'un peuple, c'est tout ce qui fait qu'il se ramène à l'unité, et qu'il dure. C'est, par exemple, son amour de lui-même. C'est le patriotisme qui fait la patrie. Mais le patriotisme n'est pas un sentiment égoïste un peu épuré, comme vous le croyez; ce n'est pas chez moi le respect de vos droits pour que vous respectiez les miens; ce n'est pas dans chaque classe de la nation un sacrifice fait à la communauté pour qu'à chaque classe il en revienne un avantage. Le patriotisme ainsi entendu n'est plus un sentiment, c'est un calcul; et votre système de comptabilité se poursuit; ce n'est pas une nation que vous fondez ainsi, c'est une société financière. Le patriotisme vrai ne calcule pas; il est un *dévoûment*. Il consiste à aimer son pays parce que c'est le pays, c'est-à-dire sans savoir pourquoi. Si on le savait, on raisonnerait, on calculerait, on n'aimerait plus. Comme la vertu est un sacrifice, c'est-à-dire une immolation de tous les intérêts, un effacement de toutes les raisons, et une abolition de tous les mobiles, devant un commandement intérieur qui ne donne pas de raisons; de même le patriotisme, loin qu'il soit une association du moi au tout pour en tirer profit, est une absorption du moi dans le tout sans autre but que le sacrifice. C'est dans ces conditions seules qu'il est puissant et fécond, qu'il fonde quelque chose de vivant, et, non une banque, mais une patrie. — Or un patriotisme de cette sorte est impossible en démocratie. Le fond de la démocratie est égoïsme; il est souci continuel de ne pas être sacrifié, de ne pas être dupe, de limiter,

de surveiller et de suspendre périodiquement le pouvoir pour qu'il n'empiète point, c'est-à-dire de pouvoir toujours retirer sa mise. Le citoyen dans ce système ne se donne pas, il se prête et se reprend sans cesse; il semble se louer à l'année. Il y a peut-être un grand respect de soi dans ces démarches; mais, en attendant, c'est la conspiration puissante de toutes les énergies dans le même sens, c'est la patrie, qui n'existe pas.

Vous vous moquez de la monarchie; mais la monarchie est la forme sensible de la patrie, et le dévoûment au monarque la forme sensible du patriotisme. C'est un sentiment fort parce qu'il est irréductible au calcul, profond parce qu'il n'est pas susceptible d'analyse, et inébranlable justement parce qu'il est irrationnel. L'homme qui dit : « Mon roi ! » ne raisonne pas, ne compte pas, ne *délibère* pas, ne signe pas un contrat, ne souscrit pas à une émission, n'engage pas un capital qu'il songera à retirer demain s'il n'y a pas de dividendes; c'est ce qu'il ferait avec des égaux; mais son roi, il l'aime et se dévoue à lui, et rien de plus; en attendant, c'est à la patrie qu'il s'est attaché. La monarchie, c'est la patrie incarnée en un homme et aimée en lui.

L'âme d'un peuple, c'est encore sa tradition nationale. La France n'est pas 30 millions d'hommes qui vivent entre les Pyrénées et le Rhin, c'est 1 milliard d'hommes qui y ont vécu; et ceux qui sont morts comptant beaucoup plus que ceux qui vivent, car ce sont eux qui ont défriché le champ et bâti la maison; c'est leur souvenir qui fait la continuité de l'idée de patrie, qui fait que la patrie existe, qu'elle se distingue d'une association d'un jour. Si vous avez raison de la déclarer « indivisible, » ce n'est qu'à cause d'eux. Sans eux, sans la tradition qu'ils ont laissée, sans leur pensée qui vit en vous, sans le respect de leur œuvre, tout séparatiste serait respectable dans son dessein de se séparer; il en aurait le droit absolu. La patrie est une association, sur le même sol, des vivans avec les morts et ceux qui naîtront.

Et je retrouve encore ici la monarchie. Cette association, qui la rendra visible aux yeux et sensible aux cœurs? Où en sera le signe et l'image? Dans la loi? La loi, telle que vous l'entendez, expression de la volonté générale, change tous les vingt ans. C'est un caprice national. — Dans les mœurs? Elles changent. Dans la langue? Elle se transforme. — Il nous faut ici quelque chose qui ressemble à l'éternité, une hérédité, une race, un nom qui se transmette indéfiniment, une famille qui soit le symbole de la perpétuité de la nation. C'est en cette famille que la nation éternelle prend conscience de son éternité. Plus elle sera ancienne, plus elle représentera la vie indéfinie du pays. Comme toute loi est nulle dont on coudoie les auteurs, toute race gouvernante est caduque dont on connaît

l'origine ; il faut que ses commencemens se perdent, au moins pour la foule, dans la nuit des légendes. Il n'y a rien de fort sur l'esprit des hommes comme ce mot : « depuis toujours, » — c'est que *toujours* est le fond du cœur et de l'esprit de l'homme, et qu'on le trouve au fond de toutes ses idées et de toutes ses croyances, comme au fond de ses désirs et de ses espoirs.

Voilà de Maistre théoricien politique. C'est un patricien hautain, absolu, avec un léger mélange de mysticisme. Mépris du peuple et surtout mépris de l'individu, forte idée de la concentration et de la perpétuité nationale, horreur de ce qui disperse, éparpille, émiette le pays, soit dans l'étendue de l'espace, soit dans la suite du temps, penchant à tout ramener à une unité vivante et qui dure ; enfin sentiment, déjà, qu'au fond de cette unité cherchée et de cette continuité voulue, il y a quelque chose qui ne tombe ni sous les sens ni sous la raison, qui ne se voit pas, ne se compte pas, ne se démontre pas, qui n'est ni sensible ni rationnel, une sorte de mystère qu'on n'aime, qu'on ne couve et qu'on ne défend qu'à condition de ne s'en point rendre compte, et où l'on ne s'attache que par une sorte d'acte de foi. — C'est tout le XVIII[e] siècle brutalement nié, repoussé, raillé du premier coup. Car le XVIII[e] siècle était de tout ce que de Maistre pose en principes la négation franche et passionnée. Il était individualisme, croyance à l'homme, à son droit et à sa puissance d'exercer son droit ; il était affaiblissement de la force intérieure et centrale, abolition ou exténuation du ressort intime dans la machine nationale, obscurcissement de l'idée d'état, et quand il prétendait la rétablir, avec Rousseau, la mettant dans la collectivité, dans la pluralité pour mieux dire, dans le nombre, comptant les volontés particulières pour en tirer une idée générale, et voyant dans un total accidentel la pensée dirigeante d'un organisme qui est éternel ; — il était enfin et surtout positivisme, système social très simple et très clair, ne voyant dans la société humaine non-seulement rien de mystérieux, mais rien de complexe, la réduisant à une collection de forces simples (30 millions d'hommes sans ancêtres, chacun avec six droits, restreints par Rousseau à un seul) et réduisant la science sociale à la connaissance des quatre règles ; ne soupçonnant pas ou repoussant l'idée que le lien puisse être, non une agglutination, mais un sentiment obscur, puissant parce qu'obscur, irréfléchi, spontané, tenant de la foi, tenant de l'instinct, héréditaire et mystique, irrationnel sous toutes ses formes, et qui se ruine à s'analyser. — Il n'y a pas une idée du XVIII[e] siècle qui ne fût pour de Maistre le contraire du vrai.

— Autrement dit, c'était l'aristocratie qui reprenait ses anciennes formules et les opposait à la société nouvelle. — Non point l'aristocratie, mais le patriarcat. De Maistre n'est pas plus aristocrate que

Rousseau; il l'est peut-être moins. L'aristocratie consiste à croire que le peuple n'a pas de droits, que l'individu n'a pas de droits, mais que certaines classes du peuple, dans l'intérêt général, en ont. Pour le démocrate, la science sociale est de l'arithmétique; pour l'aristocrate, c'est de la mécanique. Il y a dans toute société un élément générateur, un peu chaotique, qui n'a en lui ni force organisée, ni science, ni traditions : c'est tout le monde. De cette matière sociale quelquefois il ne sort rien, et cela fait un peuple à gouvernement despotique; quelquefois, très rarement, chez les peuples supérieurs, il sort certains groupes d'hommes, guerriers, savans, juges, qui s'organisent, non par délibération, mais par affinités répétées et successives, s'accommodent par un long commerce, s'ajustent par l'éducation, se renforcent par l'hérédité. Ils deviennent peu à peu des machines solides et bien faites au milieu de la matière inerte, ayant en elles du mouvement amassé et capables de transmettre ce mouvement dans un certain sens. Ce sont des forces sociales. Sans elles rien ne marcherait. Elles prennent des droits en raison de leurs fonctions et les exercent. Il n'y a qu'elles de précieux dans une nation. Le législateur doit n'en pas perdre une seule. Il doit, non pas leur donner des droits, — elles les ont, et un droit, n'étant qu'une force s'exerçant régulièrement, ne se donne point; — mais organiser entre elles ces organisations, profiter de leurs puissances d'action et les limiter les unes par les autres, de sorte que leurs froissemens soient non des conflits, mais des combinaisons, leur mouvement total un concours et non un combat, et qu'elles conspirent au bien général; et toute la science sociale est là, et Montesquieu n'en connaît pas d'autre.

De Maistre n'entre point dans ce système, d'abord, lui si peu habitué, comme nous le verrons, à prendre les questions au point de vue historique, pour une raison historique cependant. Il répète plusieurs fois, d'abord tout seul, puis avec M. de Bonald, avec qui il est heureux de se rencontrer, « qu'il n'y a plus de *grands* en Europe. » C'est une raison : il ressort de la théorie aristocratique elle-même, telle que nous venons de l'exposer, que, pour qu'on puisse être aristocrate, il faut qu'il y ait des aristocraties toutes faites, et qu'une aristocratie ne se crée point. Or l'histoire des temps modernes est précisément l'histoire des aristocraties se dissolvant peu à peu avant l'arrivée du législateur qui eût pu les organiser en un ensemble régulier. — Cette raison suffirait; de Maistre en a d'autres. Il raille sans ménagemens (*Lettre au chevalier de..., 15-27 août 1811*), « les *trois pouvoirs*, si fameux de nos jours, et cette carte géographique des trois pouvoirs que Montesquieu a tracée avec tant de prétentions. » Il ne veut pas de cette mécanique sociale, et les droits des aristocraties ne lui paraissent pas plus fondés que les droits des

peuples. La vérité, c'est qu'il est trop patricien pour être aristocrate. La conception aristocratique n'est pas, sans doute, une conception populaire, mais, par certains côtés, c'est une conception très bourgeoise. Une preuve, c'est qu'il nous arrive, à nous bourgeois du XIXe siècle, de n'en pas avoir horreur. Dès que nous ne nous sentons pas absolument *unus ex omnibus,* dès que nous appartenons à quelque chose, nous souhaitons que ce à quoi nous appartenons ait des privilèges. L'aristocratie n'est que du peuple qui s'organise, et elle a pour les organisations, si humbles soient-elles, qu'elle forme, les mêmes prétentions que la démocratie pour les individus. Elle réclame pour des classes les *droits* que la démocratie réclame pour les personnes; elle attribue à une collectivité une portion de souveraineté, comme la démocratie attribue une portion de souveraineté à chaque individu. C'est de l'individualisme encore, en ce sens que c'est encore de la division. Chaque classe est une personne morale, un individu social plutôt, qui a son compte de droits inaliénables inscrit au grand-livre, sa petite propriété politique inviolable et sa part de royauté. Que ce système soit moins grossier que la démocratie pure, il est possible, mais il lui ressemble. C'est toujours la souveraineté partagée. Or la souveraineté partagée, c'est ce que de Maistre ne peut pas comprendre. Unité, continuité, voilà la vérité sociale. Droits des classes ou droits des individus, ce n'est pas tout un, mais c'est même but; cela va toujours à une dispersion et à une discontinuité : à une dispersion; car ce qui fait vivre une nation, c'est une pensée unique, et penser en commun n'est pas possible, toute délibération produisant, non une idée, mais une transaction ; à une discontinuité, car cette suite de transactions n'est pas le développement d'un dessein unique, mais une série d'expédiens. — Donc, de droits des classes, il n'en faut pas plus que des droits de l'homme. Ce ne sont pas là des vérités, ce sont des créations factices; ce sont des noms honorables donnés à des égoïsmes individuels ou à des égoïsmes collectifs. Et ce ne sont pas des élémens sociaux, ce sont des forces séparatistes. Ce sont, non des manières de participer à la vie nationale, mais des tendances à s'en détacher. Le « droit de l'homme » n'est que le désir de n'être citoyen que le moins possible; le droit de classe n'est que la prétention de former une société particulière dans l'état. La nation se disperse déjà dans le système aristocratique; elle s'émiette dans la démocratie, et après, il n'y a plus rien.

De Maistre ne reconnaîtra donc point de droits à la caste dont il est, ni à nulle autre. Pour lui, les grands, les sages, les savans, les *bons* n'ont point de droits, et c'est en quoi il n'est pas aristocrate; mais ils ont des devoirs, et c'est en quoi il est patricien.

Une caste n'est pas une fraction du peuple détachée du peuple

et s'organisant en vue d'une fonction dont elle fait un droit; c'est un organe de la monarchie, c'est « un prolongement de la souveraineté. » La monarchie est une pensée dirigeante, les grands sont les interprètes de cette pensée; la monarchie est une force intérieure qui va du centre aux extrémités par les grands comme par des canaux; la monarchie est un mystère dont les grands ont l'intelligence et une loi dont ils ont le livre en dépôt. Cela leur donne des devoirs plus grands que ceux des autres hommes. Ils sont dans le secret de l'état. Leur premier devoir est de le comprendre. Ils ont « le dépôt des vérités conservatrices. » Rousseau a raison de croire que les vérités conservatrices sont aux mains de l'état et doivent être maintenues par lui; seulement l'état de Rousseau, étant une abstraction, n'a pas de mains. Celui de de Maistre a une âme qui est le roi, des organes qui sont les grands, un instrument qui est l'homme armé, une matière qui est la foule. Les grands sont tenus d'être intelligens, d'être savans et d'être justes. Ils sont tenus de savoir commander du côté du peuple et obéir du côté du roi. Ils sont tenus d'éclairer le roi, comme les fils avertissent le père. Ils sont le conseil de famille du souverain. Ils sont les gardiens de l'unité nationale en ce qu'ils rattachent de degré en degré le peuple au monarque; ils sont les gardiens de la continuité nationale en ce qu'ils maintiennent les traditions. Rien n'est plus grand que ce rôle et rien n'est plus difficile : placés entre le souverain et le sujet, ils ont une double attitude et un double langage, et peuvent être suspects d'un côté ou de l'autre, quoi qu'ils disent, suspects au peuple lui parlant dans l'intérêt du roi, suspects au roi lui parlant dans l'intérêt du peuple. Car ils doivent *prêcher sans cesse aux peuples les bienfaits de l'autorité et aux rois les bienfaits de la liberté*; et il faudrait qu'ils parlassent aux rois de liberté sans que le peuple l'entendît pour s'en prévaloir, et aux peuples d'autorité sans que le roi l'entendît pour s'en trop convaincre.

— Mais de quelle liberté parlez-vous dans un système où tout est despotisme? — De la vraie, car c'est la langue moderne qui a tort d'appeler liberté, ou la suppression du pouvoir, ou un système de garanties contre le pouvoir. Le vrai despotisme, c'est la prétendue volonté nationale demandée à un peuple qui ne sait pas ce qu'il veut, tirée ainsi de lui abusivement, devenant loi, et revenant au peuple sous forme d'un commandement qu'il ne comprend pas qu'il s'est donné, en telle sorte qu'il finit par être gouverné par un lui-même qu'il ne reconnaît pas, fantasmagorie décevante, où le peuple est esclave, mais de plus dupe. — D'autre part, une manière de liberté, si l'on veut, mais factice et inféconde, c'est un système de barrières élevées entre le pouvoir et le citoyen. « Vous me commanderez jusqu'ici, non jusque-là. Ceci est mon domaine où jamais

vous n'entrerez. » — Les libertés individuelles ! Je connais cela. Les libertés individuelles sont de petits suicides civiques. Figurez-vous une goutte de sève se partageant en deux et disant : ceci pour l'arbre, ceci pour moi. Ce que tu gardes pour toi, qu'en feras-tu? Ce que tu cherches, c'est la mort d'une partie de toi-même pour la satisfaction de sentir que tu en disposes. Tu ne prends conscience de ta liberté personnelle que dans l'anéantissement volontaire d'une partie de ta personne. Froid plaisir et triste succès ! Ne comprenez-vous pas que vous ne vivez que dans le grand organisme social, et par lui, comme il vit par vous, et que ce qu'il ne prend pas de vous est perdu pour lui, ce qui peut vous plaire, mais aussi pour vous, ce qui est moins plaisant? Les libertés individuelles sont des égoïsmes fous. Pour l'homme raisonnable, il n'y a pas de libertés individuelles, il y a une liberté nationale, c'est-à-dire un jeu facile et souple de toutes les énergies particulières en vue d'un bien universel, dont le bénéfice leur revient en nouvelles forces, qu'elles reversent dans la circulation générale, et ainsi indéfiniment. Pour que ce jeu soit facile et souple, il est très vrai qu'il faut à chacun une certaine autonomie, une disposition de soi, en d'autres termes, une faculté de vouloir, n'y ayant point, à proprement parler, d'action, quand il n'y a pas de volonté ; il est bon qu'un homme puisse, dans certaines limites, choisir la manière dont il contribuera au bien public, parce que, à cause de ce libre choix, sa contribution sera plus forte. Mais ce n'est bon uniquement que pour cette raison. Dès lors, il ne faut point parler de libertés individuelles à tenir pour sacrées en soi, mais d'énergies individuelles à respecter dans leur exercice quand elles sont bonnes. Si elles sont bonnes, qui en jugera? Ceux qui les ont? Ils peuvent savoir qu'elles sont pures, non si elles sont utiles. Ils peuvent répondre de leur bonne intention, non du bien général qui doit sortir de leurs démarches. — La loi? C'est la théorie moderne : la loi fait la part de ce que l'état prend à l'homme pour subsister, de ce qu'elle lui laisse ; et l'état vit, et l'homme est libre. Mais la loi, égale pour tous, rigide et stricte, est ce qu'il y a de pire pour régler une chose aussi élastique, souple et active que la liberté. Elle fait à chacun une part égale d'autonomie ; elle reconnaît à chacun ses droits de l'homme. Mais cette part pour l'un, qui n'a aucune énergie utile, elle est trop grande ; son droit ne lui servira qu'à moins servir l'état ; ce n'est qu'une perte ; pour l'autre, énergique, savant, ingénieux, elle est trop petite ; perte encore. Et, selon les circonstances aussi, cette part, faite une fois pour toutes, est tantôt trop petite, tantôt trop grande. La même énergie, utile à l'état en temps ordinaire, devient nuisible en temps de crise. En perdant son utilité, elle perd son droit ; car elle n'est légitime qu'en raison de l'utilité de son but ;

et voici qu'il faudrait la restreindre. Les libertés individuelles, considérées, non comme des propriétés, ce qui ne signifie rien, mais comme des forces sociales en acte, ne peuvent donc pas être limitées intelligemment par la loi. Il leur faut des limites différentes selon leur sphère d'activité, et des limites mouvantes, s'élargissant ou se rétrécissant selon les temps. Ces choses vivantes, seule une loi vivante, intelligente et toujours veillant peut les régler. La loi les immobilise et les parque, ce qui est une manière de les enchaîner. Un roi les affranchit, ou, du moins, il est le seul qui les puisse affranchir. Le despotisme intelligent est la condition même de la liberté. C'est dans les maximes de la royauté qu'il faut placer le respect de la liberté nationale; ce n'est pas dans la loi, qui n'y peut rien.

Et le rôle des patriciens est de ramener toujours les idées libérales dans les maximes de l'autocratie. Voyez la Russie, où je suis. Alexandre Ier est le plus libéral des hommes, parce qu'il est le plus généreux. De cela, je le félicite et le glorifie; je ne perds pas une occasion de l'en louer. Mais cet élève du colonel de La Harpe est un peu un disciple du XVIIIe siècle; il a penchant à croire que c'est la loi qui doit être libérale à sa place. Il a le projet, dit-on, de se dessaisir de son droit de juge souverain au profit du sénat, et d'une partie de son pouvoir exécutif au profit du conseil d'état. Voilà trois choses : un essai de séparation des pouvoirs, un essai de gouvernement libéral et un essai de constitution écrite. Eh bien! de ces trois choses, les deux premières, je les trouve excellentes pratiquées par le souverain *proprio motu*, et par raison; « qu'il prenne des mesures avec lui-même, en cela je ne trouve que des sujets d'admiration; » mais je les trouve détestables si elles sont une dépossession du pouvoir, si elles font du sénat et du conseil d'état non plus des agens du tsar, mais des *pouvoirs* réels et distincts du *pouvoir*. La différence, c'est qu'ainsi comprises, elles transforment un patriciat en aristocratie. Sénat et conseils d'état étaient des « prolongemens de la souveraineté; » ils deviennent des souverainetés partielles, des puissances en soi. De quel droit? Je ne le vois pas. Et pourquoi? Le but était atteint aussi bien quand ils faisaient les mêmes fonctions de par le tsar et non de par eux-mêmes. Vous ne gagnez qu'une chance de conflit. L'erreur est de croire que les corps de l'état sont des corps; ce sont des membres. Les constituer à l'état de corps, c'est par définition briser l'unité et établir la lutte. Encore une fois, les patriciens ne peuvent avoir que des devoirs et non des droits. — Notez que c'est en quoi ils sont honorables : le sentiment du devoir épure, le sentiment du droit aigrit et rapetisse. Le principe de toute noblesse, et son honneur, c'est qu'elle oblige. — La troisième nouveauté, suite nécessaire des deux premières, l'essai de constitution écrite, je le repousse absolument. Une con-

stitution libérale, je la veux dans les traditions de la monarchie, non affichée à la porte du palais comme un appel permanent à l'insurrection. « L'admirable constitution anglaise » (textuel, *Mémoire à l'empereur de Russie, 1807*), l'admirable constitution anglaise, j'en conseille l'esprit aux souverains pour s'en faire comme une conscience; je ne les y soumets pas. Je ne veux pas de *contrat*. — « Pourquoi? Puisque cet état de choses est si bon, assurez-le donc par une loi. — Oh! ceci est une autre affaire, et je n'en suis plus. Je me retire. *Expressa nocent, non expressa non nocent.* Il y a une infinité de choses vraies et justes qui ne doivent pas être dites et encore moins écrites. » Pratiquées par le souverain, ces choses sont des bienfaits de la royauté; mises dans la loi, elles ne sont que des armes des partis; « si la nation (russe) venait à comprendre nos perfides nouveautés et à y prendre goût, concevait l'idée de résister à toute révocation ou altération de ce qu'elle appellerait ses privilèges constitutionnels,.. je n'ai point d'expression pour vous dire ce qu'on pourrait craindre. *Bella, horrida bella...* » (*Lettre au chevalier de.., 15-27 août 1811.*)

II.

Voilà la conception politique de Joseph de Maistre tout entière. Son principe, c'est l'unité nationale. Personne n'a plus fortement conçu ni plus vivement *senti* l'idée de patrie. Tout ce qui concentre la nation le satisfait, tout ce qui est suspect de la disperser le révolte. L'aristocratie la disperse, et la démocratie la pulvérise : ce sont des erreurs. Les privilèges sont des états dans l'état, et les libertés individuelles sont des sécessions : autant de crimes sociaux. La loi même (loi politique, constitution) est une usurpation de la mort sociale sur la vie sociale; elle glace et fige les organes vivans de la nation; d'un organisme elle fait un mécanisme insensible, dur, limité, sans souplesse, incapable de transformation et de développement; de fibres elle fait des rouages. — L'égalité comprise comme négation de l'aristocratie est une idée juste; comprise comme partage de la souveraineté entre 10 millions de citoyens, elle est un non-sens. — La liberté comprise comme droit de désintéresser l'état le plus qu'on peut de sa personne est un crime; comprise comme autonomie de la personne humaine respectée d'autant qu'elle est plus forte pour le bien de l'état, et afin qu'elle soit plus forte pour ce bien, c'est la loi morale des sociétés bien faites. — Donc point d'aristocratie, point de droits de classe, de droits de province, de droits individuels; point de souverainetés collectives et point de souveraineté nationale; point de constitution écrite. Une souveraineté personnelle, un roi. Ce roi n'a point de loi constitutionnelle

qui l'enchaîne; il respecte les lois civiles, il obéit aux traditions et maximes de la monarchie; il est éclairé et aidé par les grands, dépositaires, eux aussi, des traditions et des maximes, agens et prolongemens de la souveraineté, et qui ne sont grands qu'en ce qu'ils ont plus de devoirs que tout le monde; de concert avec eux il règle, selon les personnes et selon les temps, et selon les forces de chacun et selon le besoin de tous, ce que celui-ci et celui-là doit sacrifier de sa liberté pour l'intérêt commun, ce qu'il doit en garder, au contraire, comme profitable à ce même intérêt; et du concert de ces obéissances qui sont des dévoûmens sans le savoir, et de ces libertés en acte qui sont des contributions involontaires, il constitue le jeu aisé de toutes les énergies agissant chacune selon sa nature au service de tous, c'est-à-dire la liberté nationale.

On doit comprendre maintenant que de Maistre ait pu sembler, je ne dirai pas être tour à tour de tous les partis, mais être tour à tour hostile à tous les partis, ce qui revient à être classé par chaque parti dans le parti contraire. C'est ainsi qu'il est « libéral » aux yeux de quelques-uns de ses amis. Certes, il est difficile d'être plus que de Maistre partisan d'un gouvernement fort; seulement, si l'on entend par gouvernement fort un gouvernement arbitraire, on inspire à de Maistre une amère pitié. S'il déteste la démocratie parce qu'elle est le caprice, ce n'est pas pour mettre le caprice sur le trône. Un gouvernement c'est la volonté nationale mieux comprise qu'elle ne le serait par la nation elle-même, qui ne sait jamais ce qu'elle veut. C'est la volonté, obscure et diffuse dans le peuple, prenant conscience d'elle-même dans un homme. Rien n'est plus le contraire du caprice; c'est une tradition qui vit, qui parle et qui sait vouloir. Un gouvernement arbitraire n'est pas un mauvais gouvernement, c'est l'absence de gouvernement. — C'est ainsi encore qu'il paraît singulièrement « opportuniste » aux hommes de son parti. Gouverner après la révolution comme auparavant! Mais c'est une folie! « Toute grande révolution agit toujours plus ou moins sur ceux mêmes qui lui résistent, et ne permet plus le rétablissement total des anciennes idées. » Et cela va de soi. C'est la matière de votre œuvre qui a changé. La matière domine l'ouvrier en ce sens qu'elle le limite. Avec les élémens nouveaux, vous ferez moins bien que jadis. Je le crois; mais il serait pire encore d'ignorer ce qu'est cette matière nouvelle, et d'en user comme de l'ancienne, parce qu'alors vous ne feriez rien. — Et de même, il semble « jacobin » aux émigrés. Et, en vérité, il est jacobin par comparaison, tant il est loin d'être « émigré. » L'émigration est pour lui un crime, et l'émigré, sauf exception, un imbécile. « Il faudrait une tête blanche auprès de cet homme-là, » lui disait-on en parlant d'Alexandre Ier. « — Oui, mais pas une tête poudrée, » répon-

dait-il. C'est que les émigrés, il les connaît. L'émigré est un homme qui a été bel esprit, frondeur, philosophe et admirable artisan de la révolution française jusqu'en 1789; qui, depuis, effrayé de son œuvre, ne songe plus qu'à l'anéantir, alors qu'on ne peut que la redresser; partant néfaste dans le passé, inquiétant pour l'avenir, renégat de ses anciennes idées, incapable de s'en faire de nouvelles, ayant tout oublié, n'ayant rien appris, nul par conséquent, mais dangereux. Et quant à l'émigration, c'est une sécession. La sécession n'est jamais permise. Elle l'est moins au patricien qu'à tout autre, car c'est pour le patricien que l'unité nationale est un dogme. Qu'un libéral se sépare, il peut accorder cela avec ses principes : la nation ne respecte pas ses *droits de l'homme*, il les sauve. Qu'un démocrate se sépare, il est logique : il est associé à la nation par un contrat; prouvez-lui qu'un contrat, qui du reste a été signé par son aïeul préhistorique, est irrévocable! Il se sent lésé par les effets du traité conclu; il le dénonce. Mais l'homme qui sait qu'un peuple est un organisme vivant ne se sépare pas. Il ne donne pas l'exemple en lui de la mort sociale. Il ne devient pas volontairement un citoyen sans cité, c'est-à-dire rien. Il meurt plutôt comme homme que de mourir comme citoyen. Ici, ce sont les jacobins qui sont dans le vrai. Ce sont des sauvages; mais ils ont le sentiment de l'indivisibilité de la patrie. Ils luttent pour elle. On doit voir en eux des instrumens aveugles des desseins de Dieu. En travaillant à l'indivisibilité de leur république, ils maintiennent sans le savoir l'indivisibilité du royaume de France. « Lorsque d'aveugles factieux décrètent l'indivisibilité de la république, ne voyez que la Providence qui décrète celle du royaume! » (*Considérations.*) — C'est pour les mêmes raisons que de Maistre n'a nullement, à l'endroit de Napoléon Ier, l'horreur enfantine des hommes de l'ancien régime. Il croit son empire caduc parce qu'il est factice : une monarchie durable se forme en même temps que la nation, et de la formation même de la nation, comme le noyau au centre du fruit; une monarchie accidentelle est un monstre; mais de ce que Napoléon ne peut être fondateur de dynastie, il ne s'ensuit point qu'il ne soit pas un souverain. Le traiter en aventurier est un enfantillage. C'est un monarque, parce que l'unité de la nation, visiblement, vit en lui; parce qu'il a ramassé et concentré la patrie éparse; parce qu'elle s'effondrait et qu'il l'a remise debout en sa personne; parce qu'il est le comité du salut public en un seul homme; et parce que M. de Maistre, s'il est plus patricien qu'aristocrate, est aussi plus monarchiste encore que légitimiste.

Et il est aussi, chose bien curieuse, qui a dû étonner ses contemporains, ses compatriotes, ses coreligionnaires, il est « Français, » Français entêté et passionné. Les Français ont ruiné un à un tous

les principes où il est attaché, religion, patriciat, monarchie; ils ont inventé la philosophie matérialiste, la démocratie, les droits de l'homme et la république; il est Piémontais; — et il est partisan de la France invinciblement. Quand il rencontre un bon émigré, car il y en a, un émigré qui est heureux de voir les Français battre les armées étrangères, il applaudit de tout son cœur. Il ne faut pas que la coalition triomphe. Il faut que la France se sauve, même par les révolutionnaires : « Que demandaient les royalistes, lorsqu'ils demandaient une contre-révolution faite brusquement par la force? Ils demandaient la conquête de la France; ils demandaient donc *sa division, l'anéantissement de son influence* et l'abaissement de son roi, *des massacres de trois siècles peut-être, suite infaillible d'une telle rupture d'équilibre!* Mais nos neveux, qui s'embarrasseront très peu de nos souffrances et qui danseront sur nos tombes, riront de notre ignorance actuelle; *ils se consoleront aisément des excès* que nous avons vus, qui auront conservé l'*intégrité* du plus beau royaume après celui du ciel. » — Il y tient; la ruine de la France est pour lui un malheur européen. M. Vignet des Étoles souhaite le triomphe des coalisés : « Il est naturel que vous désiriez le succès de la coalition contre la France, parce vous y voyez le bien général. Il est naturel que je ne désire ces succès que contre le jacobinisme, parce je vois dans la destruction de la France *le germe de deux siècles de massacres*, la sanction des maximes du plus odieux machiavélisme, l'*abrutissement irrévocable de l'espèce humaine*, et même, ce qui vous étonnerait beaucoup, une plaie mortelle à la religion. » — S'il parle ainsi, et cent fois, c'est qu'il croit à une mission providentielle de la France : « *Gesta Dei per Francos*... c'est une histoire des croisades. Ce livre peut être augmenté de siècle en siècle toujours sous le même titre. Rien de grand ne se fait dans notre Europe sans les Français... » Et s'il croit à une mission providentielle des Français, c'est que c'est chez eux, dans leur histoire, qu'il a puisé ses idées politiques et sa conception de l'état, à moins qu'il n'ait trouvé après coup dans leur histoire la confirmation de ses idées, et lequel des deux est le vrai, je ne sais; mais il n'importe. Sa royauté, âme de la nation, volonté nationale prenant conscience d'elle-même dans un homme et dans une race, et poursuivant par cette race le dessein obscur du peuple; l'unité nationale réalisée, maintenue, renforcée, défendue par une famille; et un homme étant l'état, parce l'état s'est peu à peu ramassé dans un homme : tout cela, c'est la royauté française. Son patriciat, qui n'est pas une aristocratie, qui n'a pas ou qui n'a plus de droits, qui n'est que l'œil et le bras du souverain, c'est la noblesse française. Son peuple, qui n'a pas plus de droits que les grands et qui a moins de devoirs, à qui l'on ne demande que l'obéissance et l'amour de la patrie

dans le roi, c'est le peuple de France. Cette constitution très réelle, mais non écrite, faite de traditions et d'usages, obligeant le roi en conscience, mais ne le liant point, c'est la constitution française ; et Bossuet ne l'a pas lue, non plus que personne, mais il la connaît et la rappelle, et Fénelon de même, et Montesquieu sait bien qu'elle existe, et que c'est pour cela que la France n'est pas la Turquie. Cet idéal de monarchie sans entraves, mais non sans devoirs, de nation organisée pour l'unité et la continuité, c'est en France que de Maistre le voit réalisé autant qu'il est possible. Il aime la France pour d'autres raisons, par exemple parce que, retranchées les nations hérétiques et schismatiques, et l'Autriche, ennemie naturelle du Piémont, il ne reste qu'elle. Mais il l'aime en penseur encore plus qu'en patriote, parce qu'elle est sa pensée elle-même. Vive donc la France ! Elle a abandonné ses traditions ; mais est-ce qu'un peuple peut sortir pour longtemps de sa nature ? Est-ce que tout cela n'est pas un accident, et sans doute une épreuve ? — Et de Maistre rentre dans son rêve de monarchie absolue, et tempérée seulement par elle-même.

III.

Et il l'agrandit et le généralise ; il le rattache à une conception générale de l'humanité et du monde... On peut se demander pourquoi. A quoi bon envelopper une doctrine politique dans une théorie philosophique au risque de l'y étouffer ? Ne suffit-il point qu'un système social soit logique en soi, se prouve lui-même, par la démonstration qu'il donne de lui et la réfutation des systèmes contraires, sans essayer de se soutenir par des considérations métaphysiques ? — Bien peu de philosophes parleront ainsi, et même bien peu de théoriciens. Montesquieu lui-même, qui est surtout un critique sociologue, ne s'en croit pas moins obligé à donner, en tête de son *Esprit des lois*, une petite métaphysique sommaire, que, du reste, il ne semble pas entendre très clairement. De Maistre, plus que personne, est entraîné sur cette pente ; car c'est la tête la plus systématique qui soit au monde, et il n'est homme qui soit plus porté à prouver ce qui est clair par ce qui l'est moins. Il est par excellence le penseur qui estime que tout est dans tout et dans chaque chose ; cette unité et cette continuité, s'il la veut si fort dans l'état, c'est qu'il l'a dans son esprit ; et il faut pour lui que le système du monde explique son système social. Cela, parce qu'il est M. de Maistre d'abord, ensuite parce qu'il est, quelque effort qu'il fasse pour n'en être pas, du XVIIIe siècle, du siècle des théories à outrance, des destructions radicales en vue de reconstructions intégrales, et des maisons qu'on brûle pour ne pas réussir à

cuire un œuf. Et c'est ainsi qu'il va associer étroitement son système politique à une conception du monde aussi générale que possible, en grand danger de l'y compromettre.

En effet, cette doctrine sociale, il sent les objections qui s'élèvent contre elle. Il entend les voix qui protestent. On va lui dire : « Votre système politique est faux, parce qu'il est injuste. Liberté, égalité, droits de l'homme, ne sont pas des inventions de l'orgueil ou de l'envie ; ce sont des formes de la justice. Et votre roi absolu, quelque adresse que vous mettiez à l'habiller honorablement, est un tyran pur et simple. Il lui manque deux choses pour être considéré par la raison comme un magistrat légitime : un fondement de son droit et une responsabilité. De qui tient-il son autorité, et devant qui est-il responsable ? » De Maistre s'est dit : Cette objection tirée de l'injustice de ma doctrine, je vais la résoudre ; ce fondement de l'autorité royale et cette responsabilité du roi, je les trouverai. Et voici ce qu'il a répondu.

On se plaint de ce que là où il n'y a pas gouvernement de tous par tous, il n'y a pas de justice. Mais l'injustice est la loi des sociétés, parce qu'elle est la loi du monde. Le monde est fondé sur une immense et universelle iniquité. La nature est une effroyable tyrannie. Si le fort n'y massacrait pas le faible, tout périrait, faibles et forts. La vie universelle a pour condition même le meurtre incessant. Chaque vie, végétale, animale, humaine, est faite de milliers de morts sans lesquelles elle ne serait pas. Le sang, depuis la création, imbibe la terre comme une rosée, et l'atmosphère dont vivent tous les êtres est une vapeur de sang. — Et au milieu de cet énorme carnage, voici un être tellement supérieur aux autres qu'il pourrait, ce semble, se soustraire à la loi du meurtre. Il massacre, à son gré, toutes les autres espèces ; il promène la mort sur le monde, « ses tables sont jonchées de cadavres, » et il n'y a pas d'espèce supérieure qui puisse en user de même avec lui. Échapperait-il à la loi du monde ? Un tel désordre est-il possible ? Non. « N'entendez-vous pas la terre qui crie et demande du sang ? » Comment donc la loi s'accomplira-t-elle ? « Quel être exterminera celui qui extermine tous les autres ? Lui ! C'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme. » Là où s'arrête le massacre des espèces plus faibles par les espèces plus fortes commence la guerre. « C'est la guerre qui accomplira le *décret*. » La guerre est « l'état habituel du genre humain ; » c'est une règle ; « le sang humain doit couler sans interruption sur le globe, ici ou là. » — Rien de plus monstrueux que la guerre, d'accord ; mais pourquoi rien de plus respecté et glorieux que le soldat, si ce n'est parce que nous sentons qu'il est le ministre de la loi souveraine du monde, et que l'ordre éternel s'accomplit par lui ? — Il n'y a rien de plus horrible que de donner

la mort sans risque de la recevoir, froidement, scientifiquement et en pleine sécurité. C'est une chose devant laquelle tous les instincts humains reculent. Et cependant le bourreau existe, et il a toujours existé, et l'on sait qu'il ne manque jamais de candidat à cette épouvantable magistrature. Qu'on dise qu'il n'existe que pour punir le crime, et, par conséquent, que son office est une manifestation de la justice, on n'a rien dit; car le crime lui-même, pourquoi existe-t-il? Pourquoi, sinon parce qu'il faut que la loi de guerre s'exerce, non-seulement entre les sociétés, mais au sein de chaque société? Que, même dans les frontières étroites de ce qu'on appelle une patrie, l'homme fût en paix avec l'homme, ce serait une dérogation étrange à la loi de guerre. Criminel et bourreau, dans le sein des sociétés les plus policées, sont les représentans détestables et nécessaires de cette loi de l'univers; par eux, indéfiniment, le sang coule, qui, par *décret*, ne doit cesser de couler; par eux, indéfiniment, passe de puissance en acte la loi d'injustice, l'injustice corrigée par la violence, qui, de sa nature, tend à son tour à l'injustice. — Voyez si cette loi est éclatante. Animal sociable, l'homme ne s'est nullement organisé en *société*, ce qui eût infiniment réduit l'injustice sur la terre; mais en *sociétés*, c'est-à-dire en agglomérations de forces dont chacune est une machine admirable pour porter la violence chez l'agglomération voisine. Une de ces agglomérations attaque injustement un autre groupe humain; celui-ci repousse l'injustice par la force; s'il succombe, l'injustice est accomplie; s'il triomphe, il devient assez puissant pour avoir la force et le désir d'être oppresseur à son tour, et l'injustice s'accomplira. Voilà l'iniquité internationale. Cependant que, dans chaque groupe humain, crime et échafaud travaillent sans relâche à ce qu'il n'y ait pas une parcelle du sol qui ne soit convenablement engraissée de meurtre, le crime créant l'injustice, l'échafaud la réprimant, et, lui-même, soit qu'il n'ait pas assez de force pour tout réprimer, soit qu'il en ait assez pour persécuter, laissant subsister l'injustice ou y contribuant; et voilà l'iniquité nationale. — Par la guerre qui attaque, par la guerre qui défend, par le meurtre qui attaque, par le meurtre qui venge, par l'iniquité appelant la violence, par la violence se transformant en iniquité, peuple contre peuple, chaque peuple chez lui, l'humanité s'est merveilleusement organisée pour l'injustice. — Est-ce tout? Il s'en faut bien. Animaux mangeurs d'animaux, homme tyran des espèces animales, homme homicide, crime, échafaud et guerre, tout cela c'est bien de l'injustice, mais enfin on s'y accoutume; cela paraît être simplement la question du mal sur la terre; c'est l'injustice immanente, la fatalité; elle devrait inquiéter éternellement; cependant à cause de son éternité même, on n'y songe guère. Mais l'injustice sans nécessité, sans cause, sans

raison, sans provocation comme sans profit cherché, l'injustice pour l'injustice même et pour le plaisir d'être injuste, ou plutôt parce qu'il faut que l'injustice soit, on ne remarque pas assez qu'elle est infiniment en honneur dans l'humanité. C'est une de ses pensées maîtresses. Les *sacrifices*, les victimes sanglantes, ont toujours été considérés par les hommes comme des hommages à la loi mystérieuse qui préside aux destinées du monde. Ils ont toujours cru qu'il ne suffisait pas de tuer par besoin ou par passion; tuer un animal pour le manger, tuer un homme pour le punir ou s'en défendre, c'est la loi du meurtre exécutée, ce n'est pas la loi du meurtre honorée; c'est la soumission, ce n'est pas l'adhésion à la loi du meurtre; c'est un meurtre mêlé de mobiles impurs; c'est un meurtre insuffisamment volontaire; ce n'est pas le sang versé pour qu'il le soit. Le *sacrifice*, c'est le meurtre idéal inspiré par la seule pensée de faire ce qui se doit, de s'associer à la loi suprême qui nous régit tous; c'est un acte de foi au meurtre, c'est le sang versé comme une prière. Tous les hommes ont cru cet acte de foi nécessaire et l'ont religieusement accompli. Tous les peuples ont eu des sacrifices sanglans, et tous, aussi, poussés par une invincible logique dont ils ont accepté les conséquences, ont compris que la conclusion nécessaire de cette conception était le sacrifice humain. Tous ont pensé qu'en certaines circonstances, dans l'incertitude si la loi du meurtre humain était suffisamment satisfaite, il convenait de la proclamer solennellement, en la réalisant sans contrainte. — C'est une barbarie effroyable! — Il est possible; mais comment voudrait-on que les hommes reconnussent la loi universelle autrement qu'en s'y associant? Et qu'ils s'y soient toujours associés de cette façon, c'est une preuve qu'ils la voyaient telle. L'injustice, c'est la loi sociale, c'est la loi internationale, c'est la loi terrestre : voilà ce que les hommes voient. Or toute pensée religieuse étant la confession de la loi, et tout acte religieux l'exécution volontaire et désintéressée de la loi, sans autre motif que de la satisfaire, que voulez-vous qu'ils pensassent, sinon que l'injustice absolue était un acte religieux? Et qu'ils l'aient pensé et qu'ils aient agi en conséquence, c'est à la fois le signe éclatant qu'ils voyaient le monde ainsi organisé, et une preuve qu'il est organisé ainsi, puisque la même loi se retrouve dans la nature, dans les sociétés, dans la société, dans les religions, et comme dans la conscience des peuples.

Autre aspect de la même question, ou raffinement, si l'on veut, de la même idée : qu'un innocent soit sacrifié pour que la loi du meurtre ne risque point de languir parmi les hommes, cela est dans l'ordre, puisque c'est injuste; mais cet innocent n'est innocent qu'en ceci qu'on ne sait pas s'il est coupable; c'est n'importe qui;

l'injustice est réalisée, parce que ce n'est pas quelqu'un qui a mérité formellement la mort qui la subit; mais elle le serait d'une façon bien plus éclatante, si c'était un innocent, choisi comme tel et parce qu'innocent, qui fût frappé, et s'il l'était en lieu et place d'un coupable et pour expier la faute de ce coupable. Les hommes n'ont pas manqué de voir cette conséquence dernière du principe et d'y adhérer. C'est une idée moins répandue, à vrai dire, parce qu'elle est plus délicate; mais on en trouve partout de sensibles traces. La *réversibilité* des fautes et des mérites est une conception qui a paru naturelle à l'humanité. On a vu l'innocent châtié, le criminel impuni, et l'on n'a point considéré ces deux faits comme indépendans l'un de l'autre, mais comme connexes; on n'a point dit : le criminel triomphe, le bon succombe; mais : le bon succombe *pour* le criminel qui réussit. La loi est expiation, mais non pas nécessairement expiation par le coupable. Nous expions pour nous-mêmes, ou pour d'autres. C'est une parole bien frappante que celle de David : « O Dieu, purifiez-moi de celles de mes prévarications que j'ignore, et *pardonnez-moi celles d'autrui !* » Pensée absurde, dira-t-on. Pensée qui est simplement le sentiment de la solidarité humaine. Les idées d'unité et de continuité sont tellement sorties des cervelles humaines que les hommes de nos jours ne peuvent comprendre que les fautes personnelles, et ne sauraient admettre que l'humanité soit solidairement responsable, et frappée ici ou là pour les crimes commis, ici ou ailleurs, par ce qui s'appelle homme. Cette conception n'a pourtant rien d'étrange; on la retrouve partout. Elle n'est ni plus ni moins singulière, par exemple, que l'idée de noblesse héréditaire. Il n'est homme, si démocrate qu'il prétende être, qui ne soit fier d'appartenir à une famille d'honnêtes gens; il n'est personne qui ne tienne compte à un homme d'être d'une bonne famille. Qu'est-ce là autre chose que le *préjugé* de la noblesse, et sur quoi est fondé ce préjugé, si ce n'est sur une idée vague de la réversibilité des mérites? Et la contre-partie de cette opinion universelle, la réversibilité des fautes, serait considérée comme plus fausse? « Vous êtes fier de ce que votre aïeul a été tué en Égypte auprès de saint Louis; confessez que, si votre ancêtre avait livré saint Louis aux Sarrasins, cette infamie, par la même raison, vous serait commune. » Et c'est parfaitement ainsi que tout le monde raisonne; « il n'y a sur le déshonneur héréditaire d'autre incrédule que celui qui en souffre. » La réversibilité est donc une de ces injustices acceptées par l'humanité comme naturelles; c'est la plus forte peut-être, mais elle est reconnue comme très légitime, ainsi que toutes les autres; c'est une des formes de l'injustice universelle.

Toutes ces considérations reviennent à constater la présence du mal sur sur la terre. Eh ! certainement, le mal existe. Il n'y a même guère autre chose. Cela est fort naturel ; c'est la loi d'injustice en sa plus vaste extension. Le mal, c'est l'injustice de Dieu. Nous verrons plus tard, nous chrétiens, ce qu'il faut penser, *au fond,* de cette injustice. Mais si nous regardons en philosophes le monde et l'histoire du monde, nous verrons bien que jamais les hommes n'ont compris la divinité autrement que comme injuste. La preuve, c'est qu'ils l'ont priée. Prier, c'est demander une faveur, c'est solliciter auprès du juge. Qui s'avise d'adresser une prière à la loi? C'est qu'on la sait inflexible. On prie le juge : c'est le supposer prévaricateur; c'est être sûr qu'il l'est, et le lui dire. Or tous les hommes ont fait des vœux; tous ont fait monter vers le ciel cette confiance en une iniquité favorable qu'on appelle la prière. Et il en sera toujours ainsi. Il n'y a pas de conviction plus forte dans l'humanité, ni plus fondée sur le spectacle des choses, que la foi en puissances supérieures qui ont voulu le mal, et il faudrait dire plus que le mal, à savoir le mal mêlé à leur gré de bien, c'est-à-dire un plus grand désordre que le mal absolu, un mal capricieux et arbitraire, un mal qu'on peut changer en bien et qu'on redresse en effet, parfois, pour montrer qu'on pourrait le corriger si on voulait; une injustice ingénieuse et qui s'amuse; plus que le mal, l'esprit de malice. — Il n'y a rien de plus répugnant à l'intelligence, au jugement, au cœur, que toutes ces idées, que cette dernière surtout, qui les résume toutes. C'est le scandale de la raison. — Mais, sans aucun doute ; et cela tient à ce qu'il n'y a rien de vrai que ce qui scandalise la raison; l'irrationnel est le signe même de la vérité. C'est une dernière considération que de Maistre doit à ses lecteurs, et qu'il leur prodigue. La raison a un critérium qui est l'évidence. Si vous voulez être à peu près sûr de vous tromper et de recevoir de l'expérience de cruels démentis, c'est à l'évidence qu'il faut vous en rapporter. Il arrive presque toujours que « la théorie en apparence la plus évidente se trouve en contradiction avec l'expérience. » C'est l'évidence qui nous enseigne que l'homme est bon, que l'homme est « né libre, » que l'égalité est l'état naturel des hommes, que l'histoire de l'humanité est un progrès continu de l'état sauvage à la civilisation. Tout l'optimisme, tout le libéralisme, toute la philosophie et toute la philosophie politique du XVIIIe siècle sont l'évidence même. C'est pour cela qu'elles sont si merveilleusement superficielles. Elles satisfont la raison ; l'expérience, la réalité, le tangible, les yeux ouverts les démentent à chaque mot. Rousseau, quand il dit : « L'homme est né libre et partout il est dans les fers, » ne s'aperçoit pas, non-seulement qu'il dit une sottise, mais qu'il proclame que c'en est une en la disant.

Car si c'est une vérité universelle d'expérience que « partout l'homme est dans les fers, » il est probable que c'est que telle est sa condition naturelle. Dire : les moutons sont nés carnivores, et partout ils mangent de l'herbe, serait aussi juste. Mais non, l'homme est né libre, voilà l'évidence rationnelle, voilà l'axiome. Rien ne vaut contre. L'homme est partout dans les fers ; cela, ce n'est que la réalité ; c'est la réalité qu'il faut changer. — De même en toutes choses. « Il n'y a rien de plus extravagant, en théorie, que la monarchie héréditaire. Si l'on n'avait jamais ouï parler de gouvernement et qu'il fallût en choisir un, on prendrait pour un fou celui qui délibérerait entre la monarchie héréditaire et l'élective. Cependant nous savons par l'expérience que la première est, à tout prendre, ce qu'on peut imaginer de mieux, et la seconde de plus mauvais. » — Il en est ainsi de la souveraineté du peuple, de la constitution *délibérée* et *écrite*. On vous prend pour un impertinent quand vous prétendez qu'un état régulier ne se fonde point sur une constitution ; en attendant, « le peuple le mieux constitué est celui qui a le moins écrit de lois constitutionnelles. » — Est-il quelque chose de plus monstrueux que la vénalité des offices de magistrature? La raison en frémit. Laissons-la frémir et remarquons que, dans la pratique, il n'y a de magistrat indépendant que celui qui est propriétaire de sa charge, et que le seul moyen d'en être propriétaire est de l'avoir achetée. — Il semble que la raison soit un jeu noble de l'esprit qui le satisfait et l'amuse tant qu'il n'a rien à faire, et qui le trompe absolument dès qu'il veut agir. A s'y laisser conduire quand il est aux prises avec le réel, il méconnaît la nature même de la matière sur laquelle il travaille ; car la réalité n'est pas rationnelle et se moque de l'ouvrier maladroit. Le monde n'est pas raisonnable ; il est un système de profondes, solides et vigoureuses absurdités. — Si Joseph de Maistre est si paradoxal, c'est qu'il voit l'univers entier comme un paradoxe.

L'objection est donc nulle pour lui qui consiste à lui dire que son système politique est injuste, car il n'y a guère dans le monde que de l'injustice ; qu'il est irrationnel, car la raison n'est pas marque de vérité. Et maintenant, semble-t-il ajouter, quel fondement je donne à cette autorité royale qui est toute ma politique, et quelle responsabilité je lui impose comme limite, je le dirai en expliquant que je suis chrétien et comment je le suis.

IV.

Le christianisme de Joseph de Maistre semble en effet n'être qu'une explication de sa politique et une justification de sa philosophie, qui elle-même n'est qu'un grand détour par lequel le théoricien poli-

tique est revenu à son point de départ. Son christianisme complète sa philosophie en la confirmant d'abord, ensuite en en dévoilant le mystère et en en développant le secret. Il soutient sa politique et il l'achève, en lui donnant un fondement et une sanction. Et de tout le christianisme il semble que de Maistre n'ait voulu voir que ce qui était une preuve de sa philosophie et un complément de sa politique, et qu'au-delà il n'ait rien vu.

Le christianisme, pour de Maistre, confirme et consomme le système de philosophie pessimiste que nous venons d'exposer d'après lui, en ce qu'il est *ce système lui-même*, avec une dernière conclusion qui l'éclaire et en même temps le purifie. Il ne faut pas croire, en effet, que le christianisme soit une vue nouvelle et particulière sur l'homme et sur le monde, inconnue avant l'avènement de la foi chrétienne. Il est la pensée même de l'humanité, de toute l'humanité depuis qu'elle existe. L'humanité était chrétienne avant le Christ; elle l'était mal, et sans le savoir, mais elle l'était. « *Les vérités théologiques sont des vérités générales.* » Et il le faut bien; car, sans cela, il n'y aurait ni unité, ni continuité dans le monde, et, à un monde ainsi fait, de Maistre ne comprendrait rien. Tout ce que le christianisme enseigne, les hommes le croyaient, sans l'entendre, sans s'en rendre compte, avec étonnement, inquiétude et terreur; tout ce que les hommes croyaient, le christianisme l'enseigne avec une explication suprême qui dissipe les effrois avec les ombres. Le paganisme était un christianisme enfantin; le christianisme est un paganisme « nettoyé » et éclairé, « délivré du mal » et pourvu d'un flambeau. Les hommes, avant Jésus-Christ, ont toujours cru que l'injustice était la loi de l'univers : c'était si vrai, que le christianisme est tout fondé sur une injustice abominable, sur la défaite, l'immolation et le martyre du Juste; les hommes avant Jésus-Christ avaient toujours cru à la loi du sang : ils avaient si bien raison, que le christianisme fait éternellement couler sur tous ses autels le sang de l'éternelle victime; les hommes avant Jésus-Christ ont cru à la réversibilité, au péché originel, dont la tragédie grecque est pleine (c'est vrai), au juste payant pour le coupable et rachetant les crimes du monde : ce mystère est le christianisme lui-même; les hommes avant Jésus-Christ croyaient que le mal l'emportait ici-bas, était le maître du monde, et qu'ainsi le voulaient les dieux : le christianisme n'a pas une autre doctrine; seulement il explique cette vérité. — Il dit : Oui, la terre est mauvaise, et ainsi Dieu le veut; mais ce n'est pas qu'il soit injuste, c'est qu'il est offensé; il l'a été à l'origine, et l'est encore, puisqu'il l'a été, la loi de réversibilité étant admise; il est offensé, de là *le mal;* il fait du mal la loi du monde comme châtiment et comme épreuve; il punit par le mal, il rachète par le mal,

qu'il souffre lui-même sur la croix, il éprouve par le mal, et enfin il délivre du mal ceux qui, pour eux-mêmes ou pour d'autres, ont expié. Et comme les païens priaient leurs dieux parce qu'ils étaient injustes, de même nous prions notre Dieu parce qu'il est injuste, avec cette différence que nous savons que c'est nous qui l'avons forcé de l'être, ce qui le justifie. Dieu est injuste dans le temps, il est juste dans l'éternité. Il nous plonge dans l'injustice du monde pour nous punir, et dans ce séjour du mal nous le prions, ainsi que les païens faisaient leurs dieux, comme un pouvoir arbitraire, parce que dans ce domaine de l'iniquité, voulue par lui, méritée par nous, il est pouvoir arbitraire en effet; mais après cette épreuve, il nous attire en son éternité, où tout est justice. — Voilà la vérité éternelle, très nettement pressentie par les païens, débarrassée de ses voiles par la doctrine chrétienne ; et ainsi, tout ce que de Maistre pensait comme philosophe, il le pense encore *dans le christianisme*, mais ici avec sécurité et confiance. — Et comme il ne s'arrête pas facilement une fois qu'il est parti sur une idée, particulièrement quand elle est scabreuse, il voit successivement toutes les vérités chrétiennes dans le paganisme ; il voit tout le paganisme, chrétien d'avance, et sans le savoir, mais pleinement, merveilleusement (*Éclaircissement sur les sacrifices*) : « Quelle vérité ne se trouve pas dans le paganisme? Il est bien vrai qu'il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs tant dans le ciel que sur la terre, et que nous devons aspirer à l'amitié et à la faveur de ces dieux. Mais il est vrai aussi qu'il n'y a qu'un seul Jupiter, le *quoi que ce soit* qui n'a rien au-dessus de lui... Il est bien vrai que Minerve est sortie du cerveau de Jupiter... Il est bien vrai que chaque homme a son génie conducteur et initiateur qui le guide à travers les mystères de la vie... Il est bien vrai qu'Hercule ne peut monter sur l'Olympe qu'après avoir consumé par le feu, sur le mont OEta, tout ce qu'il avait d'humain... Il est bien vrai que les *héros* qui ont bien mérité... ont droit d'être déclarés *dieux* par la puissance légitime ; la *canonisation* d'un souverain dans l'antiquité païenne et l'*apothéose* d'un *héros du christianisme* dans l'église... partent du même principe... Il est bien vrai que les *dieux* sont venus quelquefois s'asseoir à la table des hommes justes, et que d'autres fois ils sont venus sur la terre pour expier les crimes des hommes... » Et ainsi de suite pendant des pages ; car si le jeu est imprudent, il est facile. Mais ce n'est pas un jeu pour de Maistre. Unité, continuité : le monde est une pensée unique, parce que c'est la pensée de Dieu, altérée, corrompue chez les gentils, qui ont le châtiment de posséder le christianisme sans le savoir, mais qui le possèdent pourtant, qui ne peuvent pas ne point le posséder. « car l'erreur n'est que la vérité corrompue ; » et c'est la pensée de Dieu encore,

mais achevée et lumineuse chez les chrétiens, qui possèdent le christianisme en sa pureté, et ne retombent dans le paganisme que par leurs erreurs. — Voilà la philosophie complète de de Maistre, un pessimisme qui s'arrête, se repose et se satisfait dans le christianisme ; une croyance au mal qui trouve dans la foi chrétienne sa confirmation, son explication, sa consolation ; une croyance à l'injustice qui se vérifie dans le christianisme et s'y transforme, qui trouve le christianisme d'accord avec elle ici-bas, et qui, avec le christianisme, relègue l'empire de la justice dans le monde de l'éternité ; un instinct, enfin, et un besoin impérieux d'unité dans le système des choses, instinct qui trouve dans le christianisme la résolution du paradoxe du monde, et qui tient ce même christianisme pour la pensée universelle et perpétuelle de l'humanité, en considérant le paganisme à la fois comme un biblisme de décadence et un christianisme anticipé. — Tout cela vient comme se grouper et se construire autour de l'idée politique, qui est l'idée centrale, pour la soutenir, la fortifier et lui faire honneur, pour montrer qu'elle se rattache à l'ensemble véritable des choses et que toute vérité y aboutit. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* et l'*Éclaircissement sur les sacrifices* sont une généralisation brillante et hardie à l'appui des *Considérations sur la France*.

Et *le Pape* et *l'Église gallicane* sont les livres qui complètent la pensée de de Maistre en définissant l'autorité royale, comme les *Soirées de Saint-Pétersbourg* la justifiaient. On demande à quoi tient l'autorité royale, ce qui la fonde et ce qui la sanctionne, de qui le roi tient son droit, à qui il est responsable. Le fondement du droit royal, c'est Dieu ; celui qui connaît du devoir royal, c'est Dieu. Dieu est « celui de qui relèvent tous les empires, » en ce qu'il les fonde et en ce qu'il les juge. Il les fonde, les trouvât-on injustes, et le fussent-ils, comme créateur de cette immense injustice qu'on appelle le monde, et qu'il a voulue en tant que châtiment et épreuve; et libre à vous de les estimer une forme de l'iniquité ; il ne faut pas plus ni s'en étonner ni s'en défendre que de toute l'injustice générale qui vous entoure ; et la révolte est la même contre le roi ou contre l'ordre du monde ; — mais aussi il les juge comme créateur de la justice éternelle où il nous appelle, et où il nous convie à adhérer d'avance par nos actes pour être dignes un jour de vivre en elle. Et c'est là l'essence des obligations royales. On dit que leur pouvoir est absolu ; c'est leur devoir qui est absolu, puisqu'ils sont obligés, non devant l'opinion capricieuse ou une constitution fragile, mais devant l'absolu lui-même. On dit que leur puissance est illimitée ; c'est en raison de cet infini de leur pouvoir, qu'ils ont un infini d'obligations ; car devant la justice éternelle le devoir est en raison de la puissance, et si le peuple

a peu de devoirs, si les grands en ont davantage, le roi absolu a comme un devoir inépuisable; aux mains de Dieu, plus il est libre, plus il est lié. Qu'ai-je besoin maintenant de constitution et de droit du peuple? Le droit du peuple, c'est le devoir du roi envers Dieu. Ils n'ont pas si tort, les démocrates qui disent : « Voix du peuple, voix de Dieu. » Ils ont raison comme les païens; ils ont une vérité altérée et confuse, ou ils disent une vérité sans la comprendre; la voix du peuple n'est pas la voix divine; mais le droit du peuple, c'est le droit de Dieu.

Mais cette voix de Dieu dans le monde, que le roi doit écouter, et qui l'oblige, où la trouver? Ce n'est ni le peuple, ni la loi, ni la constitution qui la donnent. Où est l'oracle? — Comment donc! Est-ce que Dieu n'a pas parlé? Est-ce qu'il n'a pas déposé sa parole? Est-ce que les dépositaires de sa pensée ne sont pas là? Le roi est responsable envers la vérité, et l'église a le dépôt de la vérité. — Voilà donc le roi esclave de l'église! — Qui vous dit cela? Les rois de France étaient-ils esclaves du parlement, parce que le parlement avait le dépôt des lois? Ils étaient soumis moralement à la vérité constitutionnelle, dont le parlement avait la garde. Ils doivent être soumis moralement à la vérité divine, dont l'église a le secret. L'église est le grand miroir humain de la lumière divine; c'est dans ce miroir que les rois doivent incessamment la regarder. L'église éclaire les rois sur leurs devoirs; elle définit leur fonction; elle écrit les maximes de la royauté. Elle sert à cela dans l'ordre humain. Elle sert encore à autre chose. L'humanité s'est partagée en groupes, en sociétés diverses, non pas tant pour obéir à certaines affinités que pour se conformer à cette obscure et inévitable loi d'injustice, qui est une des formes du mal sur la terre, et pour que la guerre fût, et pour que le sang coulât. Cela, c'est l'ordre humain. Mais l'église, représentant l'ordre divin, réalise, autant qu'elle le peut (étant engagée elle-même dans l'humanité), l'unité terrestre. Comme de Maistre le dit cent fois : « le catholicisme, c'est l'unité. » Il faut que l'Anglais voie dans le Français un animal d'une autre espèce qu'il ne songe qu'à tuer, pour que la loi du meurtre, s'étendant depuis le dernier zoophyte jusqu'à l'animal supérieur, ne s'arrête pas à l'homme; mais il faut aussi qu'à certains momens d'une manière claire, et toujours d'une manière confuse, le Français voie en l'Anglais un frère. Comme homme, il ne l'est pas; il est un animal hostile; tel est l'ordre humain; il faut qu'il le soit comme participant à Dieu, comme communiant dans la pensée divine, pour qu'il y ait au moins une image de l'ordre divin réalisée sur la terre. C'est l'église qui offre cette communion au monde. Ce rêve d'unité, qui est la pensée comme intermittente de tous les hommes, dont ils s'éloi-

gnent sans cesse et où ils reviennent toujours, parce que leur double nature fait qu'elle est un souhait éternel, éternellement irréalisable, l'église le fait vivre, le soutient, l'empêche de languir, en sauve la *continuité* dans l'espèce humaine. — Et c'est pour cela qu'elle est constituée monarchiquement. Nous savons assez que d'une délibération ne peut sortir une pensée, mais un expédient; qu'une assemblée, quand elle n'est pas une simple confusion d'idées, n'est qu'une addition de velléités à peu près semblables, soustraction faite de beaucoup d'autres. Il n'y a pas là même l'image de l'unité. C'est pour cela que, comme l'état c'est le roi, seulement éclairé par les grands, l'église c'est le pape, seulement éclairé par les évêques; et que, comme l'autorité royale, puissance matérielle, est l'absolutisme, l'autorité du pape, puissance spirituelle, ne peut pas être autre chose que l'infaillibilité. — Et maintenant tout se tient. Le monde soumis au mal, livré à l'injustice en punition de ses fautes, trouve une première organisation conforme à sa nature dans les sociétés, qui sont des machines d'injustice les unes contre les autres, mais réalisent au moins une image de la justice, c'est-à-dire l'ordre dans leur propre sein, à la condition qu'elles soient des organismes vivans, non des amas de feuilles mortes, à la condition qu'elles reçoivent la vie de leur centre, et une vie perpétuelle, sans arrêts, indéfiniment épanchée, à la condition qu'elles soient des unités continues, c'est-à-dire des monarchies héréditaires; — il trouve une seconde organisation, supérieure, dans un pouvoir spirituel, magistrature unique et universelle qui inspire et guide les magistratures locales, qui empêche que la loi supérieure de justice ne s'efface et ne s'abolisse dans le monde, qui maintient et qui représente l'unité continue du genre humain.

V.

Un tel système est hardi, vigoureux, résistant. Il est même profond, à preuve qu'il n'est pas autre chose, on l'a vu dix fois au cours de notre analyse, que du Pascal à outrance. Il captive, il contraint, il maîtrise. Il est emporté, hautain et entraînant. Il séduit insolemment, pour ainsi dire, les facultés logiques de notre esprit. Il ne persuade pas du tout. Il a quelque chose de provocant, qui fait que quand on est près de donner raison à de Maistre, on souhaite passionnément qu'il ait tort; il semble une gageure et un défi. Cela tient, ce me semble, à un trait singulier de la complexion de Joseph de Maistre. J'ai comme un soupçon qu'il avait un esprit en opposition avec son caractère, et que, le sentant obscurément, il s'attachait avec soin à ne rien mettre de son caractère dans son esprit.

Il était très bon, et il a fait un système méchant. Il était très

bon, et cela se voit si peu dans ce qu'il a dit pour le public, qu'il faut que j'y insiste. Ses lettres intimes sont adorables ; cet homme qu'on ne voudrait pas avoir pour législateur, on voudrait l'avoir pour père. Fin d'une lettre à sa bru : « ... Adieu, mes chers et bons enfans, que je ne sais plus séparer ; je vous serre avec mes vieux bras sur mon jeune cœur. » Lettre à sa fille : « Le plus grand ridicule pour une femme, ma chère enfant, c'est d'être un homme... Garde-toi bien d'envisager les ouvrages de ton sexe du côté de l'utilité matérielle, qui n'est rien. Ils servent à prouver que tu es femme et que tu tiens pour telle. Il y a dans ce genre d'occupation une coquetterie très fine et très innocente. En te voyant coudre avec ferveur, on dira : Croiriez-vous que cette jeune demoiselle lit Klopstock ! et lorsqu'on te verra lire Klopstock, on dira : Croiriez-vous que cette demoiselle coud à merveille ! Partant, ma fille, prie ta mère, qui est si généreuse, de t'acheter une jolie quenouille ; mouille délicatement le bout de ton doigt, et puis, *vrrr!* et tu me diras comment les choses tournent. » Lettre à une amie : « ... La jeunesse disparaissant dans sa fleur a quelque chose de particulièrement terrible. On dirait que c'est une injustice. Ah ! le vilain monde ! J'ai toujours dit qu'il ne pourrait aller si nous avions le sens commun. Si nous réfléchissions qu'une vie commune de vingt-cinq ans nous a été donnée pour partager entre nous, et que si vous atteignez vingt-six ans, c'est une preuve qu'un autre est mort à vingt-quatre, en vérité chacun se coucherait et daignerait à peine s'habiller. C'est notre folie qui fait tout marcher. L'un se marie, l'autre bâtit sans penser le moins du monde qu'il ne verra point ses enfans et qu'il ne logera jamais chez lui. N'importe, tout marche, et c'est assez. » Voilà le pessimisme intime de de Maistre, celui dont il ne fait pas une théorie ; il est plein d'une immense pitié pour les hommes : « Ah ! le vilain monde ! » C'est le cri d'un cœur qui souffre.

De sa bonté, de sa bonne grâce, de son amabilité même, qui est charmante, de Maistre n'a rien mis dans ses théories. Son intelligence était faite autrement que son cœur, et il n'a rien fait passer de son cœur dans son intelligence. Est-ce pudeur, délicatesse, fierté de patricien, très distinguée, certes, mais ici poussée un peu loin ? Est-ce désir et parti-pris, louable du reste en son principe, de ressembler le moins possible à Rousseau ? Je ne sais ; mais Mme de Staël versait tous ses sentimens dans ses idées ; de Maistre, qui disait d'elle que c'était la tête la plus pervertie et le cœur le meilleur du monde, n'a rien laissé entrer de son cœur dans sa tête, crainte sans doute de la pervertir. Ce n'est pas une mauvaise précaution, sans doute ; mais poussé à l'excès, devenu un système, cela donne un singulier tour à l'esprit. L'habitude de se défier du sentiment mène à se moquer du sens commun, qui est précisément

un humble mélange de sentiment et de raison; elle accoutume l'esprit à prendre plaisir à heurter l'opinion commune; elle lui donne une habitude de taquinerie. De Maistre est éminemment taquin. Dans toute question il cherche la vérité, sans doute, mais aussi le moyen de la prouver qui contrariera le plus son lecteur, qui sera le plus capable de heurter son bon sens et même d'irriter son cœur. Ses pages sur le bourreau, sur les sacrifices, ne sont faites (et qu'elles sont bien faites, soigneusement, avec amour!) que pour nous exaspérer. Je dis ses pages, non ses idées; ses idées sont pour le système, mais la description minutieuse et complaisante de la roue, des coins, du chevalet, des os qui craquent, et celle du *taurobole*, des ruisseaux de sang qui coulent, où il rivalise avec ce sauvage de Prudence, sont destinées à nous jeter hors des gonds. — A quoi bon? A nous intimider. De Maistre n'est pas fâché de nous faire sentir qu'avec tout son fond sérieux, il se moque un peu de nous, méprise un peu notre simplicité. Il y a un grain de mystificateur sinistre dans Joseph de Maistre. Très souvent, en lisant *les Soirées*, on croit relire *Candide*. Cela ne va pas sans nous imposer quelque peu. Les esprits de ce genre, Montaigne par certains côtés, Pascal plus souvent qu'on ne croit, Voltaire quelquefois, ont cela de terrible que, même après leur mort, on n'ose pas discuter avec eux; on sent qu'ils vont nous rire au nez. Seulement cela leur ôte l'ascendant sur la partie la plus intime de nous-mêmes, et fait qu'ils ne nous entraînent point, justement parce qu'ils nous intimident.

De l'humeur taquine est née chez lui une véritable passion de paradoxe, que tout le monde a remarquée comme un tour de son esprit, mais qui est surtout un penchant de son caractère. Il aime étonner et il aime irriter : le paradoxe est merveilleux pour cela. De Maistre appelle quelque part l'exagération le mensonge des honnêtes gens; le paradoxe est la méchanceté des hommes bons qui ont trop d'esprit. Il consiste à montrer aux adversaires qu'ils ne voient pas la vérité, et aux amis qu'ils la défendent mal. Il exaspère ceux qu'on attaque, déconcerte ceux qu'on défend, inquiète et étonne tout le monde. La vanité d'auteur y trouve une grande satisfaction; c'est pour cela qu'il faut s'en défier. De Maistre s'y délecte. On pourrait presque avancer que c'est sa méthode tout entière. En présence d'une question, il arrive vite à trouver, et on peut le soupçonner de chercher, ce qui, au commun sentiment, s'en éloigne le plus, et c'est de cela qu'il fait sa démonstration et sa preuve. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* sont, le sous-titre le dit, un traité sur *le gouvernement temporel de la Providence*. Un homme tout uni, ou un homme de génie qui sait condescendre à l'humaine faiblesse, un Fénelon par exemple, commencerait bonnement par montrer l'action bienfaisante de Dieu sur le monde,

puis arriverait aux objections tirées de l'existence du mal sur la terre, et chercherait à les résoudre. De Maistre commence par donner l'objection dans toute sa force, et par la caresser avec complaisance. Dieu est injuste; il punit l'innocent pour le coupable. Eh! l'innocent est-il si innocent? Ne sommes-nous pas tous solidairement criminels? Je vois le moment venir où il estimera le criminel moins coupable que l'innocent... Et puis, par un immense détour, il nous amènera à cette idée que le monde est une épreuve et la justice une réserve de Dieu. Mais jusque-là il nous aura étonnés, harcelés, secoués pour ainsi dire, menés par sauts et par bonds dans mille pays pleins de précipices. Tel le Socrate de Platon, promenant Gorgias par l'oreille à travers une série d'assertions extraordinaires, lui prouvant que l'éloquence n'est pas un art, et que c'est une routine, et qu'elle est toute pareille à la cuisine ou à la parfumerie, pour en arriver à cette conclusion, que la rhétorique doit être subordonnée à la morale, et aboutissant à une vérité de sens commun par une série éblouissante de paradoxes. C'est peut-être de la dialectique, c'est peut-être de la maieutique, mais c'est surtout de la sophistique. Le mot est gros, mais il vient aux lèvres à chaque instant, quoi qu'on fasse. De Maistre combat les sophistes de son temps comme Socrate ceux du sien, avec leurs armes. A ce jeu, on risque, comme on sait, d'être confondu avec eux. Sa méthode est un procédé de digressions par paralogismes et de conclusions par surprises : « Vous voyez bien qu'il faut en revenir... à n'être pas plus étonné de la réversibilité que de la noblesse, et que la noblesse est chose naturelle? » Peut-être n'était-il pas nécessaire pour revenir là d'aller si loin.

C'est pour cela que ses livres, en apparence si l'on veut, sont si mal composés. Cette méthode exige que le but soit perpétuellement voilé pour qu'on s'en croie très loin quand on y touche, et que brusquement il apparaisse. De là cette forme de *considérations* ou causerie, ou d'*entretiens*. Le dialogue surtout est très bien approprié à ce tour d'esprit. Il s'écarte, il revient, il serre la question, il la perd de vue, il fait dire des sottises à ceux qui en doivent dire, il en profite, il est plein de mouvemens tournans immenses et de volte-face rapides. C'est le *genre de Maistre* par excellence. Personne n'a été plus systématique, et personne n'a composé ses livres d'une manière plus discursive. Notez que sa malice encore y trouve son compte. Mettez sa doctrine en système suivi, il pourra très bien vous dire que vous ne l'avez pas compris. J'ai peur qu'il ne me le dise, si je le rencontre, ce que j'ose espérer qu'il me souhaite.

Ce goût du paradoxe n'est pas seulement fatigant, il est excessivement dangereux. On sait ce qui est arrivé à Pascal pour avoir eu d'abord le malheur de démontrer sa foi par tout un système d'agno-

sticisme qui semble parfois risquer d'emporter la foi elle-même, ensuite cet autre accident de n'avoir pas achevé son livre. On a pu le prendre quelquefois pour un sceptique, au moins par provision. De Maistre a achevé son œuvre ; elle est complète, mais il faut bien la lire tout entière. On peut en lire deux ou trois cents pages, et le prendre pour un athée ; on peut même le posséder en entier, et être un peu trop frappé de ce qui, dans son œuvre, conduirait à une conclusion athéistique, s'il était dit par un autre. Voilà ce qu'on gagne à prendre pour argument même en faveur d'une cause ce qui, aux yeux des bonnes gens, va contre elle. A renforcer votre argument préféré vous risquez de confirmer l'objection. C'est une manière de coquetterie dialectique ; mais on peut trouver que de Maistre en a trop mis. Vous prouvez Dieu uniquement par la présence du mal sur la terre ; c'est le fin du fin sans doute, et comme un logicien dilettante goûte ce tour ou ce détour-là ! Mais l'humanité commune n'est point si sublime, et certainement vous la troublez. Parce que, et non quoique, c'est une belle imagination ; mais croyez bien qu'au fond de tout chrétien, ou simplement de tout croyant en Dieu, il y a un petit manichéen, bien humble, bien doux, point grand philosophe et très éloigné de se croire hérétique, qui aime Dieu, non point comme justicier créateur du mal, mais comme être bon victime du mal, qui le croit souffrant, qui le croit opprimé par l'injustice, qui le chérit à ce titre, et qui ne dit pas beaucoup : « Délivrez-nous du mal, » mais plutôt : « Que votre règne arrive ! » Est-il très bon de décourager ce sentiment-là ? — Oui, si c'est une erreur ! — Eh bien ! soit ! Je dis seulement que c'est courir un risque plus grand peut-être que le profit.

Sa manière de démontrer le christianisme blesse les mêmes délicatesses, éveille les mêmes craintes. Elle est dure, et elle est dangereuse. C'est une chose bien remarquable : à prendre certaines vues de détail, auxquelles il n'a nullement attaché le sort de sa démonstration, on ferait un système de doctrine chrétienne tout différent du sien, et très persuasif, très attirant. Quand il vous dit que le christianisme a réparé et comme créé la moralité humaine, parce que les mœurs dépendent de la femme, et que la femme date du christianisme, quel aperçu profond ! Et quelle vérité ! Comme il est bien certain que, l'homme ayant la force et faisant la loi, la femme n'est qu'une chose, si elle n'a pas un droit personnel qui fait sa dignité, qu'elle tient pour supérieur à la force matérielle et à la force sociale, et auquel elle s'attache énergiquement : le droit de la femme, c'est sa religion ; une religion spiritualiste crée la femme comme personne morale. — De même, quand il nous dit : Le christianisme a détruit l'esclavage ; on ne détruit réellement que ce qu'on remplace ; il l'a détruit parce qu'il l'a remplacé. « Il faut pu-

rifier les volontés ou les enchaîner; » leur donner un frein moral ou une entrave matérielle; les gouvernans ont besoin d'une foule muette forcée d'obéir, ou d'une foule croyante à qui l'on persuade d'obéir. — Quelle explication, insuffisante peut-être, comme toutes les explications, mais pénétrante, du monde antique et du monde moderne, et des grandes différences qui sont entre eux!

Eh bien! ces réflexions de moraliste sur la grande révolution morale et sociale qui s'appelle le christianisme, de Maistre les jette en courant, il les néglige, je vais presque dire qu'il les méprise; car non-seulement il n'en fait pas un système général, mais il fait un système qui est presque le contraire de celui-là. Ce n'est pas sur les différences entre le christianisme et le paganisme qu'il s'appuie, c'est sur les ressemblances qu'on peut trouver de l'un à l'autre. Remarquer que le christianisme a apporté des choses nouvelles, bon pour un petit esprit; prouver que « les vérités théologiques sont des vérités générales, » qu'il y a dans l'esprit humain unité et continuité, démontrer en conséquence, trop démontrer, que le paganisme ressemble trait pour trait au christianisme, voilà qui est d'un dialecticien supérieur. Il est possible; mais voici venir quelqu'un qui prendra cette démonstration toute faite, et la fera aboutir à une autre conclusion, et, sur la foi de de Maistre, nous montrera le christianisme ressemblant trait pour trait au paganisme. Ce quelqu'un-là est déjà venu, du reste, et, depuis Fontenelle, il s'est trouvé plus d'un philosophe pour signaler ces ressemblances dans des intentions un peu différentes de celles de Joseph de Maistre.

Cela est si vrai, que de Maistre n'inquiète pas seulement les chrétiens, il les scandalise. M. Scherer, dans un bien excellent article, justement admiré de Sainte-Beuve, est stupéfait devant ce singulier christianisme où il n'y a pas trace d'amour, comme si le christianisme n'était pas tout entier aimez-vous les uns les autres. Mais je vais plus loin, et je reste étonné devant ce christianisme où je ne trouve pas le Christ lui-même. On peut affirmer que de Maistre n'a ni l'amour, ni le culte, n'a pas même l'idée de Jésus. Je cherche ce qu'il en pense, et ne trouve rien. Jésus pour lui est une « victime sanglante, » et rien de plus. Et, dès lors, je m'inquiète tout à fait, et je me dis : Est-ce que M. de Maistre ne serait pas au fond un païen? Il en a l'air au moins. Son idée de la continuité le hante à ce point qu'il lui échappe des mots un peu forts, comme celui-ci, que « les superstitions sont les gardes avancées des religions; » comme celui-ci, que « les évêques français sont les successeurs des druides; » comme celui-ci, que « toute civilisation commence par les prêtres,.. par les miracles, vrais ou faux n'importe. » A le bien prendre, ou à le prendre mal, mais son tort est d'offrir mille points à le prendre ainsi, son christianisme n'est ni amour, ni bonté, ni

déclaration du droit que l'homme a de penser en dehors de la pensée de l'état, ce qui est, ce me semble, la grande invention du christianisme et l'affranchissement qu'il a apporté; son christianisme est terreur, obéissance passive et religion d'état. Cela n'est pas si loin des religions antiques, et l'on peut comprendre que le christianisme de de Maistre ne soit qu'un paganisme un peu « nettoyé. »

C'est qu'il y a au moins deux grandes manières de comprendre le christianisme : les uns y voient surtout un principe d'individualisme, l'homme enfin un peu indépendant de la cité politique, à titre de membre de la cité de Dieu, l'homme, une fois quitte de ce qu'il doit à César, ayant à lui, libre et sans servitudes, le domaine de sa pensée religieuse; et rien n'est plus éloigné de la pensée de de Maistre, qui a tout individualisme en horreur et tout droit de l'homme en suspicion; — les autres y voient surtout un principe d'unité, une grande association humaine rattachant tous les peuples à un centre, et ramassant l'humanité, une Rome divine; et de Maistre voit surtout cela, ne voit presque uniquement que cela. Païen, non, mais Romain jusqu'au fond de l'âme. Son patriciat gardien des « vérités conservatrices et de la religion, — *auspicia sunt patrum*, — » est une idée toute romaine; cette papauté, magistrature des rois et des peuples, c'est un César spirituel. Figurez-vous un patricien romain du ve siècle qui n'a rien compris à Jésus, mais que les circonstances ont fait chrétien, sans changer le fond de sa nature ni le tour de ses idées, qui apprend que l'empire est détruit, qu'il n'y a plus dans le monde que des souverainetés partielles et locales, qui, dans le trouble où le jette un tel désordre, s'écrie : « Il reste l'évêque de Rome pour représenter et pour refaire l'unité du monde! » et aux yeux de qui le christianisme n'est pas autre chose; vous ne serez pas très éloigné d'avoir une idée assez nette de la pensée de Joseph de Maistre; et c'est son originalité infiniment curieuse d'avoir l'esprit ainsi fait au commencement du XIXe siècle. Il est quelque chose comme un prétorien du Vatican.

Voulez-vous une preuve : il n'aime pas les Grecs. Quand on lit ce chapitre égaré dans un livre de théologie (*Pape IV*,7), on s'écrie : « Je m'y attendais. » Certes, il ne faut pas opposer les Grecs aux Romains comme l'individualisme à l'omnipotence de l'état; les Grecs ont eu leurs religions d'état comme les autres; ils n'ont point eu l'idée de la liberté individuelle et de la liberté de conscience; l'individualisme est chose toute moderne; mais enfin ils ont eu des tendances individualistes, ne fût-ce que parce qu'ils avaient des hommes de génie et de génie original. L'esprit est un terrible principe d'individualisme, parce qu'il constitue des personnalités; la sottise a toujours quelque chose de collectif. Les Grecs aimaient à penser individuellement. C'en est assez pour que de Maistre les dé-

teste. Il leur conteste leur génie militaire, leur génie philosophique, leur génie scientifique. Surtout il répète : Ce n'est pas là un peuple; point d'unité, point de tradition. « La Grèce est née divisée » (ce qui, du reste, est admirablement juste et bien dit). Ils devaient rompre l'unité de l'église, comme ils avaient mis tout leur effort à empêcher l'unité de leur pays; « ils furent hérétiques, c'est-à-dire *divisionnaires* dans la religion, comme ils l'avaient été dans la politique. » Gardez-vous de vous inspirer d'eux ; il est bon, dans l'instruction publique, de n'apprendre aux enfans que le latin. — On n'est pas plus « Romain » que cela ; de Maistre l'est jusqu'au fond de son être intellectuel.

C'est chose amusante, quand on a l'esprit taquin, d'être un anachronisme ; mais c'est chose périlleuse aussi. Le philosophe Saint-Martin disait : « Le monde et moi, nous ne sommes pas du même âge. » C'est tout à fait le cas de de Maistre. Dans la pratique, soyez sûr qu'il sait ce que c'est qu'une date. Quand il discute avec le futur Louis XVIII un projet de manifeste aux Français, il sait très bien dire : « Si l'on oubliait un moment que nous sommes en 1804, l'ouvrage serait manqué ; le livre le plus utile à consulter, avant de mettre la main à l'œuvre, c'est l'almanach. » Mais, en théorie, c'est son faible, et aussi sa faiblesse, de se tenir obstinément dans la sphère des idées abstraites, et de ne pas consulter l'almanach le moins du monde. Le sens historique est la chose qui lui a le plus manqué ; ou plutôt ce n'est pas que cela lui manque, mais il le repousse. Il a des vues historiques très pénétrantes dont il ne fait rien. Ainsi il remarque à plusieurs reprises que c'est la « science, » les hypothèses scientifiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui ont ébranlé l'idée de Dieu, et, avec elles, tout l'ancien régime. Cette remarque-là, c'est à peu près toute l'histoire moderne. Mais dès qu'on l'a faite, c'est l'analyse complète de l'état d'esprit et de l'état de civilisation qu'une telle révolution intellectuelle a produits qu'il faut tenter, si l'on ne veut pas, « en 1804, » être un simple théoricien *in abstracto*, c'est-à-dire rien autre qu'un brillant causeur. De Maistre ne se soucie point de cette étude. Il dit simplement que l'avenir verra la conciliation de la religion et de la science. Eh ! montrez au moins dans quelles conditions cette conciliation peut et doit se faire. Je donnerais tout votre système pour avoir seulement une idée de la façon dont une antinomie dans laquelle je vis se pourra résoudre.

Son système politique lui-même, qui est presque complet, qui répond presque à tout, j'y vois cependant une grande omission, et comme je puis m'y attendre, c'est l'omission d'un fait. De Maistre traite de la démocratie, de l'aristocratie, de la royauté, de la théo-

cratie, du libéralisme; voilà qui est bien; mais il ne me dit pas un mot du système parlementaire. Le système parlementaire est l'expédient, ou peut-être l'artifice, de la conception politique qui repose sur la souveraineté du peuple. Comme tel, c'est-à-dire comme n'étant pas une idée, de Maistre le néglige; mais, comme fait, il est si considérable, il est tellement la forme universellement adoptée ou essayée d'aménagement politique chez les peuples modernes, que ce n'est pas trop d'exigence que demander la pensée de de Maistre sur cette affaire. Il ne l'a pas donnée; cela l'eût gêné: les faits l'irritent ou l'ennuient.

La chose est bien sensible dans son livre sur l'église gallicane. Quand il a démontré qu'il faut être infaillibiliste ou hérétique, il croit avoir tout dit. En logique, c'est possible; mais l'église gallicane, avant tout, est un état d'esprit; c'est le sentiment que, tout en étant de l'église catholique, on est Français. Ce sentiment s'attache à certaines traditions et à certaines franchises; mais ce n'est point là ce qui importe, c'est le sentiment qu'il faut étudier et discuter; c'est la personnalité de l'église de France qu'il faut voir et sentir. Qu'il fût bon ou mauvais que cette personnalité existât, c'est là qu'est la question. Mais c'est une question historique, et de Maistre ne la traite point; et quand il y touche, c'est, il me semble, pour se tromper un peu. L'église gallicane est pour lui le germe de la constitution civile du clergé. S'il en est ainsi, on peut dire que l'église gallicane s'est épanouie dans la constitution civile du clergé pour y mourir; car ce qui est certain, c'est que c'est la constitution civile qui l'a tuée. Du moment que l'église française cessait d'être indépendante, elle devait devenir ultramontaine, et, ne pouvant plus s'appuyer sur elle-même, s'appuyer sur Rome. Il est bien joli, le passage d'une lettre à de Bonald, où, avec mille précautions oratoires, de Maistre laisse flotter sans y prendre garde une vague allusion à la jument de Roland : «... Tout ceci, monsieur, est dit sans préjudice des hautes prérogatives de l'église gallicane, que personne ne connaît et ne vénère plus que moi: *reste à savoir si elle est morte*, et, dans ce cas (sur lequel je ne décide rien), si elle peut renaître. » Sans doute, elle était morte, mais victime de la révolution, et de Maistre ne semble pas s'en aviser, ce qui peut-être le divertirait de s'en réjouir.

C'est le sens des faits qui, souvent, lui manque ainsi. C'est pourquoi on a pu s'égayer de ses prédictions, qui, en effet, se sont trouvées presque toutes fausses. Il faut être historien pour prévoir quelquefois juste. Comme il raisonne dans l'abstrait, il fait des prophéties si générales qu'on peut très souvent les prendre au contrepied de ses espérances. Son idée, si vraie, du reste, que toute

révolte contre le catholicisme aboutit à le purifier, que, par exemple, la *réformation* a produit surtout une *réforme* salutaire dans l'église catholique, l'amène à prédire une magnifique rénovation religieuse au cours du XIXe siècle ; sur quoi M. Scherer ne manque pas de montrer de Maistre *annonçant* le triomphe du protestantisme : « ... Comme beaucoup de prophètes, de Maistre a obéi à des pressentimens dont il ignorait le véritable sens, et il a exprimé, sous une forme empruntée à ses préjugés,.. une vérité qui dépassait son horizon. » Du Scherer d'alors, c'était de bonne foi ; du Scherer d'à présent, ce serait peut-être de bonne guerre. — De même sa conciliation à venir entre la religion et la science peut se prêter à des interprétations assez diverses : j'y peux voir les ouvrages de Nicolas, j'y peux voir *la Lettre à Berthelot*. De même son « paganisme nettoyé, » devenu le christianisme, peut conduire à l'idée d'un christianisme épuré et subtilisé, dont le christianisme de de Maistre ne serait que le premier trait et l'ébauche, dogmes et mystères laissant tomber leurs enveloppes et leurs gaines, se dégageant et se développant en idées pures, et devenant une simple philosophie idéaliste, comme celle de M. Mathew Arnold... Encore une fois, il est dangereux par son abus des généralités et maladroit par sa hardiesse à s'y jeter. La puissance du penseur a fait souvent la faiblesse de l'apologiste. *Cum potens tum infirmus.*

Et tout cela revient à dire qu'il est infiniment intéressant. Au sortir du XVIIIe siècle, les amateurs d'idées, qui se plaisent à regarder le beau conflit des théories à travers le monde, cherchent un homme qui soit bien la négation complète du XVIIIe siècle. Chateaubriand chatouille cette fantaisie plutôt qu'il ne satisfait ce désir. Il harcèle le XVIIIe siècle plutôt qu'il ne le combat. De Maistre est au centre même de la doctrine la plus opposée à celle des philosophes. Individualisme, liberté de pensée, liberté de conscience, idée de progrès purement humain, souveraineté partagée, la pensée elle-même, la pensée reine du monde, la déesse raison, tout cela trouve en lui un ennemi acharné, vigoureux, admirablement armé et redoutable. Il est la négation du XVIIIe siècle, même dans sa personne. Les « philosophes, » à l'ordinaire, étaient hommes de mœurs faciles, célibataires ou mauvais maris, aussi peu chefs de famille que possible ; de Maistre est l'époux, le père, l'homme du foyer domestique, en bon patricien qu'il est, le *pater familias*, malgré la séparation, la distance, invinciblement. Il est charmant, mais avant tout il est une *respectabilité*, que tous reconnaissent et saluent : on n'a jamais traité M. de Maistre familièrement. De corps et d'âme, il est le contre-pied des hommes qu'il combat.

Et, cependant, il en est, de ce siècle qu'il déteste tant. Il en est par

son manque de sens critique, par son aptitude admirable à ne voir qu'un côté des choses, ou, s'il en voit deux, ce qui lui arrive, à se ramener sans peine à n'en regarder qu'un. Il en est par son manque de sens historique, par sa légèreté à porter une vaste érudition sans que son idéologie en soit gênée, sans que les faits l'arrêtent, le retardent ou l'inquiètent dans la construction hardie et allègre de son système. Il en est par l'esprit de système lui-même, par le dogmatisme intempérant et précipité, par la promptitude indiscrète à avoir raison. A chaque instant, le mot de M. Scherer, « Voltaire retourné, » revient à l'esprit en le lisant. Il a dit lui-même : « L'insulte est le grand signe de l'erreur. » Comme je vais lui appliquer le mot, je me hâte de le corriger. L'insulte est le grand signe de la conviction. On ne peut pas imaginer à quel point le comte de Maistre est convaincu. — Il est du XVIIIe siècle encore par le manque de sens artistique. Il appartient bien au temps qui n'a pas aimé les Grecs. Cet artiste de Chateaubriand s'est avisé d'une invention un peu scandaleuse, qui était de faire adorer le christianisme pour sa beauté, comme si c'était un paganisme. Je ne le défends point ; je remarque seulement combien il était en cela du temps qui devait le suivre, à ce point qu'on a pu croire qu'il l'avait fait naître. Le XIXe siècle prend le chemin d'être plus chrétien que déiste ; il désapprend d'adorer Dieu, et il est en train d'adorer les religions, sur ce qu'elles sont ce que le monde a connu de plus beau. — De Maistre est du XVIIIe siècle, enfin, par son manque de véritable esprit religieux, et si j'ai insisté sur ce point, et si je m'y appesantis, c'est qu'on a voulu voir en lui je ne sais quel précurseur du mouvement saint-simonien, ce qui me paraît, sauf plus grand examen, une étrange erreur. Rien ne montre mieux que ses livres la différence qu'il y a d'une religion à une théologie. Avec son ferme propos de ne rien mettre de ses sentimens dans ses idées, il a écrit des livres qui ne parlent qu'à la raison et à la logique ; et au lieu d'une introduction à la vie religieuse, il a composé un manuel de théocratie. C'est l'esprit du XVIIIe siècle contre les idées du XVIIIe siècle : les dialecticiens révolutionnaires ont rédigé les droits de l'homme, et de Maistre la déclaration des droits de Dieu, sans compter que, lui aussi, il aboutit bien un peu à la terreur.

Et, malgré tout, il a cela pour lui qu'il fait infiniment penser. On le quitte avec une profonde estime pour son caractère, une vive sympathie pour les qualités de son cœur, et le souvenir d'une des plus belles joutes de dialectique dont on ait jamais eu le spectacle.

ÉMILE FAGUET.

LES

GRANDES FORTUNES

EN ANGLETERRE

IV[1].

TITUS SALT. — LES MILLIONS D'UN QUAKER. — LE PREMIER CHEMIN DE FER. — LES MÉMOIRES DE MARTHA CROSSLEY. — UN RICHE *COMMONER*. — LA FORTUNE DES GLADSTONE. — UN BUDGET ROYAL.

I.

Si l'on examine de près le rôle que joue le hasard dans les choses de ce monde, et surtout, pour rester dans le cadre de ces études, celui qu'il a joué dans l'édification des grandes fortunes, on est promptement amené à constater, tout d'abord, une tendance invincible chez la plupart des hommes à grossir démesurément l'importance de ce rôle. Il y a du joueur chez presque tous. L'aléa, avec son cortège de croyances et de pratiques superstitieuses, sourit à leur imagination, qui, volontiers, se détourne des explications rationnelles et simples pour aller demander à un mystérieux et heu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1[er] septembre et du 1[er] novembre.

reux hasard, qui peut les favoriser demain, comme hier il favorisait autrui, le secret d'un succès qui les surprend. Si l'on ne peut nier que le hasard figure pour une certaine part dans les événemens de la vie, qu'une rencontre fortuite, une circonstance imprévue, un accident, en puissent modifier le cours et exercer parfois une influence déterminante, tout au moins en apparence, sur la destinée humaine, le plus souvent ce prétendu hasard ne fait que révéler l'homme à lui-même, que mettre en relief des qualités ou des défauts inhérens à sa propre nature, qu'avancer ou retarder l'heure de leur manifestation, que déterminer une orientation qui se produirait autrement ou plus tard, mais aboutirait à des conséquences analogues.

Ce que l'on appelle le hasard, et qui n'est qu'un concours de circonstances heureuses ou fâcheuses, n'a d'autre valeur, à tout prendre, que celle que notre individualité lui assigne, d'autre influence que celle qui est d'accord avec notre propre penchant, d'autres conséquences que celles que déterminent nos facultés intellectuelles et morales. L'homme coudoie le hasard à chaque pas, mais il n'en dégage que ce qui est en lui-même à l'état latent; c'est lui qui le pétrit, le façonne à sa guise ; il lui impose sa loi, il ne la subit pas.

Le mineur heureux qui, d'un coup de pioche, met au jour une fortune sur les rives du Sacramento ou dans les placers de Ballaarat, le roi du pétrole auquel un accident révéla l'existence des nappes d'huile de la Pensylvanie et qui, après avoir semé les millions sous ses pas, finit garçon de salle dans un cabaret de bas étage, celui qu'enrichit la découverte inattendue d'un trésor enfoui ou la succession inespérée d'un collatéral inconnu, peuvent devoir leur brusque changement de sort à un caprice apparent du hasard, mais il dépend d'eux, et non de lui, que cet événement fortuit exerce sur leur destinée une influence heureuse ou malheureuse; il dépend d'eux, et non de lui, de dissiper ou de conserver cette fortune, d'en faire un utile ou fâcheux emploi. La véritable valeur de l'homme gît en lui-même; le hasard n'a jamais été un obstacle insurmontable au succès de ceux assez forts pour le conquérir, et si parfois il a paru pousser au premier rang des incapables, il n'a jamais pu les y maintenir.

Par un singulier effet d'optique chez les uns, par une inintelligente ou envieuse appréciation des faits chez les autres, on a souvent attribué au hasard des réussites éclatantes dues à l'observation patiente, à la recherche obstinée. Plus d'un inventeur heureux a vu nier ses efforts, et assigner à la chance un résultat longtemps poursuivi, laborieusement obtenu. Si ce prétendu hasard l'a mis

sur la piste d'une découverte fructueuse, mille autres avant lui ont passé auprès du fait qui a éveillé son attention sans en pressentir l'importance, et le fait lui-même, en tant que phénomène révélateur, mis à la portée de tous, n'a réellement existé qu'à dater du jour où son attention l'a noté, où son intelligence a discerné l'effet de la cause. Newton qui, dans la chute d'une pomme, pressentit les lois de la pesanteur, James Watt qui, dans une bouilloire surchauffée, surprit le secret de la vapeur, Galvani auquel un accident révéla l'action du fluide électrique sur les corps vivans, Graham Bell notant les vibrations produites par l'onde sonore et découvrant le téléphone, ont, ainsi que ceux qui les précédaient, coudoyé ce soi-disant hasard dont leur observation pénétrante a dégagé des lois préexistantes et ignorées avant eux.

II.

Ce fut ce hasard qui amena un jour, en 1836, un négociant de Bradford dans le magasin de MM. Hégan et C[ie], à Liverpool. Il venait traiter avec eux un achat de laines des Échelles du Levant. Tout en discutant le prix de vente, les conditions de paiement et les époques de livraison, l'acheteur, assis sur un ballot à demi éventré, étirait machinalement entre ses doigts une sorte de bourre épaisse et grossière que renfermait ce ballot au conditionnement exotique. Cette bourre n'avait rien d'attrayant; elle ressemblait à du vieux crin avarié. Quel était ce produit, d'où venait-il, quel navire l'avait apporté à Liverpool et dans quel dessein? C'est ce que nul autre que M. Hégan n'eût pu dire, et quand, l'affaire conclue, son acheteur lui demanda ce que contenait le ballot, M. Hégan hocha la tête et répondit qu'il s'estimerait heureux s'il était unique en son genre, mais que, pour son malheur, il en possédait deux cent quatre-vingt-dix-neuf autres remisés dans son entrepôt et dont il ne savait que faire. Puis il raconta que, pour rentrer dans une créance sur un de ses débiteurs de l'Amérique du Sud, il avait eu la faiblesse d'accepter en paiement trois cents balles de ce produit invendable. Il y avait de cela des années, et, à vrai dire, il avait oublié, s'il l'avait jamais su, ce qu'elles contenaient : de la laine probablement, mais quelle laine! Personne n'en voulait, les rats y avaient élu domicile, établi leurs nids, et il les y laissait, n'attendant qu'une occasion pour se débarrasser de cette marchandise encombrante. Il avait eu un moment l'idée de la renvoyer au Pérou, d'où elle venait, mais il hésitait à payer les frais de transport.

Il était de fait que la maison Hégan avait tenté l'impossible pour se débarrasser de ce malencontreux envoi. Vainement on l'offrait à

tous les négocians de Liverpool, nul n'y voulait entendre; les courtiers clignaient de l'œil quand on leur demandait de l'écouler à n'importe quel prix; les fabricans de Manchester s'enquéraient de ce que c'était et de ce que l'on en pourrait bien faire. Tout en écoutant le récit de M. Hégan, son interlocuteur maniait, tirait, flairait, regardait, froissait cet étrange produit, sans mot dire. S'il ne le portait pas à sa bouche, c'est que son odorat l'invitait à n'en rien faire, mais il l'examinait au jour, puis à contre-jour, étirant les fibres poudreuses, soucieux, préoccupé comme un homme en présence d'une substance étrange dont l'utilité ne lui est pas démontrée et dont l'existence lui paraît un problème.

M. Hégan comprenait et partageait sa perplexité. Cent fois il s'était livré au même manège que son taciturne visiteur, sans arriver à aucune conclusion pratique, sans la moindre lueur d'espoir d'une vente quelconque; aussi sa surprise fut-elle extrême quand il l'entendit lui offrir d'acheter ses trois cents balles au prix inespéré de seize sous la livre. Pareille chance n'était pas à refuser, et l'honnête M. Hégan eut, à coup sûr, accepté un prix bien inférieur. Il ne s'attarda pas à se demander ce que son acquéreur se proposait de faire de cette marchandise invendable. Il accepta l'offre et donna ordre de livraison immédiate à ses deux commis stupéfaits, qui, depuis des années, ajournaient en plaisantant les événemens les plus hypothétiques « au jour de la vente des trois cents balles Sud-Amérique. » L'acheteur paya comptant et s'en fut. On raconte encore à Liverpool que, pour fêter cet heureux événement, M. Hégan et son associé donnèrent congé à leurs commis, y ajoutèrent une gratification et fermèrent boutique le reste du jour.

Charles Dickens a parlé, dans ses *Household Words*, et sous des noms supposés, de cette transaction, qui fit grand bruit à Liverpool en 1836, parce qu'elle devait être le point de départ d'une industrie nouvelle et d'une grande fortune manufacturière. L'acheteur mystérieux dont il a tu le nom était M. Titus Salt, depuis l'un des princes-marchands de la riche Angleterre, et les trois cents balles dont il se porta acquéreur contenaient de la laine de l'*alpaca*, variété du *guanaco* ou lama du Pérou, alors inconnue en Europe.

Pizarre, en son temps, ne s'était pas borné à conquérir le Pérou, à détrôner Atahualpa et à renverser la dynastie des Incas. Ce fils naturel d'un gentilhomme espagnol et d'une femme de mauvaise vie unissait à la morgue castillane les instincts destructeurs et pillards d'un chef de bande; il découvrait un empire et enterrait une civilisation. Moins policé que ceux dont sa bravoure audacieuse le

rendait maître, il avait débuté par saccager le Pérou, anéantir tout commerce et toute industrie, faire main basse sur l'or, les pierreries, les tissus précieux et en charger ses navires. En 1534, il rapportait en Europe la plus grande partie de son butin, entre autres des laines d'alpaca et des pièces d'étoffes soyeuses et brillantes tissées par les Incas. Ces produits furent fort admirés, mais on ne tira aucun parti des laines; il semblait plus simple d'aller piller ce qu'il pouvait rester d'étoffes en pièces que d'en fabriquer soi-même. Trois siècles s'écoulèrent sans qu'on songeât à imiter les Incas et à demander à la laine de l'alpaca les tissus merveilleux dont les indigènes traqués et détruits emportèrent avec eux le secret de fabrication.

Titus Salt connaissait à peine de nom le Pérou et moins encore l'histoire des Incas et celle de leur industrie. Il était né en 1803, à Morley, près de Leeds. Son père, modeste fermier, mais de visées ambitieuses, se résignait mal à un travail qui assurait à peine sa subsistance et celle des siens. Il aspirait à s'élever plus haut. La plupart des grandes découvertes modernes qui devaient révolutionner l'industrie, notamment celle des transports et du tissage, s'accomplissaient, ouvrant à la production des perspectives nouvelles, éveillant les impatiences, surexcitant les convoitises. Cette fièvre d'entreprises, qui faisait partie de l'air ambiant que l'on respirait alors en Angleterre, n'avait pas épargné l'inquiet fermier. Il se jeta à plein corps dans ce courant qui devait le mener à la fortune et faire de son fils l'un des plus opulens manufacturiers du royaume-uni.

Et, cependant, Titus Salt n'était rien moins qu'anxieux d'améliorer son sort. Quand son père vendit sa ferme et vint s'établir à Bradford pour s'y livrer au commerce des laines, Titus, bien jeune encore, eut peine à s'en consoler. La ville lui était odieuse; il aimait les champs, voulait être fermier, et avait en horreur la fumée des usines, le vacarme des manufactures, la vie fiévreuse et agitée du négoce. Mais Daniel Salt n'admettait pas qu'on discutât autour de lui; imbu des idées autoritaires de son temps, il tenait sa volonté pour loi dans sa famille, et il exigea que son fils s'occupât, comme lui, du commerce des laines.

Titus Salt fit contre mauvaise fortune bon cœur. Contraint de s'adonner à une occupation qui lui déplaisait, il surmonta ses répugnances. La fièvre est contagieuse; son père lui inocula la sienne. Il fréquenta les marchés, comme courtier d'abord, puis pour leur propre compte, acquérant chaque jour plus d'expérience, bientôt noté comme un connaisseur habile. Il l'était devenu en effet, et le prouva en opérant sur les toisons de Donskoi, laine russe bas

cotée sur le marché, où on la tenait pour impropre à la fabrication des draps lisses, principale industrie des manufacturiers de Bradford. Titus Salt prévoyait qu'avant peu la consommation des draps croisés prendrait une grande extension, que la laine de Donskoi s'y prêtait admirablement, et il s'efforçait de persuader les fabricans, qui s'obstinaient à n'y vouloir rien entendre. A bout d'argumens, il s'arrêta au plus convaincant ; ne pouvant trouver preneur pour sa laine, il s'ingénia à en tirer parti lui-même, et de vendeur devint manufacturier. Les résultats qu'il obtint levèrent tous les doutes et furent le point de départ de sa grande fortune.

C'est à cette époque qu'il se rendit à Liverpool et devina, avec le flair consommé de l'expérience acquise, le parti qu'il pourrait tirer de la laine d'alpaca. De retour à Bradford, il se mit à l'œuvre sur ce nouveau produit, levé tôt, couché tard, enfermé dans son atelier, où, sous sa direction, ses meilleurs ouvriers triaient, lavaient, dégraissaient et cardaient cette laine surge, dont les brins longs et souples, dégagés du suint, donnaient un fil de trame de haute finesse, légèrement ondulé. Les allures mystérieuses de Salt, qui n'admettait aucun visiteur dans son atelier d'essai, les réticences de ses ouvriers, excitaient au plus haut point la curiosité des manufacturiers de Bradford, et bientôt le bruit se répandit que celui qui avait su tirer si bon parti des laines de Donskoi s'escrimait sur une laine nouvelle, de provenance exotique, et en attendait de merveilleux résultats. On réussit enfin à savoir que ce produit n'était autre que la laine de l'alpaca, et que Salt était l'acquéreur des trois cents balles vainement offertes par la maison Hégan et Cie à tous les fabricans d'Angleterre et refusée par eux. On en prit texte pour railler le jeune fabricant et pour prédire que son premier succès, dû à un heureux hasard, serait aussi le dernier.

Lui-même douta un instant. Les machines à tisser dont il disposait s'adaptaient mal au travail qu'il leur demandait ; le brin délicat et lustré se brisait sur le fil de chaîne de laine ordinaire, trop résistant. Après de nombreux essais, il trouva enfin une combinaison de fils de chaîne assez souples pour lui permettre de résoudre la difficulté ; il fabriqua et mit en vente des pièces d'étoffes aussi fines et aussi soyeuses que celles dont les Incas avaient emporté le secret. En même temps, il avait fait passer des ordres d'achat au Pérou, et s'était assuré ce qu'il y avait de disponible, en fait de toisons d'alpaca, sur ce marché.

Son succès fut complet. Les pièces mises en vente s'enlevèrent à haut prix. Londres adopta ce nouveau tissu, qui, tout de suite, conquit la vogue et que les grandes dames se disputèrent. La reine en entendit parler. Elle possédait, dans le parc de Windsor, deux al-

pacas, dont elle fit envoyer les toisons à Titus Salt, avec requête d'en tirer le meilleur parti. Avec ces toisons, qui pesaient seize livres et demie, il fabriqua pour la souveraine un tablier merveilleux de finesse, une robe rayée et trois autres unies. La reine, charmée de la souplesse de ce nouveau tissu, ne contribua pas peu à le mettre à la mode. Les commandes affluaient, et Titus Salt dut ajouter successivement quatre fabriques nouvelles à celle qu'il possédait déjà. Les concurrens, il est vrai, ne tardèrent pas à surgir; mais, pendant les quelques années où il fut seul à exploiter son tissu, ses bénéfices furent énormes, et la concurrence même, tout en le contraignant à baisser son prix de vente, ne lui enleva pas la faveur qui s'attachait à sa marque. On peut se faire une idée de l'impulsion donnée par lui à cette nouvelle branche d'industrie par ce fait que l'importation de la laine d'alpaca, représentée, en 1836, par les trois cents balles dont Titus Salt s'était porté acquéreur, s'élevait, de 1836 à 1840, à 560,000 livres par année, dépassait 2,186,000 liv. en 1852 et, vingt ans plus tard, atteignait près de 4 millions de liv. Les prix avaient suivi, eux aussi, une marche ascendante, et ceux-là mêmes qui tenaient Titus Salt pour fou d'avoir acheté cette laine à seize sous la livre, la payaient de 3 francs à 3 fr. 50. A ce prix, presque quintuplé, de la matière première, l'article fabriqué ne se vend pas plus cher que ne le vendait Titus Salt au début; on peut par là juger des énormes profits qu'il réalisa.

En 1847, le fils du fermier de Morley, le petit courtier de Bradford, était devenu l'un des manufacturiers les plus connus d'Angleterre. Possesseur d'une fortune considérable, heureusement marié, père d'une nombreuse famille, élu successivement *chief-constable* et maire de Bradford, aussi populaire qu'estimé, il avait atteint ce point culminant de la destinée la plus favorisée, au-delà duquel l'homme ne saurait qu'accroître ses soucis, ses responsabilités et ses charges, sans rien ajouter à ses jouissances. Mais ces infatigables artisans de grandes fortunes obéissent, semble-t-il, à une force d'impulsion qui les entraîne, une fois le but atteint, à le dépasser, et peut-être ne l'atteindraient-ils pas si la puissance de leur effort était plus rigoureusement proportionnée au parcours à effectuer et aux obstacles à surmonter. La balle qui viendrait expirer au pied de la cible ne frapperait pas le but; elle ne le traverse que parce qu'elle peut porter au-delà.

Quatre années de repos relatif consacrées aux devoirs civiques que lui imposait la confiance de ses compatriotes ne furent, pour Titus Salt, qu'une halte qu'il mit à profit pour mûrir les vastes projets que caressait son imagination en éveil, qui souriaient à son infatigable activité et à ses instincts utilitaires et philanthropiques.

Frappé des inconvéniens qu'offraient ses nombreuses usines achetées, construites et agrandies à mesure que l'exigeait sa fabrication croissante, frappé aussi de la déperdition de forces et de temps pour l'ouvrier, partant de production pour le patron, qui résultaient des mauvaises conditions dans lesquelles s'effectuait le travail, des salles étroites, mal aérées et mal éclairées, des sous-sols humides, des ateliers trop bas, des séchoirs aux courans d'air dangereux, il rêvait la création d'une manufacture modèle telle que l'Angleterre n'en possédait pas alors. Obtenir de l'ouvrier le maximum d'efforts en lui assurant le maximum de confort, économiser son temps et ses pas, se l'attacher en garantissant le bien-être de sa vieillesse, faire œuvre de chrétien autant que d'industriel prévoyant, accroître sa fortune en faisant la fortune de ceux qui édifiaient la sienne, tel était son projet, et il le réalisa.

Tout d'abord, il acheta de vastes terrains dans la vallée de l'Aire, à 4 kilomètres de Bradford, et y concentra une armée d'ouvriers. En deux ans, l'immense manufacture de *Saltaire* était achevée d'après ses plans; et, le 20 septembre 1853, le cinquantième anniversaire de sa naissance, il inaugurait ce *Palace of Industry* par un gigantesque banquet dans l'atelier de peignage, assez vaste pour recevoir 3,500 convives. Un train spécial amenait de Bradford ses 2,400 ouvriers. Les membres de la presse et du parlement étaient invités, et pendant plusieurs jours cet événement défraya les chroniques des journaux et les conversations des cercles.

Deux réseaux de voies ferrées, pénétrant jusqu'au centre de l'usine, la reliaient aux grandes lignes du Nord et du Midi. Le voyageur qui se rend de Londres à Édimbourg par le *Midland-Railway* voit se dérouler à sa droite l'immense fabrique en pierre qui, couvrant une superficie de 10 hectares, profile, sur 545 pieds de façade, ses six étages largement éclairés. Le canal de Leeds à Liverpool, et l'Aire, rendue navigable, l'encerclent et lui fournissent, avec une eau abondante, d'économiques moyens de transport. La ville de Saltaire, peuplée par les ouvriers de l'usine et des habitans attirés par la salubrité du site, est reliée à la manufacture par un gigantesque pont en fer aboutissant à *Saltaire-Park*, à l'extrémité duquel on aperçoit à mi-côte les châteaux, d'architecture italienne, de M. Titus Salt fils et de M. Charles Stead, associés et propriétaires actuels de l'usine. Saltaire contient aujourd'hui huit cents maisons, toutes construites en pierre, entourées de jardins. La population dépasse 6,000 âmes. Le fondateur de Saltaire a fait en outre édifier à ses frais une église congréganiste, des écoles, une bibliothèque, un gymnase, des bains, un hôpital, consacrant plus de 3 millions à ces œuvres d'utilité publique.

Propriétaire de la ville, il n'a imposé aux habitans, tous ses locataires, qu'une seule restriction : la vente des boissons spiritueuses est absolument interdite; il n'existe à Saltaire aucun cabaret ni débit de vin, aussi l'ivrognerie y est-elle presque inconnue. Le taux de la mortalité y est plus bas que dans aucun des villages environnans, et les statistiques criminelles y constatent un nombre moindre de délits que partout ailleurs.

Le jour où il inaugurait cette fabrique monumentale, M. Salt s'associait ses trois fils. Depuis lors, l'impulsion donnée à la fabrication ne fit que s'accroître et sa fortune que grandir. Elle devint telle, que ce fils de fermier put distribuer, en peu d'années, plus de 15 millions en charité, non compris ce que lui coûtaient Saltaire et ses œuvres d'utilité publique, sans que son immense fortune en fût diminuée. Sa fabrique comblait, et au-delà, les vides que faisait dans sa caisse son inépuisable générosité.

Nommé baronet par la reine, élu membre du parlement, sir Titus Salt vit s'élever, sur la place publique de Bradford, sa propre statue. Une souscription publique à cet effet avait, en peu de jours, produit une somme de 75,000 francs. Le duc de Devonshire présidait à cette cérémonie.

Deux ans après, le 29 décembre 1876, sir Titus Salt mourait à Saltaire, et cent mille personnes suivaient, dans les rues de Bradford, le convoi de cet homme de bien.

III.

François Bacon, qui s'y connaissait, et qui, dans le cours de sa longue vie, rencontra pour le moins autant de hasards heureux que de circonstances adverses, affirmait que *a man of genius makes more opportunities than he finds*, qu'un homme de génie fait naître plus d'occasions qu'il n'en trouve. Certains hommes ont excellé, en effet, à faire naître les occasions propices et à tourner les difficultés, sans toutefois sacrifier leurs principes à leur habileté, comme le fit trop souvent Bacon. Dans le nombre et au premier rang des industriels heureux devenus d'opulens millionnaires figure la dynastie des Pease, de Darlington.

Si leur savoir-faire est devenu proverbial en Angleterre, leur génie commercial et leur haute probité se sont transmis de père en fils; la grande fortune qu'ils possèdent est l'œuvre patiente de plusieurs générations fidèles aux mêmes traditions et douées des mêmes facultés éminentes. Le premier de cette dynastie qui conquit la fortune, Edward Pease, naquit, vers 1770, dans une condition modeste. Son père possédait et exploitait, dans le village de

Darlington, un établissement de tissus de laine créé par son grand-père. La fabrique était en bonne voie, et quand Edward Pease en prit la direction, elle occupait 500 ouvriers. Un incendie la détruisit en 1817; Edward Pease dut la reconstruire et reprendre l'œuvre à nouveau.

C'était alors un homme de près de cinquante ans, d'humeur calme et paisible, méditatif et silencieux. Ainsi que son père et son grand-père, il appartenait à la secte des quakers, fondée en 1647 par George Fox, et dont William Penn, législateur de la Pensylvanie, éloquent adversaire de l'esclavage, fut, au XVII[e] siècle, le plus illustre représentant. Profondément imbu des préceptes religieux de cette secte, dont l'intolérance et la persécution des Stuarts aviva le zèle et fortifia la foi, il conserva jusqu'à la fin de sa vie et transmit à ses descendans les traits caractéristiques qui distinguent les quakers : la simplicité du costume, le tutoiement obligatoire, l'affirmation pure et simple, incompatible avec tout serment; une répugnance marquée pour le théâtre, les jeux de hasard, la chasse; le respect absolu de la vie humaine, qui leur interdit de prendre part à la guerre, traits particuliers qui font d'eux, dans notre société moderne, un peuple à part, peu nombreux, il est vrai, 300,000 aux États-Unis et 20,000 en Angleterre, mais estimé pour sa probité et sa philanthropie, s'adonnant de préférence au commerce et désignant ses coreligionnaires du nom de *membres de la Société chrétienne des amis.*

On compte peu de quakers pauvres, il en est beaucoup de riches. L'ordre, l'économie, la simplicité de la vie, contribuent, autant que leur probité, leur abstention systématique des procès et l'aide qu'ils se prêtent mutuellement, à assurer leur prospérité. Plusieurs sont parvenus aux situations les plus élevées et détiennent quelques-unes des grandes fortunes du monde. En Angleterre, les Pease figurent au premier rang des quakers millionnaires.

Sous ses dehors calmes et son apparence méditative, Edward Pease cachait un sens droit, un esprit clairvoyant, une volonté tenace. Ce taciturne observait, ce rêveur se connaissait en hommes; il excellait à faire naître les occasions favorables, à rapprocher les idées, à les étayer l'une par l'autre, à en dégager l'application pratique pour atteindre le but qu'il poursuivait, sans se laisser décourager par les railleries, déconcerter par les obstacles.

En 1817, ignorant encore que, depuis cinq ans, celui qui fut plus tard le célèbre ingénieur anglais George Stephenson avait inventé sa première locomotive, Edward Pease avait conçu le projet de relier par une voie ferrée les mines de charbon de West-Auckland à la ville de Stockton. Déjà, vers la fin du XVII[e] siècle,

on avait commencé à faire usage, en Angleterre, d'ornières en bois pour faciliter la traction et le transport des produits des mines. Ces bois creusés s'usant rapidement au frottement des roues, on leur substitua plus tard des ornières en fonte d'abord, puis en fer. On ne connaissait d'ailleurs d'autre mode de traction que celui des chevaux.

Edward Pease entreprit de substituer notre rail actuel à l'ornière usitée, retournant ainsi les termes du problème, la roue formant ornière et s'emboîtant sur le rail. Ses calculs, minutieusement établis, ne lui laissaient d'ailleurs aucun doute sur l'avantage de cette modification, non plus que sur le rendement des mines et les bénéfices que devait donner leur exploitation; mais, ainsi que tous ceux qui sont en avance sur leur temps, il eut beau expliquer ses plans et ses devis, le public n'y voulut rien entendre. Le tracé qu'il avait adopté traversait d'ailleurs la partie la plus giboyeuse des terres de lord Darlington, depuis duc de Cleveland. Pareille atteinte à l'un des privilèges les plus estimés de la haute aristocratie anglaise était de nature à créer un précédent fâcheux; aussi le bill présenté au parlement par Edward Pease, et autorisant la création de la ligne projetée, fut-il écarté à une grande majorité. Earl Grey raconte (1) qu'il vit un jour le lord-chancelier Eldon agenouillé, pendant la prière qui précédait la séance de la chambre des lords, et fort occupé, croyant n'être pas observé, à modifier, crayon en main, un acte du parlement sur lequel les lords allaient être appelés à statuer. Ce bill n'était autre que le premier bill autorisant la construction du premier chemin de fer. Lord Eldon n'ignorait pas que les lords seraient intraitables en ce qui touchait leurs remises de gibier, et qu'aucune considération d'utilité publique ne les déciderait à en faire le sacrifice.

Edward Pease se résigna, modifia son tracé, réussit, à l'aide de quelques parens et amis, à constituer sa compagnie, et obtint enfin, en 1821, la concession qu'il sollicitait. Elle était à peine votée qu'il vit arriver à Darlington un homme jeune, de taille élevée, déjà un peu voûté, et embarrassé de manières. Son accent rude et son dialecte barbare, dont il ne se défit jamais complètement, décelaient un habitant du Nord. Ce visiteur inconnu n'était autre que George Stephenson, le grand ingénieur, alors à ses débuts, et que sa bonne fortune amenait auprès de l'homme le mieux à même de le comprendre et de le tirer de pair. Stephenson venait plaider, auprès du promoteur de la ligne nouvelle, la cause de sa locomotive, construite par lui en 1812, améliorée et perfectionnée de-

(1) *Hayward's biographical Essays.*

puis, mais dont il sollicitait en vain les entrepreneurs de faire usage. Avec la gaucherie à la fois timide et fière d'un homme conscient de sa valeur, convaincu de l'importance de sa découverte, gardant dans ses grands yeux bleus et pensifs la vision d'un monde transformé par son génie, mais déjà tristement familiarisé avec les refus polis et froids ou les rebuffades hautaines des grands manufacturiers, il renouvela auprès d'Edward Pease sa demande, cent fois faite et cent fois repoussée, d'essayer sur sa ligne nouvelle son *Iron Horse*, son cheval de fer.

Encouragé par l'accueil bienveillant du quaker, qui l'écoutait avec attention, tout en l'observant avec intérêt, George Stephenson lui expliqua la supériorité de sa machine à vapeur mobile. Son *cheval de fer* consommait moins, marchait plus vite que les animaux de trait; il ne se lassait jamais; deux hommes suffisaient à le manœuvrer, et il entraînait un poids que vingt chevaux n'eussent pu ébranler. Puis il raconta quand, comment, au prix de quels efforts, il avait achevé, perfectionné sa découverte, épuisant ses dernières ressources pour construire cette machine étrange dont l'aspect seul faisait sourire les ignorans et rebutait les sceptiques. Convaincu, il fut éloquent; se sentant écouté et se devinant compris, emporté par son enthousiasme, il donna libre carrière à ses visions hardies, lançant d'un geste large, dans les grands espaces, son cheval de fer, messager de civilisation, triomphant de tous les obstacles, franchissant les plus hardis parcours, reliant les villes aux villes, les ports aux centres manufacturiers, réveillant sur son passage l'industrie attardée, l'agriculture routinière, ouvrant des débouchés aux mines, révolutionnant et enrichissant le monde.

Le rêveur pratique qu'il avait devant lui subissait la séduction de ces entraînantes visions. Une idée surgissait dans son esprit : ce messager de civilisation ne serait-il pas un messager de paix? S'il rapprochait les intérêts, il rapprocherait aussi les hommes et les peuples; se connaissant mieux, ils se haïraient moins; cette paix universelle, que prêchait sa secte et qu'il appelait de tous ses vœux, ne devait-elle pas naître de cette découverte nouvelle dont l'inventeur le pressait de faire l'essai? George Stephenson ne sollicitait pas autre chose : qu'il consentît à visiter sa machine, immobilisée à Killingworth, et que le manque d'argent l'empêchait de transporter à Darlington; qu'il consentît à faire l'avance des fonds nécessaires pour la monter sur rail et la mettre en mouvement, et il ne doutait pas du résultat.

Edward Pease partit pour Killingworth. Longuement et minutieusement il examina ce nouvel engin, étudiant le mécanisme ingé-

nieux, la chaudière tubulaire dont l'emploi décuplait la puissance de l'appareil moteur, incertain seulement sur le point de savoir si mieux valait échelonner, de distance en distance, sur la voie, des machines fixes qui auraient tiré les wagons à l'aide de cordes ou de chaînes, mais convaincu, enfin, par les irréfutables argumens de George Stephenson, qui avait, lui aussi, étudié la question et ne mettait pas en doute la supériorité de sa locomotive mobile attelée au train et l'emportant avec elle. Converti, il lui fallut convertir ses associés, puis obtenir une modification dans le bill parlementaire déjà voté, l'autorisant à substituer la traction par la vapeur à la traction par les chevaux. Son projet, que l'on tenait déjà pour chimérique avant cette adjonction, le parut bien plus encore, et tout autre que le doux et obstiné quaker y eût renoncé en présence de l'opposition qu'on lui fit et des sarcasmes qu'il dut essuyer. Mais il tint bon; l'idée était juste, ses plans bien conçus et sa foi en George Stephenson complète. A dater de ce jour, il devint l'admirateur fervent de son humble solliciteur; il l'attacha, en qualité d'ingénieur, à la ligne nouvelle, aux appointemens de 300 livres sterling (7,500 fr.) par année. Il fit plus : ouvrant largement sa caisse, il lui avança les capitaux nécessaires pour créer à Newcastle un atelier de locomotives; il l'aida de ses conseils, de ses suggestions et de son appui moral.

Riche et célèbre, George Stephenson n'oublia jamais l'ami qui lui tendit, aux jours difficiles, une main secourable et aida ses débuts. Il conserva toujours pour M. Pease une reconnaissance et une affection sincères, et ce dernier, à la fin de ses jours, portait constamment sur lui une montre magnifique que lui avait donnée son illustre protégé et sur laquelle il avait fait graver ces mots : « George Stephenson à Edward Pease, témoignage d'estime et de gratitude. »

Edward Pease vécut jusqu'à l'âge avancé de quatre-vingt-onze ans. Il s'éteignit en 1858, après avoir posé les solides assises de la grande fortune de sa maison. Ses concitoyens le désignaient sous le nom de « Père des chemins de fer. » Il vécut assez pour voir réaliser les rêves conçus par lui et son ami Stephenson, pour assister à la prodigieuse impulsion donnée par les voies ferrées à toutes les branches de l'activité humaine, pour recevoir des habitans de Darlington, de ce modeste village dont la population s'élevait à 2,000 âmes quand il s'y établit, et en compte 70,000 aujourd'hui, l'un des plus éclatans hommages qu'un homme eût encore reçus de ses concitoyens. En 1857, les habitans de Darlington ratifiaient, par un vote unanime, une résolution soumise à leurs suffrages par la municipalité, et portant que : « Profondément reconnaissans à

Edward Pease de l'initiative prise par lui en 1818 pour créer en Angleterre le premier chemin de fer, de ses constans efforts depuis près de quarante années pour multiplier les voies ferrées, de son indomptable persévérance à mener son œuvre à bien et à triompher d'obstacles dont on ne saurait aujourd'hui se faire une idée juste, les habitans de Darlington tiennent à honneur de perpétuer, par un éclatant témoignage, la haute estime et l'admiration qu'inspire à tous la carrière de ce bienfaiteur de leur ville. En conséquence, ils invitent leurs concitoyens, toutes les compagnies de chemins de fer du royaume-uni, à se joindre à eux pour élever, par souscription publique, un monument à cet homme de bien dont on ne saurait estimer trop haut les éminens services. A lui, plus qu'à aucun héros d'aucun âge, à ce pionnier de l'industrie et de la paix sont dus les remercîmens de tout un peuple (1). »

Par une heureuse inspiration, on consacra une partie des fonds souscrits à élever sur un piédestal de granit, en face de la gare de Darlington, la *Locomotion*, la première locomotive qui eût été employée sur le premier chemin de fer anglais. M. Pease présida à cette cérémonie, et, en quelques mots émus, rendit hommage au génie de Stephenson qui l'avait construite, à l'ami qui l'avait précédé dans la tombe. L'année suivante, il s'éteignait lui-même, et tout ce que l'Angleterre comptait d'hommes éminens tint à honneur d'assister à ses funérailles.

Edward Pease ne laissait pas seulement un nom vénéré et un grand héritage. Par une assez rare exception, il laissait aussi trois fils, tous trois dignes de lui et qui devaient porter haut son nom, la fortune de leur maison, et prendre rang parmi les opulens millionnaires de l'Angleterre. L'aîné, John Pease, succéda à son père comme président du *Stockton and Darlington-Railway*. Le second, Joseph, consacra son activité à développer les ressources minières du South-Durham. Fondateur de la ville de Middlesborough, qui compte aujourd'hui plus de 60,000 habitans, élu membre du parlement par le comté de South-Durham, il fut le premier quaker appelé à siéger dans cette assemblée, qui, respectueuse de ses scrupules religieux, le dispensa de la formalité du serment. Président de la Société de la paix, il resta toute sa vie fidèle aux principes de son père. Le troisième fils, Henry Pease, créa la ville de Saltburn. Directeur des fonderies de South-Durham, intéressé dans toutes les grandes entreprises modernes, maire de Darlington, banquier, armateur, propriétaire de mines, de fermes et d'usines, il accumula une énorme fortune. Candidat au parlement, il fut élu à

(1) *Records of Darlington.*

une majorité considérable, et son frère, Joseph Pease, le présentant aux suffrages des électeurs, le faisait en ces quelques mots salués d'applaudissemens unanimes et reproduits par toute la presse anglaise : « Êtes-vous fermiers ? Nous le sommes aussi. Mineurs ? Nous de même. Armateurs et commerçans ? Nous le sommes. Fabricans ? Vous connaissez nos usines et nos manufactures. Vos droits, vos intérêts, vos aspirations sont nos droits, nos intérêts et nos aspirations. Nous sommes des vôtres, identifiés avec vous, à vous corps et âme. »

Aujourd'hui, les petits-fils du quaker de Darlington ont pris rang parmi les *kings of british commerce*. Leurs mines de Cleveland rendent annuellement 1,281,000 tonnes à l'année ; leurs usines et leurs manufactures occupent des milliers d'ouvriers, auxquels ils paient annuellement 12 millions de salaire. Solidement assise sur les chemins de fer, les mines de houille et de fer, la banque, leurs nombreuses fabriques, la fortune des Pease de Darlington est l'une des plus importantes parmi les fortunes industrielles du royaume-uni.

IV.

En 1790, Martha Turner, fille d'un laboureur des environs de la petite ville d'Halifax, entrait au service de miss Oldfield. Martha Turner avait alors quinze ans ; sa maîtresse, vieille fille d'une cinquantaine d'années, vivait modestement de ses petites rentes. Martha, à la fois cuisinière et femme de chambre, avait en outre à s'occuper du jardin, de la basse-cour et des vaches. Ses gages s'élevaient à 30 sols *par semaine ;* plus tard, ils furent portés à 36. Martha Turner a laissé des mémoires manuscrits ; ils sont curieux et instructifs. Cette humble et active servante avait un grand cœur, un profond sentiment de ses devoirs et de ses responsabilités. Elle joignait, à la robuste santé physique de la fille des champs, la santé morale que donnent les solides convictions religieuses, la foi naïve et simple puisée au sein de la famille. Son bon sens, son honnêteté naturelle, sa parfaite droiture d'esprit, se révèlent dans les pages incorrectes et touchantes de cette femme, qui devait aider son mari à devenir l'un des hommes éminens de sa ville natale et dont les fils devaient figurer au livre d'or des millionnaires anglais.

A l'époque où Martha Turner entrait au service de miss Oldfield, John Crossley, quittant l'atelier de son père, entreprenait de diriger, pour le compte d'un de ses oncles, une fabrique de tapis à

Halifax. Dans cette petite ville où chacun se connaissait et se rencontrait, il n'avait pas tardé à remarquer l'accorte jeune fille, vive et souriante, et il s'était épris d'elle. John Crossley, semble-t-il, parlait peu, mais clairement. « Je me trouvais un soir sur le seuil de notre porte, écrit Martha Turner, quand un jeune homme que j'avais eu fréquemment l'occasion de trouver sur mon chemin, mais qui ne m'avait jamais parlé, vint à moi et me demanda si je voulais de lui pour amoureux. — Non, certes, répondis-je. Je n'ai que faire d'un amoureux ; et, lui fermant la porte au nez, je rentrai dans la maison. Depuis, je le revis maintes fois, mais pendant des années nous n'échangeâmes pas un mot. Il s'appelait John Crossley. Quand miss Oldfield sut qu'il désirait m'épouser, elle m'en dissuada fort. Elle me raconta que, dans sa jeunesse, elle avait été en pension chez une Mme Crossley, dont le mari, Tom Crossley, le grand-père de celui qui me recherchait, était le plus mauvais sujet qu'elle eût connu. Plus tard, je reçus de John Crossley une lettre d'amour dans laquelle il me suppliait de l'épouser. Cette lettre, je la relus souvent, car je la sais encore par cœur et pourrais la redire sans en omettre un mot. J'avais alors d'autres amoureux, mais aucun aussi persévérant que John. Un autre jour enfin, je reçus de lui une seconde lettre : il m'y disait avoir visité une petite maison à louer près de sa fabrique. Elle nous conviendrait parfaitement, et nous ne saurions, ajoutait-il, rencontrer une meilleure occasion. Il me donnait l'adresse et me demandait de la voir. »

Martha Turner lui répondit que, le 5 novembre, elle devait aller passer la journée chez son père et qu'en s'y rendant elle visiterait la maison. Elle y fut, trouva probablement l'occasion excellente, son amoureux à son gré, et, touchée de sa constance, elle demanda à son père de consentir à ce mariage. Après quelques objections, il l'autorisa, et Martha de rentrer toute joyeuse. « Mais le lendemain, écrit-elle, ma sœur vint me voir chez miss Oldfield et m'intimer l'ordre, de la part de mon père, de renoncer à cette union. Ma sœur partie, je m'enfermai dans ma petite chambre, le cœur bien gros. Avant de m'endormir, j'ouvris ma Bible pour y faire ma lecture du soir, et mes yeux tombèrent sur ce passage : « Quand ton père et ta mère t'abandonneraient, le Seigneur prendra soin de toi. » Je me sentis réconfortée, ne doutant plus que Dieu ne fût avec moi et ne m'indiquât lui-même ce que j'avais à faire. J'acceptai John Crossley, et, le 28 janvier 1800, nous fûmes unis, avec l'assentiment de mes parens, touchés de sa longue constance. »

John Crossley ne tenait pas de son grand-père, si tant est que ce dernier fût aussi mauvais sujet que le prétendait miss Oldfield. Les vieilles filles anglaises, — et le nombre en

est grand, — ne sont pas toujours indulgentes pour le sexe fort. Il était persévérant et dut à sa persévérance la conquête de la femme qu'il aimait, comme il lui dut plus tard la haute situation à laquelle il s'éleva. Il était patient; le bonheur aide à l'être, et il attendit l'occasion. Elle vint, et l'épreuve avec elle. Son oncle mourut, et John Crossley, ne possédant pas suffisamment pour se porter acquéreur de la fabrique qu'il dirigeait, entreprit de s'établir pour son compte et sur le pied le plus modeste. Les débuts furent pénibles. Martha Crossley se remit courageusement au travail, échangeant ses devoirs légers et faciles de maîtresse de maison pour les rudes occupations de l'ouvrière; mais sa nature vaillante était à la hauteur de la tâche que lui imposaient les circonstances. « Je bordais moi-même les tapis que nous fabriquions, écrit-elle. Levée à quatre heures du matin, et, grâce à un labeur incessant, j'avais, avant le déjeuner et l'heure où mes voisines étaient debout, gagné d'ordinaire 2 shillings. »

Les tapis étaient alors un article de luxe; on n'en faisait usage que dans les maisons riches. Pendant des siècles, dans les châteaux, et jusque dans les demeures royales, on se contentait de semer sur l'aire battue des roseaux coupés et séchés. Le *joncheur de roseaux* était un personnage important à la cour, et son office n'était pas une sinécure. Les convives ne se faisaient pas scrupule de vider leurs assiettes et leurs verres sur le sol, de jeter leurs os à demi rongés sous la table, de décrotter leurs lourdes et boueuses chaussures sur cette litière, que l'on remuait fréquemment pour recouvrir ces débris et que l'on renouvelait de temps à autre quand il s'en dégageait des exhalaisons trop fortes. Thomas-A. Becket, lord-chancelier d'Angleterre, s'était fait en son temps (1520) la réputation d'un raffiné et d'un voluptueux pour avoir substitué aux roseaux, « dont il goûtait peu l'odeur marécageuse, » de la paille et du foin l'hiver, des feuilles sèches l'été, « afin, ajoutait son biographe, de permettre à ses invités de s'asseoir par terre, sans trop salir leurs vêtemens, quand la place manquait à table. »

On avait été, certes, plus civilisé à Babylone, en Grèce et à Rome; on l'était plus à Venise, en Espagne et en France qu'alors dans le royaume-uni. Il fallut la révocation de l'édit de Nantes et l'exode des protestans pour importer en Angleterre, y faire naître et prospérer la fabrication des tapis. Quelques Français émigrés à Halifax y introduisirent cette branche d'industrie, que John Crossley apprit de leurs descendans et dont il tira bon parti. En vingt années de rude labeur, aidé par sa femme, dont le courage ne se démentit pas un instant, il réussit à élever leurs trois fils : John, Joseph et Francis, à économiser 1,400 livres sterling (35,000 francs) et à fon-

der sa manufacture d'Halifax, sous la raison sociale de Crossley et fils, désignation qu'elle conserve encore aujourd'hui.

A dater de ce jour, ses affaires prirent une autre tournure, et quand il mourut, en 1837, sa maison occupait déjà un rang important. Sa femme lui survécut, aimée et vénérée de ses fils, consultée par eux, humblement confuse d'une prospérité qui dépassait toutes ses espérances, se reportant sans cesse à leurs modestes débuts, effrayée parfois de l'extension prodigieuse que prenait cette maison fondée par elle et son mari, et dont la fortune montait si vite et si haut. Quand les infirmités de la vieillesse la clouèrent sur son fauteuil, son plus grand plaisir était de voir défiler sous ses fenêtres tout ce peuple d'ouvriers, confortablement et chaudement vêtus, bien nourris et bien payés, qui saluaient, en passant, d'un geste respectueux et reconnaissant, l'humble et courageuse vieille à laquelle ses fils devaient l'opulence, et eux-mêmes un travail assuré et lucratif.

Et cependant ce qu'elle vit était peu de chose encore comparé à la prospérité que l'avenir réservait à ses enfans. Ils héritaient de son grand cœur et de l'indomptable et patiente énergie de leur père. Disposant de capitaux considérables, ils introduisirent dans leurs fabriques les améliorations nouvelles, se maintenant au courant des progrès de la science, perfectionnant leurs machines et leurs procédés de teinture, élargissant chaque année le cercle de leurs opérations. En 1851, la découverte d'un nouveau métier de tissage porta au plus haut point la fortune de leur maison, dirigée par Francis Crossley. D'un bond, ils passèrent d'une situation prospère à celle de millionnaires, inondant le monde de leurs produits. Francis Crossley, le prince-marchand, l'homme le plus en vue d'Halifax, fut élu membre du parlement par ses concitoyens, et, plus tard, par le district de West-Riding.

Aussi généreux que riche, il fut le bienfaiteur de sa ville natale, à laquelle il fit, entre autres dons, celui d'un parc public en 1856. Lui-même a raconté, dans le discours qu'il prononça lors de l'inauguration du parc d'Halifax, comment lui vint l'idée de ce don princier, si fort apprécié des classes ouvrières. Dans ce récit, on retrouve la trace de l'influence que l'humble et religieuse Martha Turner exerça sur l'esprit de ses enfans, le noble héritage qu'elle leur transmit. « Ce que je vais dire maintenant, je ne l'ai jamais dit à mon meilleur ami, pas même à la chère compagne de ma vie; mais, en m'entendant, elle se souviendra peut-être du jour où je lui demandai, au retour d'une promenade solitaire, dans quel chapitre de la Bible se rencontraient ces mots : « Le riche et le pauvre se retrouveront en ce lieu, et le Seigneur sera leur père à tous. » Lors

d'un voyage que je fis en Amérique, en 1855, je quittai Québec le 10 septembre, de bon matin, pour gagner les Montagnes-Blanches. De ma vie, je n'avais contemplé paysage plus beau. En arrivant à l'hôtel, ma femme et mes filles se reposèrent, et je sortis seul. Le soleil couchant dorait de ses derniers rayons le mont Washington. Saisi d'admiration devant ce spectacle grandiose, je me sentais plus près de mon Créateur et me demandais : Que ferai-je, ô Dieu, pour te remercier des bienfaits dont tu m'as comblé? Il me sembla alors entendre une voix murmurer à mon oreille : Tu ne saurais donner à tes concitoyens de voir ce que tu vois, d'admirer ce que tu admires ; mais tu peux donner aux pauvres et aux déshérités d'Halifax un lieu de repos et de récréation où ils goûteront, eux aussi, les charmes de la nature, l'ombre des arbres et le parfum des fleurs. Je rentrai chez moi rêveur, et, depuis ce jour, l'idée de créer ce parc ne m'a jamais quitté. Je suis heureux de la voir enfin réalisée. »

Il ne s'en tint pas là. La même année, il fondait un hôpital à Halifax et le dotait ; avec ses frères, il créait un orphelinat, y dépensait 1,250,000 francs, constituait une rente perpétuelle de 75,000 francs par an pour son entretien, et, reprenant une idée de sa mère, donnait à ses ouvriers un intérêt de 20 pour 100 dans les énormes bénéfices de sa maison.

Halifax est en grande partie redevable aux Crossley de sa prospérité commerciale. Les fils ont acquitté le vœu de la vaillante Martha. « Un matin d'hiver, raconte-t-elle, levée à quatre heures pour me mettre au travail, je traversais la cour froide et sombre, telle que m'apparaissait alors l'avenir. Un cri d'appel et de supplication jaillit de mon cœur, et je murmurai : Seigneur, Seigneur ! si tu nous viens en aide, nous n'oublierons pas tes pauvres et nous leur ferons leur part. » Leur part a été faite, large et à mesure comble, par les fils de l'humble chrétienne.

V.

Coming events cast their shadow before them ; les événemens qui s'approchent projettent leur ombre en avant d'eux, dit un proverbe anglais. Et, de fait, à certains momens de leur vie, les peuples, ainsi que les individus, se sentent en proie à une inquiétude vague, à l'attente de quelque chose d'imprévu. L'idée subtile, insaisissable d'un changement prochain, d'une évolution brusque, d'un avenir nouveau, souffle et passe sur les esprits, troublant l'atmosphère dans laquelle ils se meuvent, souriant aux jeunes que l'inconnu séduit, inquiétant les vieillards que tout changement effraie,

déconcertant les timides qui se rejettent en arrière, favorisant les audacieux qui se portent en avant. Révolution politique, réveil patriotique ou religieux, explosion socialiste ou évolution commerciale ont leurs prodromes que peut à peine discerner au début l'œil le plus clairvoyant.

Souvent on attribue à une sagacité merveilleuse, à un génie divinateur, ce qui n'est chez certains hommes qu'une tendance naturelle à devancer un courant dont l'instinct leur révèle l'existence, et l'on fait honneur à leur prescience des faveurs de la fortune. Il les ont conquises par d'autres qualités : par la persévérance et l'esprit de suite, souvent aussi par une foi aveugle, car les divinités que l'homme se forge exigent de lui qu'il soit tout à elles. A tenter de remonter certains courans, on risque fort de se noyer; parfois, en les suivant, ils vous mènent au port. James Baird suivit le sien, qui le déposa sans encombre sur un lit de millions.

Nous avons exposé dans nos précédentes études le point de départ de la grande évolution commerciale qui, d'Angleterre, gagna le reste du monde, révolutionnant l'industrie par les découvertes d'Arkwright, Hargreaves, Crompton, Kelly, Watt, etc. James Baird avait alors vingt ans. Il était fils d'un pauvre fermier d'Écosse, qui peinait sur son champ et en tirait à peine de quoi nourrir sa femme et ses enfans. James l'aidait de son mieux, parce qu'il était travailleur; mais il savait aussi compter, et le résultat de ses calculs fut qu'arrivé à l'âge d'homme, il se prit à soupçonner qu'il avait mieux à faire que de s'entêter dans un labeur ingrat. Esprit curieux, il regarda et questionna. Ce qu'il vit et ce qu'il entendit lui donna bon courage. L'industrie secouait sa longue torpeur, on s'entretenait des inventions nouvelles, des machines à vapeur auxquelles on croyait peu encore, des chemins de fer auxquels on ne croyait pas du tout, des métiers à tisser dont on disait merveille, des mines de fer que l'on exploitait, des mines de houille dont on commençait à se préoccuper.

James Baird ne possédait ni l'instruction nécessaire pour se rendre un compte exact de la valeur et de l'importance des découvertes modernes, ni le génie divinateur qui en tient lieu, mais il avait le sens droit, l'esprit juste, et il s'entendait à rapprocher les faits et à en déduire les conséquences. Il comprit que ces inventions nouvelles allaient forcément donner une grande impulsion à la métallurgie, et, par suite, accroître considérablement la consommation de la houille. Elle abondait dans le district où était située la ferme paternelle, et James Baird, qui fréquentait volontiers tous ceux dont il pouvait tirer quelque renseignement pratique, avait appris des mineurs à reconnaître les terrains houillers. A peu de distance de sa demeure, il en découvrit un, se mit à l'œuvre, et, bientôt,

décida ses frères à se joindre à lui et à ouvrir une carrière. Tout d'abord, il s'assura d'un bail à long terme et à bas prix, emprunta les premiers capitaux et loua des ouvriers.

A cette époque, les mines de houille avaient encore peu de valeur, et, en Écosse, les salaires étaient minimes. La plupart des mineurs se contentaient forcément de faibles gages, et la législation, qui faisait virtuellement du débiteur une sorte d'homme-lige du créancier, les assujettissait à un labeur constant. Quelques avances à eux faites par le patron, et qu'ils étaient presque toujours hors d'état de rembourser, les mettaient à sa merci. Payés, le plus souvent, en vivres et en vêtemens dont ils s'approvisionnaient au magasin attaché à l'exploitation, ils touchaient fort peu en numéraire, et, constamment obérés, vivaient et travaillaient sur place, sans pouvoir chercher ailleurs une situation plus lucrative ou plus indépendante.

Toujours le premier et le dernier au travail, James Baird leur donnait l'exemple, et tout en les exploitant, comme d'ailleurs on les exploitait partout, il était populaire parmi eux, étant presque des leurs par son origine et son éducation. Il réussit à gagner quelque argent et, confiant dans l'avenir, prit à long bail d'autres houillères, attendant le moment, pressenti par lui, où la demande des charbons de terre, excédant la production, déterminerait une hausse dont il entendait bien profiter. Il se hâtait, sentant approcher l'heure, multipliant ses achats de terrain et ses baux, usant jusqu'au bout du crédit qu'il devait à son ardeur au travail et au succès de ses premiers débuts, ne doutant plus du résultat, mais loin de soupçonner qu'il deviendrait le plus riche *commoner* du royaume-uni, et que sa fortune éclipserait les plus hautes fortunes de l'aristocratie territoriale.

En 1789, Joseph Lebon, en France, et en 1798, Murdoch, en Angleterre, avaient conçu l'idée de l'éclairage par le gaz. Tous deux s'y étaient ruinés. Leur gaz, mal épuré, avait une odeur fétide et donnait naissance, par la combustion, à des produits nuisibles, tels que l'ammoniaque et l'hydrogène sulfuré. Joseph Lebon, le premier inventeur de ce mode d'éclairage si usité aujourd'hui, mourut pauvre et d'une mort tragique. Le lendemain de la cérémonie du sacre de l'empereur, le 3 décembre 1804, on trouvait aux Champs-Élysées son cadavre percé de coups de couteau. Mais l'idée survivait. Un ingénieur allemand, Winsor, la reprenait pour son compte en Angleterre. Encouragé par George III, il parvint à organiser à Londres une compagnie d'éclairage par le gaz, et tenta d'en établir une à Paris; mais la lutte qu'il eut à soutenir contre les intérêts que mettait en péril l'invention nouvelle épuisa ses forces.

Il succomba à la tâche, ruiné lui aussi, mais ayant réussi à poser dans Londres 50 lieues de tuyaux conducteurs, et à donner un commencement d'exécution à la conception hardie de Joseph Lebon. Sous Louis XVIII seulement, l'idée de l'inventeur français, d'abord appliquée à Londres, fut adoptée à Paris, d'où elle devait se répandre dans le monde entier.

Ce nouveau système d'éclairage exigeait de grandes quantités de houille; de toutes parts, dans le royaume-uni, on multipliait les usines à gaz et aussi les ateliers de fonte. Subitement la métallurgie devenait l'une des principales branches d'industrie de l'Angleterre; le règne du fer commençait, les hauts-fourneaux envahissaient les comtés du Nord et l'Écosse. Il fallait des rails pour les chemins de fer, des conduites pour l'eau et le gaz, du fer pour les locomotives, pour les usines qui s'édifiaient, pour les machines que l'on construisait; puis bientôt l'artillerie, les navires en fer, la marine cuirassée, allaient demander à la métallurgie une production incessante, une fonte plus résistante, une consommation prodigieuse de houille. A l'œuvre sur tous les points, on s'acharnait à la recherche du combustible indispensable, on ouvrait de nouvelles mines, on rouvrait les anciennes, et le prix du charbon montait.

James Baird était prêt, et son heure était venue. Il eût pu, dès ce moment, réaliser une fortune en rétrocédant ses nombreuses houillères; il n'y songea pas un instant. Le courant attendu l'emportait, il le suivit jusqu'au bout, employant ses premiers bénéfices à ouvrir de nouveaux puits d'extraction, les autres à s'assurer de nouvelles mines, élargissant constamment le champ de son exploitation. Puis les gisemens de fer attirèrent son attention. Grand propriétaire de houillères, il voulut l'être aussi de minerais, posséder les deux matières premières de la métallurgie, profiter du bas prix auquel elles lui revenaient l'une et l'autre pour s'assurer le bénéfice de la fabrication. Mais il sut attendre que ces procédés de fabrication fussent bien fixés. Toute industrie nouvelle débute par des tâtonnemens improductifs, des essais coûteux qui souvent ruinent les impatiens et enrichissent ceux qui, instruits par leurs erreurs, éclairés par leurs découvertes tardives, évitent les premières et mettent à profit les secondes.

De 1828 à 1830, la métallurgie prit un essor rapide. Nielson, de Glasgow, expérimentait dans les fonderies de la Clyde un procédé nouveau, qui consistait à injecter sur le minerai introduit dans les hauts-fourneaux, non plus de l'air froid, mais de l'air porté à 200 ou 300 degrés, au moyen de la flamme perdue du foyer d'alimentation. Cette substitution de l'air chaud à l'air froid assurait un fonc-

tionnement plus régulier des hauts-fournaux, en même temps qu'il réalisait une économie de combustible variant de 16 à 30 pour 100. James Baird connaissait Nielson et s'intéressait à ses travaux; il lui vint en aide pour les mener à bien, et Nielson, reconnaissant d'un concours décisif au moment critique, s'acquitta vis-à-vis de son compatriote en lui concédant le privilège d'utiliser sa découverte dans l'usine que James Baird faisait construire à Gartsherrie, à frais communs avec ses frères.

L'hésitation des maîtres de forges à employer le procédé de Nielson en lui payant une *royalty* annuelle et leur répugnance à modifier leur outillage ne contribuèrent pas peu au succès de James Baird. Convaincu de la supériorité du système de son ami, il poussa activement la construction de son usine, et, dès le début de ses opérations de fonte, réalisa de gros bénéfices. Quand, éclairés par son exemple, les maîtres de forges se décidèrent à l'imiter, Nielson exigea d'eux une *royalty* plus élevée que celle qu'il demandait avant que l'usine de Baird eût démontré l'excellence de son procédé, et Baird fit ainsi du même coup la fortune de Nielson et la sienne propre, pouvant, affranchi de toute redevance, livrer ses produits à un prix notablement inférieur à celui de ses concurrens.

Mineur, puis manufacturier, il devint par surcroît inventeur. Frappé de la déperdition de gaz et de calorique que ses hautes cheminées laissaient échapper, il eut l'idée d'une coupole qui renvoyait ces calories alimenter son courant d'air chaud. Le succès répondit à son attente; il prit un brevet, exploita son invention, et ajouta à ses profits divers le tribut que durent lui payer ses rivaux. En 1840, James Baird possédait déjà une fortune énorme, alimentée par quatre sources distinctes de revenus : ses mines de houille, ses mines de fer, ses usines et son brevet. Chacune d'elles eût suffi à l'enrichir; il en ajouta une cinquième. Il ambitionnait d'attacher son nom à un fer nouveau, d'obtenir, par des alliages de minerais, un produit supérieur à ceux en usage. Ses nombreuses mines lui fournissaient des qualités diverses de minerais, depuis le fer oligiste et l'hématite rouge jusqu'au fer spathique et au fer oxydulé. Il possédait les mines et les hauts-fourneaux de Lugar, d'Églinton, de Portland et Blair, celles de Muirkirk, dont il devait décupler la production. Il acheta encore celles de Whitehaven et d'autres dans le Cumberland; et, après de nombreux essais, réussit à produire le fameux fer de *gartsherrie*, auquel sa qualité supérieure assure un prix régulier que n'affectent pas les fluctuations du marché.

La mort successive de ses frères laissa James Baird seul pro-

priétaire de l'œuvre commune dont il avait été le promoteur et le directeur. Après avoir débuté par une production de 2 tonnes de houille par jour, il était arrivé à une extraction qui dépassait 3,000 tonnes par vingt-quatre heures. Parti de rien, aidé par les circonstances qu'il sut faire servir à sa fortune, ce laboureur intelligent fut, de son temps, l'homme le plus riche de l'Angleterre, *the wealthiest commoner of England*, comme le désignaient ses contemporains. Ses résidences princières, ses fermes, ses parcs, ses jardins lui avaient coûté 2 millions de livres sterling (50 millions de francs). Son revenu annuel atteignait 10 millions de francs, et ses mines occupaient plus de 10,000 ouvriers. Si la chance lui fut favorable, si, né à une époque d'évolution commerciale, le courant le porta au plus haut point, il sut pressentir ce courant, aller résolument de l'avant, suppléer par le travail et l'observation à l'éducation première qui lui faisait défaut, triompher, par l'énergie et la volonté, des obstacles de la pauvreté et de l'humilité de son origine.

VI.

En 1832, les électeurs de Newark étaient convoqués pour procéder à l'élection d'un membre du parlement. Newark était alors un bourg et appartenait au duc de Newcastle. Propriétaire du sol et des maisons, il l'était aussi du vote des habitans, auxquels son régisseur désignait le candidat du duc. Cette simple formalité suffisait pour assurer l'élection. Le bourg votait comme un seul homme, sans s'inquiéter autrement de la personnalité et des opinions politiques de son représentant. Les électeurs, tenanciers du grand seigneur, dépendaient de lui; il pouvait les expulser en leur donnant avis six mois d'avance, ne louer qu'à ceux qu'il agréait, imposer à son gré les prohibitions qui lui convenaient. Il nommait aux cures vacantes; son déplaisir était redoutable, sa faveur toute-puissante. Trente et une familles nobles, dit Sanford, comptaient alors cent dix de leurs membres dans la chambre des communes, et « ces trente et une familles de l'aristocratie territoriale pesaient autant dans la balance politique que Londres et les quarante villes qui viennent après Londres, autant que l'Irlande, deux fois plus que l'Écosse (1). »

Il y a de cela un peu plus de cinquante ans seulement, et il semble, en s'y reportant par la pensée, qu'on pénètre dans un monde et dans une organisation sociale dont des siècles nous séparent.

(1) *Le Développement de la constitution en Angleterre*, par M. E. Boutmy, p. 283.

Et cependant nous le touchons de la main, quelques-uns de ses représentans vivent encore. Monde curieux, si proche et si lointain ! Charles Dickens débutait dans la carrière littéraire en publiant les premières feuilles des *Pickwick Papers,* dont tout Londres s'entretenait presque autant que du *maiden speech* de Disraeli. D'Orsay, le roi de la mode, remplaçait le beau Brummel ; à Gore-House, on se montrait Landon, Marryat, Campbell, Tom Moore, Louis-Napoléon ; chez lady Holland : Grattan, Curran, lord Eldon, Macaulay et Sydney Smith. Au cabaret du *Cock* se réunissaient Tom Hood, Leigh Hunt, William Thackeray et un jeune homme rêveur auquel on s'accordait à prédire quelque avenir : Tennyson, le futur poète lauréat d'Angleterre. On y rencontrait aussi un autre jeune homme « délicat et maladif, dont on contestait fort la valeur politique, et qui, d'ailleurs, avec une pareille santé, n'irait pas loin. » C'était William Gladstone, le futur premier, celui que ses contemporains ont surnommé le *Grand old Man,* le candidat que les électeurs de Newark venaient, sur l'ordre du duc de Newcastle, d'envoyer siéger à la chambre des communes.

Il avait été élu presque à l'unanimité. Le jour du scrutin, un seul électeur s'était permis de demander qui pouvait bien être ce Gladstone qui sollicitait les suffrages de Newark ; à quoi le régisseur du duc avait daigné répondre qu'il était fils d'un commerçant de Liverpool, lequel était lui-même l'ami de Canning. L'opposant, si tant est qu'il le fût, se déclara satisfait, et vota pour ce jeune candidat maladif dont la puissante vieillesse devait étonner l'Angleterre. Ainsi débutait sur la scène politique l'homme qui, pendant plus d'un demi-siècle, sut la remplir de l'éclat de son éloquence, du bruit de son nom, de la hardiesse de ses évolutions et de ses conceptions. En lui se résumaient les aspirations, les hautes visées, l'ambition et l'énergie d'une vieille famille écossaise, partie de bas, s'élevant d'un échelon à chaque génération, atteignant la fortune, puis l'opulence, et, par un suprême effort, portant l'un de ses rejetons au plus haut point où un Anglais puisse atteindre, aux côtés et parfois au-dessus du trône. Pendant des années, il sut s'y maintenir, s'imposer à une cour sourdement hostile, quitter, puis reprendre le pouvoir à son jour et à son heure, presque aussi puissant, et à coup sûr plus redoutable, dans l'opposition qu'à la tête des affaires, soutenant fièrement aujourd'hui le poids de ses quatre-vingts ans en homme dont le rôle politique n'est pas encore achevé, et qui se sent de taille à porter sur ses robustes épaules l'écrasant fardeau des affaires de l'empire britannique.

« Je ne sais vraiment pas pourquoi, disait-il dans un discours célèbre prononcé, semble-t-il, *pro domo suâ*, à Liverpool, en 1872,

le commerce anglais ne s'enorgueillirait pas de ses vieilles familles dans lesquelles on est resté négociant de père en fils? Ailleurs, on s'en fait un titre d'honneur. Pourquoi n'en est-il pas de même chez nous? C'est un sujet de tristesse et même de scandale de voir des négocians enrichis rougir de leur commerce et renier la source de leur fortune. Mon frère ni moi ne le ferons jamais. Ses fils marchent sur ses traces, et je suis fier de dire que mon fils est négociant, comme l'était mon père et comme l'est encore mon frère. »

Il disait vrai et avait raison d'être reconnaissant. Sans le travail persistant des six générations qui l'avaient précédé, sans la grande fortune conquise par son père, le châtelain d'Hawarden n'eût pas été le candidat du duc de Newcastle, le représentant de Newark au parlement; un autre nom que le sien eût probablement figuré dans les fastes britanniques, et l'intelligence remarquable mise au service de la chose publique se serait dépensée à conquérir au soleil la place que son père lui avait faite, après avoir inscrit lui-même le nom des Gladstone au livre d'or du commerce de Liverpool.

L'ancêtre de la famille paraît avoir été un William Gladstone, petit brasseur de Biggar, qui mourut en 1728, laissant trois fils et une fille. Contrairement à certaine famille irlandaise dont le descendant affirmait gravement qu'il était héréditaire chez eux de n'avoir point d'enfans, la race des Gladstone fut prolifique. L'un des fils de ce William Gladstone laissa onze enfans; Thomas Gladstone, le grand-père de l'homme d'état, en eut seize, dont douze lui survécurent. Il fit mieux encore; il réussit à force de travail à les pourvoir tous d'un modeste pécule et à aider leurs débuts dans la vie. John, son fils aîné, et le père du *Grand old Man*, devait porter haut sa fortune et celle de sa famille, et assurer à son fils cette large indépendance si nécessaire à l'homme appelé à diriger les affaires publiques d'un grand état.

John Gladstone, le père du ministre, naquit à Leith en 1763, reçut une éducation aussi complète que le comportaient les idées du temps et la position de son père, et entra dans ses bureaux. Thomas Gladstone s'occupait alors du commerce des grains. Un navire chargé de blé d'Amérique et dirigé sur Liverpool lui était consigné par un de ses correspondans. John reçut de son père mission de se rendre à Liverpool et d'effectuer au mieux la vente de ce chargement. Il négocia cette transaction avec la maison Corrie et Cie, l'une des plus importantes de Liverpool, et le chef de cette maison, frappé de l'intelligence et du savoir-faire du jeune homme, écrivit à Thomas Gladstone pour lui suggérer de laisser son fils auprès de lui. La proposition était trop avantageuse, elle souriait trop à John Gladstone pour être refusée. Puis Thomas Gladstone avait assez

d'autres fils pour n'être pas embarrassé de remplacer John à Leith. En 1784, ce dernier se fixait à Liverpool en qualité d'employé de Corrie et C[ie].

Le port de la Mersey commençait à prendre de l'importance. De 1700 à 1750, il s'était enrichi par le commerce des tabacs, et sa population s'élevait, pendant cette première période de prospérité, de 5,000 âmes à 18,500. De 1750 à 1807, Liverpool fut le port principal d'armement des navires négriers, et cette triste industrie atteignait son apogée au moment où John Gladstone débutait dans les affaires. Dès 1709, un premier navire armé pour la traite avait réalisé des profits tels, qu'en 1753 on n'en comptait pas moins de 88 affectés à ce trafic de chair humaine. De 1795 à 1804, les armateurs de Liverpool transportèrent 323,770 esclaves des côtes d'Afrique en Amérique et aux Antilles. Liverpool vivait de ce commerce lucratif, au maintien duquel semblait étroitement liée l'existence de la ville. John Gladstone s'y livra comme les autres, calmant les scrupules de sa conscience par l'argument constamment répété que, sans l'esclavage, le défrichement de l'Amérique et la mise en valeur des plantations de sucre, de café et de coton devenaient impossibles, et qu'à tout prendre, les nègres esclaves étaient moins à plaindre que les nègres libres, décimés par la famine et des guerres perpétuelles.

Aussi les prédications de Clarkson, de Roscoe et de Wilberforce réclamant, au nom de l'humanité, la suppression de ce trafic inhumain, eurent-elles peu d'écho à Liverpool. John Gladstone fut un des plus ardens adversaires des abolitionnistes. En peu d'années, il avait justifié les prévisions de M. Corrie, et ce dernier, appréciant les importans services que ce jeune homme rendait à sa maison, se l'était définitivement attaché en le prenant comme associé. Dès le début, il se montra digne de ce choix. La récolte des céréales avait manqué en Europe; la maison Corrie entrevit la possibilité de réaliser d'énormes bénéfices en important des blés d'Amérique. John Gladstone fut chargé de cette opération, et partit pour New-York nanti de crédits considérables destinés aux achats. Vingt-quatre navires devaient le suivre à court intervalle et ramener les céréales en Europe. A cette époque, les communications avec le Nouveau-Monde étaient lentes et rares; on opérait au hasard, sur des données vagues, sur des estimations incertaines. Lorsque, après quarante jours de traversée, John Gladstone débarqua en Amérique, il apprit que la récolte, qui s'annonçait bonne au printemps, n'était pas meilleure qu'en Europe, que le blé suffisait à peine aux besoins de la consommation locale, ainsi qu'aux semailles d'automne, et qu'il ne trouverait même pas à charger un navire.

Le coup était rude. Pour armer cette flotte qui le suivait, la maison Corrie avait fait des déboursés considérables; John Gladstone savait qu'elle jouait presque son existence sur ce coup de dés, et que le retour à vide de ces vingt-quatre navires serait pour elle le point de départ d'une crise désastreuse. A lui incombait la tâche de la conjurer. Dans l'impossibilité où il se trouvait de consulter ses associés, il ne pouvait que s'inspirer de lui-même, agir avec décision et promptement. Une visite rapide à New-York, Boston et dans les états du Sud le renseigna sur les existences en marchandises de ces divers marchés. Si les céréales faisaient défaut, en revanche le sucre, le coton, le café étaient abondans; échelonnant ses achats et l'expédition de ses navires, il parvint, non sans peine, à les charger et à les retourner à Liverpool, et si l'expédition entreprise par la maison Corrie ne donna pas les brillans résultats qu'elle en attendait, la hardiesse et la sagacité de son plus jeune associé prévinrent un sinistre que l'on tenait pour inévitable à Liverpool, où des lettres d'Amérique, arrivées après le départ de la flotte, annonçaient une récolte mauvaise et l'impossibilité de faire face à des envois de céréales en Europe.

A dater de ce jour, la maison Corrie et C[ie] cessa de limiter ses opérations au commerce des grains. L'initiative de John Gladstone lui ouvrait un nouveau champ, et il sut l'exploiter fructueusement. Les relations nouées par lui avec les planteurs se continuèrent, et peu à peu Corrie et C[ie] devinrent la première maison d'importation des produits des états du Sud. Seize ans plus tard, MM. Corrie et Bradshaw se retiraient avec une grosse fortune, et John Gladstone restait seul chef de la maison. Il fit alors venir de Leith son second frère Robert et se l'associa; puis, à mesure que ses affaires s'étendirent, il attira successivement ses six autres frères auprès de lui, transplantant ainsi toute sa famille à Liverpool. La nouvelle raison sociale : Gladstone et C[ie], prenait rang sur les principaux marchés du monde, et son chef, propriétaire d'importantes plantations à Demarara, importateur de ses produits à bord de ses propres navires, voyait chaque année grossir sa fortune personnelle et grandir la réputation de sa maison.

Il n'était pas seulement négociant, armateur et planteur, mais aussi grand propriétaire d'esclaves, et cela au moment même où, sous l'influence des prédications ardentes des abolitionnistes, l'opinion publique se prononçait contre l'esclavage. L'éloquence persuasive et entraînante de W. Wilberforce déterminait un de ces irrésistibles courans qui triomphent de toutes les résistances. John Gladstone était trop habile et trop sensé pour tenter de le remonter. Il sentait que l'esclavage était condamné; il s'y résignait,

insistant seulement pour que l'on ménageât la transition, convaincu qu'une émancipation soudaine serait aussi désastreuse pour les esclaves, qui cesseraient de travailler, que pour les maîtres, qui cesseraient de les nourrir, et qu'aux uns comme aux autres, le gouvernement devait indemnité et secours. La thèse qu'il soutenait consciencieusement était d'ailleurs d'accord avec les vues des abolitionnistes sensés ; sur ce terrain, une entente était possible ; elle se fit.

Cette période d'agitation fut pour lui la plus difficile à traverser. Ses succès commerciaux, sa fortune rapide, lui avaient suscité de nombreux ennemis, qui ne se firent pas faute de le représenter comme l'un des plus déterminés partisans de l'esclavage, comme un homme qui lui était redevable de son opulence et exploitait sans merci des milliers de nègres victimes de sa cupidité. Lord Howick, mal renseigné, le mit même publiquement en cause lors du débat engagé dans la chambre des communes, et cita son nom comme l'un de ceux dont le traitement inhumain des noirs était une honte pour l'Angleterre. Mais lord Howick eut affaire à forte partie. Le nouvel élu de Newark, William-Ewart Gladstone, venait d'entrer à la chambre, et son premier discours fut une éloquente et habile réfutation des attaques dirigées contre son père, attaques dont une enquête parlementaire devait démontrer plus tard l'inanité.

Le bill d'émancipation fut voté et une indemnité de 20 millions de livres (500 millions de francs) allouée aux planteurs. John Gladstone en reçut sa part, et, confiant dans l'avenir de Liverpool, où la suppression de la traite provoquait une baisse considérable sur les terrains, il en acheta. En peu d'années, ils triplaient de valeur; il se porta aussi acquéreur de plusieurs bénéfices ecclésiastiques dont la propriété est encore aujourd'hui aux mains de son fils. Très lié avec George Canning, dont il admirait l'éloquence et avait prévu la grandeur, il le décida à se présenter comme candidat au parlement pour la ville de Liverpool, et Canning étant hors d'état de pourvoir aux frais de son élection, il les prit à sa charge. Grâce au concours actif et à l'influence de John Gladstone, Canning fut élu, et, arrivé au pouvoir, n'oublia jamais le service qu'il en avait reçu au début de sa carrière politique.

Puissamment riche, ami intime de Canning devenu premier ministre en 1826, John Gladstone, candidat au parlement pour le bourg de Woodstock, avait été élu avec le concours du duc de Marlborough. Il siégea neuf années, assez longtemps pour voir son fils devenir son collègue et prendre place à ses côtés. Il assistait à cette séance où William-Ewart Gladstone prit la parole pour réfuter les accusations de lord Howick et pour repousser les soupçons injurieux

qui pesaient sur leur nom. Lui-même ne s'était-il pas vu reprocher par ses adversaires « d'être le fils d'un négociant enrichi par la traite et l'exploitation des nègres. » A cette époque, de pareilles attaques, dirigées contre un homme impatient de jouer un rôle politique, étaient graves. Elles l'étaient d'autant plus qu'elles contenaient un fond de vérité, et que les passions surexcitées ne laissaient pas place à des appréciations équitables. Alors président de l'Association des planteurs, John Gladstone, qui maintenait énergiquement leurs droits à une indemnité, était trop en vue pour n'être pas violemment pris à partie. Chef du parti tory à Liverpool, ami et partisan de Canning, les whigs et les abolitionnistes l'attaquaient avec d'autant plus d'acharnement que la réputation de son fils leur inspirait plus d'inquiétudes.

Born in the purple, né dans la pourpre, W.-E. Gladstone n'était pas seulement l'héritier de la grande fortune édifiée par son père. Imbu dès son enfance des idées tories, l'opinion voyait en lui le chef futur de ce grand parti avec lequel il devait rompre quelques années plus tard, l'adversaire déterminé de la réforme, le favori des ducs de Newcastle et de Marlborough. De bonne heure il avait été élevé en vue de ses hautes destinées, de bonne heure aussi il réalisait les espérances de son père, sauf sur un point toutefois. Chose singulière, cet homme d'état, qui devait être un jour l'un des financiers les plus remarquables du royaume-uni et occuper pendant des années le poste éminent de *chancellor of the exchequer*, ce fils d'un négociant qui excellait à compter, n'entendait rien à l'arithmétique. Dean Stanley raconte à ce sujet qu'il y avait près de Liverpool une petite école où M. Gladstone envoya son fils pour le préparer à suivre les cours d'Eton-College. Bien des années plus tard, un homme qui avait été son condisciple à cette école rendit visite au principal, et, dans le cours de la conversation, lui dit :

— Il y a une branche d'études dans laquelle j'avoue n'avoir fait aucun progrès depuis que je vous ai quitté, c'est l'arithmétique.

— Eh bien ! vous m'étonnez, reprit en riant le principal, car je me souviens que vous étiez, avec Gladstone, l'un de nos plus mauvais élèves en fait de calcul, et vous voyez qu'on le tient aujourd'hui pour le premier de nos financiers.

A Eton, puis à Oxford, W.-E. Gladstone fit de brillantes études et sortit de l'université au premier rang. Dans le *Debating Society* d'Oxford, sorte de parlement en miniature où ces jeunes hommes discutent les questions du jour et préludent aux luttes politiques à venir, W.-E. Gladstone était l'un des orateurs les plus écoutés. Il y rencontrait, comme adversaires ou partisans, des condisciples qu'il allait retrouver plus tard à la chambre des com-

munes : lord Selborne, lord Lincoln, le duc d'Abercorn, Sydney Herbert, M. Lowe. Les deux grands partis qui se disputaient le pouvoir, whigs et tories, avaient les yeux fixés sur cette serre chaude politique où se révélaient les orateurs futurs. Ils leur facilitaient, au moyen des *bourgs pourris*, l'accès du parlement, où plus d'un entrait au sortir de l'université. C'est ainsi qu'en 1832 le duc de Newcastle, père de lord Lincoln, l'ami de collège de William-E. Gladstone, offrait à ce jeune homme de vingt-trois ans de le faire élire à Newark, et que le futur Premier d'Angleterre allait siéger à la chambre des communes, où les tories l'accueillaient comme une importante recrue, comme l'espoir de leur parti. Un peu plus tard, son rival, Disraeli, le futur lord Beaconsfield, entrait à la chambre dans les mêmes conditions.

Depuis lors, cinquante-six années se sont écoulées, et le nom de W.-E. Gladstone, fils du *prince-marchand* de Liverpool, a retenti dans l'Europe entière, mêlé à tous les grands événemens qui ont agité le monde. Cette longue carrière, qui n'est pas encore achevée et qui fut si fertile en évolutions hardies, réserve peut-être encore d'autres surprises. Elle appartient à l'histoire, mais qui peut dire si, sans l'énergie et l'intelligence de l'arrière-petit-fils du modeste brasseur de Biggar, le nom de Gladstone eût figuré au premier rang des grands noms de l'Angleterre?

VII.

Au-dessus de cette riche aristocratie territoriale, la première de l'Europe et peut-être la dernière qu'il lui sera donné de voir; au-dessus de ces opulens plébéiens et de leurs millions accumulés; au-dessus de cette double incarnation de la tradition ancienne et du monde moderne personnifiant les forces vives et les vrais facteurs politiques de l'Angleterre, se dresse un pouvoir, souverain de nom, jalousement limité en fait, que le respect défend mal contre l'indifférence. Pouvoir d'apparat, dont on n'estime pas payer trop cher l'effigie silencieuse; rouage détourné de sa destination première, richement rémunéré à la condition de fonctionner rarement, d'obéir docilement à l'impulsion discrète qui lui est donnée et d'opérer toujours en sens inverse de son action primitive, souvent irréfléchie, mais spontanée. Royauté, de vivante devenue seulement visible, occupant une place qu'il y aurait danger à laisser vide; sentinelle taciturne montant la garde auprès de ce qui fut.

La royauté anglaise est riche, mais sans pouvoir. La fonction apparente subsiste, mais sa réalité est ailleurs. Pour la déposséder ainsi, pour faire de ce moteur dirigeant un rouage docile, obéis-

sant à une impulsion nouvelle : l'opinion publique, il fallut un changement de dynastie, de race, de traditions, l'élément allemand venant prendre la place de l'élément anglais, la mort du petit duc de Gloucester, le dernier des enfans de la reine Anne, laissant vacant un trône que devait occuper George-Louis, électeur de Hanovre.

Dans sa petite cour de Herrenhausen, Versailles allemand brutal et grossier, il vivait content, en dépit de ses mésaventures conjugales avec la belle Sophie de Zell, détenue trente-deux ans dans un château-fort. Entouré de ses hauts dignitaires pauvrement rétribués, de son grand-chambellan payé 6,000 francs par an, de ses médecins salariés à 1,500 francs, n'ayant d'autre luxe que ses vingt carrosses à huit chevaux, il économisait sur le personnel des princesses et sur le blanchissage de sa cour, auquel deux servantes suffisaient et au-delà. Le trône d'Angleterre le tentait peu ; il se fit prier pour l'accepter, et tarda fort à venir l'occuper. Ses deux vieilles favorites allemandes répugnaient à l'idée de traverser la mer, et il ne comprenait pas l'existence sans Mme de Kielmansegge, qu'il appelait familièrement l'Éléphant, à cause de ses opulentes proportions, et sans Mme de Schulenbourg, grande, maigre et sèche, qu'il avait baptisée le Manche à balai. La seconde se refusant à l'accompagner à cause de ses 20,000 francs de dettes que l'électeur jurait par tous les diables qu'il ne pouvait payer, l'Éléphant fit ses paquets, ce qu'apprenant, le Manche à balai fit aussi les siens, en dépit de ses créanciers, et tous trois de débarquer à Greenwich, où l'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, le duc de Marlborough, le premier homme de guerre de son temps, traître à Guillaume, à Jacques II, à la reine Anne, où les ducs d'Oxford et de Bolingbroke, où la foule des courtisans, des bourgeois et du peuple, attendaient et acclamaient le nouveau souverain et son étrange cortège. Il se souciait d'eux comme eux de lui. Ce qu'ils acclamaient, ce n'était pas George-Louis, qui n'avait cure des vingt-neuf articles de foi du Primat, ni de la fidélité des lords, ni de l'affection d'un peuple qui ne le connaissait pas ; ils acclamaient une révolution pacifique, le maintien du pouvoir entre leurs mains, l'avènement d'une dynastie peu gênante.

Et, de fait, elle ne le fut guère. George-Louis avait grand besoin d'argent, on lui en donna ; de titres, il en disposa ; l'Éléphant devint duchesse de Kendal, le Manche à balai comtesse de Darlington, et le nouveau souverain, retiré dans son palais, put déguster à son aise les huîtres anglaises arrosées de vin du Rhin, fumer pipes sur pipes, et laisser à ceux qui l'avaient appelé le souci et la responsabilité d'affaires auxquelles il n'entendait rien.

Was für plunder! s'écriait un siècle plus tard, avec un vif accent

de regret, le vieux Blücher jetant du haut du dôme de Saint-Paul son coup d'œil d'épervier sur Londres étendu à ses pieds. *Was für plunder!* murmurait dans son cercle d'Hanovriens faméliques l'électeur de Hanovre devenu « roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi. » Et il pilla de son mieux, lui, ses secrétaires, ses maîtresses, ses cuisiniers et ses intendans, Mustapha et Mahomet, ses nègres, mais en gens qui manquent d'expérience et ne se sont jamais trouvés à pareille fête; qui, toute leur vie, ont vécu chichement; qui grappillent n'osant prendre, et se cachent pour expédier en Hanovre leur maigre butin. On le laissait faire et on riait. Qu'était cela à côté des folles largesses de ses prédécesseurs? Puis son cœur était en Hanovre; l'Angleterre ne l'intéressait guère; il la laissait vivre à sa guise, vivant à la sienne, se gouverner comme elle l'entendait, pourvu qu'on le laissât malmener en soudard ses beautés allemandes, manger et boire tout son soûl.

Quand il mourut, sir Robert Walpole partit à cheval porter à Richmond, à George II, l'avis que son père venait d'expirer dans la calèche qui le menait à Ahlden, en Hanovre. George II digérait et dormait. Réveillé en sursaut, il accueillit la communication du secrétaire d'état, du souverain de fait d'Angleterre, par ces mots : *Dat is one d... d lie.* C'est un sacré mensonge. — Et il continua son règne comme il l'avait commencé, colérique, violent, jurant et sacrant, traitant ses ministres de menteurs, de voleurs, de canailles, mais leur obéissant; ricanant au nez des évêques, se grisant consciencieusement le dimanche, rarement sobre le reste de la semaine; préférant, lui aussi, le Hanovre à l'Angleterre; toutefois, s'étant bien battu à Oudenarde, cynique et brave, provoquant le roi de Prusse en duel, n'aimant que sa femme, la belle Caroline de Anspach, qui l'adore et qu'il trompe. Elle connaissait bien l'homme; à son lit de mort, elle le conjure de se remarier quand elle ne sera plus, et, pour la consoler, il s'écrie en sanglotant : « Me remarier, moi, jamais!.. J'aurai des maîtresses. »

Et il le fit comme il l'avait promis, se costumant en Turc et habillant lady Yarmouth en sultane; lady Yarmouth, à laquelle il disait publiquement « qu'elle n'était pas digne de dénouer les chaussures de sa défunte épouse, » de Caroline, dans le cercueil de laquelle il voulut être enseveli. D'ailleurs, ne tenant pas en place, toujours en quête d'un prétexte pour visiter son cher Hanovre, s'y rendant huit fois pendant son règne et ne voyant rien d'autre à reprendre à la guerre de sept ans que l'impossibilité où elle le mettait de voyager en Allemagne.

Le petit-fils succède au grand-père, George III à George IV. Dé-

nué d'imagination, il devait cependant mourir fou ; homme de goûts simples et modestes, il se levait à six heures du matin, été comme hiver, tenait pour efféminé d'avoir un tapis dans sa chambre, proscrivait le feu dans son antichambre, où se morfondait sa suite. Souverain médiocre, mais consciencieux, il laissa gouverner le grand Pitt, qui tenait le pouvoir et le garda, prodiguant à la royauté apparente les respects dus au rang et n'en faisant qu'à sa volonté. On se figure mal l'illustre lord Chatham pliant ses genoux goutteux devant ce souverain effacé ; on le comprend mieux glissant des banknotes de 500 livres dans les manchettes des lords récalcitrans, qui les dissimulaient avec grâce et votaient ensuite complaisamment. George III fit ce qu'on lui dit de faire et s'en trouva bien. Il n'en fit à sa guise que pour son mariage.

— Qui voudra jamais épouser une pauvre petite princesse comme moi? disait un jour Charlotte de Mecklembourg-Strelitz à son amie et confidente Ida von Bulow, en se promenant dans le triste jardin de Strelitz.

— Princesse, voici le prétendant, répondit Ida en riant, au moment où un laquais passait, porteur d'une missive.

Elle disait vrai sans le savoir. L'héritier du trône d'Angleterre avait lu, par hasard, une lettre que la jeune princesse adressait à une de ses amies d'Angleterre, lettre dans laquelle elle déplorait, en un style ampoulé, les horreurs de la guerre, exaltant les bienfaits de la paix. Il n'en avait pas fallu davantage pour lui gagner le cœur de l'honnête George III, pour faire oublier à ce prince la juvénile passion qu'avaient successivement éveillée en lui la blonde Anna Lightfoot et la brune Sarah Lennox. Il demanda la main de la princesse Charlotte, qu'on n'eut garde de lui refuser. « Quand il la vit, disent les mémoires du temps, débarquer à Londres, il fit quelque peu la grimace. » Elle était petite et grasse, laide et gauche; mais il en prit son parti, l'épousa et l'aima.

Il était pacifique d'humeur et le prouvait, choisissant sa femme sur le vu de quelques phrases banales en l'honneur de la paix; et cependant, de 1760 à 1810, il fut toujours en guerre : avec la France et l'Autriche dans la guerre de sept ans, avec les colonies révoltées d'Amérique, puis avec la république, le directoire, le consulat et l'empire. L'Angleterre le voulait ainsi; ainsi l'avaient décidé ses ministres, représentans de cette opinion publique qu'il faisait sienne, à laquelle il obéissait, croyant se guider d'après ses propres lumières et en possédant peu. Dans ce cadre démesuré d'événemens, son intelligence vacillait. Il s'appliquait, faisait de son mieux pour comprendre, étudiait la géographie, apprenait par cœur l'annuaire militaire, connaissait, comme pas un, tous les

détails de l'équipement du soldat, l'étiquette de sa cour, la généalogie de sa noblesse, le mécanisme de sa maison royale; mais sa mémoire surchargée de faits, incapable d'idées, craquait sous la pression trop forte. Exact, ponctuel, méticuleux, sa cour était le temple de l'ennui; ses fils avaient hâte d'en sortir, de respirer et de vivre. Miss Burney, qui nous a tracé le tableau de la vie des princesses et de la reine, nous les montre tapissant du matin au soir, tapissant toutes les chambres du château, pendant qu'une dame d'honneur fait une lecture édifiante et que le souverain s'absorbe en d'inutiles études.

Mais si l'on végète à la cour, l'Angleterre prospère et s'enrichit. L'évolution commerciale s'accentue sous George III et atteint son apogée sous George IV. Dans l'Europe épuisée d'hommes et d'argent, l'Angleterre, qui n'a prodigué que son or, le voit rentrer de toutes parts. Elle est seule à fabriquer et à vendre; elle possède un puissant outillage, une flotte commerciale et la mer. Le triste règne de George IV est l'une des plus brillantes pages de son histoire. La nullité du souverain laisse le champ libre au génie de ses hommes d'État, de Pitt, Castlereagh, Peel, Burke, Sheridan, Fox, de l'*Iron Duke* Wellington, du grand marin Nelson, à l'activité de ses manufacturiers, négocians, armateurs, à la ténacité de ses inventeurs. Le mannequin couronné, l'ami du beau Brummel, le premier gentilhomme de l'Europe, le pitoyable amant de Perdita, le séducteur de Mrs Fitz Herbert, le cruel époux de Caroline de Brunswick, qui règne sur le royaume-uni, boit, joue, s'habille, invente des modes et compose des parfums pendant que ses alliés, ses généraux et ses soldats luttent contre l'empereur, succombent sur cent champs de bataille et ne triomphent qu'en armant l'Europe entière et en écrasant sous le nombre leur redoutable adversaire.

Essaie-t-il de gouverner? Une seule fois il en eut la velléité, et mal lui en prit. Peel et Wellington l'amenèrent promptement à merci; il dut se soumettre, promettre d'obéir et de les laisser maîtres. Eux le laissaient dépenser. Son tailleur lui coûtait 250,000 francs par an; le parlement payait ses dettes : 160,000 livres sterling une première fois, 650,000 livres sterling la seconde. Il coûtait autant qu'une armée; mais l'Angleterre estimait que ce n'était pas payer trop cher un pantin docile. Puis il avait grand air, hébergeant les souverains alliés, les diplomates éminens qui venaient à Londres saluer le roi d'Angleterre et remanier avec ses ministres la carte du monde.

Quand il meurt, la transformation est accomplie. L'évolution lente poursuivie sous le règne de ses prédécesseurs et le sien est achevée; évolution politique et sociale, manufacturière et industrielle. « République couronnée, » ainsi que devait la qualifier plus

tard son poète lauréat : l'Angleterre se gouverne elle-même; au fond tout est modifié, en apparence rien n'est changé. La révolution s'est faite sans que l'on ait brisé, détruit ou remplacé un seul des rouages du mécanisme. Ils subsistent intacts, le traditionnel respect les a maintenus, mais les nécessités modernes en ont altéré le fonctionnement; elles ont imprimé à la machine entière une impulsion autre : cependant la machine dure et le temps l'a consacrée. Pas n'était besoin de la mettre en pièces et d'en construire une nouvelle. En jetant bas un vieux palais pour en édifier un plus moderne, ce ne sont pas seulement des pans de murs que l'on renverse, c'est aussi les traditions, les souvenirs, le passé, cette page seule immuable et certaine de l'histoire des peuples, ce legs des pères aux enfans.

L'antique façade de la monarchie anglaise reste debout, avec sa décoration surannée, son cérémonial, son étiquette vieillie, mais respectée. Ce n'est plus qu'un emblème, un mausolée où dort ce qui a cessé d'être, autour duquel reine, princes et princesses d'origine étrangère, dans les veines desquels on aurait peine à retrouver une goutte de sang anglais, veillent pieusement, sans songer à ressusciter ce qui ne saurait revivre. La chambre des lords, avec ses législateurs héréditaires, n'est plus qu'une cour suprême; la chambre des communes détient le pouvoir et l'exerce, prodigue de respects et d'argent pour les hôtes dont l'Angleterre a fait ses souverains et qui occupent un trône qu'il y eût eu péril à laisser vide.

A tout prendre, elle fut heureuse dans son choix, et si la dynastie de Hanovre, importée en 1714, s'est acquittée sans trop de résistances du rôle qu'on lui imposait, si elle lui a épargné, par le fait de son origine étrangère et l'absence de toutes traditions antérieures, une révolution violente et les calamités qui en résultent, l'Angleterre s'est montrée reconnaissante des services rendus, et les a généreusement rémunérés. Les deux premiers George, besoigneux, mais encore imbus des principes d'économie allemande, ont comparativement peu coûté à leurs sujets. Incertains de l'avenir, toujours prêts à faire leurs paquets pour retourner en Hanovre, ils s'estimaient largement payés avec une liste civile, modeste pour l'Angleterre, prodigieuse à leurs yeux. George III, et George IV surtout, marchèrent d'une autre allure. De 1760 à 1830, le total des sommes dépensées par eux et pour eux s'élève à 2 milliards et demi, soit un peu plus de 35 millions par an, somme énorme pour l'époque et qui faisait d'eux les princes les mieux rentés de l'Europe. Même largesse quant aux titres, et à chacun d'eux correspondait un revenu particulier. George IV, héritier du trône, n'était pas seulement prince de la Grande-Bretagne et prince

électoral de Brunswick-Lünebourg, mais encore duc de Cornwall et de Rothsay, Earl of Carrick, baron de Renfrew, lord des Isles, grand-intendant d'Écosse, prince de Galles et Earl of Chester. De 1830 à 1837, Guillaume IV ne coûta pas moins de 162,500,000 francs à l'Angleterre. Sa majesté Victoria, reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, défenseur de la foi, depuis impératrice des Indes, lui succéda. Fille du duc de Kent, nièce de George IV et de Guillaume IV, son règne, aujourd'hui de cinquante et un ans, est un des plus longs que l'Angleterre ait connus. Deux souverains seuls ont dépassé cette durée : Henri III, qui occupa le trône cinquante-six ans, et George III, qui régna cinquante-neuf ans et trois mois.

Otage que la liberté britannique détient dans son palais, la reine d'Angleterre se limite strictement au rôle passif que lui impose une constitution d'autant moins discutée qu'on ne la retrouve écrite nulle part. Elle garde le trône sans l'occuper, entourée d'une maison civile qui ne compte pas moins de 931 titulaires, non compris les serviteurs, dépensant peu, thésaurisant, et devenue, après un demi-siècle, la plus riche propriétaire de fermes du royaume-uni. Enfermée par le respect général dans un cercle restreint, défendue par l'étiquette traditionnelle, la reine est un être à part, une abstraction, non une individualité agissante, une idole dans le sanctuaire, idole coûteuse, mais dont l'Angleterre n'estime pas payer trop cher le service qu'elle lui rend de représenter un principe, de vivre en dehors et au-dessus des partis, personnification de la royauté héréditaire consacrant la démocratie moderne. Si coûteuse que puisse être cette abstraction couronnée, elle l'est moins que ne le serait un remaniement complet de l'état de choses actuel, moins qu'une révolution ébranlant un crédit public le plus solide du monde et ouvrant la porte à des éventualités redoutables.

On raconte qu'un membre du parlement, désireux de se renseigner exactement sur ce que l'établissement royal coûtait à l'Angleterre, donna ordre à son secrétaire, en 1860, d'établir ce relevé, et qu'après plus d'un an de travail, ce dernier n'avait encore pu achever de dépouiller les documens relatifs aux oncles et tantes de la reine. Il semble, en effet, que l'on ait à dessein tellement embrouillé les chiffres, qu'il soit extrêmement difficile d'arriver à un total exact. Par exemple, la liste civile et les annuités payées aux membres de la famille royale figurent au chapitre des fonds consolidés, les dons spéciaux (*special grants*) au chapitre des finances, les *occasional grants* au budget civil, l'entretien des palais et de Marlborough-House au service civil ; les revenus des duchés de Lancaster et de Cornwall ne font que depuis peu l'objet d'un compte spécial ; de même pour l'entretien des yachts. Les dépenses des bâtimens frétés pour la famille royale figurent au budget de

la marine, celles des aides-de-camp au budget de la guerre. Quant aux traitemens officiels alloués pour services spéciaux, il est difficile d'en dégager le montant, classé sous des rubriques diverses (1).

Six tantes, quatre oncles, quatre fils, cinq filles, un cousin et quatre cousines, la reine, sa mère et le prince consort, soit en tout vingt-sept personnes, figurent sur la liste des membres de la famille royale pensionnés par l'Angleterre depuis l'avènement de la reine Victoria. Le montant total à eux payés jusqu'en 1887 s'élève à la somme de 1,083,760,975 francs et se répartit comme suit :

La reine	717.275.000
La duchesse de Kent, sa mère	22.425.000
Le prince consort, son époux	19.750.000
Le prince de Galles, héritier présomptif	85.305.000
Le duc d'Albany, fils	4.700.000
Le duc d'Édimbourg, fils	6.797.000
Le duc de Connaught, fils	8.375.000
La princesse Alice, fille	3.200.000
L'impératrice d'Allemagne, fille	6.975.000
La princesse Hélène, fille	3.900.000
La princesse Louise, fille	3.400.000
La princesse Béatrix, fille	1.050.000
La princesse Augusta, tante	9.900.000
La landgrave de Hesse, tante	13.377.000
La princesse Sophie, tante	13.050.000
La reine Adélaïde, tante	30.000.000
La duchesse de Gloucester, tante	16.375.000
La duchesse de Cambridge, tante	5.550.000
Le duc de Cambridge, oncle	27.850.000
Le duc de Sussex, oncle	18.850.000
Le roi de Hanovre, oncle	26.650.000
Le roi des Belges, oncle	6.835.000
Le duc de Cambridge, cousin	15.625.000
La princesse Sophia de Gloucester, cousine	6.650.000
Le duc de Mecklembourg-Strelitz, cousin	2.771.000
La duchesse de Mecklembourg-Streliz, cousine	3.300.000
La princesse Marie de Teck, cousine	3.825.000
Total	1.083.760.000

Quinze des titulaires figurant sur cette liste sont morts depuis l'avènement de la reine Victoria. Dans ce total, qui ne relate que les allocations directement payées en numéraire, ne sont compris

(1) Voir le *New-York Herald* du 27 juin 1888.

ni les frais de transport des membres de la famille royale dans leurs nombreux voyages, ni l'entretien de leurs maisons civile et militaire, non plus que celui des palais et jardins de Kensington, d'Hampton-Court, de Hyde-Park, de Richmond, de East-Sheen Cottage, de Saint-George-Chapel, de Windsor, de Frogmore-House, des parcs royaux de Battersea, Greenwich, Victoria, des résidences des parens de la reine.

La dynastie de Hanovre a coûté à l'Angleterre plus de 4 milliards 200 millions. En revanche, elle lui a donné cent soixante-quatorze années d'une stabilité que n'a connue aucune nation. Pendant plus d'un siècle et demi à l'abri des révolutions dynastiques et des bouleversemens politiques, libre d'évoluer dans le sens de ses intérêts et de ne consulter qu'eux, l'Angleterre, entre les deux grands partis qui se disputaient le pouvoir sans convoiter l'empire, a oscillé de l'un à l'autre, passant des whigs aux tories et des tories aux whigs, suivant les nécessités de sa situation intérieure et les exigences de sa politique extérieure. Disciplinés par un long apprentissage de la vie parlementaire, tous deux en possession d'un personnel gouvernemental éprouvé et constamment renouvelé, ils ont tour à tour gouverné sous l'impassible égide d'une royauté impuissante à les maintenir aussi bien qu'à les écarter, nominalement sans préférence, reflet mobile d'une opinion changeante. Prémunie contre toute atteinte violente à la forme même des institutions, ne les modifiant qu'avec une sage lenteur et à bon escient, répugnant aux coups de hache qui, ébranlant l'édifice, en précipitent la ruine, l'Angleterre a grandi, prospéré et s'est enrichie. A son évolution politique correspondait une évolution industrielle; la première fut la conséquence logique de la seconde; l'une lui donna la sécurité avec la liberté, l'autre la prééminence commerciale.

Elle a récolté ce qu'elle a semé. Son étonnante et plus que séculaire prospérité atteste le sens pratique de la nation. Mais conquérir la fortune n'est pas et ne saurait être le dernier mot d'une race. La fortune n'est pas un but, mais un instrument, elle vaut par l'usage que l'on en fait. L'étude des grandes fortunes du pays le plus riche du monde met en relief cette vérité banale, mais que l'on ne saurait trop répéter en un temps où l'opulence semble malheureusement à trop d'impatiens le but unique, tangible et réel des facultés humaines : que la patience, la persévérance, la probité et le travail obstiné seuls peuvent la conquérir et la conserver; qu'elle n'est pas un don gratuit du hasard; qu'elle coûte autant qu'elle vaut, et qu'à lui demander le bonheur, qui n'est pas en elle, la satisfaction du cœur et de l'esprit, qu'elle ne saurait donner ni payer, l'homme perdrait et ses peines et son temps.

C. DE VARIGNY.

L'ÉGYPTE

ET

L'OCCUPATION ANGLAISE

II[1].

ÉVÉNEMENS POLITIQUES.

VI. — CHÉRIF-PACHA, RIAZ-PACHA, NUBAR-PACHA.

Entre tous les ministres qui ont eu à cœur de témoigner quelque intérêt aux diverses classes de la population dont j'ai parlé dans une précédente étude, entre ceux qui ont agi de façon à lui donner un gouvernement autonome, il en est trois qui méritent d'être cités particulièrement : Chérif-Pacha, Riaz-Pacha et Nubar-Pacha. Le premier, mort en 1887, n'avait pas un ennemi lorsque Allah l'appela dans son sein. Esprit d'une grande étendue, il reconnaissait bien que, par un singulier revirement des choses d'ici-bas, c'était de l'Occident désormais que l'Orient devait recevoir la lumière. Et il disait cela très haut, les yeux fixés vers l'Europe. Il en aimait les idées libérales, progressives, et son désir eût été d'en appliquer quelques-unes à l'Égypte. Il connaissait

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

à fond les rouages de nos machines gouvernementales, et un rêve qu'il eût aimé à réaliser eût été celui de les voir fonctionner sur les bords du Nil. En assistant aux débats, aux scènes de pugilat de nos chambres, en entendant les invectives qui s'y échangent entre personnes que l'on croirait mal élevées, son opinion se fût modifiée; mais même ce qui afflige les cœurs patriotes de la France d'aujourd'hui ne peut se comparer à la situation déplorable dans laquelle était l'Égypte il y a dix ans et moins.

Il avait un véritable culte pour celui qui fut le premier vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, culte aussi passionné que celui des soldats de la vieille garde pour leur glorieux empereur. Il le reporta sans arrière-pensée sur les descendans du réformateur. Plein de déférence pour ses héritiers, il n'en garda pas moins son indépendance. Ce qui l'a distingué de ses collègues, c'est l'habileté avec laquelle, tout en se servant des étrangers, il évitait l'ingérence exclusive d'une puissance européenne dans les affaires. Elle l'eût courbé sous une vassalité dont il n'eût jamais voulu supporter l'abjection.

Lorsqu'il mourut en avril 1887, les Égyptiens, ceux du moins dignes de ce nom, songèrent à se grouper autour de Riaz-Pacha.

Sans être le chef du parti des mécontens et de ce qui reste debout d'un parti national dont je parlerai, son excellence Riaz ne le personnifie pas moins, à ce qu'on m'assure. Lui aussi ressent une secrète répulsion pour toute personne qui n'est pas née à Stamboul ou au Caire, et cette répulsion a toutes les peines du monde à ne pas se faire jour sous les dehors d'une exquise politesse. Mais ce qui est incompréhensible en lui, c'est qu'il trouve, ainsi que le khédive, — que la conduite des Anglais est des plus correctes. — Nous verrons bien s'il ne change pas d'opinion, lorsque, comme Nubar-Pacha, il aura à se défendre tous les jours contre leurs exigences. Il affirme également que les Anglais eussent quitté l'Égypte aussitôt après la débandade de Tel-el-Kébir, si les événemens du Soudan ne les en eussent empêchés. Il y a beau temps cependant qu'il n'y a plus de Soudan, que Khartoum est tombé aux mains des Soudanais, et que Gordon, un héros, est mort victime de son devoir (1).

Dès que je fus au Caire, et toutes les fois qu'il fut question de Riaz-Pacha en ma présence, on m'assura que ce patriote n'accepterait pas de fonctions publiques tant qu'il y aurait un soldat anglais en Égypte. Tout dernièrement, il a cependant succédé à Nubar-Pacha. Ce n'est pas qu'il haïsse beaucoup les Anglais, mais probable-

(1) Je resterai à Khartoum, quoi qu'il arrive, pour partager les périls de la garnison et des habitans, et mourir s'il le faut... » (*Journal de Gordon*, page 270.)

ment parce qu'il a trouvé plus agréable de laisser à d'autres le premier ennui de leur contact. Comme Chérif-Pacha, Riaz-Pacha a toujours voulu une Égypte autonome et en conquérir l'indépendance par les voies administratives, par des fonctionnaires à sa dévotion. Au pouvoir, Riaz-Pacha a déjà montré de grandes et belles qualités. Il aime la justice; il a de l'énergie, et défendra qu'on opprime l'indigène, aussi bien celui des villes que celui des champs. Le fellah aura en lui un protecteur qui ne lui ménagera pas son aide. Il voudra administrer vigoureusement, ce que n'aurait jamais pu faire Chérif-Pacha, qui inclinait toujours du côté de la douceur. Nubar-Pacha, un rageur pourtant, qui a senti que la violence ne lui réussirait pas, a manœuvré, lui aussi, avec douceur et patience, mais il n'a pu se contenir jusqu'au bout, et, en éclatant, il s'est perdu. Souvent il en est revenu de plus loin, et soyez persuadé qu'il reprendra le pouvoir, ne serait-ce que pour se venger des Anglais, qui, dans cette dernière crise dont il a été la victime, l'ont planté là, comme il est dit vulgairement.

Riaz-Pacha ne croyait pas que la présence des étrangers fût nécessaire en Égypte. Son opinion était que le pays se gouvernerait facilement sans eux et d'après ses propres lois. Il consentirait volontiers à la surveillance et au contrôle des grandes puissances. C'est, en effet, ce qui me paraît être la solution pratique, jusqu'au jour où l'Égypte pourra se guider seule.

Un véritable crève-cœur, c'est d'entendre un homme aussi considérable que Riaz vous dire que c'est à la France, à l'inexpérience de ses agens, comme à leur inhabileté d'alors, à son refus d'intervenir avec l'Angleterre, que sont dus les massacres d'Alexandrie et la nouvelle plaie qui afflige son pays sous forme de protectorat. Si une entente s'était produite entre les deux nations, aucune atrocité, m'a-t-il affirmé, n'eût été commise. Et puis, cette population d'Alexandrie est composée d'élémens si mauvais et si divers : Arabes et indigènes de la pire espèce, Grecs, Italiens, Maltais et Calabrais de la plus basse extraction ! Toutefois, les premiers n'ont jamais eu d'armes à feu, et les autres ne sont à craindre que lorsqu'ils jouent du couteau après avoir joué au baccarat dans les bouges avoisinant la place des Consuls, dans ces brasseries à femmes et à roulette qu'on trouve là dans leur plus hideuse floraison.

Il ne croit pas que de nouveaux troubles soient à craindre, pas plus que le retour des causes qui les motivèrent. Ce qui, selon lui, irrite davantage les véritables croyans, c'est le grand nombre des missionnaires anglais et américains, jésuites français et italiens, frères de la doctrine chrétienne, sœurs de Sion et autres, qui en-

vahissent cette partie orientale de l'Afrique. Ils n'y font pas une seule conversion, m'a répété plusieurs fois son excellence, et le seul résultat obtenu est celui de tenir en éveil le fanatisme religieux, odieux partout, et d'indisposer contre les Européens les musulmans et les coptes. Il ne s'en plaint pas, lui personnellement, car en matière religieuse, il se déclare sceptique. Comme je lui manifestais mon étonnement de l'insuccès constant des apôtres modernes sur les populations africaines, Riaz-Pacha me répondit : « Nos enfans viennent au monde en entendant dire à leur père qu'il n'y a qu'un Dieu, et que ce Dieu est Allah. Il ne peut plus jamais leur entrer dans l'esprit qu'il y en ait d'autres. Ce qui fait la supériorité de notre culte sur le vôtre, c'est que le clergé musulman n'intervient jamais dans aucun des actes de notre vie privée, ni à la naissance, ni au mariage, ni à la mort. N'est-ce pas tout le contraire chez vous ? Il y a bien de riches musulmans qui veulent avoir des ulémas chez eux, un jour de noces, ou à la mort d'une personne qui leur est chère ; ce n'est qu'accidentel : c'est un luxe comme la présence, plus ou moins considérable, de pleureuses à un enterrement. On les paie à l'heure pour se lamenter, et cela ne devra pas vous surprendre en voyant ici les gens riches mieux pleurés que les pauvres gens. »

Quoi qu'il en soit, la formation d'un nouveau ministère, à la tête duquel s'est placé cet homme intègre, a surpris tout le monde. L'émotion a été d'autant plus vive que c'est avec l'assentiment absolu de sir E. Baring, l'agent officiel, l'âme damnée de l'Angleterre, que ce ministère a vu le jour. Riaz-Pacha déteste sir Baring comme tout ce qui est étranger. Quel but poursuit donc le célèbre diplomate anglais ? Veut-il mettre la Sublime-Porte dans son jeu pour la rendre plus conciliante, l'habituer à l'idée d'une occupation définitive ? N'est-ce que dépit ou étourderie ? Sir E. Baring s'est-il rendu compte de l'état d'anarchie qui règne en Égypte, anarchie qui, à la longue, peut devenir très dangereuse ? A-t-il espéré y mettre un terme en poussant au pouvoir un homme énergique comme Riaz, en plaçant à la justice un ministre à poigne comme son excellence Fahkri ? Baring sait pourtant que, si ce ministère parvient à faire partir les troupes d'occupation, les Européens qui resteront en Égypte n'en seront pas mieux traités. Au demeurant, Riaz sera pour les Anglais ou contre eux, selon qu'il le jugera pour le bien de son pays, car Riaz-Pacha est profondément honnête et patriote.

J'ai dû dire, à regret, que Nubar-Pacha, qui a été ministre sous Ibrahim, sous Abbas, sous Saïd, sous Ismaïl et le khédive actuel, ne dissimulait pas son antipathie à l'égard des Européens occupant en Égypte une fonction officielle. Il aurait raison s'il se plaçait à

un point de vue général, car, plus un pays a de fonctionnaires et plus ce pays est pauvre.

En jetant un coup d'œil sur la liste des nationalités au service de l'Égypte, on verra que l'antipathie de Nubar-Pacha a de quoi s'exercer. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est l'échelle ascendante du fonctionnarisme de 1882 à 1886. Nos voisins y tiennent la corde et gagnent du terrain d'une façon menaçante. Quelle meilleure preuve veut-on de la perte de notre influence? En était-il de plus concluante que le tableau suivant :

En 1882.			En 1886.		
Nationalités.		Traitemens mensuels.	Nationalités.		Traitemens mensuels.
—		—	—		—
Allemands....	41	31.824 fr.	Allemands....	42	33.813 fr.
Américains....	8	12.954 »	Américains...	7	9.762 »
Anglais.......	268	205.388 »	Anglais.......	427	342.210 »
Autrichiens...	101	60.409 »	Autrichiens...	153	60.027 »
Belges........	12	8.986 »	Belges........	18	21.600 »
Danois........	1	2.448 »	Danois........	2	2.652 »
Espagnols.....	12	6.426 »	Espagnols.....	4	6.196 »
Français......	326	250.206 »	Français......	319	222.258 »
Grecs.........	115	37.459 »	Grecs.........	117	42.967 »
Hollandais...	9	1.870 »	Hollandais....	5	1.055 »
Italiens.......	348	153.280 »	Italiens.......	511	168.223 »
Norwégiens...	2	2.405 »	Norwégiens...	»	»
Roumains.....	3	867 »	Roumains.....	7	1.555 »
Russes.......	5	8.695 »	Russes........	9	13.334 »
Suédois.......	1	2.500 »	Suédois.......	6	6.222 »
Suisses.......	14	5.355 »	Suisses.......	25	7.165 »
Persans.......	»	»	Persans.......	5	1.440 »
TOTAL..	1.266	791.072 fr.	TOTAL..	1.662	940.983 fr.

Dans ces nombres figurent deux officiers français en retraite qui touchent 2,550 francs par mois, et quarante-six officiers anglais inscrits pour 9,900 francs mensuels.

Tout fonctionnaire de nationalité étrangère est la bête noire de l'ex-ministre Nubar ; mais soyez artiste lyrique ou dramatique, peintre, romancier ou poète, et il vous recevra à bras ouverts, avec un esprit charmant et des façons séduisantes. Vous prenez un vif plaisir à l'écouter, et ce qu'il dit reste dans votre mémoire. C'est un charmeur ; il est sceptique et fait des croyans ; il est superficiel et néanmoins il laisse une impression durable dans la mémoire de ceux qui l'écoutent. De là l'intérêt qu'il inspire.

C'est avec mon seul titre de grand voyageur devant l'Éternel que je me permis de solliciter de cette excellence une audience, qui fut suivie de beaucoup d'autres. Avant que je lui eusse parlé de n'importe

quoi et de n'importe qui, Nubar-Pacha exécuta une charge à fond contre l'Europe en général, et la France plus particulièrement. J'en fus tellement surpris que je restai huit jours sans avoir le moindre désir de m'exposer à un nouveau coup de boutoir. Je ne le revis que sur une nouvelle invitation, et lorsqu'il m'eut expliqué les causes de son inqualifiable emportement. Il m'avait pris pour un fonctionnaire nouvellement débarqué. Les raisons qu'il me donna de son animosité contre quiconque tient un emploi en Égypte n'étaient pas acceptables : imperturbablement il mettait sur le compte de la France ce qui était à la charge d'autres nations ; il ne voulait pas convenir que le nombre des employés français était en décroissance depuis 1882, lorsque, ma preuve à la main, je lui montrais qu'il en était tout le contraire de nos rivaux. Il n'a jamais eu qu'une politique, m'a-t-on dit, et c'est la sienne. Pour la faire prévaloir, il a prêché avec une égale conviction, — et qui sait? peut-être avec la même bonne foi, et le vrai et l'invraisemblable. Il est du nombre de ces personnes qui, ayant inventé une plaisante histoire, finissent par la croire réelle. C'est ainsi, je le répète, qu'il m'a soutenu que les Français avaient tout envahi, et qu'avec une telle affluence de mes compatriotes, il était impossible au khédive, et à lui également, de gouverner. On a vu, par l'état des fonctionnaires que je viens de donner, combien est erronée cette assertion, puisque, sur 1,662 fonctionnaires 319 seulement sont Français, 511 Italiens, et 427 Anglais. Cette liste sous les yeux, liste qui émanait du ministère des finances, Nubar ne cédait pas. Il prétendait avoir besoin de l'occupation étrangère pour contrecarrer notre influence : « Tant qu'il y aura, me disait-il, un si grand nombre d'Européens dans les administrations, il me faudra l'armée anglaise pour faire contrepoids. Qu'il n'y ait que des fonctionnaires égyptiens en Égypte, que l'Égypte reprenne le droit de se gouverner par ses propres lois, et aussitôt l'occupation étrangère cessera. » Or personne au monde ne sait mieux ceci que Nubar-Pacha, c'est que les indigènes susceptibles d'un travail suivi, sérieux, sont introuvables, qu'il leur faudrait des aptitudes morales et physiques qui leur manquent. L'Égyptien peut dans sa jeunesse faire supposer qu'il deviendra, sinon un personnage, du moins un homme de grande utilité ; mais, comme ces produits de la terre dont la culture est trop hâtive, il s'étiole, devient indolent, malingre, endormi, et son intelligence décroît en avançant vers l'âge mûr. Il y a eu, il y a des exceptions, certes, mais on les compte.

Nubar-Pacha accuse libéralement les Européens de tous les maux qui affligent l'agriculture et les agriculteurs. Il n'y a là qu'une bou-

tade de planteur en délicatesse sur des questions d'engrais avec d'autres planteurs, car, malgré ses fonctions de président du conseil et de ministre des affaires étrangères, Nubar-Pacha ne dédaignait pas de surveiller ses fermes, de compter, le mètre en main, l'étendue d'un canal, de mesurer le débit d'eau d'une de ses pompes à irrigation, et de veiller à ce qu'un sillon trop largement ensemencé ne dégénérât en pléthore agronomique.

Nubar-Pacha voulait encore avoir le droit de choisir lui-même, aux lieu et place des gouvernemens européens, les fonctionnaires dont à certains momens l'Égypte a besoin pour ses tribunaux et ses finances. Rien ne paraît plus juste à première vue, mais l'Égypte n'est pas dans des conditions à jouir d'une telle faculté. Ses dettes sont trop fortes, son avenir est trop peu assuré pour lui donner toute la liberté qu'on lui souhaite du fond du cœur. La justice des hautes cours en Égypte est actuellement très bien rendue, et pas un odieux soupçon ne l'effleure; en serait-il ainsi si les nominations des magistrats étaient faites par un ministre égyptien et d'après son choix personnel? Tous les jours il y a des procès entre le gouvernement khédivial et les particuliers. Que ceux-ci se sentent trop lésés dans leurs intérêts, et ils auront raison, sinon le droit, de dire qu'ils n'ont pas été jugés avec une impartialité désirable, et qu'un ministre qui paie des fonctionnaires avec l'habituelle largesse du trésor égyptien peut en espérer des services et non des arrêts.

L'ex-président du conseil a eu une trop longue carrière administrative pour ne pas s'être fait un grand nombre d'ennemis, et sa fortune, à tous les points de vue, a été trop rapide pour ne pas lui avoir créé des envieux et suscité des calomniateurs. Je n'ai point à m'en faire l'écho. Il a le bonheur d'habiter une terre où les divinités égyptiennes mettent dans une balance très juste les actions bonnes et mauvaises de ceux qui, après leur mort, se présentent à elles. C'est là, devant le tribunal où siège le grand-juge Osiris-Khent-Ament, entouré des quarante-deux membres du jury infernal, que je l'attends, et avec le désir que cela soit le plus tard possible.

Actuellement, quoiqu'il ait cessé de prendre part aux affaires d'Égypte, il ne faut pas oublier qu'il a réformé les tribunaux dans des temps difficiles, qu'il s'est souvent opposé à ce que les Anglais s'étendissent sur l'Égypte comme le Nil, non pour la féconder, mais pour l'épuiser, et enfin qu'il a doté la capitale de fontaines qui procurent aux habitans une eau excellente, et à lui des revenus bien acquis. A ces divers titres, il aura droit, s'il est reconnu coupable par le grand juge, à des circonstances atténuantes.

J'étais encore au Caire en février dernier, juste au moment où sir E. Baring exigeait que l'on donnât le ministère de l'intérieur à l'une de ses créatures. Nubar-Pacha s'y opposa de la façon la plus énergique, car, s'il eût cédé, l'Égypte khédiviale n'existait plus que nominalement. La scène qui se passa au palais d'Abdin, en présence de son altesse, fut des plus violentes. Elle se termina par l'envoi immédiat, à Londres, du gendre de Nubar, homme de qualité et de grande distinction. Cet ambassadeur, son excellence Tigrane-Pacha, fut chargé de faire connaître au ministère britannique les nouvelles exigences du résident anglais, exigences qui réduisaient le khédive à un semblant d'indépendance et ses ministres à un semblant de dignité.

Et voyez comme l'ex-ministre et ses collègues ont quelque raison de nous détester. Juste au moment où Nubar allait sacrifier sa haute situation pour défendre le pays contre un nouvel accaparement, lorsque, en raison de ce fait, un retour à des vues plus justes se produisait au Caire en notre faveur, un grand journal de Paris publiait contre l'ex-ministre des affaires étrangères en Égypte une correspondance pleine de malveillance.

M. E. Baring, s'agitant comme s'il était, dès à présent, le vice-roi d'un pays qu'en ses rêves il voit peut-être à ses pieds, souhaite mener plusieurs projets à bonne fin : débarrasser l'Égypte de trois administrations, les domaines, la daïra-sanieh ou domaines princiers, et les chemins de fer, parce que ces trois administrations comprennent le seul élément français indépendant; forcer le khédive à remettre entre ses mains le ministère de l'intérieur pour y placer ses créatures; et finalement, infuser du sang nouveau, — lisez anglais! — dans les membres du corps judiciaire indigène. Mieux vaudrait tout de suite inviter le khédive à quitter la place, ou le prier de se contenter, comme les princes des Indes anglaises, d'une situation modeste et que ne lui envierait pas son ancien colonel rebelle Arabi. Riaz-Pacha et son ministère auront besoin de toute l'énergie dont on les croit capables pour éviter un pareil effacement.

VII. — ARABI, MASSACRES D'ALEXANDRIE.

Les mesures prises pour relever le pays de l'ornière où Ismaïl-Pacha l'avait fait tomber n'étaient pas faites pour satisfaire tout le monde, et ce n'était pas le nouveau khédive, jeune, inexpérimenté, habilement entretenu dans son antipathie pour nous par l'agent anglais, M. Mallet, aujourd'hui à Berlin, qui pouvait tenir tête à l'orage qui menaçait. Contraint de s'effacer devant les conseillers

que l'Europe lui imposait, Tewfik laissait trop croire que l'Égypte n'était plus gouvernée par ses souverains propres. C'était comme une aggravation à cette loi cruelle qui, depuis des milliers de siècles, place ce pays sous la domination de dynasties étrangères.

Dans ces conditions, il n'y a rien d'étrange à ce qu'il se soit formé un parti national, et que l'apparition de ce parti ait causé en Égypte un frémissement à peu près général. Quelle en était la composition? On y voyait des officiers mis à la retraite par une maladroite mesure d'économie, d'anciens fonctionnaires que le départ d'Ismaïl avait mis sur le pavé, des Turcs ayant les Arabes en horreur, et ceux-ci le leur rendant au centuple; on y trouvait des jeunes Égyptiens qui, ayant fait en Europe leurs études, souhaitaient l'indépendance de leur pays et la liberté au Caire comme à Londres et à Paris. Il y en avait qu'indignaient la création du contrôle européen, l'ingérence d'un si grand nombre d'étrangers dans les ministères, et jusqu'à la cession, bien que temporaire, de terres domaniales à des banquiers étrangers.

La presse arabe, comme la presse européenne en Égypte, jusqu'alors fort contenue, tenait un langage d'une violence extrême et qui faisait pleuvoir sur elle les avertissemens et les suspensions. Elle se montrait hostile aux Français, et ne manquait jamais de rappeler à ses lecteurs que nous avions ravi l'Algérie à l'islam, et que nous allions charger de chaînes le dey de Tunis, sans se douter que ce serait cette campagne de Tunisie qui empêcherait la France d'agir avec l'Angleterre à Alexandrie. Cette presse n'avait pas non plus de tendresse pour l'Angleterre, et ses attaques furent si vives, que lord Granville crut devoir écrire à son agent une lettre curieuse à rappeler et à résumer :

« J'apprends, écrivait à M. Mallet le noble lord, qu'une fausse appréciation existe dans l'esprit d'une très grande partie de la population au sujet de la politique de Sa Majesté britannique dans les affaires égyptiennes, et je désire dissiper ce malentendu. Sa politique n'a d'autre but que la prospérité du pays et sa pleine jouissance de cette liberté qu'il a obtenue en vertu de divers firmans... Dans notre pensée, la prospérité de l'Égypte dépend, comme celle de tous les pays, du progrès et de la prospérité du peuple. C'est pourquoi nous avons, en toute circonstance, insisté auprès du gouvernement du khédive pour l'adoption de mesures qui sont de nature à élever le peuple d'un état de sujétion et d'oppression à un état de prospérité et de liberté... On m'informe que le sentiment général est que le ministre Riaz-Pacha a l'appui particulier de l'Angletere, et que le khédive le maintient au pouvoir pour ne pas mécontenter le gouvernement de Sa Majesté. Sa Majesté pense qu'un

ministère fondé sur l'appui d'une puissance étrangère, ou sur l'influence personnelle d'un agent diplomatique, ne saurait être utile ni au pays qu'il administre, ni à ceux dans l'intérêt desquels il est censé être maintenu au pouvoir... Il semblerait à peine nécessaire de m'étendre sur notre désir de maintenir l'Égypte dans la jouissance et la mesure d'*indépendance administrative* qui lui a été garantie par le sultan... Le gouvernement anglais agirait à l'encontre des plus chères traditions de son histoire nationale s'il avait le désir de diminuer cette liberté. Le lien qui unit l'Égypte à la Porte est une importante sauvegarde contre une intervention étrangère... Si ce lien venait à se rompre, l'Égypte pourrait, dans un avenir rapproché, se trouver exposée elle-même au danger d'ambitions rivales... La seule circonstance qui pourrait nous forcer à nous écarter de la ligne de conduite que je viens d'indiquer serait l'éventualité d'un état d'anarchie en Égypte... Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement français continuera à être, comme par le passé, animé des mêmes sentimens... Il a été facile pour les deux pays, agissant de concert, avec des vues identiques et sans aucun caractère égoïste, d'aider matériellement à améliorer la condition financière et politique de l'Égypte, et, tant que le bien de ce pays sera le seul but visé, il ne saurait y avoir de difficulté à le poursuivre avec le même succès... Toute intention de la part de l'un des deux gouvernemens d'agrandir son influence suffirait à détruire cette utile coopération... »

Une des victimes les plus pures de la politique anglaise ne pensait pas différemment (1).

Les idées libérales contenues dans cette dépêche, dépêche destinée à la publicité, sont en flagrante contradiction avec ce qui se passe en Égypte depuis la chute d'Ismaïl. Il y a beau temps que l'indépendance administrative est un fait acquis, et que, l'anarchie n'existant pas, puisqu'elle a été foudroyée à Alexandrie, l'occupation du pays par une seule puissance devrait être finie.

Comme pour donner au parti national sa raison d'être, certains personnages égyptiens, persuadés qu'ils n'avaient rien à craindre du fils d'Ismaïl-Pacha, adoptèrent une politique autoritaire qui devait conduire à une insurrection. Le fellah, accablé de vexations, était jeté en prison sous le prétexte le plus futile; le Fazoglou et le Nil-Blanc voyaient arriver des cargaisons d'exilés dont les seuls crimes avaient été de déplaire aux puissans du jour. C'est dans ces

(1) « Quant à l'Égypte, nous avons beau faire, nous n'arriverons jamais tout seuls à la gouverner et à payer les intérêts de la dette : il faudrait s'assurer la coopération de la France... » (*Journal de Gordon*, page 119.)

circonstances qu'un certain colonel Aly-Bey, accusé d'avoir signé une protestation contre le ministre de la guerre, après s'être cependant muni de l'autorisation du souverain, fut mis au cachot. C'était imprudent en ces temps troublés de toucher à l'armée! Celle-ci murmure, délivre le captif, exige la démission du ministre Riaz, et demande un chef pour le placer à sa tête. Le colonel Ahmed-Bey-Arabi se présente, et devient la personnification de la nationalité purement égyptienne.

Je ne referai pas le portrait d'Arabi : il a été trop fortement peint ici même par l'un de nos plus regrettés et plus éminens collaborateurs pour qu'il me soit possible de le refaire.

Le 4 janvier 1882, plutôt par la crainte qu'il inspirait qu'en raison de ses talens militaires, Arabi est nommé sous-secrétaire d'état au ministère de la guerre ; un mois plus tard, il est fait ministre au même département ainsi qu'à la marine. Il a tout dans la main : les forces du pays, l'appui moral de la Porte, qui le décore avec ostentation ; de plus, il semble avéré qu'il ait eu l'approbation des agens français. Pour mettre le pays tout à fait en son pouvoir, un décret, en date du 7 février 1882, reconstitue la chambre des délégués convoquée pour le même jour. Ces députés sont élus pour cinq ans; ils reçoivent une indemnité annuelle de 100 livres égyptiennes. Ils sont inviolables, et les ministres sont responsables devant eux de leur bonne ou mauvaise gestion. Ils peuvent tout discuter, parler sur toute chose, sauf du tribut qui est dû à la Sublime-Porte, du service de la dette publique, comme de toute charge relative à la dette résultant de la loi de liquidation ; la même réserve leur est imposée au sujet des conventions passées entre les puissances étrangères et le gouvernement égyptien.

C'est dans cette chambre des délégués que se concentrèrent les forces du parti national dont, comme je l'ai dit, Arabi était la personnification. Voulait-il, ce parti, détrôner le nouveau khédive pour le remplacer par un homme de son choix ? On le pensait sans oser le dire. L'inquiétude était extrême, et, chose extraordinaire, rien ne faisait prévoir les terribles journées qui se préparaient. Le khédive, loin de sévir contre les chefs de l'armée et même contre les soldats déjà en révolte, ne parlait que de clémence. Dans les mosquées, les ulémas proclamaient Arabi le défenseur de l'islam, quand dans les réunions populaires on le désignait comme un vengeur. On lui demandait tout haut l'expulsion des étrangers et tout bas leur extermination. L'Angleterre et la France avaient bien envoyé leurs escadres pour donner un appui moral au jeune souverain ; mais au lieu d'agir vigoureusement dès les premiers symptômes de trouble, elles restèrent en rade d'Alexandrie dans une expecta-

tive provocatrice en quelque sorte, expectative qui, ne devant rien sauver ni rien préserver, eût dû ne pas se produire. On m'a mille fois affirmé, et je ne saurais trop le répéter, que la présence à terre des compagnies de débarquement des deux flottes eût empêché l'assassinat et l'incendie. Oui, cela pouvait être évité, mais alors l'Angleterre n'eût pu réaliser ses projets. Une intervention à deux n'était pas ce qu'il lui fallait. Elle ne devait faire débarquer ses marins que lorsqu'elle aurait vu le dernier bateau de l'escadre française disparaître en dehors des passes d'Alexandrie. C'est ce qu'elle fit. Comme à nous, elle proposa, plus tard, aux Italiens et aux Turcs, d'intervenir. En ce qui nous touche, elle savait mieux que personne que M. de Freycinet, pour complaire au parti anticolonial français, ennemi de Gambetta, se désintéresserait de l'Égypte ; que l'invitation faite à l'Italie n'était pas sérieuse ; quant à la Sublime-Porte, il lui fut imposé de si ridicules conditions de débarquement sur son propre territoire, que sa dignité de puissance suzeraine en Égypte l'obligea à s'abstenir, ainsi que les Anglais y comptaient (1).

Le dimanche, 11 juin 1882, vers les deux heures de l'après-midi, lorsqu'une partie de la population chrétienne est allée au bord de la mer, au Ramleh, chercher un peu de brise, la tourmente populaire éclate. Des coups de couteaux échangés entre un Maltais et un Arabe en sont comme le signal, car aussitôt, l'on entend à la fois, et sur trois points différens de la ville d'Alexandrie, des détonations isolées d'armes à feu ; puis, ce sont des Arabes armés de bâtons et de sabres qui, hurlant, vociférant les cris de : « Mort aux chrétiens ! » se précipitent sur les Européens isolés, les blessent ou les tuent. Ceux qui leur échappent se réfugient dans les postes de la police, où les Moustaphasins les reçoivent avec empressement, mais pour leur percer la poitrine à coups de baïonnette. A quatre heures, l'émeute continue encore ; heureusement que les Bédouins campés hors de la ville ignorent ce qui s'y passe. Pil-

(1) Voici le texte de la décision prise par la Sublime-Porte : « Art. 1er. Le gouvernement impérial ottoman, ayant l'intention d'envoyer un corps d'armée en Égypte, fixe le chiffre de la première division à 5,000 ou 6,000 hommes, en se réservant d'arriver au nombre nécessaire, d'après une entente ultérieure entre les hautes parties contractantes. — Art. 11. Les troupes expéditionnaires ottomanes débarqueront à Aboukir. » L'Angleterre ayant exigé que le débarquement se fît à Rosette et à Damiette, la Sublime-Porte ne donna pas suite au projet. — Le 14 juillet, trois jours après le bombardement d'Alexandrie, le gouvernement italien télégraphia à son ambassadeur à Londres qu'il n'avait pas connaissance de tous les faits relatifs au bombardement, mais qu'il croyait, d'après les déclarations faites par le gouvernement anglais, que cette opération militaire n'avait d'autre objet que le désarmement des forts d'Alexandrie, et que l'arrangement de la question égyptienne serait laissé à la conférence qui se tenait à Constantinople. (Livre vert d'Italie, 1882.)

lards par instinct, moins lâches que les Arabes, ils eussent assassiné avec rage et volé avec délice tout ce qui leur fût tombé sous la main. Des Européens qui, du haut des balcons de leur demeure, virent passer à portée des émeutiers, leur tirèrent des coups de fusil et de revolver qui vengèrent quelques victimes. Nul doute que, s'ils se fussent concertés, organisés avant l'émeute, à la façon des volontaires anglais de Hong-Kong, de Shanghaï et de Sydney, tels qu'ils doivent l'être dans les contrées où une insurrection est à craindre, beaucoup de malheurs eussent été évités et un grand nombre d'existences humaines épargnées. C'est si vrai que quelques coups de feu suffirent pour disperser les misérables qui s'acharnaient à défoncer les portes des riches magasins de la rue des Sœurs pour les piller.

A six heures, la garnison égyptienne, qui, jusque-là, s'était tenue dans ses casernes, en sortit enfin et rétablit l'ordre. Son chef, Soliman-Daout, ne consentit toutefois à intervenir qu'après en avoir demandé l'autorisation au Caire, ou plutôt à Arabi. Celui-ci est généralement accusé d'avoir été l'instigateur des tueries, mais rien ne l'a prouvé; au moment où il aspirait à la dictature, qu'eût-il gagné à se rendre odieux aux étrangers? La populace d'Alexandrie est, à mon avis, la seule coupable, surexcitée qu'elle était par les ulémas, irritée par la vue d'escadres tenant leurs formidables canons dirigés sur leur ville, guidée au meurtre par ces saints d'Afrique qui, n'ayant qu'un chiffon pour vêtement, parcourent l'Égypte en vivant d'aumônes et en prêchant la haine du chrétien. Comme tant d'autres, le bas peuple d'Alexandrie crut se venger de longs siècles d'avilissement par quelques heures de carnage et de liberté sans frein (1).

Que se passait-il au Caire? La terreur y régnait, car la population indigène, — et encore moins l'armée, — inspiraient peu de confiance. Le khédive, toujours calme, fit appeler Arabi, et lui ordonna de protéger la vie des Européens; celui-ci s'engagea à la défendre, ce qui n'empêcha pas que chacun se hâta d'aller se réfugier sur les bateaux en rade d'Alexandrie. Les navires devinrent des hôtelleries où l'hospitalité la moins intéressée fut largement mise en pratique.

(1) Voici un fait qui prouve que les Égyptiens ne voyaient point avec indifférence les escadres en rade d'Alexandrie. Il est rapporté par M. Scotidis, qui se trouvait dans cette ville le 11 juin 1882 : « Aussitôt la nuit venue, l'amiral anglais avait ordonné au *Superbe*, un cuirassé, d'entrer dans le port ancien pour prendre les femmes et les enfans qui, pendant le massacre, s'étaient réfugiés au consulat d'Angleterre. L'armée égyptienne, croyant qu'un débarquement allait avoir lieu, se mit en état de combattre : les clairons sonnèrent, et la plupart des soldats coururent au bord de la mer pour repousser le débarquement. » (*L'Égypte*, chez Marpon et Flammarion.)

Pourquoi nos nationaux n'auraient-ils pas fait comme tout le monde lorsque le consul de France M. Sinkiewich écrivait, le 14 juin, au député français, M. Karcher, « qu'il se rend à Alexandrie et qu'il engage ses compatriotes à considérer une absence momentanée comme la plus sûre des garanties? » Ce fut aussi l'opinion du khédive et de ses ministres; ils quittèrent le Caire pour aller habiter sur les bords de la Méditerranée le palais de Ras-el-Tin.

En fait, Arabi seul gouvernait, et, malgré la création d'un nouveau ministère, son altesse Tewfik était plus que jamais impuissante. L'attitude de l'armée devenait également inquiétante; et comme il n'y avait plus de commerce et d'industrie, que des milliers de serviteurs sans maître et d'employés sans place erraient dans les rues demandant du travail ou une poignée de riz pour vivre, tout était à redouter.

On crut conjurer de grands malheurs en créant des conférences diplomatiques à Thérapia; les représentans des puissances européennes s'y trouvèrent au complet; se défiant les uns des autres, leur premier soin fut de s'engager « à ne rechercher aucun avantage territorial, ni la concession d'aucun avantage exclusif, ni aucun avantage commercial pour leurs nationaux, que ceux-là mêmes que toute autre nation pouvait également obtenir. » Comme l'honnêteté, le désintéressement des puissances en ressort clairement! Cela ne suffisant pas, dans la troisième séance que tinrent les conférenciers, il fut entendu que « pendant la durée de leurs travaux, les puissances s'abstiendraient de toute entreprise isolée en Égypte. Durant ces pourparlers, Arabi augmentait l'armée qui, de 12,000 hommes s'élevait bientôt à 25,000 : 8,000 à Alexandrie, 3,000 au Caire, 5,000 à Damiette, 2,500 à Rosette, et le restant à Port-Saïd, Ismaïl et Suez. L'amiral anglais, sir Seymour, eut alors un commencement d'inquiétude. Ayant appris que Tulba-Pacha, le gouverneur militaire d'Alexandrie avait, l'intention d'obstruer les passes de la rade, il lui notifia qu'il considérerait cet acte, s'il se produisait, comme une déclaration d'hostilité. Arabi ayant fait monter de nouveaux canons dans les batteries défendant la mer, l'amiral déclara encore cette fois que, si des travaux d'attaque ou défense étaient constatés, il ouvrirait le feu sur les œuvres en cours de construction.

Les consuls-généraux des grandes puissances, désireux d'éviter un bombardement qui de jour en jour devenait plus imminent, écrivirent à l'amiral anglais pour lui donner l'assurance qu'une telle agression ne pourrait s'opérer sans entraîner de graves périls pour la population chrétienne et indigène, et sans la destruction d'un nombre incalculable de propriétés européennes. L'amiral répondit

que le bombardement serait dirigé contre les fortifications, et qu'il n'y avait aucune raison de craindre la destruction des propriétés. Les événemens qui suivirent lui donnèrent un cruel démenti. Le 10 juillet, il notifiait au commandant militaire d'Alexandrie qu'ayant appris que des préparatifs hostiles à son escadre avaient été continués sur les remparts, il ouvrirait le feu le lendemain, au lever du soleil, à moins qu'on ne lui livrât avant ce terme les batteries élevées sur l'isthme de Ras-el-tin et sur le côté sud de la rade.

Cet ultimatum, porté devant le conseil des ministres que présidait le khédive, motiva la réponse suivante. Elle fut évidemment inspirée par le parti militaire national, mais elle honore ceux qui la rédigèrent comme aussi ceux qui consentirent à y mettre leur signature même contre leur gré : « L'Égypte n'a rien fait qui ait pu justifier l'envoi des flottes combinées. L'autorité civile et militaire n'a à se reprocher aucun acte autorisant les réclamations de l'amiral. Sauf quelques réparations urgentes aux anciennes constructions, les forts sont, à cette heure, dans l'état où ils se trouvaient à l'arrivée des flottes. Nous sommes ici chez nous, et nous avons le droit et le devoir de nous y prémunir contre tout ennemi qui prendrait l'initiative d'une rupture de l'état de paix, lequel, selon le gouvernement anglais, n'a pas cessé d'exister.

« L'Égypte, gardienne de ses droits et de son honneur, ne peut rendre aucun fort ni aucun canon sans y être contrainte par le sort des armes. Elle proteste contre votre déclaration de ce jour, et tiendra responsable de toutes les conséquences directes et indirectes qui pourront résulter d'une attaque des flottes ou d'un bombardement la nation qui, en pleine paix, aura lancé le premier boulet sur la paisible ville d'Alexandrie, au mépris du droit des gens et des lois de la guerre. »

De son côté, la Sublime-Porte ayant déclaré que, si la ville était bombardée, un crime de cette nature porterait atteinte aux droits de souveraineté du sultan et aux intérêts du pays, le comte de Granville crut devoir expédier, le 10 juillet, à tous les cabinets, une dépêche dans laquelle il disait « que, l'action de l'amiral étant devenue nécessaire, elle serait restreinte dans les limites proprement dites de la défense légitime sans aucune arrière-pensée. »

VIII. — BOMBARDEMENT ET DESTRUCTION D'ALEXANDRIE. — L'AFFAIRE DE TEL-EL-KÉBIR.

Quand, le 11 juillet, le jour se levait à peine, on put voir avec étonnement, de terre, que l'escadre française disparaissait à l'hori-

zon, emportant avec elle notre prestige en Égypte. C'était rompre avec nos plus glorieuses traditions : partir quand on allait combattre; que nos marins s'en consolent pourtant, ils n'auraient acquis aucune gloire à rester.

Ce ne fut qu'au cinquième coup de canon des Anglais que les batteries égyptiennes de terre répondirent avec un entrain et une furie dignes d'un meilleur résultat. On vit, mais sans surprise, que la plupart des projectiles égyptiens tombaient à moitié chemin de leur but. Si quelques-uns frappaient les cuirassés, on les apercevait, après avoir rebondi comme des ballons élastiques, retombant à la mer. Les énormes obus lancés par les vaisseaux l'*Alexandre*, le *Sultan*, le *Superbe*, l'*Inflexible*, le *Téméraire*, le *Monarque*, l'*Invincible* et cinq canonnières, s'amoncelaient comme grêle sur les forts, qui, pour la plupart sans parapets, voyaient par centaines tomber et mourir leurs défenseurs. Ce combat, d'une inégalité navrante, dura jusqu'à six heures du soir. A cette heure tardive, les murailles étaient démolies ; quatre cents canons jonchaient le sol, démontés ou brisés, et le plus grand nombre des servans étaient morts depuis longtemps à leur poste de combat. Les Anglais, par suite d'une manœuvre maladroite de l'un de leurs bateaux, eurent neuf morts et vingt-huit blessés.

Quelle devait être la conduite de l'amiral à la fin de cette journée? Opérer un débarquement immédiat de toutes ses forces disponibles, et occuper à l'abri de ses cuirassés la ville. Il n'en fit rien! Il livra une cité magnifique à des milliers de bandits qu'un pillage facile devait tenter. Elle fut saccagée et livrée aux flammes. Des lueurs rougeâtres, en se reflétant dans la mer et dans le ciel, apprirent au khédive, à ses ministres, aux Européens en rade, que la ruine d'une grande cité s'accomplissait. Cette nuit sinistre devait, en outre, coûter 25 millions de francs à l'Égypte, à l'Égypte si dénuée d'argent, si misérable déjà. Elle a payé largement les pertes de tous ceux qui purent justifier leurs dommages ; mais il lui reste encore à relever ses fortifications, à les armer de canons, et c'est encore de l'argent qu'il lui faut pour cela; or, elle est à bout de ressources dès qu'elle a payé l'intérêt de ses dettes et les émolumens de ses nombreux conseillers.

Deux jours après, le 15 juillet seulement, les Anglais débarquaient à Ras-el-tin et à Gabari ; leur exemple était suivi par les équipages des navires grecs de guerre, l'*Hellas* et le *Roi Georges*, ainsi que par les marins de bâtimens américains et russes, qui trouvèrent le quartier européen incendié et la place des Consuls toujours en flammes. Des pompes, manœuvrées avec vigueur, réussirent à se rendre maîtresses du feu, et lorsque, de ce côté, rien

n'était plus à redouter, un officier de l'escadre anglaise vint prier les marins des autres nationalités de se réembarquer. L'amiral Seymour déclarait qu'il disposait désormais d'un assez grand nombre d'hommes pour assurer la tranquillité dans Alexandrie. Il y avait longtemps qu'on s'en doutait. Ne lui fallait-il pas continuer, d'une façon, sans doute moins glorieuse, les traditions laissées par Nelson dans la baie voisine d'Aboukir? Il n'hésita pas à les faire revivre à sa manière. Peut-être ne fit-il qu'obéir à des ordres venus de Londres. Alors il faut plaindre l'officier de valeur qui dut les exécuter et livrer à la réprobation de l'opinion publique la puissance qui les donna.

Arabi avait ordonné à ses troupes de se retirer sur Kafr-Dawar, un tout petit village, proche de la station du chemin de fer de ce nom, et qui n'est qu'à 20 kilomètres environ d'Alexandrie. Le beau lac Mareotis, placé entre cette dernière ville et Kafr-Dawar, inonde à l'est toute la plaine. C'est seulement par l'étroite langue de terre qui sert au passage des trains du chemin de fer qu'on peut s'approcher du village. Il est, comme toutes les autres petites localités du Delta, bâti avec le limon du Nil, et l'on n'y découvre aucune construction européenne. La position étant excellente, Arabi y fit élever des redoutes et creuser des fossés que l'on aperçoit encore des fenêtres des wagons; il en confia la garde à 15,000 hommes d'infanterie, appuyés par 80 canons Krupp et 5,000 Bédouins irréguliers. Dans la crainte que les Anglais n'arrivassent au Caire en le tournant par Ismaïla et Tel-el-Kébir, il fit élever sur ce second point des redoutes et plusieurs batteries dont il confia la garde à 8,000 hommes que devaient rejoindre les garnisons de Damiette, d'Aboukir et de Rosette. On m'a affirmé qu'il avait assemblé 5,000 Bédouins pour combler le canal sur un point quelconque de son étendue. M. de Lesseps lui persuada trop aisément que, s'il commettait un pareil acte, toute l'Europe se tournerait contre lui. Arabi n'abandonna tout à fait son projet qu'à la fin du mois de juillet, quand M. de Lesseps lui télégraphia « que jamais un soldat anglais ne débarquerait entre Suez et Port-Saïd. » Le bon billet qu'avait le colonel! Toute l'armée anglaise y passa. On sait quelle fut la reconnaissance que M. de Lesseps retira de sa dépêche : la menace d'un canal rival. Le khédive ayant donné l'ordre à Arabi de venir s'entendre avec son ministère pour un arrangement amical avec l'amiral Seymour, Arabi refusa d'obéir, ce qui lui valut sa destitution de ministre de la guerre. Il était vraiment temps! Un conseil auquel prirent part, au Caire, tout ce que la capitale possédait de notabilités, fut tenu; il y fut décidé de continuer la défense, d'envoyer à Alexandrie une commission de six

membres, afin de constater l'état de la ville, inviter ensuite le khédive et ses ministres à revenir au Caire pour y reprendre leur service.

A dater du moment où le bombardement d'Alexandrie fut résolu, l'Angleterre, en vue de l'accomplissement de ses projets, formait chez elle et dans l'Inde un corps de 35,000 hommes, dont le commandement était confié au plus en renom de ses généraux, sir Garnet Wolseley. En attendant l'arrivée du vainqueur des nègres de Coumassie, des troupes, venues de l'île de Chypre, campèrent dans la jolie petite bourgade de Ramleh, à quinze minutes d'Alexandrie. C'était la sécurité absolue pour cette malheureuse ville, dont les décombres fumaient toujours.

Les Anglais craignaient beaucoup plus les Bédouins que les Arabes, car les premiers, dans leurs courses vagabondes, s'approchaient souvent du canal de l'isthme, et c'était cette grande voie qu'il fallait préserver avant tout. Ils eurent l'idée, souvent mise en pratique par eux, d'envoyer vers les tribus bédouines un certain docteur Palmer, avec la délicate mission de gagner par des largesses les tribus qui, d'habitude, campent entre Gaza et la Mer-Rouge. La tentative était périlleuse : le docteur et sa suite y périrent.

Entre temps, le cabinet que présidait M. de Freycinet tombait sur le refus que lui faisait la chambre de lui fournir l'argent nécessaire à la garde du canal de Suez. C'était cependant le moins que nous pussions faire pour la défense de nos intérêts en Orient. Il est vrai que, de son côté, M. Mancini, le chef du ministère italien d'alors, alléguait pour refuser son concours que, l'intervention ottomane étant décidée, son pays n'avait plus rien à voir en Égypte.

De son côté la Sublime-Porte, qui devait y envoyer 5,000 ou 6,000 hommes, retirait son offre devant les singulières conditions qui lui étaient imposées par l'Angleterre. Les Turcs se bornèrent à dire qu'ils comptaient bien que cette puissance prendrait en considération leurs droits souverains en Égypte, en l'évacuant un jour. Il était difficile de se montrer plus coulant. Leur croyance en une fatalité qui doit tout leur faire supporter patiemment est une qualité précieuse, mais le jour où ils la perdront, ils verront bien qu'il y a duperie à tout accepter.

Le parti national ne désarmait pas : il était d'autant plus en droit de se montrer résolu qu'il ne s'était livré, — au Caire, du moins, — à aucune violence ni vengé de personne. Dans cette ville, la résistance aux volontés de Méhémet-Tewfik devenait ouvertement de la rébellion. Dans un nouveau conseil auquel prirent part trois princes parens du khédive, sept princes de la famille khédiviale, le

mufti, le grand-cadi d'Égypte, le patriarche des coptes, 30 ulémas et juges, 28 pachas, le grand-rabbin, la plupart des gouverneurs de province, 100 notables et négocians de différentes religions dont la majorité se disait appartenir au parti national, il fut solennellement déclaré que, le khédive ayant agi contre les lois religieuses et politiques du pays, les ordres qu'il donnait, ainsi que ceux de ses ministres, devaient être considérés comme nuls. Le conseil continua à maintenir Arabi dans ses fontions de ministre.

La guerre sainte eût été certainement déclarée contre l'Angleterre au pays de l'islam, elle eût embrasé l'Inde à court délai, si sir Garnet Wolseley, depuis lord Wolseley, ne s'était hâté de porter ses forces de Ramleh à Port-Saïd et de Port-Saïd à Ismaïla. Il violait en plein, il est vrai, la neutralité du canal ; mais combien il faut être simple pour croire que les Anglais ne la violeront pas toutes les fois qu'ils le jugeront utile à leurs intérêts ! Ma conviction intime est que la convention du canal de Suez, autour de laquelle tant de bruit s'est fait, n'a pas plus de base solide qu'un monument élevé sur le sable mouvant. Il n'y a plus que les diplomates et quelques âmes honnêtes qui croient à l'utilité des conférences, à la force des traités et à la sainteté des conventions. En tout cas, la conduite des Anglais en Égypte n'est pas faite pour les disposer à garder leurs illusions.

Lorsque Arabi et ses lieutenans eurent connaissance du mouvement précipité des Anglais, ils se portèrent en avant et les attaquèrent entre Magfar et Maxamah, mais sans succès. Le 24 août, toutes les forces égyptiennes étaient à Tel-el-Kébir, qui, bien défendu, eût pu arrêter l'ennemi. Le 28, elles enlevèrent les positions anglaises à Kassassine ; malheureusement pour elles, la cavalerie indienne finit par sabrer une partie des assaillans ; les Anglais perdirent quelques canons, eurent 20 hommes de tués et 59 blessés. Autre attaque, à l'aube du 4 septembre, sans résultats sérieux. Pendant les journées des 10 et 11 septembre, l'armée britannique resta sous ses tentes, ayant à souffrir d'une chaleur torride et n'ayant qu'une eau détestable à boire. Mieux valait l'action. Dès que le soir tomba sur le désert, les tentes furent enlevées sans bruit, et les Anglais s'acheminèrent par des collines désertes, sablonneuses, jusqu'à 300 mètres du camp ennemi. Celui-ci, silencieux aussi, veillait, prévoyant ou plutôt prévenu d'une attaque avec les premières lueurs du jour. Elles parurent, ces lueurs, une grande clarté se fit soudainement, et la bataille s'engagea. Elle dura cinq minutes : les Égyptiens, après quelques coups de fusil tirés en l'air, pour la forme, prirent la fuite, ayant leur général en tête. Il en est qui, simplement, jetèrent leurs armes sur le sable, sans

espoir ce jour-là d'arriver au séjour des houris. L'ordre, paraît-il, avait été donné de ne pas se défendre. Seul, un régiment de noirs soudanais, qui n'en avait pas eu connaissance, se battit comme les Soudanais se battent, en désespéré. Ils infligèrent aux Anglais des pertes douloureuses.

Le commandant de la cavalerie indienne, mieux inspiré que le commandant de la flotte britannique, fit, aussitôt après cette affaire, 50 milles à franc étrier, pour entrer au Caire et préserver par sa présence cette ville de l'incendie et du pillage. Il y pénétra peu d'heures après le peu intéressant Arabi. Le gouverneur de la capitale, Ibrahim-bey-Fawzi, un nationaliste pourtant, auquel cet étonnant chef d'armée s'était rendu avant qu'on le lui demandât, le remit à un général anglais dont le nom devait mal sonner aux oreilles d'un prisonnier de guerre, le général... Lowe. Arabi fut condamné à mort, mais on ne le fusilla pas. On ne l'envoya même pas dans un lieu d'exil insalubre. Ne pouvant lui donner le paradis rêvé par les braves soldats du Soudan, on le déporta dans un paradis terrestre, c'est-à-dire dans la grande île de Ceylan, la merveille des merveilles.

Le parti nationaliste l'a accusé et l'accuse toujours d'avoir fait le jeu de la Sublime-Porte en se révoltant contre le khédive ; il lui reprocha de s'être vendu aux Anglais, ayant l'assurance qu'il aurait la vie sauve, et cela quand il lui était facile de les jeter à la mer à Port-Saïd, ou de les combattre, — sinon avec succès à Tel-el-Kébir, du moins avec quelque honneur pour lui et l'armée égyptienne. Il le déclara traître à ses soldats, traître à ses lieutenans, qu'il laissa pendre, traître à son pays et traître enfin à la jeune Égypte, qui, crédule, inexpérimentée, avait placé en lui, lui fils de fellah, toutes ses espérances.

IX. — RUPTURE OFFICIELLE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE EN ÉGYPTE. LORD DUFFERIN.

Le khédive est rentré dans sa bonne ville du Caire, et, à sa suite, les ministres, les commissaires de la dette, une nuée de fonctionnaires, les fugitifs, tous ceux qui l'avaient accompagné. Et comme la capitale est restée paisible, que rien n'y semble changé, ils regardent quelque peu confus, ainsi que des enfans qu'une nocturne vision a épouvantés, l'objet de leur terreur. Les habitans ont toujours la même impassibilité et la belle indifférence qui les distinguent. Pourquoi ceux qui étaient chargés de la protection de leurs nationaux leur avaient-ils dit : « Fuyez! si vous ne voulez pas être écharpés par les Arabes! » Et ils avaient fui,

protecteurs et protégés, faisant ainsi le jeu de nos ennemis en leur laissant le champ libre. Les hôtels sont de nouveau ouverts. Sur l'Esbékieh, dans la rue montante du Moukshdieh, les magasins recommencent à étaler comme d'habitude leurs étoffes de Damas et de Perse, leur sellerie aux vives couleurs, des armures sarrasines, des tapis de prières aux arabesques d'or et fraîchement débarqués de Rhodes et de Chypre, des poteries phéniciennes, produits des fouilles de l'oasis du Fayoum, et la multitude des dieux que le fellah découvre lorsque, pour fertiliser son champ, il y transporte la poussière de ce qui fut Memphis et la Babylone d'Égypte.

Pour fêter le retour du souverain, le Caire s'illumina, et des personnes plus ou moins compromises ne furent pas les dernières à tirer des pétards. Le vainqueur de Tel-el-Kébir fit, pendant deux heures, défiler sous les fenêtres du palais d'Abdin les troupes qui se disaient elles-mêmes « libératrices, » car personne n'eût songé à le faire. Quinze mille hommes environ, Anglais, Écossais, Indiens, passèrent sous les yeux du khédive, qui, dans une tribune richement décorée, avait fait placer le premier ministre, Chérif-Pacha, à sa droite, et à sa gauche le héros du bombardement d'Alexandrie, l'amiral Seymour. « Quant à la population indigène, écrit le chargé de l'agence française à M. Duclerc, alors ministre, elle s'est montrée extrêmement sobre d'acclamations et de démonstrations amicales, moins nombreuses, d'ailleurs, qu'on n'eût dû le supposer. »

Les habitans du Caire, après avoir donné de grandes preuves de sagesse, faisaient montre de tact et de perspicacité. Et quelle entente, entre son altesse et ses restaurateurs! Le général en chef de l'armée britannique proclame qu'il n'est venu en Égypte que dans le seul dessein d'établir l'autorité du souverain, et que son armée n'opérerait, par conséquent, que contre ceux qui la méconnaîtraient; de son côté, le souverain déclare aux autorités civiles et militaires « d'avoir à obéir à ce général en chef toutes les fois qu'il lui plaira de prendre des dispositions nécessaires à sa mission. »

Comme, par suite d'un décret khédivial l'armée égyptienne se trouvait licenciée; que le bateau qui cinglait vers Ceylan portait le dernier ministre de la guerre en Égypte, il fallait bien organiser d'autres forces pour rassurer ceux qu'une vision sanglante troublait sans cesse. Les Anglais demandèrent alors l'autorisation de créer une police et un corps de gendarmes indigènes. Ce fut accordé. Un de leurs généraux ne dédaigna pas, aux appointemens de 30,000 francs, d'en être l'organisateur; il demanda six mois pour constituer un corps de sécurité publique : nous sommes en 1888, et non-seulement la police et la gendarmerie sont encore

aux mains des Anglais, mais avec elles l'armée, les finances, l'administration du cours du Nil et presque toutes les administrations.

Sous Ismaïl-Pacha, longtemps avant l'organisation ruineuse de cette police, un voyageur pouvait aller seul d'Alexandrie à Khartoum sans crainte d'être volé ou assassiné. Les villages offraient de telles sécurités, qu'on y dormait les portes et les fenêtres ouvertes. Il n'en est plus ainsi, car des bandes armées procèdent au pillage des maisons isolées et en massacrent les propriétaires, s'ils font résistance. C'est en 1882 que se formèrent pour la première fois ces bandes de pillards, et, coïncidence bien singulière, en même temps que se formaient au Caire la police et la gendarmerie étrangères. Ces assauts contre les propriétés ont été, depuis, tellement fréquens, qu'il a fallu, pour les combattre, instituer des cours martiales dans chaque centre important de population rurale. Les pouvoirs exceptionnels de ces conseils de guerre ont été renouvelés d'année en année; ils subsistent toujours, sans donner de bons résultats. A qui la faute? A la gendarmerie, qui ne les a pas secondés, et, malgré une réorganisation trois ou quatre fois renouvelée, les gendarmes anglais arrivent toujours trop tard, comme les carabiniers d'Offenbach. « Les loups aiment les nuits sombres, » dit un proverbe turc. Il est certain que les Anglais ont intérêt à laisser continuer ce brigandage pour pouvoir dire que, sans eux, l'Égypte ne serait pas habitable, et que, s'ils s'y perpétuent, c'est pour son bien. On y était en sécurité avant qu'ils y vinssent; qui peut affirmer qu'on n'y serait pas encore quand ils s'en iront? Je viens d'apprendre que le premier soin de Riaz-Pacha a été de s'occuper de cette importante question.

A la demande de ceux qui le protégeaient si bien, le khédive Tewfik-Pacha supprima les peines corporelles. Le moment ne pouvait être plus mal choisi pour opérer cette réforme. Champollion a reproduit, par le dessin, un bas-relief du temps des Pharaons, qui nous montre comment se donnait la bastonnade aux Égyptiens d'alors. Ceux d'aujourd'hui, dans le contentement de se voir à l'abri d'un châtiment tellement ancien qu'il était passé dans leurs coutumes, ont commis des excès à rendre les prisons trop étroites pendant un certain temps. On abolit également la corvée, mesure des plus équitables; mais les bras, qui déjà manquaient, firent de plus en plus défaut.

On se souvient peut-être que l'Europe avait imposé à l'ex-khédive deux contrôleurs chargés de veiller sur ses actes. L'occupation anglaise les supprima parce que l'un d'eux était Français et qu'il pouvait devenir gênant. Cette mesure, en apparence si peu importante, était l'invitation formelle par l'Angleterre à la France de se

tenir désormais tout à fait en dehors des affaires d'Égypte. Elle voulait bénéficier seule d'une action que nous n'avions pas voulu partager. Chaque soldat transporté en Égypte lui avait coûté beaucoup d'argent, et ne fallait-il pas qu'elle rentrât dans ses débours d'une façon quelconque? M. Duclerc ne se rendit pas aisément à ces raisons, qui ressemblaient beaucoup à celles que le loup de La Fontaine donne à l'agneau quand il s'apprête à l'égorger. Il protesta donc avec une vive énergie. « L'ordre étant rétabli en Égypte, rien ne justifiait, disait-il, une interruption du contrôle. » Lord Granville, pour ne pas répondre, fit la sourde oreille. Parfois, cependant, il s'élevait avec énergie contre la crainte que nous avions de voir une occupation militaire trop prolongée finir en une annexion. Ce qui se passe y ressemble pourtant beaucoup, mais Dieu me garde de répéter encore avec un compatriote du noble lord : « Notre nation est honnête, mais nos diplomates manquent de probité politique ! »

Le contrôle fut remplacé par sir Edgar Vincent, dont les importantes attributions se trouvent fixées par un décret khédivial d'après un rapport du président du conseil au khédive. « J'estime, y disait-on, que cet Européen qui deviendrait fonctionnaire égyptien pourrait avoir le titre de conseiller financier. Il serait choisi et nommé par Votre Altesse, dont il relèverait directement. Sans avoir les attributions d'un ministre, il pourra assister aux séances du conseil toutes les fois qu'il y sera invité par le président. Il aura le pouvoir d'examiner les questions financières et d'émettre son avis sur elles dans les limites que Votre Altesse et ses ministres pourront déterminer; il n'aura toutefois aucun droit d'intervenir dans les affaires administratives du pays. » Voilà ce qu'en droit est sir Edgar Vincent; en fait, c'est le véritable ministre des finances : il peut se dire autant que le président du conseil, car toutes les questions administratives aboutissent à une question de finances. Le contrôle de la caisse de la dette ne pouvant rien sur lui se réduit donc à rien, puisque ce contrôle ne constate que des faits acquis. Il faut qu'il se commette un acte bien scandaleux pour qu'une protestation se fasse entendre. Les hommes intègres qui en sont chargés pourraient peut-être avoir dans les affaires d'Égypte une action plus grande que celle dont ils se contentent aujourd'hui. A la fin du règne d'Ismaïl-Pacha, MM. de Blignières, que M. de Freycinet fit partir bien à contretemps d'Égypte, Baring, Bellaigue, Kremer et Bavarelli, y prenaient le plus vif intérêt. Pourquoi leurs successeurs s'en sont-ils détachés? Il fallait sans doute que l'Angleterre fût maîtresse d'agir à sa guise aux bords du Nil, qu'elle fût souveraine, — en dépit de ses hypocrites protestations, — aux

points extrêmes du canal de Suez, pour démontrer au monde, tout à coup désabusé, qu'une nation comme la Grande-Bretagne pouvait ruiner un pays avec l'intention de le sauver.

Ce ne fut pourtant ni faute de tâtonnemens ni par manque d'habileté. Le général, premier organisateur de la police, étant reconnu insuffisant, l'Angleterre envoya de Constantinople au Caire le colonel Baker de galante mémoire, lequel forma une armée dont une grande partie alla périr au Soudan. L'Égypte étant, ce que dit Voltaire de la Hollande, un pays de canaux et de canards, elle y expédia une nuée d'ingénieurs qu'escortait une autre nuée de cadets affamés; beaucoup venaient des bords du Gange. En voyant le Nil, ils crurent découvrir un cours d'eau nouveau, comme si, en débarquant à New-York, ils croyaient découvrir l'Hudson. Ils appliquèrent à ce fleuve inconnu des procédés d'irrigation tellement impropres que ses qualités naturellement bienfaisantes se changèrent en qualités nuisibles.

Tout à coup, l'Angleterre s'aperçut qu'elle possédait un homme qui pouvait tout sauver, tout régénérer. J'ai nommé lord Dufferin, pour qu'on ne s'y trompe pas. Il débarque aussitôt en mission en Égypte, et, à cette nouvelle, le *Times* déclare qu'il est urgent d'agir avec énergie dans ce pays. Il fallait absolument pour cela, dit-il, « que l'on fît appel à un diplomate et à un administrateur d'une habileté éprouvée; or lord Dufferin possède au suprême degré les qualités nécessaires pour remplir ces doubles fonctions. » Lui aussi est le *right man in the right place*. Le *Standard* veut que l'on se serve de cet « instrument » pour réorganiser et frapper hardiment. Le *Daily-Telegraph* affirme que lord Granville ne pouvait pas faire une nomination plus propre à augmenter la confiance que sa récente politique en Égypte a déjà inspirée au public. « Toutes les fois, s'écrie le *Daily-News*, qu'il y a une tâche difficile à remplir, c'est à lord Dufferin qu'on la confie. » La *Pall-Mall-Gazette* connaît tous les fils de cet écheveau embrouillé qu'on appelle la question égyptienne, et, à son avis, le cabinet de Londres doit concevoir un plan de réorganisation, sans se préoccuper outre mesure des dispositions de la France ou de toute autre puissance. « Il est indispensable, ajoute-t-elle, que nous abandonnions notre timidité diplomatique pour prendre une vigoureuse initiative. Lord Granville aurait tort de croire qu'il a devant lui un lion qui barre le passage, et la position conquise par l'Angleterre doit lui donner assez d'autorité pour faire accepter le projet auquel il se sera arrêté. » Toutes ces louanges prouvent, comme M. Tissot l'écrit de Londres au ministre français à Paris, que l'opinion publique en Angleterre éprouve une satisfaction réelle en voyant que le gouvernement de la reine

est décidé à tirer profit de son expédition dans la vallée du Nil. La presse anglaise se hâte de constater, — et ceci à notre honte, — qu'il n'y a eu, en France, qu'un seul journal, la *République française*, qui ait rompu une lance en faveur du maintien du contrôle; ils lui reprochent d'être seule de son avis!

En présence du mauvais vouloir de lord Granville et de l'attitude de ses journaux, M. Duclerc déclara au gouvernement britannique que la France se voyait dans l'obligation de reprendre en Égypte sa liberté d'action, et que, quelque regret qu'elle en eût, elle acceptait la situation qui lui était faite (1). Ceci s'écrivait en 1883, et l'influence française est encore moindre aujourd'hui qu'elle ne l'était alors, malgré la rude campagne entreprise par le rédacteur en chef du *Bosphore égyptien*, l'extrême honorabilité de ce qui porte un nom français en Égypte, et la manière digne et correcte, sympathique à tous, dont M. le comte d'Aubigny, notre agent diplomatique, y représente notre nation. L'influence anglaise, de son côté, est loin d'être en progrès; mais si son prestige a baissé, ce qui est indéniable, sa pression absorbante s'est accrue d'autant.

Le comte Dufferin resta quatre mois au Caire, et, en quatre-vingt-dix jours, rédigea un projet de reconstitution gouvernementale qui n'a rien d'ennuyeux. C'est un projet comme en peut faire quiconque a beaucoup d'imagination et peu envie de travailler une question. Il s'en excuse, d'ailleurs, car, en envoyant son élucubration à lord Granville, le noble lord fait remarquer « que presque tout son temps a été pris par une laborieuse correspondance et l'arrangement d'affaires courantes très compliquées. » Je ne dirai donc du projet que ce qui m'en a paru incorrect ou original.

D'après le comte Dufferin, le peuple d'Égypte, en raison de son histoire douloureuse, ne devra pas causer grand trouble à ceux qui voudront le gouverner. S'il est certain que, depuis le commencement de l'ère historique, la vallée du Nil et ses habitans ont été sous le joug de l'étranger, et que, pendant une longue suite de siècles, il n'est pas une période où la justice ait cessé d'y être corrompue, l'administration oppressive et la population soumise et obséquieuse, ce n'est pas une raison pour qu'il en soit toujours ainsi. Et lord Dufferin fait remarquer, à l'appui de son dire, que « plusieurs fractions de cette population se sont autrefois distinguées par leur énergie conquérante et civilisatrice, par leur intelligence

(1) « Pour ma part, je ne vois pas quel inconvénient il y aurait pour nous à laisser la France se mêler des affaires d'Égypte. Je crois même qu'il en résulterait beaucoup d'avantages. Bien des maux auraient été évités si cette puissance avait eu voix au chapitre. Quand on n'a pas la chevalerie chez soi, il faut aller la chercher chez le voisin. » (*Journal de Gordon*, page 274.)

appréciative des arts et de la littérature, et par ces sentimens de patriotisme, ces axiomes généraux de moralité, qui témoignent du bien-être d'un peuple. » Est-ce que cette époque glorieuse remonte au déluge ou simplement aux Pharaons? Alors, il y a trop longtemps de cela.

Il semble au noble lord que les circonstances soient propices à une régénération de l'Égypte, et voici les bonnes raisons anglaises qu'il en donne. Le canal de Suez, qui joint les mers de l'Ouest à celles des Indes et de Chine, est désormais l'objet d'une générale sollicitude; les trop actives opérations d'une compagnie étrangère, — celle de M. de Lesseps, — qui allait disperser aux quatre vents le fragile empire auquel elle s'était incorporée, ont cessé; les prétentions « risquées » de divers états d'exercer une tutelle irritante sur l'administration de l'Égypte se sont évanouies; et enfin le pouvoir qui, chacun le proclame, a le plus grand intérêt à la tranquillité de l'Égypte, ce pouvoir, — lisez l'Angleterre, — dont l'intégrité est évidente, se voit contraint par la force des choses de régler le fonctionnement du nouveau régime, *setting up the machinery of the new regime.*

Il est difficile de dénoncer avec une bonne foi plus audacieuse le rôle que l'Angleterre voulait jouer sur les bords du Nil, et quelle était la nation qui allait prendre la suite des « tutelles irritantes. »

En parlant de la Turquie, lord Dufferin regrette que le prestige de ses sujets soit plus grand que ne le voudrait un homme détaché des choses de ce monde « comme il l'est lui-même. » Il lui semble pourtant difficile de chasser d'Égypte ce qui reste des anciens Turcs conquérans, et même d'exclure des affaires les Arméniens, les Grecs, les Syriens, les Juifs. « Comprendrait-on, s'écrie-t-il, l'expulsion d'hommes tels que Nubar, Riaz, Tigrane, Chérif et une multitude d'autres? Pourquoi, alors, les Coptes ne demanderaient-ils pas le bannissement des Arabes qui les ont conquis et dominés? » Il est certain, — et en ceci je suis d'accord avec le noble lord, — qu'il serait plus sage de considérer toute personne née en Égypte, — quelle que soit la nationalité de ses ancêtres, — apte à remplir des fonctions en rapport avec son mérite que de se préoccuper de sa caste et de sa race. Il ne faudrait pas rappeler que Méhémet-Ali et ses descendans ont fait eux-mêmes souche en Égypte pour qu'il s'y crée un gouvernement populaire, une justice impartiale, et qu'on y établisse des lois devant lesquelles les Égyptiens seraient égaux. « C'est d'autant plus nécessaire, ajoute avec force le lord législateur, que jamais les tribunaux indigènes n'ont été plus corrompus et plus imbéciles qu'au moment où il écrit.

L'unanimité avec laquelle on demande leur suppression ou leur réforme est une des raisons qui militent le plus en faveur de son projet. »

La conclusion est que l'Égyptien, en dépit de son inconsciente bassesse, ne peut tarder, au contact incessant de la civilisation européenne, de se relever à ses propres yeux, et de sentir s'éveiller en lui ce sentiment si puissant chez nous et si inconnu chez lui, l'amour-propre. Mais en attendant ce phénomène, lord Dufferin rappelle que des hommes d'état illustres, dont l'Angleterre et la France déplorent la perte, ont assuré que l'Égypte ne pouvait exister sans être sous la discipline combinée de « deux maîtres d'école étrangers et sous la menace de la courbache ou bastonnade domestique. » Il voudrait que l'on accordât aux Égyptiens, — tout en agissant prudemment, — des institutions représentatives comme celles des conseils municipaux et des conseils provinciaux, le tout aidé de paternels avis. « Qu'on se garde bien, dit-il encore, de vouloir gouverner de Londres la vallée du Nil! Ce serait appeler sur les Anglais la haine de ses habitans. Le Caire deviendrait un foyer de conspiration alimenté pour leur nuire; ils seraient bientôt contraints de s'embarquer, d'abandonner le pays dans des conditions désastreuses. Il faut qu'ils se contentent d'un rôle pacifique et modérateur; ils doivent se souvenir qu'ils ne sont pas en Égypte pour faire de l'arbitraire, mais pour aider les habitans à se gouverner eux-mêmes. En agissant ainsi, en écartant toute trace d'autorité vexatoire, la Grande-Bretagne garderait intactes les traditions de patriotisme et de liberté qui sont leur gloire dans les contrées diverses où la fortune les a jetés. »

« Des mots! des mots! » dirai-je avec Hamlet. Je voudrais pouvoir dire aussi qu'il ne reste rien de cette composition fantaisiste. Hélas! loin de là! Il reste un maître d'école, sir Eveling Baring; il reste la lanière anglaise aux neufs bouts plombés pour suppléer à la bastonnade dans les occasions où la colère anglaise se passe de juges et de tribunaux; il reste encore l'arbitraire, la tutelle irritante, et comme, malgré les conseils du noble lord, c'est Londres qui gouverne dans la vallée du Nil, il reste, comme il a été prédit, la haine des Égyptiens pour ceux qui les dominent.

X. — LE PARTI NATIONAL.

La preuve que le diplomate tant vanté par la presse de Londres n'a pas étudié la question égyptienne comme il eût dû le faire, c'est que, dans ses vues générales sur le pays, il n'a presque rien dit du parti national. Nous avons vu pourtant que ce parti existait. S'est-il

maintenu jusqu'à nos jours? J'ai quelque raison de le supposer. J'ai pu me procurer son programme : il est instructif et il est intéressant d'en parler. Comme ceux qui l'ont élaboré (1) n'ont pas reçu du khédive actuel tout l'accueil qu'ils en espéraient, les patriotes d'aujourd'hui se tiennent sur la réserve, non par crainte d'être inquiétés, — leurs aspirations n'ayant rien de répréhensible, — mais parce qu'ils attendent l'heure où, des hautes régions gouvernementales, un appel sera fait à leur patriotisme. Rien ne fait soupçonner que cette heure soit prochaine, et cependant on aurait tort de croire que la jeunesse égyptienne ne réfléchit pas, qu'elle ne sent pas combien l'occupation étrangère est humiliante pour elle. Cela saute aux yeux en voyant la réserve que montre un indigène à la vue de l'uniforme anglais. Il en est mille exemples : c'est ainsi que les soldats de l'occupation vont toujours par groupes, sans que jamais un fils du pays se fourvoie en leur compagnie. Ces soldats, pleins de morgue, roides, sanglés, la courte pipe à la bouche, la jugulaire sous le menton, le rotin à la main, tenant le haut du pavé sous leurs talons qui résonnent, ont conscience que leur présence n'est agréée ni agréable, et qu'elle n'enchante que le petit ânier dont ils sont la Providence.

Un vendredi, — c'est le jour férié en islam, — une musique militaire jouait en ma présence, et devant une foule énorme, les airs nationaux d'Europe et d'Amérique, sauf l'hymne anglais. L'omission était voulue assurément, et n'est-elle pas significative? Autre remarque : l'hymne grec et l'hymne italien furent acclamés et applaudis. Quant à *la Marseillaise*, elle fut bissée à la demande presque générale des auditeurs. Les soldats de la Grande-Bretagne, présens, ne riaient pas. Il y aurait donc dans ce pays d'Égypte, que l'on représente comme fermé à toutes les aspirations, un groupe de personnes qui ne craignent pas d'applaudir aux chants les plus populaires et les plus révolutionnaires connus ?

Le programme du parti national, quoique portant la date de 1882, est encore une actualité sur bien des points. Dès le début, le parti se félicite de ce que les destinées de l'Égypte aient été confiées à un jeune souverain, parce que de tous les âges « la jeunesse est la plus accessible aux idées de justice et d'indépendance ; » puis il cherche à prouver que, malgré la grande fertilité du sol qui constitue une richesse renouvelable et permanente, malgré le labeur, la persévérance, la sobriété des agriculteurs, le plus grand nombre de ces derniers sont dans une grande misère. La masse des contribuables,

(1) *Projet de réformes présenté à son altesse Tewfik Ier, khédive d'Égypte, par l'Union de la jeunesse égyptienne.* (Alexandrie.)

qui supporte plus des deux tiers des charges de l'état, se trouve parfois, et par ce fait, dans l'impossibilité d'acquitter en temps voulu les impôts qui lui incombent. Ceux qui possèdent les moyens de le faire sont contraints de dissimuler leur aisance et ne se libèrent qu'après poursuite, pour se montrer logiques avec une détresse qui n'est que feinte. N'est-ce pas exactement ce que disait la fameuse commission d'enquête à Ismaïl-Pacha ? Et ceci : « Malgré les efforts du gouvernement, on constate à la fin de chaque année des arriérés considérables et d'une réalisation fort douteuse. » Est-ce que cela ne s'adresse pas aussi au budget de 1888, œuvre de sir Edgard Vincent, le conseiller financier anglais ? Ce n'est donc pas peine perdue que de continuer à résumer le projet de réformes du parti national.

Beaucoup de petits propriétaires se dessaisissent ou sont dessaisis de biens qui passent dans des mains incapables de faire rendre à la terre ce qu'elle produisait dans les mains du fellah, malgré son incurable ignorance des progrès de l'industrie agricole. La conséquence de ce déplacement de la propriété territoriale est une diminution dans la richesse publique et dans les revenus de l'état. Il en résulte encore une plus grande misère pour le petit fellah. Celui-ci, dans quelque situation qu'il se trouve, n'est jamais garanti contre la rapacité d'un homme puissant, cheikh, notable ou riche propriétaire, qui se croit en droit d'user de la force physique et des bestiaux de son faible voisin. Contre ces exactions, la victime n'ose élever la voix, certaine d'avance que le moindre inconvénient de son cri de détresse sera de ne pas être écouté. Le fellah n'en garde pas moins rancune à qui l'opprime. Il nourrit l'espoir d'une représaille, guette l'occasion de se venger, et sa nature, de bonne et douce qu'elle était, devient perverse (1). Le fond de ses croyances religieuses n'en persiste pas moins. Cet état moral étend son influence sur la situation financière et politique du pays. Il est certain que, si la justice était mieux rendue, si les charges étaient plus équitablement réparties, si l'administration était mieux organisée, l'Égypte ne se trouverait pas en présence d'un épuisement presque général de ses ressources ; elle n'aurait pas une dette criarde de quelques milliards et une énorme dette consolidée qui lui crée une situation politique inférieure et la met dans la dépendance des puissances protectrices de ses créanciers. Mieux gouvernée, elle eût trouvé chez le plus grand nombre des habitans une aisance et des ressources qui eussent sauvegardé l'autonomie sérieusement menacée du pays. Mais c'est surtout l'absence d'une bonne

(1) C'est aussi à l'époque où ceci s'écrivait que le brigandage a fait son apparition dans les campagnes.

justice qui est d'un effet désastreux. On voit tous les jours des ayans-droit honnêtes reculer devant un procès par suite de l'insuffisance des lois, de la malhonnêteté ou de la puissance de leurs adversaires; ils préfèrent transiger, abandonner une cause excellente et même y renoncer complètement, plutôt que d'encourir les peines, les lenteurs et les frais d'un procès dont l'issue est douteuse. L'on a vu des Égyptiens recourir au subterfuge de la cession, et transférer leurs droits à des Européens, pour éluder la compétence des tribunaux locaux, et bénéficier de la juridiction des tribunaux mixtes de la réforme judiciaire.

J'interromps ce résumé pour faire remarquer combien la situation de l'Égypte, de 1879 à 1882, explique la chute d'Ismaïl et la révolution tentée contre le khédive actuel par le colonel Arabi et l'armée. Il faut nécessairement avoir cette situation présente à la mémoire pour la comparer avec la situation de l'Égypte en 1888, à celle que crée à ce pays le protectorat anglais. On est surpris autant qu'affligé en constatant qu'au point de vue agronomique et financier, presque tout va aussi mal que par le passé (1).

L'Union de la jeunesse égyptienne signale ensuite à l'actuel khédive quelles sont les causes principales des souffrances du pays et de leurs effets. D'après l'Union, il y en aurait quatre majeures : 1° la réunion de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul; 2° l'absence d'une loi qui détermine les droits et les devoirs des gouvernans et des gouvernés; 3° l'absence d'une justice bien assise et bien rétribuée; 4° l'insuffisance de l'instruction publique.

La première de ces causes est assurément celle qui a le plus influé sur le sort de l'Égypte. « Qu'espérer, dit le projet des réformes, d'un gouverment dont les sujets sont empêchés de prendre part aux affaires qui les touchent, même de très près?.. C'est ainsi que l'amour du pays et de la justice est étouffé, que l'initiative individuelle et que l'essor de l'intelligence sont arrêtés, qu'aucune voix n'ose s'élever pour redresser les abus et les injustices qui se commettent au grand jour. »

(1) « Qu'avons-nous fait pour nous concilier la Basse-Égypte? Nous lui avons imposé des fonctionnaires européens qui lui coûtent 450,000 livres sterling par an, et, loin de réduire les taxes, nous avons perfectionné les procédés employés pour les extorquer. Le mâhdi, lui, expose ce séduisant programme : je vous prendrai seulement un dixième de vos produits et je vous débarrasserai de ces chiens de chrétiens. » *Journal de Gordon*, p. 36.) — « Tous les fonctionnaires qui, du Caire, prétendent administrer l'Égypte, en sont parfaitement incapables; que peuvent-ils savoir de l'état du pays et de ses besoins en restant tranquillement dans la capitale? Ce qu'il faut à la population, c'est la réduction des taxes de moitié; des inspecteurs parcourant les provinces pour remédier aux abus. Que l'on se débarrasse de l'armée du général Wood, dépense absolument inutile, des trois quarts des employés européens, de la gendarmerie et autres vautours qui dévorent le pays. » (*Journal de Gordon*, p. 119.)

On pourrait faire remarquer à la jeunesse égyptienne que les vice-rois et khédives ne devraient pas être les seuls à supporter ces accusations. Il y a eu des ministres qui, eux aussi, ont abusé d'une autorité par trop arbitraire. Rien n'est plus avéré. Toutefois, il est avéré aussi que ces ministres ont été plus d'une fois exilés par Ismaïl-Pacha, qui en agissait avec eux despotiquement. Il ne les faisait revenir de France, de Turquie ou d'Angleterre que lorsque leurs conseils lui étaient nécessaires, ou lorsqu'il voulait leur faire endosser la responsabilité d'une mesure impopulaire, et Ismaïl le voulait souvent.

L'absence d'une loi qui détermine les droits et les devoirs des gouvernans et des gouvernés est assurément une lacune regrettable, et la jeunesse égyptienne ne manque pas de le faire ressortir. L'autorité, ne connaissant pas de limites à ses pouvoirs, les croit indéfiniment étendus. Les fonctionnaires de l'ordre inférieur sont les plus pernicieux de tous. Nombreux et peu rétribués, ils ont des appétits en rapport avec leur grand nombre. S'ils possèdent une petite propriété, c'est le fellah qui, gratuitement, est obligé de la bêcher, de la défricher et de l'ensemencer. Les cheikhs et notables sont des fléaux pour le petit contribuable. Représentant les forces contributives des communes, c'est à eux que l'autorité s'adresse pour la perception des revenus et l'acquittement de tous les impôts, en argent ou en nature, qui frappent le fellah. Sans conscience, sans moralité, sans instruction, ils n'hésitent pas à commettre des vols au détriment de l'état et des contribuables. Ces crimes sont encore assez fréquens à l'occasion du recrutement de l'armée, des prestations en nature pour les travaux d'utilité publique et du recensement des habitans pour les impôts personnels et la capitation. Si les personnes lésées voulaient se plaindre, sur quels droits s'appuieraient-elles pour le faire? Il n'en existe pas. Les petits fonctionnaires sont couverts par les fonctionnaires d'ordre secondaire, ceux-ci sont couverts par la responsabilité nominale des ministres, qui sont, à leur tour, couverts par la personnalité du chef de l'état. Or le chef de l'état est irresponsable. Toujours comme aujourd'hui. La troisième cause qui, d'après le parti national, a motivé les malheurs de l'Égypte, est dans l'absence d'une justice bien assise et bien administrée. Les lois mises à la disposition des tribunaux locaux sont insuffisantes; il y a encore insuffisance des garanties d'instruction, de moralité et d'indépendance chez les personnes chargées de rendre la justice, et particulièrement chez les auxiliaires et collaborateurs placés sous la direction des magistrats. Le sort d'un procès dépend souvent de la façon dont un greffier se plaît à exposer la question aux juges, heureux encore, ces derniers, lorsqu'ils peuvent débrouiller quelque chose dans l'exposé qui leur est

présenté. Cette organisation défectueuse des tribunaux locaux, la procédure qu'on y suit, l'insuffisance judiciaire des magistrats, la modicité des émolumens des employés, l'absence d'un contrôle exercé sur les greffes, éveillent chez plusieurs de ces fonctionnaires des appétits qu'ils ne peuvent satisfaire qu'en faussant la justice déjà boiteuse. C'est ce qui est cause, parfois, que des plaideurs honnêtes, ayant confiance dans leur bon droit, demandent, avant d'entreprendre un procès, s'ils peuvent le faire appuyer par une influence quelconque, personnelle ou vénale; ils cherchent pour lui confier leurs intérêts l'homme d'affaires qui a les meilleures relations avec les employés, voire avec les magistrats. Il est inutile d'ajouter qu'il en est de même chez la partie adverse. Ce n'est plus qu'une lutte d'influence.

Quant à la procédure des tribunaux locaux dans l'ordre pénal, elle est tout aussi défectueuse : sans aucune notion juridique, sans code d'instruction criminelle, sans autre guide que sa capacité plus ou moins douteuse et son honnêteté plus ou moins prouvée, un simple écrivain se livre à la première instruction du procès. Aucun ministère public ne surveille l'instruction. Quelle que soit la position prise par le dénonciateur ou la victime d'un crime, les employés de la police d'abord, ceux du tribunal ou de la cour ensuite, dirigent les causes, et leur donnent l'issue que comportent leur capacité, leur honnêteté et leur intérêt.

Reste la question de l'instruction publique. L'insuffisance d'instruction n'existe plus depuis plusieurs années, et, sur cet important sujet, le khédive a voulu donner satisfaction aux pétitionnaires. Les Anglais ne s'en sont nullement occupés, par la raison bien naturelle que le budget de l'instruction publique est le plus maigre de tous les budgets. Là, rien à glaner.

L'Union de la jeunesse égyptienne, ayant passé en revue les souffrances de son pays, indique les réformes qui lui paraissent les plus propres à le relever. La plus sûre, d'après elle, serait la séparation des pouvoirs. Avec ce système, l'inviolabilité du souverain est assurée, et la nation prend une part active aux affaires publiques. Le parti national fait encore ressortir cette vérité de La Palice, qu'un gouvernement absolu tel qu'il existait avec Ismaïl-Pacha peut avoir des conséquences funestes,.. et il est probable que l'ex-khédive n'y contredit pas; que c'est seulement avec la séparation des pouvoirs que l'initiative individuelle se développe, réveille l'amour du pays, de la justice et de la liberté dans les cœurs bien nés. Une loi organique devrait donc consacrer les principes suivans : inviolabilité de la personne du chef de l'état et définition de ses droits; — division des pouvoirs en pouvoir exécutif, pouvoir représentatif et

pouvoir judiciaire ; — responsabilité des ministres vis-à-vis du khédive et du pouvoir législatif; — égalité de tous les Égyptiens devant la loi : leur aptitude sans distinction d'origine ou de religion à remplir tous les emplois et toutes les fonctions publiques; — égalité dans la répartition des charges de l'état conformément aux facultés de chacun; — inviolabilité de la liberté individuelle, c'est-à-dire que nul ne pourra être poursuivi, arrêté, détenu ou exilé, que dans des cas déterminés par une loi et dans la forme qu'elle prescrira; — inviolabilité du domicile, excepté dans les cas spécifiés par la loi; — inviolabilité des propriétés, sauf le cas d'expropriation pour cause d'utilité publique légalement constatée, mais avec indemnité; — liberté et égale protection des cultes; — liberté de la presse et des réunions; — inamovibilité temporaire des magistrats de l'ordre judiciaire; — formation de l'armée par voie de recrutement; — garantie de la dette et inviolabilité des engagemens pris par l'état vis-à-vis de ses créanciers; — aucun impôt ne sera perçu, sinon en vertu d'une loi, sauf dans le cas où le pouvoir représentatif refuserait les fonds nécessaires au service de la dette; — indépendance du pouvoir représentatif, détermination de ses attributions; — faculté pour le chef de l'état de dissoudre la chambre des députés, — et enfin liberté des élections.

Tels sont les principes généraux, — bien connus de nous, — de la loi organique demandée au souverain et à laquelle lui et son ministère restent opposés sur bien des points et, en première ligne, lorsqu'il est question d'abandonner une part quelconque de la direction des affaires publiques, et d'organiser un régime représentatif.

Les réformes judiciaires occupent une grande place dans les réformes demandées; nul doute qu'elles n'aient été conçues par un homme de grande compétence en ces matières ardues. Comme, depuis l'époque où elles ont été soumises au khédive, il s'est produit à ce sujet de grandes améliorations, je m'abstiendrai de les reproduire en entier. Il n'est pas toutefois inutile de faire remarquer que les auteurs du projet signalent deux vices inhérens à la justice égyptienne : 1° insuffisance des lois mises à la disposition des magistrats des tribunaux indigènes; 2° insuffisance des garanties d'indépendance et d'instruction de ces magistrats. Voici ce qu'ils disent des juges et avocats étrangers qui ont fait en si grand nombre leur apparition dans les tribunaux d'Alexandrie et du Caire: « Nous reconnaissons en eux le mérite, l'instruction, l'honnêteté et l'indépendance de caractère qui en font des fonctionnaires modèles. Nous eussions été heureux de pouvoir faire appel à leur précieux concours dans l'œuvre moralisatrice de notre réforme judiciaire, car nous savons que leur présence nous procurerait, outre les

grands avantages de leurs lumières juridiques et de leur pratique de la justice, celui non moins grand de communiquer à nos magistrats le sentiment d'indépendance qui leur manque peut-être le plus. » Ce dernier aveu est l'éloge de ceux qui le font. S'il laisse supposer que l'indépendance des juges indigènes n'est pas tout ce qu'elle pourrait être, il laisse du moins espérer que des gens qui connaissent si bien leur côté faible sauront aisément trouver le moyen de se corriger.

En ce qui concerne la réforme financière, le parti national s'en remet entièrement aux conclusions de la commission d'enquête, conclusions que j'ai fait connaître. Il voudrait qu'on y ajoutât le règlement d'un mode de perception des revenus dans les provinces sur des bases qui en assureraient la réalisation au gouvernement, et au contribuable le respect de ses droits. Il voudrait la suppression des remises faites aux percepteurs, et leur remplacement par des bureaux de perception ayant chacun le recouvrement d'une grande ou de plusieurs petites communes ; le remplacement des agens actuels de perception par des officiers et des sous-officiers en disponibilité ; la modification des échéances et des coupons de la dette unifiée en les portant au 1er septembre et au 1er mars de chaque année, puisqu'elles coïncideraient avec la rentrée des récoltes ; et, pour en finir, l'établissement d'un Crédit foncier dans des conditions à assurer aux contribuables des prêts à bon marché. En Égypte, le contribuable obéré est peut-être, plus qu'ailleurs, abandonné à la discrétion de l'usurier, et l'un engendre l'autre aussitôt. Les exemples ne sont pas rares d'avances faites au taux de 8 pour 100 par mois. L'usure est une des plaies d'Orient ; elle sévit partout, et partout elle est tolérée, parce que beaucoup en vivent grassement.

Telles furent les réformes de toute sorte réclamées aux hommes d'état. Arabi en fit son programme. Beau parleur, sachant enflammer le fanatisme de son auditoire par des citations habiles du Coran, il n'eut jamais, malheureusement pour lui et pour l'Égypte, la finesse d'un homme politique, ni l'honneur et la bravoure d'un soldat, et encore moins le génie d'un homme de guerre.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Roméo et Juliette*, opéra en 5 actes, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de M. Charles Gounod.

On redoutait un peu pour *Roméo et Juliette* un déplacement qui, s'il n'était pas sans gloire, n'était pas sans danger. On savait que l'épreuve avait réussi à *Faust*; il y a juste un an que la cinq-centième représentation l'a prouvé. Mais, disait-on, *Faust* avait pour lui des proportions plus vastes, plus de variété et d'homogénéité. Des pages aussi discrètes que le duo du balcon et celui de l'alouette risquaient de ne pas franchir la rampe de l'Opéra ; leur charme allait se rompre, et, par excès de zèle pour la gloire du maître, on n'arriverait qu'à diminuer, peut-être à déconsidérer, l'un de ses deux chefs-d'œuvre.

Les prophètes de malheur en ont été pour leurs prophéties. *Roméo* a triomphé à l'Opéra comme ailleurs, et dans notre Louvre musical les deux ouvrages garderont désormais leur place véritable et définitive.

Le *Roméo* d'aujourd'hui est, à peu de chose près, le *Roméo* d'hier; mais ce peu de chose est de trop. L'œuvre pouvait émigrer intacte. La version primitive ne comportant pas de dialogue parlé, *Roméo* n'avait pas besoin des raccords que nécessita jadis l'émigration de *Faust*. Il n'y avait ici rien à ajouter. Le maître n'aurait jamais dû consentir à écrire un ballet pour *Roméo*, et, après l'avoir écrit, il a dû regretter la concession faite à des préjugés que des hommes comme lui ont le droit et même le devoir de contrarier et de rompre.

Le ballet de *Faust*, en plein enfer, presque en dehors de l'action, avait du moins des excuses, ne fût-ce que la réputation voluptueuse de la lo-

calité et les vues diaboliques de Méphistophélès sur son compagnon. Et puis la musique en est exquise, et voilà le meilleur de tous les argumens. Mais dans *Roméo*, quel prétexte à la chorégraphie? Faire danser chez Capulet, quand Tybalt est mort la veille, quand l'hymen de Juliette, attristé par ce deuil, devrait se célébrer dans l'intimité, presque dans le secret; quand Juliette vient de boire la liqueur qui va la foudroyer, quand nous attendons qu'elle tombe; quand l'action, et une action de Shakspeare, se hâte et se précipite! Faire danser et supprimer l'admirable épithalame, le double chœur aristocratique et religieux qui se chantait jadis autour de la jeune patricienne, et qu'on a sacrifié à d'absurdes entrechats! On a déjà raccourci ce ballet, qu'on le supprime! Qu'on fasse exécuter un peu plus de pirouettes au premier acte, quelques-unes encore avant le mariage, aux sons de la marche nuptiale; mais qu'on débarrasse le quatrième acte d'un hors-d'œuvre musical et d'un contresens dramatique. Les abonnés viendront tout de même, ne fût-ce que par respect humain, et pour une autre fois ce sera un précédent. Si jamais, comme je le souhaite, l'Opéra nous donne *Otello*, on ne forcera pas Verdi à faire danser.

A cela près, nous avons retrouvé avec joie notre *Roméo* familier. La beauté des décors, l'importance de la mise en scène, l'élégance des costumes, tout cet appareil plus considérable et plus somptueux ne lui a pas ôté sa grâce et son charme d'autrefois. Rien ne s'est atténué; rien, sauf les quelques taches qui déparaient l'œuvre jadis et qui nous ont semblé plus légères. Nous appréhendions beaucoup le premier acte à l'Opéra : il y pouvait prendre un éclat trop vulgaire. La fête chez Capulet, avec ses ritournelles de mazurka, risquait de faire un gros tapage et rien de plus, et de trop rappeler une autre fête, plus foraine, hélas! que princière, celle que donne le duc au premier acte de *Rigoletto*. Vérone est si près de Mantoue!

Eh bien! non. — Un orchestre plus nourri, des chœurs plus puissans ont sauvé tout cela. Nous avons surpris dans les couplets de Capulet une phrase mélancolique, un retour sur la jeunesse et l'amour passé, qui jamais ne nous avait charmé ainsi. La valse même, murmurée par Mme Patti avec une pureté de flûte, a failli nous attendrir. La phrase surtout : *Loin de l'hiver morose, laisse-moi sommeiller*, a pris sur les lèvres de l'artiste une poésie que nous n'y avions jamais trouvée. Elle nous avait toujours paru déplacée, cette valse, et peu digne de Juliette; et l'autre soir nous en étions presque à nous demander si, au contraire, elle ne convient pas au personnage; si l'étonnement, l'éblouissement du premier bal ne justifie pas chez une toute jeune fille cette naïve effusion de plaisir; si ce n'est pas là le gracieux complément de sa parure, une dentelle de plus à sa robe de fête, une dernière perle à son collier.

Nous n'attendions pas avec moins d'inquiétude l'acte des duels, qui n'est pas le meilleur, que seul eût pu brosser Meyerbeer avec la couleur musicale, dramatique, et pour ainsi dire historique, de son triple génie. Là encore, nous avons été agréablement surpris. Dans son nouveau cadre, le tableau paraît plus grand et mieux composé. L'invective réciproque : *Capulets! Montaigus! race immonde!* manque toujours de développement et de cette rage folle qui devrait précipiter l'une sur l'autre les deux moitiés de la ville. D'autres haines frémissent au troisième acte des *Huguenots*, par exemple dans une querelle pourtant moins tragique et moins sanglante que celle-ci. Mais, en somme, à l'Opéra le tout a fait très bonne figure. Sans avoir de valeur mélodique, le chœur ajouté par M. Gounod pour fortifier une fin d'acte un peu grêle est à sa place et bouche un trou. Au cours de l'acte, certaines pages ou certaines phrases ont admirablement porté à l'Opéra : notamment le déchirant *lamento* du peuple autour du cadavre de Tybalt, et surtout les préliminaires pathétiques du double duel. La provocation de Tybalt, toute frémissante de haine; les réponses d'abord contenues de Roméo, puis son admirable explosion; tous ces dialogues par apostrophes insolentes ou furieuses ont pour ainsi dire pris du champ comme les combattans eux-mêmes.

Une autre scène, celle de la bénédiction nuptiale dans l'oratoire de frère Laurent, a beaucoup gagné en grandeur liturgique. A l'Opéra-Comique, ce mariage secret paraissait expédié en hâte et sans solennité. Le voilà maintenant tel qu'il doit être célébré. Sur les deux jeunes têtes inclinées devant lui, frère Laurent étend les mains, et sa bénédiction, grave et affectueuse à la fois, descend comme le voile d'hyménée que l'église jadis déployait au-dessus des époux. Près du Dieu inaccessible aux rancunes humaines, du Dieu qui ne connaît pas la haine et ne souscrit jamais à l'injustice, les deux enfans étaient bien sûrs de trouver assistance. Moins barbare que certains parens de la terre, le Père qui est aux cieux ne pouvait refuser sa consécration à d'aussi belles amours. De cette consécration, la chaste fille ne se fût jamais passée, mais elle n'en demande pas d'autre. Maintenant elle peut se donner sans honte. Elle a senti dans cette voix toute l'autorité avec toute la bonté divine, et l'union de la majesté et de la douceur donne à la scène une double beauté que peut-être jadis nous n'avions pas assez appréciée.

En écoutant le chant de frère Laurent, nous pensions à une autre prière, infernale, celle-là : l'invocation de Méphistophélès aux fleurs du jardin de Marguerite. Là-bas le démon, comme ici le Seigneur, intervenait dans les tendresses humaines ; il était l'instigateur du mal, comme ce moine est le saint complice du bien ; au lieu de l'influence divine, il appelait les maléfices de la nature au secours d'un amour

criminel. Aussi, quelle différence entre les deux inspirations musicales! A la place des accords diaboliques qui rythmaient pour ainsi dire à coups de griffe le chant néfaste de Satan, quelle bienveillance et quelle amabilité sereine! Frère Laurent, lui aussi, connaît les secrets des fleurs, mais leurs secrets bienfaisans, et celles qu'il a cueillies avaient poussé dans la montagne pour le salut de Juliette et non pour sa perdition.

Que de détails déjà mis en lumière! Au lieu d'un effacement général, quel surcroît de relief! Mais ce n'est pas tout. Les récitatifs, les ritournelles n'ont rien perdu non plus de leur élégance, de leur style, de leur concordance parfaite avec l'ensemble de l'ouvrage. Elle s'est épanouie plus large et plus belle, la phrase de Capulet conduisant Juliette à l'église : *Ma fille, cède aux vœux du fiancé qui t'aime*. Le Mozart de la *Flûte enchantée*, le Glück d'*Alceste*, l'auraient commencée ainsi; ils en auraient ainsi tracé le noble contour. Mais M. Gounod pouvait seul l'achever par un pareil souhait et par un pareil soupir : *Le bonheur vous attend au pied des saints autels*. Avec la même expression de tendresse et de mélancolie paternelle, un grand poète disait jadis, sur le seuil de l'église, à son enfant qui devait elle aussi mourir :

> Ici l'on te retient; là-bas on te désire;
> Fille, épouse, ange, enfant, fais ton double devoir.
> Donne-nous un regret, donne leur un espoir;
> Sors avec une larme, entre avec un sourire.

Voilà donc l'œuvre chez elle à l'Opéra. — Mais les pages les plus intimes ont-elles aussi gardé leur charme? Le madrigal, le duo de l'alouette, le duo du balcon surtout, n'ont-ils point pâli, n'ont-ils point langui? Non, ces beautés exquises, ailleurs un peu étouffées, au lieu de s'évanouir, se sont épanouies ici. Le duo du balcon surtout a répandu tout autour de lui une atmosphère de tendresse. C'est qu'il ressemble à l'une de ces fleurs odorantes que le Midi nous envoie. Elles arrivent pressées, meurtries par l'étroitesse de leur prison légère; mais, à peine délivrées, elles se rouvrent, elles revivent et remplissent notre demeure de leur parfum recouvré, car elles cachaient dans leurs calices tous les trésors du printemps.

Oui, le second acte de *Roméo et Juliette* est beau comme une fleur; mais comme une fleur il est délicat. Il ne faut pas « que l'univers entier s'arme pour l'écraser, » c'est-à-dire il ne faut pas que la foule l'écrase de ses conversations ou de son indifférence. Il faut l'entendre dans le silence, avec recueillement et avec amour; c'est avec amour qu'il a été écrit et qu'il est chanté. Que le public de l'Opéra daigne écouter au lieu de parler, et regarder au lieu de chercher à se faire voir, et ce public, malgré tout l'un des plus intelligens de l'Europe, sentira pénétrer en lui l'intime poésie de cette musique.

Trois actes de *Roméo* : le second, le quatrième (sauf le ballet) et le dernier sont purs de presque toute tache; mais le second est, je crois, le plus immaculé. Il est supérieur même à l'acte du jardin de *Faust*, d'abord par l'égalité et la continuité de l'inspiration. D'un bout à l'autre, il est conduit avec une délicatesse exquise, sans une halte, sans une secousse; il coule tout uniment, il passe d'une seule haleine, et quand il a passé, à peine en a-t-on senti la douceur trop fugitive.

Il est supérieur encore au troisième acte de *Faust*, sinon par l'intensité, du moins par la chasteté du sentiment. Deux fiancés le chantent, c'est-à-dire deux êtres heureux entre les heureux, mais purs entre les purs. Ah! qu'il ressemble peu au jardin de Marguerite, le jardin de Juliette! Comme il entend un autre dialogue! Rien dans le rôle de Juliette ne trahit le trouble ni la volupté; l'esprit, ou le cœur, est aussi prompt chez elle que chez Marguerite, mais la chair est moins faible. Rappelez-vous, sur ces seuls mots : *Et pourtant j'écoute!* quelle langueur amollissait la voix de la petite Allemande prise au premier piège d'amour. Quand s'échappait des lèvres de Gretchen l'aveu de sa défaillance : *Ah! je t'adore, pour toi je veux mourir!* quel abandon, quelle chute adorable, mais quelle chute!

Enfin, dans le duo de *Roméo*, la forme musicale est encore plus libre, plus ondoyante et diverse que dans celui de *Faust*. Elle se prête avec plus de souplesse aux moindres variations du sentiment. Toutes les mélodies (et elles sont innombrables) s'enchaînent et se déduisent les unes des autres; les rythmes, les mouvemens ne font que changer, et l'acte entier, merveille d'unité et de variété à la fois, brille, comme un diamant à facettes, de mille reflets changeans.

Dès le début, tandis que le rideau se lève sur la scène encore vide, le prélude enveloppe de mystère le jardin endormi. Quelle différence entre ce commencement et celui du troisième acte de *Faust!* Combien je préfère ce paysage à l'inutile romance du malencontreux Siebel! Indiqué par la cantilène des violons, l'effet de nuit et de calme est encore accentué par le petit chœur des compagnons de Roméo. Roméo demeure seul, la fenêtre de Juliette s'illumine, et une simple modulation, quelques accords d'instrumens à vent tombés en triolets et d'une chute lente, expriment bien le rayonnement de cette clarté bénie. La partie intermédiaire de la belle cavatine : *Ah! lève-toi, soleil!* celle qui relie les deux couplets, est accompagnée par un orchestre qui jase et que traversent mille soupirs, mille vagues murmures. A partir de ces mots : *Elle rêve! Elle dénoue une boucle de cheveux!* sur l'ondulation continue des violons passent tour à tour des contre-chants de flûte, de clarinette, et un hautbois solitaire, par une arabesque délicieuse, ramène le motif du commencement.

A la cavatine de Roméo la scène suivante se rattache tout naturellement par deux simples accords de harpes, et, sur une note inat-

tendue, posée comme au hasard, Juliette apparue commence à rêver. Se lassera-t-on enfin de prétendre que notre musique française, rebelle à tout progrès, obstinément dédaigneuse de la vérité ou de la vraisemblance théâtrale, reste asservie aux vieux systèmes, aux formules traditionnelles et symétriques de jadis? Comment traduire la rêverie de Juliette et ses confidences aux étoiles, mieux que par toutes ces phrases errantes sur les lèvres de la jeune fille au hasard de ses souvenirs, de ses craintes et de ses espérances? Où trouver moins de rigueur et de formalisme que dans ce perpétuel échange de mélodies, qui vont et reviennent de l'un à l'autre des fiancés, enveloppant d'un nimbe sonore leurs deux têtes rapprochées?

Les librettistes ont eu le bon goût de suivre ici Shakspeare presque mot à mot, et le musicien a noté avec une sensibilité raffinée les moindres nuances de l'âme de Juliette, la plus charmante peut-être entre toutes les âmes de vierge et de femme. Au premier mot de Roméo, qu'elle entend sans le voir, elle frissonne : *Qui m'écoute?* dit-elle; et d'un ton légèrement offensé, pour ainsi dire avec un geste musical seulement de fierté virginale, elle ajoute : *Qui surprend mes secrets dans l'ombre de la nuit?* Dans la simple question : *N'es-tu pas Roméo?* quel ardent désir que ce soit lui ! C'est lui, en effet, et Juliette rassurée lui révèle tout son cœur. En deux ou trois pages, l'âme de la jeune fille se dévoile, plus complexe, sans être compliquée cependant, que l'âme de Marguerite. Pauvre et naïve Gretchen! A peine avait-elle entendu Faust lui murmurer la phrase : *Laisse-moi contempler ton visage!* qu'elle la redisait, docile à la première leçon d'amour. Elle n'était pour ainsi dire que l'écho du bien-aimé; elle ne chantait qu'après lui et d'après lui. Juliette a plus d'initiative et de spontanéité. Sous les détours nonchalans des mélodies, sous leurs harmonieuses cadences se glissent des accens d'orchestre légers, mais expressifs, des soupirs de hautbois, de bassons, de cors, et ces moelleuses sonorités estompent derrière les deux enfans l'ombre bleue de la nuit d'Italie qui protège leur bonheur.

Juliette poursuit : *Cher Roméo, dis-moi loyalement : Je t'aime, et je te crois.* Alors les harpes s'envolent, et les promesses et les sermens les suivent. Mais un soupçon effleure déjà Juliette. Roméo ne la trouvera-t-il pas bien osée d'avoir parlé si vite? Aussi se hâte-t-elle, sinon de rétracter son aveu, du moins d'en partager la douce honte avec la nuit, *dont le voile indiscret a trahi le mystère.*

Ni Shakspeare ni M. Gounod n'avaient dit encore ici tout ce qu'ils avaient à dire. Mais la musique, plus lente que la poésie, risquait en se prolongeant de devenir monotone. Les librettistes et le musicien ont bien fait de couper un instant le duo par le petit chœur des valets et le bref et plaisant épisode de la nourrice. On ne voit qu'avec plus

d'émotion reparaître Juliette et Roméo; on n'est que plus délicieusement repris par la douceur renaissante de leur entretien.

Tout l'acte est très bien mis en scène à l'Opéra. Ce n'est pas au balcon cette fois que revient Juliette, mais sur la terrasse, derrière une grille légère; jusqu'à la fin du duo, elle va de cette terrasse à sa fenêtre, éloignant, puis rappelant Roméo, et ces allées et venues donnent encore plus de langueur aux adieux amoureusement prolongés. Juliette ne quittera pas Roméo sans avoir tout prévu, tout préparé. Avec une tendresse grave, presque solennelle, elle s'offre à lui pour femme: elle le prie de fixer le jour, l'heure et le lieu de leur hymen. Si par malheur, ajoute-t-elle avec mélancolie, avec un vague soupçon que le mal existe et qu'il est des amours moins purs et moins durables que le sien ; si, comme dit à Roméo la Juliette de Shakspeare, si tu as des intentions qui ne sont pas bonnes, oh ! alors l'ardente, mais honnête enfant, ne se donnera pas, quitte à mourir de s'être refusée.

Mais elle n'a rien à craindre. Exaltée, presque indignée, la protestation de Roméo ne se fait pas attendre. Comme tout à l'heure, les harpes s'envolent encore, mais d'un essor plus impétueux, et quand viennent les mots: *Dispose en reine, dispose de ma vie !* tous les instrumens à cordes, éperdus, joignent leur unisson à la voix du jeune homme pour la fortifier et l'emporter plus haut; tout l'orchestre s'élance vers l'enfant radieuse dans une effusion unanime d'enthousiasme et d'amour.

Ces deux êtres qui se sont rencontrés il y a une heure à peine, s'adorent maintenant pour l'éternité; ils ont conclu le pacte de leur immortelle tendresse. Avant de se quitter, et pour la première fois depuis le commencement du duo, ils chantent ensemble; leurs deux voix n'en font plus qu'une, comme leurs âmes. Ah! l'adorable séparation, toujours et toujours retardée! Quelle lenteur à dénouer les bras enlacés, à détourner les regards confondus! Une dernière fois, Juliette rappelle son bien-aimé. Mais elle sent bien qu'il faut le laisser partir, qu'elle ne saurait lui permettre de franchir aujourd'hui le seuil de son asile. Elle rentre donc, et sa lampe s'éteint. La nuit poursuit son cours, la chaste nuit qu'ils ont respectée tous deux, qu'ils ont faite leur confidente et non leur complice. L'orchestre de nouveau peut chanter, reprendre sans trouble la cantilène du prélude. La pure mélodie ramènera dans les rêves de Juliette tous les souvenirs sans un seul remords de l'amour, et le baiser que Roméo confie à la brise ira se poser, sans le faire rougir, sur le front endormi de la fiancée.

Ce second acte, qui renferme les plus exquises beautés de *Roméo*, ne les renferme pas toutes; mais si nous voulions examiner la partition entière, l'espace aujourd'hui nous manquerait. Il faudrait

rappeler d'abord l'admirable prologue, impassible récit de haine que traverse un rayon d'amour. Nous parlions plus haut du génie historique de Meyerbeer. Le maître des *Huguenots* n'eût sans doute rien trouvé de plus original et de plus grandiose. On pourrait suivre encore ailleurs que dans le second acte le grand courant de tendresse dont le génie de M. Gounod aura été pour la musique contemporaine la source la plus abondante. Nous n'avons rappelé que le duo des fiançailles, parce qu'il est le plus complet peut-être, et que l'amour y circule, comme le sang dans nos veines, en mille petits filets dont il faut suivre attentivement le réseau délié. Le duo nuptial et le duo funèbre, sans parler du madrigal du premier acte, s'imposent plus vite à l'admiration, et le public n'a pas besoin qu'on lui signale, par exemple, la merveilleuse phrase de l'alouette, ou le fameux cri : *Juliette est vivante!* Il n'exige pas non plus qu'on le mette en demeure d'opter, ou que nous options nous-mêmes pour *Faust* ou pour *Roméo*. Qu'il admire et qu'il aime comme nous les deux partitions sœurs, et qu'il se rappelle le mot singulier mais expressif de Victor Hugo : les chefs-d'œuvre sont comme les loups, ils ne se mangent pas entre eux.

Mais *Roméo* et *Faust*, diront peut-être les difficiles, ne sont que deux éditions du même ouvrage; *Roméo* n'est qu'un pastiche ou une redite de *Faust*. — On ne saurait, en effet, méconnaître la ressemblance et la parenté des deux ouvrages. Mais quel maître a jamais différé de lui-même? Lequel s'est renouvelé au point de ne pas se faire partout reconnaître? Mozart ne pense-t-il et n'écrit-il pas toujours comme Mozart? M. Gounod, de même, parle sa langue, celle qu'il a faite, et, avant de le lui reprocher, il faudrait reprocher aux rosiers de porter toujours des roses. *Faust! Roméo!* deux opéras d'amour, deux variations sur le même thème, au fond toujours la même chose. — Oui; mais l'amour aussi est au fond toujours la même chose, et personne, je crois, n'a pensé encore à s'en plaindre.

Nous tenons à féliciter chaleureusement MM. les directeurs de l'Opéra. Ils ont fait à l'œuvre de M. Gounod un accueil digne d'elle; ils lui ont rendu des honneurs d'interprétation et de mise en scène qu'elle ne trouverait pas, croyez-le bien, ailleurs qu'à Paris. Aujourd'hui qu'on ne ménage guère ces messieurs, nous qui parfois leur avons adressé des reproches, esthétiques bien entendu, mais des reproches, nous aimons à les remercier très haut.

Nous n'étions pas sans inquiétude, peut-être sans prévention, en allant écouter M[me] Patti. Nous ne l'avions entendue qu'une fois; nous ne connaissions guère que par les contes de fées cette voix et cette virtuosité légendaires. De temps en temps, les journaux racontaient que M[me] Patti était à Rio-de-Janeiro ou à Buenos-Ayres, qu'elle

y chantait *Lucia* ou la *Sonnambula* parmi des monceaux de fleurs et d'or; et nous déplorions que cette rare créature eût suivi ce vulgaire chemin, que, depuis vingt ans, elle eût pris ou qu'on eût pris pour elle le soin de son opulence et de sa renommée voyageuse plus que de sa gloire véritable; qu'au lieu d'étudier l'art nouveau dans notre vieille Europe, elle allât porter au Nouveau-Monde les débris d'un répertoire en ruines.

Nous nous disions tout cela. Mais Mme Patti n'a eu qu'à paraître, et nous avons été sous le charme. D'un bout à l'autre de son rôle, Mme Patti est l'intelligence, la grâce et la jeunesse même; la Juliette de Shakspeare, comme celle de M. Gounod. Avec quelle timidité et quelle modestie elle a joué le premier acte; les autres, avec quelle tendresse câline et parfois quelle puissance et quelle sobriété! Comme elle a écouté les instructions de frère Laurent! Comme on a vu passer sur son visage l'appréhension, l'horreur du sommeil semblable à la mort, comme on y a vu revenir par degrés et s'épanouir enfin la joie du réveil et de la vie retrouvée!

La voilà donc une grande artiste, celle à qui nous n'avions jamais entendu prodiguer que des noms d'oiseaux chanteurs! Mais, direz-vous, qu'a-t-elle fait de sa voix et de sa virtuosité? Sa voix! Je gage qu'une jeune fille s'en contenterait encore et pour longtemps. Quelques notes du haut sans doute sont moins pures, moins faciles, mais quelle fraîcheur les autres ont gardée! Quant à la virtuose, aucune autre n'approche de celle-ci. On s'est étonné que le premier soir, Mme Patti, légitimement émue, n'eût pas chanté la valse avec une irréprochable perfection. Je demanderai seulement leur avis aux auditeurs des jours suivans, et je demanderai surtout, avec Alfred de Musset, jugeant autrefois une autre artiste, Mlle Pauline Garcia, la permission de ne pas compter les plumes qui tombent au premier coup d'aile d'un oiseau qui s'envole.

On a cherché à Mme Patti encore d'autres querelles, indignes d'elle et indignes de nous. On lui a reproché de n'être plus assez virtuose, quand on s'était plaint jusqu'ici qu'elle le fût trop. On lui a reproché jusqu'à son âge. Eh bien! puisque vous voulez pour le rôle de Juliette des femmes de vingt ans, amenez en donc, et vous verrez comme après celle-ci les autres le chanteront!

Le rôle de Capulet est tenu avec autant de noblesse que de douceur par M. Delmas, dont nous avons plaisir à signaler les progrès incessans. Il a mis beaucoup de mélancolie dans le passage du premier acte: *O folles années qu'emporte le temps*, beaucoup de dignité et d'affection dans la phrase du quatrième acte: *Ma fille, cède aux vœux du fiancé qui t'aime*. Un jour, qui n'est pas loin, M. Delmas sera un artiste de premier ordre.

Quant à M. Édouard de Reszké, frère Laurent, ce n'est pas un moine; c'est tout un chapitre, et un chapitre noble. Sa voix d'orgue donne au personnage un caractère de majesté pontificale et pour ainsi dire d'onction gigantesque. Ce torrent sonore s'épanche toujours sans brutalité; jamais il n'emporte dans sa course les détails même les plus délicats : *Dieu qui fis l'homme à ton image, et de sa chair et de son sang créas la femme.* A ce mot : *la femme*, M. Édouard de Reszké donne un accent de complaisance et de bonté qui nous a rappelé le traditionnel : « Quant à vous, mademoiselle... » des allocutions nuptiales.

Nos complimens à M. Muratet, un intelligent Tybalt, aux chœurs et surtout à l'orchestre, qui a joué comme il joue toujours quand il est dirigé par M. Gounod, et quelquefois quand il est dirigé par d'autres.

Enfin, de M. Jean de Reszké, le héros de ces belles soirées, que dire que nous n'ayons dit cent fois depuis qu'il a débuté, et que tous à la longue ne se soient résolus à dire comme nous? Oui, la foule et ceux qui se flattent de la conduire ont fini par acclamer avec l'enthousiasme dont il est digne l'artiste aujourd'hui sans égal. Ah! l'admirable talent, sans défaut et sans excès! Quel style, et quelle voix! Même au comble de la passion, quelle possession de soi, quel équilibre, quel instinct et quelle science! Quelle jeunesse avec quelle maturité! Il est venu pour M. Jean de Reszké, le moment glorieux, enchanteur, où un grand artiste est maître absolu de lui-même et du public qu'il a enfin conquis, ce moment auquel on voudrait dire, comme le Faust de Goethe : « Arrête-toi, tu es si beau! » Que M. de Reszké jouisse de son triomphe, le plus éclatant et le plus légitime que nous ayons jamais vu à l'Opéra ou ailleurs; mais qu'il nous permette aussi d'en jouir le plus longtemps possible. On disait que les deux frères songeaient à nous quitter pour aller chercher fortune au loin. Puissent-ils demeurer en France, et, pendant quelques années encore, préférer à ceux qui les paieront le plus ceux qui les admirent et qui les aiment le mieux!

CAMILLE BELLAIGUE.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Ce qui est difficile, ce n'est pas de louer les livres d'étrennes, et, quoique peut-être on les fasse aujourd'hui moins beaux, moins « luxueux » qu'il y a quelques années, la matière ne laisserait pas d'être encore assez abondante. Mais ce qui est plus délicat, c'est, en quelques pages, de donner des meilleurs une idée suffisamment exacte, attendu qu'à peine les éditeurs nous laissent-ils le loisir de les lire; et, ce qui est pénible, c'est de ne pouvoir pas s'étendre plus longuement sur quelques-uns d'entre eux qui mériteraient une véritable étude.

Tel est, par exemple, l'ouvrage de M. Gustave Le Bon, sur *les Premières Civilisations* (1). Grand partisan et propagateur infatigable de la moderne théorie de l'évolution, — qu'il a seulement le tort, à notre avis, de regarder dès à présent comme une certitude, quoiqu'elle ne soit encore qu'une hypothèse, — M. Gustave Le Bon s'est proposé de refaire, au point de vue de l'évolution, l'histoire ancienne tout entière; et, en les résumant, de discuter les conclusions de l'érudition moderne sur les antiques civilisations de l'Égypte, de la Chaldée, de la Palestine et de la Phénicie. Sur la persuasion où il est que personne avant lui dans l'histoire n'avait rien tenté de semblable, il y aurait beaucoup à dire, comme aussi sur plus d'un détail, et notamment sur le dédain peu scientifique, encore moins philosophique, qu'il affecte pour « la ci-

(1) Marpon et Flammarion, 1 vol. in-8°.

vilisation juive. » On pourrait aussi lui disputer le droit, dans l'illustration même de son livre, de nous présenter comme des « restitutions » de l'antique des scènes de mœurs dont l'authenticité de chaque détail ne fait pas du tout que l'ensemble ne soit purement imaginaire. Mais, après cela, le livre, intéressant, amusant, instructif à feuilleter, ne l'est guère moins à lire, et, si même il fait penser, que lui demanderons-nous davantage? D'être mieux imprimé peut-être, mieux illustré surtout, par d'autres procédés, qui sentent moins la hâte, la publication « populaire », et plus dignes enfin de la majesté des monumens, de la grandeur des scènes, et de l'étrangeté des mœurs qu'ils doivent représenter.

Ce luxe simple et sévère de l'illustration et de l'impression, qui fait l'une des beautés de l'*Histoire des Grecs* (1) de M. Victor Duruy, en est sans doute le moindre mérite; et s'il est un livre pour lequel nous regrettions que la place nous soit mesurée, c'est celui-là. Car, maintenant qu'elle est terminée, cette *Histoire des Grecs*, et qu'avec l'*Histoire des Romains*, qui la continue, elle forme le plus beau corps d'histoire ancienne qu'il y ait, le plus complet surtout, il y aurait plaisir à en dire ce qu'en pensent tous ceux qui l'ont lue, et qui savent ce qu'ils doivent à M. Victor Duruy. Mais, selon le mot de l'historien, il vaut mieux ne rien dire de Carthage que d'en parler faiblement; et, plutôt que de louer insuffisamment l'œuvre historique de M. Victor Duruy, nous aimons mieux nous en taire. C'est aussi bien à des juges plus autorisés, et dans une autre occasion, moins incidente, pour ainsi parler, qu'il appartiendrait de louer l'*Histoire des Romains* et l'*Histoire des Grecs*, la simplicité du plan, la sévérité de l'ordonnance, la fermeté du style, combien d'autres qualités encore? Nous ne pouvons, pour nous, que les signaler une fois de plus, et, une fois de plus aussi, nous excuser auprès de l'auteur, comme auprès du public, de ne consacrer à ces deux beaux livres qu'à peine autant de lignes et beaucoup moins de pages qu'ils ne contiennent de volumes.

Nous serons plus bref encore, mais avec peut-être un peu moins de regret, sur l'ouvrage de M. l'abbé Vidieu, chanoine honoraire et docteur en théologie : *Saint Denis l'Aréopagite, patron de la France* (2). C'est qu'en effet nos éditeurs ont abusé de ce genre de livres, dont le texte en vérité n'est guère qu'un prétexte à gravures, et, d'ailleurs, dont il faut bien dire que l'ancien intérêt va tous les jours décroissant. Même en accordant à l'abbé Vidieu que saint Denys l'Aréopagite soit le même que saint Denys, patron de la France, — et il le dit bien, mais il ne le prouve point, — ni l'un ni l'autre n'ont tenu dans l'histoire du christianisme ou dans celle de notre

(1) Hachette, 1 vol. in-8°.
(2) Firmin Didot, 1 vol. in-8°.

pays une place tellement considérable que d'exiger de nous une attention de plus de cinq cents pages. Contentons-nous donc de noter, pour les lecteurs qui penseraient autrement que nous sur ce point, que d'ailleurs le livre de M. l'abbé Vidieu est d'une lecture facile, et que l'illustration, comme aussi l'impression, en est digne de la maison Didot.

Au contraire, ce n'est pas seulement de feuilleter, mais de lire le livre de MM. J. et Edmond de Goncourt sur *la Société française pendant la Révolution* (1), que nous donnerions le conseil, si le livre ne datait déjà de plus d'un quart de siècle, et si, depuis longtemps, quiconque s'intéresse à l'histoire des mœurs sous la révolution ne savait ce qu'il doit à MM. de Goncourt. Avec *la Femme au XVIIIe siècle*, celui-ci est assurément l'un des meilleurs livres des deux frères, pour l'abondance et la précision des détails, pour l'intérêt historique et psychologique à la fois du sujet, pour l'habileté tout à fait « artiste » de l'exécution ; — et nous le répétons d'autant plus volontiers que nous aimons moins *la Faustin* ou les *Frères Zemganno*. On ne pouvait donc choisir, pour l'illustrer d'une façon piquante et instructive à la fois, un texte qui lui-même rivalisât mieux avec l'image de précision et de netteté, d'animation et de vie. Rigoureusement authentique, empruntée tout entière aux tableaux, gravures, aquarelles du temps, l'illustration de *la Société française pendant la Révolution*, en faisant revivre aux yeux ces mœurs encore si voisines de nous et pourtant déjà si lointaines, prouve surtout avec quelle justesse MM. de Goncourt les avaient autrefois décrites et rendues. Mais comment les éditeurs de ce beau livre, l'un des plus beaux que l'on nous ait donnés cette année, ont-ils eu l'idée de l'envelopper d'une si laide couverture ? et comment M. de Goncourt a-t-il pu l'en laisser affubler ?

On raconte que le vénérable M. de Sacy, — je l'appelle vénérable pour les beaux livres qu'il a possédés, — quand il voulait relire un sermon de Massillon ou de Bourdaloue, raffinait sur son plaisir, et attendait que le retour de la Sexagésime, ou de l'Assomption, par exemple, lui permît de faire en même temps les affaires de son salut et celles de son goût littéraire. C'est un plaisir du même genre que pourront se donner l'année prochaine les lecteurs du très beau volume de M. Hippolyte Gautier : *l'An* 1789 (2). Aidés du texte et de l'illustration, sans bouger de chez eux, ils se rendront donc, le 4 mai 1889, en procession solennelle à Saint-Louis de Versailles ; le 14 juillet, ils prendront la Bastille ; le 4 août, ils se réveilleront, entre une heure et deux du matin, pour voter l'abolition des privilèges ; le 9 novembre, ils s'installeront, avec l'Assemblée nationale, dans la salle du Ma-

(1) Quantin, 1 vol. in-4°.
(2) Delagrave, 1 vol. in-4°

nège. J'aime seulement à croire qu'ils ne pousseront pas la fureur des anniversaires jusqu'à célébrer celui des 5 et 6 octobre. Si d'ailleurs, à un autre point de vue, celui de la composition, nous aurions souhaité que le livre de M. Hippolyte Gautier fût allégé de quelques pages, au moins dans sa première partie, c'est une opinion personnelle, et qui pourra n'être pas celle de la plupart de ses lecteurs. On y remarquera surtout, et les amateurs y apprécieront, la fidèle reproduction d'un grand nombre de caricatures, devenues historiques, et qu'il était presque aussi difficile de se procurer que les innombrables brochures qui ont précédé, accompagné ou immédiatement suivi la convocation des états-généraux.

Ceux qui seront curieux d'achever leur cours d'histoire en auront cette année les moyens. S'ils veulent se renseigner sur l'ancienne France, ils liront dans la collection Didot deux excellens volumes, l'un sur *la Justice et les Tribunaux*, l'autre sur *la Marine et les Colonies* sous l'ancien régime, tous les deux heureusement et même presque luxueusement illustrés. Ils y pourront joindre une curieuse *Histoire de l'École navale et des Institutions qui l'ont précédée* (1), dont l'auteur n'a point dit son nom, et c'est dommage, parce que la partie purement historique du livre est aussi savamment traitée, que la partie actuelle, si l'on peut ainsi dire, en est spirituellement présentée. Et s'ils veulent enfin venir jusqu'à nos jours, voici *les Deux France* (2), de M. de Lescure, où, sous le couvert d'une fiction facile et légère, ils verront se dérouler ce que Voltaire appelait les « anecdotes et particularités » de l'histoire contemporaine, depuis les premiers jours de la révolution jusqu'à l'année 1888 elle-même. On sait le charme habituel des livres de M. de Lescure, ce qu'ils mêlent ensemble d'agrément et de solidité, le profit qu'on y fait toujours, avec le plaisir qu'on y prend. Qui sait plus de choses que M. de Lescure? et, non sans un peu de préciosité quelquefois, qui les raconte plus ingénieusement? Tous les mérites qui sont les siens, on les retrouvera dans *les Deux France;* et parmi les livres d'étrennes de cette année, nous serons bien trompé, et le public aura tort, si celui de M. de Lescure n'est pas l'un des mieux accueillis.

Nommons encore, au nombre des livres d'histoire, et avec l'ennui de n'en pouvoir ici mentionner que le titre : *la Guerre de Crimée* (3), par M. Gustave Marchal, et *la Retraite infernale* (4), par M. Emond Deschaumes, tous les deux illustrés par M. Quesnay de Beaurepaire. Est-ce que ce dernier titre n'est pas un peu déclamatoire? Mais l'espace que nous prendrions pour justifier ou expliquer ce point d'inter-

(1) Quantin, 1 vol. in-8°.
(2) Ducrocq, 1 vol. in-8°.
(3) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.
(4) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.

rogation, donnons-le plutôt au livre de Mme de Witt : *les Femmes dans l'histoire* (1). Comme le titre l'indique assez clairement, c'est une série de biographies ou de portraits de femmes, depuis *Sainte Geneviève* et *Sainte Clotilde* jusqu'à *Mademoiselle de Sombreuil* et jusqu'à *la Marquise de Lafayette*. Plus encore que la connaissance ou la science de l'histoire dont elles témoignent, plus encore que le talent d'écrivain et de peintre qui ne s'y montre point, mais qu'on y reconnaît bien tout de même, j'aime surtout l'intention et l'inspiration dont ce livre procède. « Les femmes qui ont besoin de réclamer leurs droits, n'ont pas su se servir des moyens d'action qui leur appartenaient en propre, elles n'ont pas su se faire une force des devoirs qu'elles devaient naturellement et nécessairement accomplir. » On ne saurait mieux penser ni mieux dire.

Il n'y a point de « moralité » au beau livre de M. Germain Bapst sur l'*Histoire des joyaux de la couronne de France* (2), ou du moins, si l'on en voulait tirer une, il faudrait parler beaucoup. Mais c'est une étude historique du plus rare intérêt, et qu'il faut avoir lue pour en apprécier, je dirais la richesse ou la valeur, si je n'avais l'air de vouloir jouer sur les mots. « N'y a-t-il pas lieu, en effet, d'être étonné d'apprendre qu'au XVIe siècle l'un des joyaux de la couronne a été estimé à la valeur de la possession de Calais ? que l'histoire de ces joyaux constitue à elle seule, vers la même époque, l'histoire financière de la France ? que si Henri IV parvint à pacifier le pays et à en chasser les étrangers, il dut en partie le succès de son œuvre aux ressources que lui procurèrent les pierreries de la couronne ? et que ces pierres enfin furent pour quelque chose dans les victoires d'Arcole et de Marengo. » M. Bapst a raison, et son livre le prouve. Nous ajouterons seulement pour notre part que cette histoire des joyaux de la couronne, si singulièrement et si étroitement liée à notre histoire générale, nul ne pouvait mieux l'écrire, pour vingt bonnes raisons que l'on sait, si ce n'est M. Germain Bapst; et qu'il s'est plus qu'habilement tiré d'un sujet difficile à traiter.

Les ouvrages relatifs à l'histoire de l'art ne sont pas nombreux cette année, mais ils sont excellens, ce qui ne veut pas dire qu'ils fussent mauvais ou médiocres l'an dernier. Bien au contraire, et depuis déjà longtemps, sans compter qu'il n'y en a guère à qui l'illustration convienne mieux, puisqu'elle fait partie de leur définition même et que l'on ne les conçoit pas sans « images, » le concours de quelques grands éditeurs et de quelques écrivains d'une valeur singulière en a fait, parmi les livres d'étrennes, les plus solides et les plus intéressans qu'on puisse lire. A la vérité, ce n'est pas à un Français que nous

(1) Hachette, 1 vol. in-8°.
(2) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.

devrons encore cette année ce *Manuel d'histoire de l'art* (1), qui continue de nous manquer toujours; mais, en l'attendant, nous sommes heureux du moins que l'on ait eu l'idée de traduire celui de M. Wilhelm Lübke. C'est, en effet, l'un des meilleurs qu'il y ait en Allemagne, où nous en connaissons plusieurs, et, en remerciant le traducteur, il faut le féliciter de son choix. En revanche, et pour nous consoler, nous dirons que l'Allemagne n'a rien de comparable à cette *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* (2) publiée sous la direction de M. Jules Comte, et dans laquelle paraissaient tout récemment encore le *Manuel d'archéologie orientale* de M. Ernest Babelon, et l'*Architecture grecque*, par M. Victor Laloux. Ils en forment déjà, si nous avons bien compté, le trente et unième et le trente-deuxième volumes.

C'est dans cette même *Bibliothèque*, pour en faire un ouvrage tout nouveau, que M. Jules Martha a repris une esquisse qu'il avait autrefois donnée de l'histoire de l'*Art étrusque* (3), et le beau volume qu'il publie cette année sous ce titre nous semble être de ceux qui épuisent pour quelque temps une matière. L'Académie des Inscriptions, qui l'a couronné, en a jugé de même, et nous espérons bien que son suffrage ne détournera personne de lire le livre de M. Jules Martha. Car, enfin, que l'on soit à la fois très érudit et très intéressant, si cela n'est pas commun, cela toutefois n'a rien d'impossible, et nous ne craignons pas de dire que M. Jules Martha a résolu le problème. Autant qu'il est savant, son livre sur l'*Art étrusque* est facile à lire, non-seulement facile, mais agréable, et nous avons à peine besoin d'ajouter, vu le moment où il paraît, qu'il est abondamment et magnifiquement illustré.

Mais, de tous ces ouvrages, s'il en est un que nous préférions, et qu'aussi bien, pour son importance, il ne soit qu'équitable de placer au-dessus des autres, c'est celui dont M. Eugène Müntz nous donne cette année le premier volume : l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance* (4). Consacré aux *Primitifs*, ce qu'il contient de renseignemens précieux et d'idées fécondes, nous ne saurions, en effet, le dire, et c'en serait presque le défaut, mais un défaut vraiment trop rare, pour que personne ait l'idée d'en faire un reproche à l'auteur. N'omettons point, d'ailleurs, de remarquer que, du milieu même de cette abondance d'idées et de renseignemens, les grandes lignes de l'ouvrage ne laissent pas de se dégager nettement. Considérant l'histoire de l'art dans son rapport avec les idées, dont les œuvres ne sont, si l'on peut ainsi dire, que les manifestations plastiques, et ne sé-

(1) Firmin-Didot, 2 vol. in-8°.
(2) Quantin, éditeur.
(3) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.
(4) Hachette, 1 vol. in-8°.

parant jamais l'histoire de la peinture ou de la sculpture de celle des moyens techniques qui en sont le support nécessaire, M. Eugène Müntz a posé dans ce premier volume les assises d'un véritable monument, dont il y a plaisir à entrevoir par avance les vastes proportions, et dans lequel nous ne lui demanderons que d'introduire un peu plus d'air et de lumière. Au surplus, à mesure qu'il avancera dans son œuvre et qu'il sortira de cette période obscure et confuse des origines, où l'art lui-même, entre plusieurs directions qu'il pouvait prendre, tâtonne et cherche encore la plus conforme à son génie, cette clarté supérieure se fera d'elle-même dans le livre de M. Eugène Müntz. Et si nous nous permettons de formuler cette légère critique, ou plutôt d'exprimer ce souhait, quand il nous était si facile de nous en tenir à un éloge banal, M. Müntz, et nos lecteurs surtout, n'y verront qu'une preuve de notre admiration, en même temps que de notre intérêt pour cette *Histoire de l'art pendant la Renaissance*.

Passons rapidement sur quelques autres ouvrages, qui sont utiles sans doute et instructifs, mais qui perdraient trop au voisinage de celui de M. Müntz, et qui, d'ailleurs, n'ont pas précisément le mérite de la nouveauté. Tel un petit volume sur *la Sculpture* (1), tiré de la *Grammaire des arts du dessin*, de défunt Charles Blanc, bien défunt. Tels encore deux volumes de la collection Didot : *Architectes et Sculpteurs* et *Peintres et Graveurs*. Il est vrai que, ne s'adressant pas tout à fait aux mêmes lecteurs, on ne peut pas exiger d'eux les mêmes qualités. A ceux qui ne les connaissent point, ils pourront donc servir de préparation ou d'introduction à des ouvrages plus étendus, plus détaillés, plus savans ; et si, comme nous le pensons, c'est bien là tout ce que leurs éditeurs ont voulu, ils ont attrapé le but.

N'est-ce pas encore presque un ouvrage d'art que *le Journal des fouilles de Suse* (2), de Mme Jane Dieulafoy ? je veux dire : le principal intérêt n'en est-il pas fait du profit que l'histoire de l'art a déjà tiré, tirera sans doute encore du résultat de ces fouilles elles-mêmes ? Car, pour les aventures de route ou de séjour que l'on nous y raconte, nous avons pour notre part l'imagination tellement paresseuse, ou peut-être si exigeante, que nous avons beau faire, nous ne réussissons pas à nous y intéresser. Il nous semble du moins que ce sont toujours un peu les mêmes aventures qui arrivent à différens voyageurs, et nous admirons sans doute leur courage, leur patience, leur audace, leur endurance du froid, du chaud et de la pluie ; nous prenons notre part de leurs dangers, de leurs fatigues, de leurs déceptions, mais, vraiment, nous ne les leur envions point, et dans les récits qu'ils nous en

(1) Laurens, 1 vol. in-8°.
(2) Hachette, 1 vol. in-8°.

font, nous trouvons décidément les hommes bien ressemblans à eux-mêmes, le tour du monde bien monotone, et les voyages bien fatigans.

C'est la réflexion que nous faisions en feuilletant un fort beau volume, intitulé : *les Grands Voyageurs* (1). Soyons effectivement de bon compte. J'ai là, sous les yeux, combien? dix, quinze, vingt volumes sur l'*Afrique centrale*, — on abuse aujourd'hui de l'Afrique centrale, — ou encore sur la *Chine*, qu'il semble en vérité que l'on connaisse moins à mesure qu'il en revient plus de voyageurs. Mais quiconque a lu la moitié de ces volumes, je vous demande ce que lui apprennent les autres? le profit qu'il en retire? ou le plaisir qu'il y peut prendre? Faites-en plutôt l'expérience. Grand ou petit, rien ne ressemble à un voyageur comme un autre voyageur, si ce n'est un voyage dans l'Afrique centrale à un autre voyage dans l'Afrique centrale. De dire maintenant comment cela se fait, je le pourrais; mais ce n'en est pas aujourd'hui le temps, et, puisqu'il y a de nos jours mêmes quelques voyageurs plus originaux que d'autres, c'est de ceux-là seulement que je parlerai.

Tel est, par exemple, M. Charles Grad, dont le magnifique volume sur l'*Alsace* (2) ne saurait manquer d'être accueilli comme l'un des plus beaux qu'il y ait cette année. C'est que d'abord il y a de douloureuses raisons qui nous intéressent toujours passionnément à l'Alsace. C'est qu'en nous décrivant l'Alsace, en nous racontant son histoire, en nous promenant à travers ses villes et ses campagnes, en nous peignant ses mœurs, M. Charles Grad nous parle de ce qu'il connaît, de ce qu'il aime, de cette patrie plus étroite que chacun de nous a dans la grande. C'est encore qu'une vieille province ou une vieille ville, comme l'Alsace et comme Strasbourg, sont presque des personnes, de longues existences, continuées d'âge en âge, un monde entier de souvenirs et de traditions accumulés. C'est enfin que le voyageur ou le peintre s'efface, ne nous fait pas, à propos de l'*Alsace*, les honneurs de son amour-propre, nous parle enfin de nous et non pas de lui. Mais ai-je besoin d'en dire davantage? et ce livre n'est-il pas de ceux que peuvent suffire à recommander leur titre, le nom de leur auteur, et, nous ajouterons : celui de leur éditeur?

Je trouve un autre genre d'intérêt, très différent, mais à peine moins vif, dans le voyage de M. Gabriel Bonvalot : *Du Caucase aux Indes à travers le Pamir* (3), illustré de dessins et croquis originaux, par M. Albert Pépin. On sait que, partis de Marseille, ou plutôt de Tiflis, MM. Pépin, Capus et Bonvalot, après avoir traversé la Perse et l'Afghanistan, ont

(1) Hachette, 1 vol. in-4°.
(2) Hachette, 1 vol. in-4°.
(3) Plon, 1 vol. in-8°.

réussi presque pour la première fois, en plein hiver, à joindre l'Inde à travers le Pamir. Il serait d'ailleurs inutile d'insister sur ce qu'il leur a fallu, pour accomplir cette laborieuse entreprise, d'énergie, de courage, de sang-froid, de persévérance. Mais ce qu'il faut signaler, comme ajoutant beaucoup à l'intérêt même du voyage, c'est le ton de simplicité, on pourrait dire de bonhomie, avec lequel M. Bonvalot l'a raconté dans son livre, et dont, au surplus, nos lecteurs ont déjà pu juger. Le goût de l'aventure et la passion de l'inconnu ont seuls entraîné MM. Pépin, Capus et Bonvalot, nullement le désir de nous étonner un jour du récit de leurs exploits; et, avec son accent de sincérité, c'est précisément ce qui donne à leur livre un caractère d'intérêt trop rare, dans un temps où il semble que l'on n'écrive plus son voyage parce qu'on l'a fait, mais en vérité que ce soit pour l'écrire qu'on fasse le voyage.

Nous ne disons pas au moins cela pour un ouvrage dont nous avons loué les précédens volumes, et dont nous annonçons aujourd'hui le dernier : *le Littoral de la France* (1), par M. V. Vattier d'Ambroyse. Aussi bien n'est-ce pas, à proprement parler, un récit de voyage, mais plutôt un vrai livre de géographie descriptive, pittoresque, historique, riche de renseignemens qu'on chercherait vainement ailleurs, et, nous l'avons déjà dit, abondamment et ingénieusement illustré. C'est *de Marseille à la frontière d'Italie* que M. Vattier d'Ambroyse nous promène. Ceux qui voudront continuer agréablement la promenade n'auront qu'à prendre pour guide M. de Léris, et parcourir avec lui l'*Italie du Nord* (2). Voilà, en effet, de ces voyages que l'on ne se lasse pas de refaire, dont l'intérêt se renouvelle avec les impressions du voyageur lui-même; qui sont ainsi toujours, dans des contrées connues, de vrais voyages de découvertes; et qui peut-être enfin, s'ils nous en apprennent moins sur la nature, nous en apprennent beaucoup plus sur l'homme qu'un voyage au pôle nord. Combien de Français ont aujourd'hui des idées plus nettes sur la région des grands lacs de l'Afrique centrale que sur les îles Borromées, par exemple, ou que sur Cassis, La Ciotat et La Seyne?

C'est encore pourquoi nous recommanderons vivement le livre de M. Louis Barron : *la Loire* (3), et, par avance, la collection dont il forme le premier volume, sur : *les Fleuves de France*. Après tant de voyageurs et d'historiens, il pouvait paraître hardi de parler encore de la Loire, des châteaux qui s'y mirent, et des souvenirs qu'ils rappellent. Nous ne pensons point que M. Barron ait lieu de regretter son audace, et ce que nous disions des livres de M. de Léris et de M. Vattier d'Am-

(1) Palmé, 1 vol. in-8°.
(2) Quantin, 1 vol. in-8°.
(3) Laurens, 1 vol. in-8°.

broyse, nous le répéterons volontiers du sien : « qu'on ne descend jamais deux fois le cours du même fleuve, » et que, pour nous intéresser au récit d'un voyage en Touraine, en Provence, ou en Italie, c'est assez qu'avant de l'écrire on ait vraiment connu et senti le plaisir de le faire.

Voici enfin les romans, anciens et modernes, anglais et français, *le Vicaire de Wakefield*, avec eaux-fortes de M. Lalauze, dans cette *Petite Bibliothèque artistique* (1), où le choix des ouvrages le dispute à l'élégance de l'impression, et, en général, à l'intérêt de l'illustration ; *le Pirate* (2), avec dessins aussi du même M. Lalauze; les *Filles du feu* (3), de Gérard de Nerval, avec dessins de M. Émile Adan, gravés à l'eau-forte par M. Le Rat, et précédées d'une préface de M. Jules Levallois ; *l'Abbé Constantin* (4), avec les aquarelles de Mme Madeleine Lemaire; *les Contes juifs* (5), de M. Sacher-Masoch, illustrés de compositions de MM. A. Lévy, Vogel, Worms, Schlesinger, etc. En écrivant ce recueil de nouvelles, dont il a mis la scène en Alsace, en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en Angleterre, en Espagne, M. Sacher-Masoch s'est proposé de retracer un tableau des vieilles mœurs juives « avec leur caractère biblique, leurs naïves superstitions, avec leurs poétiques légendes, et leur sentiment si vif de la vie patriarcale ; » et, pour y réussir, il n'a eu qu'à puiser dans son livre d'esquisses, le même d'où nos lecteurs se souviennent sans doute qu'il a tiré jadis tant de vivans et poétiques récits. Assurément, par le choix des sujets, comme par la manière fine, sobre et forte en même temps dont ils sont traités, ces *Contes juifs* sont un recueil unique en son genre, et l'un des livres les plus intéressans de cette année.

Nous ne saurions omettre, dans cette revue rapide, quelques-uns au moins de ces ouvrages qui, pour être plus particulièrement destinés à la jeunesse, ne laissent pas d'être parfois plus agréables que de plus prétentieux. Ce seront ceux qui, cette année comme les précédentes, après avoir égayé, instruit ou passionné les lecteurs du *Magasin d'éducation et de récréation*, viennent s'ajouter à cette collection Hetzel, dont l'auteur de *Maroussia* et des *Quatre peurs de notre général* était plus heureux et plus fier que de tant de petits chefs-d'œuvre échappés de sa plume. Si nous regrettons de n'avoir pas pu lire le dernier volume de M. Jules Verne, *Deux Ans de vacances*, nous le recommandons cependant sans scrupules. Mais nous avons lu *les Exilés de la terre* de M. André Laurie, et quelques préjugés que nous entretenions contre le roman scientifique, nous serions ingrat de ne pas confesser le

(1) Jouaust, 2 vol. in-12.
(2) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.
(3) Calmann Lévy, 1 vol. in-8°.
(4) Jouaust, 1 vol. in-8°.
(5) Quantin, 1 vol. in-8°.

plaisir que nous avons pris au *Nain de Rhadameh* et aux *Naufragés de l'espace*. Lui-même, M. Jules Verne, a rarement entremêlé des données scientifiques plus instructives, des hypothèses plus surprenantes, quoique toujours parfaitement vraisemblables, à un récit romanesque d'un plus vif intérêt, et plus habilement conduit. Dans cet autre voyage de la terre à la lune, l'ingénieux auteur des scènes de *la Vie de collège dans tous les pays*, s'il n'a pas fait preuve de qualités nouvelles, s'est montré du moins supérieur à lui-même, et nous serions bien trompé si le succès de son livre ne le lui apprenait pas. Nous avons également lu les *Contes de tous les pays*, réunis et adaptés par M. Th. Bentzon, imitations ou réductions de l'anglais et de l'allemand, parmi lesquelles nous reprocherons seulement au trop modeste adaptateur de n'avoir glissé qu'une nouvelle de sa façon. Est-ce à nos lecteurs que nous avons besoin d'apprendre que ce n'est pas la moins agréable de toutes? Et nous avons encore lu *la Découverte des mines de Salomon* de M. Rider Haggard, où le merveilleux, la description géographique et je ne sais quel *humour*, font ensemble un mélange original et curieux... Mais il faut nous borner, et nous contenter de joindre à ces titres ceux du *Parrain de Cendrillon*, de M. Louis Ulbach, de *Fils de veuve*, par M[me] Blandy, et les *Scènes de la vie des champs aux États-Unis*, de M. E. van Bruyssel. Tous ces ouvrages, nous n'avons qu'à le rappeler, sont illustrés de nombreux dessins de MM. Benett, Roux, Geoffroy, Riou, Bayard, Geoffroy et Schuler.

La collection Hachette rivalise d'intérêt avec la précédente; et ceux qui doivent choisir entre les romans scientifiques de M. André Laurie ou les romans historiques de M. Frédéric Dillaye : *la Filleule de saint Louis*; entre les aimables récits de M[me] Blandy ou de M[me] Colomb: *les Révoltes de Sylvie*, nous ne les plaignons pas, mais ils doivent être assez embarrassés. S'il était pourtant deux ou trois ouvrages dont nous oserions faire une recommandation plus particulière, ce serait *le Fils Valansé* de M. J. Girardin, et *le Général du Maine*, de M[me] P. de Nanteuil. Dans ce dernier récit, très dramatique, fait pour aller au cœur des enfans et des mères, il y a en effet des qualités de composition, de forme et d'émotion d'autant plus dignes d'être signalées, que, si ce n'est pas le premier roman de M[me] de Nanteuil, ce n'en est cependant encore que le second. Nous en dirions davantage si le succès du premier livre de M[me] de Nanteuil ne garantissait au *Général du Maine* tous les lecteurs de *Capitaine*, — et, nous l'espérons bien, quelques autres encore. Quant au *Fils Valansé* de M. J. Girardin, nous devions cette année à la mémoire d'un homme de talent, que les abonnés du *Journal de la Jeunesse* regretteront longtemps, ce dernier hommage d'une mention toute personnelle. Nous nous souvenons aussi qu'il fut de nos collaborateurs, et que la *Revue* a jadis inséré de lui quelques charmantes nouvelles.

Si les livres que l'on écrit aujourd'hui pour la jeunesse sont encore d'une lecture intéressante et instructive pour un âge plus mûr, les albums sont presque trop beaux, en vérité, qu'on lui dédie, pour les abîmer. Les plus originaux, cette année, sont peut-être ceux de la librairie Plon et de la maison Quantin. Il ne manquerait à ces derniers : *Images enfantines, Vingt Fables de La Fontaine, la Comédie chez Bébé*, par M. Firmin Bouisset, que d'être un peu moins chargés en couleur. Mais, sans doute, on l'a fait exprès, auquel cas il n'y a rien à dire. Des yeux plus délicats, ou moins naïfs, apprécieront toutefois davantage *la Chasse à courre*, texte et dessins de Crafty, dont nous ne louerons le spirituel talent que par acquit de conscience, l'ayant loué déjà combien de fois ! les *Fables choisies de La Fontaine*, illustrées par M. Boutet de Monvel avec son goût ordinaire ; et surtout *les Plus jolies Chansons de France*, choisies par M. Catulle Mendès, notées par MM. Emmanuel Chabrier et Armand Gouzien, et illustrées par M. Lucien Métivet.

Ce ne serait pas tout, mais c'est déjà beaucoup, et nous pourrions nous en tenir là, s'il ne nous fallait dire quelques mots d'un très beau livre qu'on s'étonnera peut-être de trouver à cette place, mais qui nous est parvenu trop tard, et que nous nous reprocherions cependant d'oublier. *L'Armée française* (1), dont la publication est aujourd'hui achevée, a tenu ce qu'elle promettait, dès les premières livraisons, sous le double rapport de l'information historique et de l'exécution des dessins. C'est là une étude aussi instructive qu'intéressante sur notre armée depuis 1789, sur ses différentes armes, les glorieuses annales de nos régimens, leur création et leurs transformations successives, et où tous les renseignemens sont d'une rigoureuse exactitude et d'un prix inestimable, puisqu'on ne les trouverait nulle part ailleurs aussi précis et aussi complets. Il n'est pas jusqu'aux changemens apportés dans les cadres depuis les lois du 25 juillet 1887 et dans ces derniers temps qui n'y soient l'objet de chapitres spéciaux. Quant aux dessins et aquarelles de M. Édouard Detaille, l'exécution n'en a jamais été plus parfaite dans sa simplicité élégante que dans ces belles compositions où le peintre militaire a si bien montré la vieille et la jeune armées sous les aspects les plus variés et dans leur vérité saisissante. De cette œuvre nouvelle et unique en son genre, il suffira d'ailleurs de dire qu'elle n'a pas peu contribué à grandir encore une réputation consacrée, cette année même, par le jury du Salon, qui a décerné à l'auteur du *Rêve*, sa plus haute récompense.

***

(1) Boussod et Valadon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Plus d'une fois sans doute, depuis qu'elle est entrée dans la carrière des révolutions, la France a passé par des crises redoutables; jamais peut-être, si ce n'est à certaines heures du Directoire, dont le souvenir revient obstinément à l'esprit, elle ne s'est trouvée dans une situation aussi étrange que celle d'aujourd'hui, avec des pouvoirs plus décriés, des institutions plus contestées et un avenir plus douteux. Elle en est venue à ne plus croire ni à un gouvernement qui livre toutes les garanties d'une société régulière, à commencer par la constitution, ni à une chambre visiblement impuissante, occupée à se débattre dans ses contradictions, ni à un régime que ses défenseurs eux-mêmes déchirent ou avilissent. On sent que c'est une situation qui s'épuise, qu'il y a quelque chose qui finit. Et plus on va, plus la crise s'aggrave ou se complique, parce que tout dépérit, parce que le pays désabusé, fatigué de ceux qui perdent tout et de ceux qui laissent tout faire, se sent placé de plus en plus entre l'anarchie des manifestations ou des agitations radicales et l'éternelle, la vaine illusion de la dictature réparatrice. Que voulez-vous qu'il fasse, ce malheureux pays, laissé sans direction et sans guide entre les processions révolutionnaires à travers Paris et les programmes captieux d'un officier de fortune qui n'a eu qu'à promettre un changement pour se faire une popularité? C'est pourtant, à l'heure où nous sommes, toute la question, résumée dans ce double incident de la procession parisienne du 2 décembre et du banquet boulangiste de Nevers.

Il n'y a que quelques jours, Paris a vu, en effet, passer cette manifestation qui, à la vérité, a été vite oubliée, et qui ne reste pas moins le signe d'un étrange état d'esprit, d'une situation assez extraordinaire, on en conviendra. Le conseil municipal a eu ce qu'il voulait; il

a présidé à la grande cérémonie de commémoration organisée en l'honneur du député de 1851, mort pour la défense des lois; et, pour être dans son rôle, pour mieux attester la moralité de sa démonstration contre la violation des lois, il a commencé par se mettre lui-même en dehors de toute légalité. Il a défilé à travers Paris, suivi de toute sorte de délégations, même de prétendues délégations provinciales, d'une multitude de sociétés au nom inconnu et baroque. Ces manifestans, enrégimentés par le conseil municipal sous le regard complaisant du gouvernement, étaient-ils au nombre de cent mille ou de vingt mille? peu importe! On a certainement fait ce qu'on a pu pour avoir une représentation « imposante. » La vérité est que ce défilé réputé « imposant » a été quelque peu morne et a ressemblé à un enterrement laïque, qu'il a passé à travers une population indifférente et presque railleuse, qui ne s'associait en rien au chant de la *Carmagnole*, pas même au chant de la *Marseillaise*. Il n'y a eu ni émeute ni trouble sérieux, c'est vrai, et c'est fort heureux. Pour le reste, la « grande » manifestation a été visiblement une tentative manquée, une « journée » révolutionnaire sans écho et sans résultat. — Au même instant, ce même jour du 2 décembre, par une coïncidence au moins singulière, le général Boulanger, de son côté, avait, lui aussi, sa manifestation à Nevers, où il présidait un banquet et où il a prononcé un discours. Pourquoi le général Boulanger éprouve-t-il de temps à autre le besoin de parler? pourquoi n'écoute-t-il pas le bon conseil que lui donne la chanson? Il a l'avantage de n'être jamais plus éloquent et de ne jamais mieux servir sa cause que lorsqu'il se tait, parce que ceux qui le suivent mettent dans son silence tout ce qu'ils veulent. M. le général Boulanger s'est cru néanmoins obligé de parler, de tracer un programme à Nevers. Il a mis dans son discours toute sorte de choses : la revision, l'abolition du régime parlementaire, le *referendum*, la décentralisation, le mandat direct; il s'est défendu aussi de toute velléité de coup d'état, de toute préméditation contre la république. Il a mêlé l'histoire, la politique, les promesses, les réticences, non sans une certaine adresse dans son langage.

La difficulté serait seulement de comprendre au juste ce programme de Nevers. Après cela, M. le général Boulanger peut dire ce qu'il voudra. Ceux qui vont vers lui ne le suivent pas pour ce qu'il dit, et même, s'ils le comprenaient, ils ne le suivraient peut-être pas. Ils le choisissent comme le chef heureux venu à propos pour rallier tous les mécontentemens, toutes les déceptions, toutes les lassitudes, toutes les impatiences; ils le nomment précisément parce qu'ils croient trouver en lui l'homme qui peut les délivrer des agitations révolutionnaires, dont la manifestation du 2 décembre est la plus récente expression. Sans cette illusion dangereuse qui multiplie ses partisans,

il ne serait rien, et ceux qui, sous prétexte d'organiser une démonstration contre les coups d'état, contre un futur dictateur, ont troublé dernièrement Paris de leur *Carmagnole*, n'ont pas vu qu'ils faisaient dans les provinces les affaires de celui qu'ils croyaient ruiner. Ce sont des manifestations comme celle du 2 décembre, non les discours de Nevers, qui servent la cause de M. le général Boulanger et lui font une popularité périlleuse. Les deux choses se tiennent, et si tout cela pèse aujourd'hui sur notre vie française, c'est qu'il n'y a pas un gouvernement, des pouvoirs publics faits pour reprendre la direction de l'opinion, pour raffermir le pays en lui frayant une voie entre les agitations d'un radicalisme anarchique et les périls de dictature.

Franchement, s'il y a aujourd'hui pour la France une crise aussi laborieuse que compliquée, si l'opinion se débat dans une sorte d'état maladif, trahie dans ses vœux, incertaine et livrée à toutes les tentations hasardeuses, ce n'est pas par le ministère et par M. Floquet que le mal sera réparé. Ce n'est pas la politique radicale qui peut remettre à flot le régime désemparé. Le ministère! Mais si le danger n'avait pas existé avant lui, il l'aurait créé par son esprit, par ses connivences, par les encouragemens qu'il ne cesse de donner à tous les instincts de subversion et d'anarchie. Tout ce qui peut mettre l'instabilité et la confusion dans les affaires de la France, il le favorise, et même quand il se croit obligé de se rendre à une nécessité d'ordre public, il livre les intérêts supérieurs qu'il est chargé de défendre. C'est avec sa complicité et sous sa protection paternelle que s'est organisée cette démonstration de jactance révolutionnaire qui aurait pu compromettre la paix de Paris le 2 décembre et qui n'a échoué que devant la raison publique. C'est avec son assentiment, par une sorte de transaction inavouée, que le drapeau national a brillé par son absence dans la manifestation partant de l'Hôtel de Ville, — et c'est à ce prix, à ce prix seulement qu'on a obtenu que le drapeau rouge ne parût pas. La présence du drapeau tricolore eût été, à ce qu'il paraît, une provocation! M. le préfet de la Seine n'a point nié le fait : il ne s'agit que de s'expliquer pour être d'accord avec M. Joffrin, une des autorités du conseil municipal. Le gouvernement, on le croirait du moins, on l'a cru jusqu'ici, est le premier gardien des institutions, de la loi qui constitue la république elle-même : il le prétend, il le dit ; mais, en même temps, c'est lui qui, pour ne pas se laisser devancer par M. le général Boulanger, inaugure officiellement la revision et la met à l'ordre du jour, en promettant de tout simplifier, en livrant d'avance l'autorité de M. le président de la république et les droits du sénat. Il prend sur lui de frapper moralement de déchéance la loi constitutionnelle qui est la dernière défense du régime.

Et cette étrange politique, qui consiste à livrer tout ce qu'on devrait

sauvegarder, elle a quelquefois, en vérité, des airs presque plaisans. Lorsque le budget des cultes, que les radicaux du Palais-Bourbon attendent toujours avec impatience, est venu récemment devant la chambre, M. le garde des sceaux Ferrouillat s'est cru obligé de prendre sous sa protection les dotations religieuses. Il a tout défendu, les traitemens des évêques concordataires ou non concordataires, comme les modestes rétributions des desservans; mais on ne devinerait pas quelle est la raison qui l'a décidé et dont il a fait d'ailleurs la confidence à la chambre? C'est que c'était le meilleur moyen de se préparer à la grande réforme, à l'abolition du concordat, à la séparation de l'église et de l'état, que le ministère radical se propose plus que jamais de réaliser. Ce naïf M. Ferrouillat, qui a l'éloquence familière, n'est pas pour les coups de canif dans le ménage entre l'état et l'église; un bon divorce, avec toutes ses conséquences, c'est son affaire! Les petites suppressions de crédit sont, à ce qu'il assure, des coups de canif, des demi-mesures qui irritent, fomentent les divisions, et, dans sa candeur, il ne croit pas le moment bien choisi pour les agitations. Le divorce complet, c'est autre chose à ce qu'il paraît; le divorce, qui ne peut manquer d'enflammer et d'étendre les luttes religieuses, c'est là le vrai moyen de ménager l'opinion, d'assurer la paix morale, — et surtout de rallier des suffrages à la république! C'est ainsi, M. Ferrouillat l'a dit : il est vrai que du même coup M. Floquet et ses collègues se sont abstenus de voter pour le budget des cultes. — De telle sorte que ce ministère ébranle ou met en péril tout ce qu'il touche, la stabilité des lois et de la constitution par la revision, la paix religieuse par la menace de la séparation de l'église et de l'état, les finances par son impôt sur le revenu, l'ordre dans Paris par ses complicités avec tous les fauteurs d'anarchie qui peuplent le conseil municipal. Et si c'est ainsi que M. Floquet entend combattre M. le général Boulanger, il est étrangement dupe de sa fatuité radicale : il court tout simplement le risque de lui préparer de nouveaux succès, comme il a déjà contribué sans le vouloir, il y a quelque temps, à son élection dans trois départemens.

Que les radicaux se jettent à travers les affaires de la France avec l'imprévoyance de leurs passions et l'aveuglement de leur esprit de secte, ils sont dans leur rôle, c'était facile à pressentir le jour où la triste logique des choses les a conduits au pouvoir. Est-ce là ce que veulent les républicains qui se flattent encore d'avoir une autre idée du gouvernement, et entendent-ils contribuer, par la connivence de leurs faiblesses, comme M. Floquet par ses frivoles emportemens, à précipiter les réactions qui peuvent tout emporter? Ce qu'il y a de plus singulier peut-être aujourd'hui, c'est l'espèce d'effacement de ces républicains devant le radicalisme dont ils ont préparé l'avènement

et auquel ils se sentent liés par la solidarité de parti. Ils n'aiment pas assurément le ministère Floquet, ils le subissent. Ils ont parfois quelque velléité d'engager la lutte contre lui, et quand M. le président du conseil, se tournant vers eux, les défie de son ton de suffisance arrogante, ils s'arrêtent, ils craignent de se compromettre. Ils attendront une occasion plus favorable, ils l'attendent depuis six mois, laissant toujours la crise s'aggraver. Le malheur de ces républicains est de n'avoir pas vu, quand il était temps, naître le danger, de n'avoir pas compris, il y a des années déjà, que le moment était venu de s'arrêter dans cette voie de persécutions religieuses ou scolaires, de prodigalités financières où ils étaient entrés, de n'avoir point compris aussi qu'ils ne pouvaient accomplir cette œuvre de rectification ou de modération qu'en s'entendant avec des modérés, avec les conservateurs de bonne volonté. Ils ne l'ont pas voulu; ils ont préféré voter au besoin pour M. Basly et M. Camélinat. Ils ont vécu avec cette puérile terreur de paraître rechercher l'alliance des conservateurs, et récemment encore, un homme qui a pourtant l'esprit libre et délié, M. Rouvier, se livrait à une sortie véhémente contre les conservateurs, qu'il accusait plaisamment d'être des révolutionnaires parce qu'ils refusaient de voter un budget où on a mis le déficit et d'où on a banni la clarté. M. Rouvier et les républicains comme lui n'ont pas vu que, par cette politique d'irréparable scission avec les conservateurs, ils se réduisaient eux-mêmes à l'impuissance et ils s'enchaînaient aux radicaux dont ils subissent aujourd'hui la loi, avec qui ils hésitent encore à rompre.

C'est fort bien, et, pendant ce temps, le radicalisme porte ses fruits. L'esprit de la commune se déploie en plein conseil municipal, où l'on se dispute devant M. le préfet de la Seine sur les honneurs à rendre aux incendiaires de Paris. L'instinct d'anarchie pénètre partout, jusque dans les élections des conseils de prud'hommes, où l'on n'est plus candidat qu'en déclarant la guerre au capital et aux patrons. De savans stratégistes publient des manuels indiquant l'usage de la dynamite dans la révolution sociale. Le radicalisme pratique prospère sous le consulat de M. Floquet; les républicains dits de gouvernement ne savent qu'y faire, et on ne voit pas que, par un excès de misère, tous ces faits mêlés de violences et de faiblesses sont exploités, — au dedans contre le principe même des institutions libérales, au dehors contre la dignité et l'honneur de la France!

Ce n'est point, à ce qu'il paraît, le moment des grandes représentations ni même des grandes affaires en Europe. On n'en est plus provisoirement, et c'est encore heureux, à chercher avec anxiété le secret des voyages et des entrevues de souverains, des négociations destinées à former des ligues pour la guerre ou contre la guerre. Souve-

rains et cabinets semblent être au repos. L'empereur François-Joseph vient de célébrer, dans le recueillement et la solitude de Miramar, le quarantième anniversaire de son avènement, pour lequel il n'a voulu ni pompes ni fêtes. L'empereur Guillaume II soigne des indispositions importunes à sa jeunesse, et n'a pas fait de discours depuis l'ouverture du Reichstag. C'est à peine s'il y a, — comme un écho ou une suite des polémiques d'hier, — quelques querelles entre journaux allemands et journaux autrichiens, les uns accusant l'Allemagne d'abuser de sa prépotence, les autres accusant l'Autriche d'être une alliée douteuse : simples disputes de journaux auxquelles les gouvernemens restent étrangers. Pour le moment, s'il y a des affaires, elles sont au loin, sur la côte de Zanzibar, ou aux abords du Soudan, à Souakim, ou peut-être en Perse; sur notre vieux continent, il y a quelque semblant de répit. Ce n'est point à la vérité qu'on puisse absolument s'y fier et que l'état de l'Europe ait changé, que les suspicions, les menaces aient disparu. Tout ce qui existe depuis longtemps n'a pas cessé d'exister, et, à l'heure qu'il est, il n'y a pas en Europe un parlement dont les délibérations, toutes pacifiques qu'elles paraissent, ne rappellent aux nations ce que coûtent les guerres en perspective, même les alliances.

Ils sont tous à l'œuvre, également pressés de développer des forces militaires qu'on leur représente comme nécessaires, également embarrassés pour mettre sans cesse à contribution des nations épuisées. Le parlement italien se partage entre deux commissions, l'une qui ne demande pas mieux que d'accorder tous les armemens qu'on lui réclame pour suffire au grand rôle rêvé par l'Italie, — l'autre qui trouve dur d'établir des décimes extraordinaires sur la propriété, d'infliger de nouveaux impôts à un pays déjà éprouvé par une crise économique, de plus en plus aiguë. Le parlement autrichien, en votant les lois militaires qu'on lui a proposées, est bien obligé d'accorder les moyens financiers, impôts ou emprunts, pour appliquer ces lois. Le parlement allemand, qui a déjà tant voté, vote encore au moment présent de nouveaux crédits pour la marine, pour l'armée, et la discussion du budget, qui occupe depuis quelques jours le Reichstag, n'a pas laissé d'avoir son importance. M. de Bismarck, toujours absent, toujours enfermé à Friedrichsruhe, n'a pas parlé ; mais un des épisodes les plus curieux de ces débats est peut-être un discours qu'un député socialiste, M. Liebknecht, a prononcé, que le secrétaire d'état, M. de Bœtticher, et le président de la commission du budget, M. de Bennigsen, ont jugé assez sérieux pour le relever. Il a bien, après tout, son intérêt, ce discours d'un irrégulier de la politique. M. Liebknecht a, bien entendu, revendiqué pour les socialistes le droit d'être aussi Allemands, aussi patriotes, aussi disposés à défendre leur pays, même par les armes, que d'autres. Il n'a cependant pas craint

de mettre en cause la politique de conquête, de dire que tous les embarras du jour tenaient à une première faute, l'annexion de l'Alsace-Lorraine, — que de là tout découlait, et la nécessité des armemens démesurés, et l'accroissement incessant des charges publiques, et le protectionnisme qui paralyse les intérêts du peuple allemand. Ce que M. Liebknecht a osé dire aussi, c'est que l'excitation perpétuelle qu'on entretient dans les esprits, le fantôme de l'agression française qu'on évoque sans cesse, ne sont que des moyens de domination et de compression à l'intérieur. Il n'en sera vraisemblablement ni plus ni moins; le parlement de Berlin votera tout ce qu'on lui demandera pour les armemens comme pour la politique coloniale. N'importe, ce qui a été dit, même par un député socialiste, reste dit, et si on a cru nécessaire de lui répondre, c'est qu'on a craint que de telles idées ne se répandent en Allemagne.

Les affaires qui occupent aujourd'hui les gouvernemens de l'Europe sont au loin, disons-nous. Elles ont évidemment leur intérêt, et l'Angleterre, dont le parlement va prendre son congé de Noël, l'Angleterre elle-même n'est point sans s'inquiéter assez vivement depuis quelques jours de deux de ces affaires lointaines où elle est plus ou moins engagée. L'une est cette expédition des côtes de Zanzibar, qu'elle s'est décidée à poursuivre en commun avec l'Allemagne. Depuis que le cabinet de Saint-James s'est lié par une convention avec le cabinet de Berlin pour cette entreprise un peu étrange, les événemens ont commencé à se dessiner sur le théâtre même où l'on est convenu de montrer le pavillon européen. L'amiral Deinhard, chef des forces allemandes devant les côtes de Zanzibar, s'est concerté avec l'amiral anglais Fremantle, et d'un commun accord le blocus a été déclaré. Jusque-là, rien de mieux, rien de plus régulier; mais l'opération, comme il était facile de le prévoir, n'a pas tardé à se compliquer, et elle a marché plus vite que ne le croyaient peut-être les Anglais. De nouveaux incidens se sont produits sur cette côte inhospitalière. Dans une petite localité du littoral, à Bagamoyo, les colons allemands ont été attaqués par des forces considérables, aux ordres d'un chef indigène, et ils ont été massacrés en partie; ceux qui n'ont pas péri ne se sont sauvés que par la fuite. Aussitôt l'amiral allemand, d'accord, à ce qu'il semble, avec les Italiens, a débarqué des troupes et a repris possession de Bagamoyo, qu'il occupe depuis ce moment. Il ne paraît pas s'être entendu pour ce débarquement avec l'amiral Fremantle. Maintenant est-ce le commencement d'opérations plus étendues que les Allemands pourraient être fatalement entraînés à poursuivre pour assurer la protection de leurs colons et de leurs établissemens? C'est là une conséquence que les Allemands ont évidemment prévue, que le cabinet de Londres avait espéré détourner. C'est ce qui inquiète

assez vivement les Anglais, qui commencent à craindre d'avoir été engagés un peu légèrement. Ils peuvent sans doute se retirer ou ne pas suivre les Allemands : leurs intérêts, leurs missions de l'intérieur de l'Afrique ne sont pas moins compromis, et il y a là sûrement un point noir pour le gouvernement de la reine.

L'autre affaire, qui paraît prendre quelque importance, est tout à fait particulière à l'Angleterre, et a déjà retenti dans le parlement : c'est une expédition préparée par le ministère pour aller reprendre possession de Souakim, sur la Mer-Rouge. La ville de Souakim, occupée depuis longtemps par une simple garnison égyptienne, est depuis longtemps aussi assiégée par des forces soudanaises et par Osman Digma, un lieutenant de l'ancien mahdi. C'est cette ville que le gouvernement de la reine voudrait reprendre en dispersant les insurgés du Soudan qui l'assiègent, et déjà un des officiers de l'armée anglaise d'occupation au Caire, le général Grenfell, aurait reçu l'ordre de se mettre en marche avec un ou deux bataillons. Malheureusement les Anglais ont gardé un souvenir amer de toutes les expéditions tentées sans succès contre le Soudan ; ils ne peuvent oublier le désastre de Baker-Pacha, la fin tragique de l'infortuné Gordon, les échecs de lord Wolseley lui-même, obligé de renoncer à marcher sur Khartoum, — et à peine le projet du ministère a-t-il été divulgué, l'opinion s'est émue. L'affaire a été portée devant le parlement, où elle est devenue depuis quelques jours l'objet de questions incessamment renouvelées, d'objurgations de plus en plus embarrassantes. M. John Morley, au nom du parti libéral, a le premier pressé le gouvernement de ses interpellations, caractérisant d'un trait net et saisissant une entreprise qui ne peut être qu'inutile ou compromettante. Lord Randolph Churchill, l'ancien collègue de lord Salisbury, l'indépendant ou l'enfant terrible du parti conservateur, le *leader* du torysme démocratique, est intervenu à son tour, sinon en adversaire déclaré du ministère, du moins en censeur sévère et mordant, en ami plus dangereux qu'un ennemi.

Au demeurant, que dit-on au ministère? Le dilemme est serré. Envoyer quelques compagnies, un secours insuffisant pour dégager victorieusement Souakim, lui dit-on, c'est faire une tentative vaine, c'est s'exposer à verser sans profit et sans honneur le sang anglais. La seule résolution virile, s'il y avait une résolution à prendre, serait d'envoyer des forces suffisantes, une armée plus sérieuse ; mais alors, c'est se jeter encore une fois dans les aventures, dans l'inconnu, c'est recommencer des expéditions qui ont déjà si mal tourné. De toute façon, c'est compromettre l'Angleterre ; et il faut bien qu'il y ait quelque chose de vrai, puisque l'agent anglais au Caire, sir Evelyn Baring, écrivait, il n'y a que quelques semaines, que la solution la

plus pratique serait de s'en tenir à une stricte défensive à Souakim. Qu'il y ait eu un certain ébranlement dans l'opinion, même dans le parlement, cela résulte d'un vote où le gouvernement est resté avec une majorité singulièrement diminuée. Le ministère s'est évidemment trop avancé pour ne rien faire; il n'est pas moins embarrassé. Il semble disposé aujourd'hui à augmenter le contingent de secours confié au général Grenfell, et il n'est point impossible, après tout, que lord Salisbury ne voie dans cette expédition nouvelle une raison de prolonger l'occupation anglaise en Égypte. Ce serait décisif. Encore faudrait-il qu'il réussît jusqu'au bout et qu'il n'eût pas la mauvaise chance de préparer à l'opinion anglaise un double mécompte, — à Zanzibar et à Souakim !

La crise qui était dans l'air en Espagne n'a pas tardé à éclater. Elle a éclaté dès l'ouverture de la session nouvelle, qui ne date que de quelques jours. Elle a commencé par un échec assez sensible du gouvernement dès les premières opérations parlementaires, dans l'élection des vice-présidens du congrès; elle a continué par des incidens qui ont mis la division dans l'armée ministérielle, dans une majorité artificiellement composée de libéraux de toutes nuances; elle s'est aggravée et précipitée par les scissions intestines entre les ministres eux-mêmes, par la dissolution au moins momentanée d'un cabinet que le président du conseil, M. Sagasta, a réussi à faire vivre depuis trois ans en le remaniant périodiquement.

A vrai dire, cette crise n'a rien d'imprévu, elle était dans la situation, dans le mouvement des choses au-delà des Pyrénées. Jusqu'ici, M. Sagasta a vécu, par des prodiges de dextérité et de souplesse, entre les partis, retenant autour de lui les libéraux, même les libéraux les plus avancés, par ses promesses ou ses projets de réformes, évitant en même temps de trop pousser à bout les conservateurs, qui depuis trois ans se sont abstenus de toute opposition déclarée. Évidemment, depuis quelques mois, on sentait que le système d'équilibre et de bascule touchait à une crise nouvelle; que M. Sagasta, avec son ministère composé de constitutionnels modérés et de libéraux démocrates, avec sa politique flottante, ne pouvait aller plus loin. Les conservateurs se sont lassés de leur rôle de patience et d'attente. Leur chef, M. Canovas del Castillo, sentant peut-être le besoin de prendre une position plus décidée, a parcouru quelques provinces : il a fait sa campagne de propagande conservatrice, prononçant sur son chemin d'éloquens discours, et les manifestations tumultueuses qui l'ont assailli à Saragosse, à Séville, surtout à Madrid, qui ont été assez mal réprimées par les autorités publiques, ces manifestations ont été, pour les conservateurs, un grief de plus; elles ont été pour eux la preuve que le gouvernement, avec ses faiblesses, risquait

de compromettre et la paix intérieure et la monarchie elle-même. Les libéraux, de leur côté, — certains libéraux du moins, — n'ont pas été beaucoup plus satisfaits et se sont fatigués d'attendre des réformes dont on parlait toujours. Ils sont arrivés à la session nouvelle mécontens et excités, tout disposés à pousser le ministère dans ses derniers retranchemens. Peut-être, jusqu'au bout, M. Sagasta s'est-il flatté de contenir ces impatiences et de retrouver encore une fois sa majorité en donnant satisfaction aux plus ardens, en désarmant les hostilités de quelques-uns de ses alliés; peut-être aussi a-t-il compté que l'intervention des conservateurs à propos des manifestations provoquées contre M. Canovas le servirait en serrant autour de lui toutes les fractions libérales. C'est l'homme des expédiens et des temporisations. Il a été cette fois trompé dans ses calculs, et à peine la session a-t-elle été ouverte, il s'est aperçu que tout marchait plus vite et autrement qu'il ne l'avait prévu. Les conservateurs n'ont rien dit pour le moment; l'attaque est venue du camp libéral, et il a suffi de la motion plus ou moins improvisée d'un député pour provoquer l'explosion de toutes les incohérences, de toutes les scissions, pour mettre en déroute la tactique du président du conseil. C'est tout le secret de ce qui vient de se passer à Madrid.

En réalité, à part les difficultés économiques, qui ont assurément une sérieuse importance pour le pays, et qui ont usé déjà plus d'un ministre des finances, ce sont les deux questions des réformes militaires et du suffrage universel qui ont eu le principal rôle dans les derniers incidens espagnols. Que seront ces réformes militaires radicales qu'un ancien ministre de la guerre, le général Cassola, a proposées et dont il poursuit avec une âpreté violente la réalisation, même depuis qu'il a quitté le pouvoir? Il serait difficile de le dire. Elles ont eu, dans tous les cas, la dangereuse fortune de diviser l'armée, le parlement, le gouvernement lui-même. M. Sagasta le sentait si bien qu'il a fait ce qu'il a pu, sinon pour les écarter absolument, du moins pour les ajourner ou les fractionner. Il croyait un moment avoir réussi, lorsque précisément est survenu ce député qui, dès l'ouverture de la session, a proposé de faire revivre, de remettre à l'ordre du jour les projets du général Cassola. Le président du conseil a paru d'abord visiblement déconcerté; il a tergiversé, négocié, puis il a fini par capituler, au risque de rencontrer une opposition formidable qu'il n'avait pas voulu braver jusqu'ici. — Autre question, le suffrage universel! M. Sagasta ne se méprend peut-être pas non plus sur le suffrage universel. Il en sent le danger; mais il l'a promis aux démocrates qui l'appuient, et il s'est étudié, en subissant la loi de ses alliés, à préparer un projet qui établit un suffrage universel mitigé, atténué, limité par toute sorte de conditions. Malheureusement, réformes militaires et suffrage universel,

c'était assez pour réveiller tous les dissentimens intestins et pour précipiter une crise née d'une situation depuis longtemps troublée. Le fait est qu'à travers ces confusions, le ministère est tombé dans un complet désarroi. Le ministre de la guerre, le général O'Ryan, s'est retiré un des premiers, et il a été suivi par le ministre des finances, M. Puigcerver, qui a contre lui tous les protectionnistes, aussi nombreux parmi les libéraux que parmi les conservateurs. M. Alonso Martinez, un des principaux représentans de l'élément modéré, n'a plus voulu rester au pouvoir, et le ministre de l'intérieur, M. Moret, quoique démocrate d'opinion, a cru devoir aussi se retirer. Si le président du conseil et les autres ministres ont donné leur démission, c'est pour la forme. M. Sagasta, qui est accoutumé à voir les hommes changer autour de lui et qui ne paraît pas avoir perdu la confiance de la régente, s'est aussitôt mis à l'œuvre; il paraît avoir refait un ministère où il a gardé quelques-uns de ses collègues, le marquis de la Vega y Armijo, M. Capdepon, l'amiral Rodriguez Arias, — où il a appelé en même temps quelques hommes nouveaux, M. Venancio Gonzalez, M. Becerra, le général Chinchilla, qui est d'ailleurs un partisan des projets du général Cassola, le comte Xiquena, ancien gouverneur de Madrid.

C'est un ministère nouveau, si l'on veut, et c'est toujours le même ministère, puisque c'est toujours le même président du conseil. C'est un remaniement de plus, un nouveau relai avec le même cocher. Et maintenant il resterait à savoir dans quelle mesure ce ministère remanié ou renouvelé répond à la situation embrouillée de l'Espagne. Évidemment M. Sagasta ne sort pas fortifié de la dernière crise; il n'a aujourd'hui ni une position plus nette ni une politique plus saisissable. Il reste plus que jamais dans des conditions difficiles entre les radicaux qu'il ne satisfait pas, qui le lui feront payer un jour ou l'autre, et les conservateurs, les constitutionnels, qui se réuniront pour combattre des réformes que les uns et les autres jugent dangereuses. La seule force du président du conseil est dans une habileté évidente à manier le parlement et dans la division des partis. Avec cela on se tire d'affaire un jour de crise; mais cela ne suffit pas pour assurer, avec la sécurité des institutions, la paix de demain à l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'emprunt russe de 500 millions de francs en rente 4 pour 100 or, conclu par le gouvernement russe avec un syndicat de maisons françaises, à la tête duquel se trouvaient la Banque de Paris et la maison Hoskier, a été mis en souscription le 10 courant, au prix de 86.45 pour 100, soit à peu près exactement au cours où était coté dans le même moment le 4 pour 100 or 1880.

La souscription était ouverte à Paris, aux guichets de la plupart de nos institutions de crédit qui avaient pris des participations dans l'opération. Elle était ouverte également à Londres et à Amsterdam. A Berlin, les maisons associées au syndicat français n'ont reçu que des souscriptions par échange de titres 5 pour 100 1877 contre titres du nouveau fonds, l'emprunt ayant pour objet, jusqu'à concurrence d'un peu plus des trois cinquièmes de son montant, la conversion ou le remboursement du solde en circulation de l'emprunt 5 pour 100 1877.

L'opération a complètement réussi. A Paris seulement, il a été souscrit près de 2 millions 1/2 de titres, et il ne pourra probablement être concédé que 20 à 25 pour 100 du montant des demandes. Pendant toute la durée de l'émission, le marché de Berlin a manifesté sa mauvaise humeur par des ventes continuelles de valeurs internationales. Depuis le 10, cette pression cessant, les cours des fonds d'états se sont relevés. Le Russe 4 pour 100 a repris à 86 3/8, après 86 1/16; le Hongrois, qui avait été refoulé à 84 3/4, a déjà regagné une unité et se rapproche de 86. L'Extérieure avait été ramenée au-dessous de 72 par la nouvelle de la crise ministérielle à Madrid. La rapidité de la reconstitution du cabinet Sagasta a eu pour résultat immédiat une hausse d'un point à 73.

L'Italien avait été compensé à 96.85. Lundi dernier, sous l'effort de la lutte engagée entre les banquiers allemands et français à l'occasion de l'émission russe, ce fonds a reculé à 96.37. Il s'est relevé depuis à 96.67. La spéculation n'est pas sans se préoccuper de la situation peu satisfaisante des finances italiennes, situation qui peut se résumer ainsi : diminution progressive des recettes, augmentation progressive des dépenses, déficit.

L'événement de la semaine, avec l'emprunt russe, a été l'émission de nouvelles obligations à lots de Panama. La souscription portait sur 1,100,000 titres, mais elle ne devait être définitive que si les demandes atteignaient un montant de 400,000 obligations. La souscription a été close le 12. Elle n'a pas réussi; le minimum n'a pas été atteint; les versemens effectués sont remboursés dès aujourd'hui 14. Pendant la souscription, les actions et les obligations des diverses catégories ont subi une baisse considérable : l'action de 205 est tombée à 156. Les obligations ont fléchi de 25 à 50 francs. La compagnie est obligée de suspendre ses paiemens. Une intervention gouvernementale est attendue.

Les rentes françaises ont dépassé de quelques centimes les cours de compensation du 1er décembre. L'avance est de 0 fr. 27 et 0 fr. 30 sur les deux 3 pour 100, de 0 fr. 10 sur le 4 1/2.

Sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, aucune variation de prix, sauf sur le Nord, en progression de 8.75 à 1,628.75, malgré la continuation des augmentations de recettes dans les relevés hebdomadaires.

La hausse qui s'était faite le mois dernier sur les titres de quelques établissemens de crédit ne s'est pas poursuivie depuis le commencement de décembre. La Banque de Paris se tient à 887.50; le Comptoir d'escompte a reculé de 1,067.50 à 1,055; la Banque d'escompte de 533.75 à 528.75. Le Crédit foncier a progressé de 1,362.50 à 1,368.75. Les bénéfices de cet établissement dépassent à ce jour très légèrement ceux de l'année dernière à la même époque.

L'action de Suez est à 2,198.75, soit à 1.25 près au niveau du dernier cours de compensation. Les recettes se maintiennent en augmentation. Les actions de la plupart des compagnies de gaz sont en hausse. Le Gaz parisien s'est avancé de 1,410 à 1,430.

Les Voitures ont gagné 10 francs à 782.50, les Omnibus 18,75 à 1,223.75, la Compagnie transatlantique 12.50 à 577.50.

De nombreuses réalisations ont eu lieu sur les titres de la Société des Métaux. Les cours ont reculé de 910 à 875. La compagnie a fait annoncer la mise en paiement au 1er janvier d'un acompte de 30 francs sur le dividende de l'exercice en cours. Le stock de cuivre atteint maintenant environ 90,000 tonnes, sans que les prix du métal en soient jusqu'ici affectés. Les négociations restent actives sur les Rio-Tinto, les Tharsis, les Cape-Copper, et provoquent des fluctuations de cours autour d'un niveau assez constant, environ 650 pour le premier titre, 155 à 160 pour le second, 160 à 165 pour le troisième.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIII[e] ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1888.

Livraison du 1[er] Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.